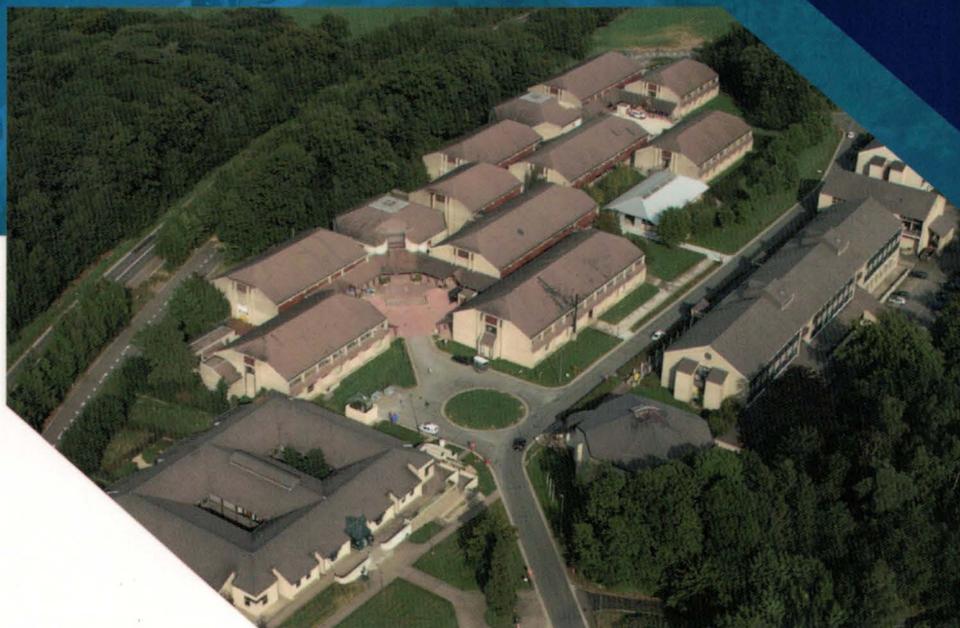


Liber Memorialis



Vingt-cinq ans

175 ans de Médecine vétérinaire

1836-2011



Publié sous la direction de

Pascal Leroy

avec la collaboration de

Alain Schonbrodt, André Denis, Alizée Polo, Anne-sophie Van Wijnsberghe, Annick Linden, Antoine Clinquart, Baudouin Nicks, Bernard Rentier, Bertrand Losson, Cécile Clercx, Charlotte Himmelspach, Christian Hanzen, Christian Massard, Claude Saegerman, Daniel Desmecht, Eveline Orban, Frédéric Farnir, Frédéric Rollin, Ibrahim Njikam Nsangou, Jacques Mainil, Jean-Fraçois Chary, Jean-François Beckers, Jean-Luc Hornick, Johanne Detilleux, Julie Sylvain, Léonard Theron, Louis Istasse, Luc Grobet, Marc Burrows, Marc Vandenheede, Marcel Renard, Michel Georges, Nadine Antoine, Pascal Gustin, Paul-Pierre Pastoret, Pierre Lekeux, Robert Achen, Sébastien Laurent, Stéphane Deleuze, Suzanne Boonen Moreau, Tristan Deguillaume, Vincent Mouhedine, La Société Générale des Etudiants en Médecine Vétérinaire Le Cercle Liégeois des étudiants vétérinaire, Le Staff Yaboumba Junior, VSF Belgium

Presses de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège

4000 Liège (Belgique)

D/2011/0480/32

ISBN 978 -2-87543 -002 -1

Contenu

Liste des collaborateurs	5
Mot du Recteur.....	6
Mot du Doyen	7
Avant propos	8
Mot de l'année mondiale vétérinaire.....	10
Le rayonnement de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège.....	12
Evolution de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'ULg depuis 1986	14
Enseignement	14
De 1986 au décret de Bologne en 2004	14
Programme actuel des études de premier et second cycle	16
Les stages des étudiants en Médecine vétérinaire.....	20
Troisième cycle - Ecole doctorale en Sciences vétérinaires – Ecole doctorale thématique en Sciences vétérinaires.....	20
Programme des études de spécialisations et compléments de	22
Formation	22
Programmes de mobilité donnant lieu à une diplomation.....	23
Plan stratégique 2004-2010, Réforme du programme des cours, Approbation par l'AEDEV	23
Correction du problème conjoncturel lié à la pléthore d'étudiants	23
Correction du problème structurel lié au sous-encadrement de la FMV	24
Charges de cours nouvellement créées ces 10 dernières années	25
Correction de déficiences en locaux et équipements	26
Réforme du programme des cours.....	26
Cours transférés du 2 ^e cycle au 1 ^{er} cycle	27
Approbation de la FMV par l'AEDEV	27
Evolution du nombre d'enseignants depuis l'adoption du plan stratégique	27
Liste des Diplomates des Collèges européens du staff d'enseignant de la Faculté et les disciplines.....	28
Evaluations par l'Union Européenne de l'enseignement de la Faculté en 1986, 2000 et 2010	29
Evolution quantitative et qualité de la démographie estudiantine	32
La Pléthore, conséquences et solutions	32
Féminisation.....	34
Recherche.....	35
Citoyenneté	36
Structure et fonctionnement de la Faculté de Médecine Vétérinaire	37
Le Conseil de Faculté.....	38
Le Doyen et le Vice-Doyen	38
Le Bureau facultaire	39
Les départements	41
La Clinique Vétérinaire Universitaire (CVU).....	42
Les organes d'avis	43
Les Conseils des études	43
Commission de réforme des programmes et Commission permanente de la qualité de la formation.....	44
Collège de doctorat	45

Composition de la Commission Qualité de Vie des Etudiants en Médecine Vétérinaire	45
La Commission de la formation continuée	46
Le Conseil facultaire de la recherche.....	46
Informatisation de la faculté.....	46
Evolution de la bibliothèque de la Faculté de Médecine Vétérinaire et des systèmes d'information	47
La Biosécurité au sein de la Faculté de Médecine Vétérinaire	47
Situation de la Faculté de Médecine vétérinaire en 2011	48
Les fondateurs.....	48
Le Personnel académique dans les Départements et les Services en 2011.....	48
Les doctorats en Sciences vétérinaires et les thèses d'agrégation	93
Etablissement et Evolution des bâtiments de la Faculté au Sart Tilman.....	94
Institut Vétérinaire Tropical - 175 ans de Médecine Vétérinaire Tropicale - Coopération développement	97
Les relations avec l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers	99
Le développement de la spécialisation vétérinaire en Europe: les collèges européens - L'EBVS (European Board for Veterinary Specialisation)	100
Vie estudiantine	102
Société Générale des Etudiants en Médecine Vétérinaire (SGEMV) asbl.....	102
Veterinexpo.....	102
Le choriopte	102
Le comité Photo	103
Le Comité Céto-Ornitho	103
Le comité culture	103
L'office des cours	104
L'Union des Etudiants pour la Pratique Rurale	105
Le Comité Musicos, le Souper Boudin et les Adieux - Marc Burrows	106
Autres Cercles d'étudiants de la Faculté de Médecine Vétérinaire	108
L'AVEF BEPS Junior	108
Le Cercle Liégeois des étudiants en Médecine Vétérinaire	108
Yaboumba.....	108
La maison des Docteurs.....	109
Evolution de la profession – Ordre des Médecins vétérinaires.....	112
Le point du vue de l'Ordre	112
Loi du 28/0/1991 sur l'exercice de la Médecine vétérinaire.....	113
Listes des membres du Conseil Régional d'expression française depuis 1971	114
Evolution du nombre d'inscription au Tableau de l'Ordre de 1955 à 2010	115
Nombre de Médecins Vétérinaires inscrits au Tableau de l'Ordre depuis 1975	115
Statistiques 2010.....	116
Point de Vue de l'Union professionnelle vétérinaire (UPV)	117
La formation continue vétérinaire.....	117
La Société Belge de Buiatrie.....	120
La vie nationale et internationale de la Faculté et de la Profession	122
Les échanges ERASMUS.....	122
La représentation des vétérinaires belges à l'étranger - 200.000 vétérinaires pour l'Europe	122

Vétérinaires Sans Frontières	125
Annexes	127
Thèses de doctorat défendues dans la Faculté depuis 1984	127
Docteurs Honoris causa attribués par la Faculté depuis 1986.....	135
Liste des Professeurs émérites depuis 1986.....	136
Membres du Corps académique au 1er octobre 2011	
Membres du corps scientifique définitif	

Liste des collaborateurs

Alain Schonbrodt
André Denis
Alizée Polo
Anne-sophie Van Wijnsberghe
Annick Linden
Antoine Clinquart
Baudouin Nicks
Bernard Rentier
Bertrand Losson
Cécile Clercx
Charlotte Himmelspach
Christian Hanzen
Christian Massard
Claude Saegerman
Daniel Desmecht
Eveline Orban
Frédéric Farnir
Frédéric Rollin
Ibrahim Njikam Nsangou
Jacques Mainil
Jean-Fraçois Chary
Jean-François Beckers
Jean-Luc Hornick
Johanne Detilleux
Julie Sylvain
Léonard Theron
Louis Istasse
Luc Grobet
Marc Burrows
Marc Vandenheede
Marcel Renard
Michel Georges
Nadine Antoine
Pascal Leroy
Pascal Gustin
Paul-Pierre Pastoret
Pierre Lekeux
Robert Achen
Sébastien Laurent
Stephane Deleuze
Suzanne Boonen Moreau
Tristan Deguillaume
Vincent Mouhedin

La Société Générale des Etudiants en Médecine Vétérinaire
Le Cercle Liégeois des étudiants vétérinaire
Le Staff Yaboumba Junior
VSF Belgium

Mot du Recteur

En cette année 2011, la Faculté de Médecine vétérinaire fête son 175^e anniversaire au moment où la Médecine vétérinaire mondiale célèbre ses 250 ans.

Fondée en 1832, l'Ecole privée passée sous tutelle de l'Etat en 1836 en devenant l'Ecole vétérinaire de Cureghem est intégrée à l'Université de Liège en 1969 dont elle devient la 6^{ème} Faculté. En 1991, l'intégration de l'Ecole à l'Ulg se matérialise complètement par son déménagement dans de nouveaux bâtiments sur le campus du Sart-Tilman.

L'Université de Liège a su convaincre les pouvoirs publics de concentrer, sur un seul site, les efforts dans l'enseignement et la recherche en Médecine vétérinaire, évitant une politique de dispersion et de multiplication des Campus tout en veillant au pluralisme d'idées caractéristique de la Faculté.

La Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège a su évoluer en intégrant les progrès des sciences et des techniques tout en proposant des solutions et concepts innovants. En témoignent les travaux publiés dans les revues scientifiques les plus prestigieuses, les brevets et citations ainsi que les prix obtenus par des collègues talentueux participant au rayonnement et à l'excellence de notre Institution.

Ces succès ainsi que la qualité de l'enseignement ont attiré à Liège de nombreux étudiants belges et étrangers faisant ainsi de la Faculté de Médecine vétérinaire, la troisième faculté liégeoise en terme de nombre d'étudiants.

Malgré cette charge considérable dans l'enseignement, le niveau de la recherche dans les différents domaines a progressé de manière constante ces dix dernières années et participe activement à l'attractivité de l'Ulg.



Bernard RENTIER

Recteur de l'Université de Liège

Mot du Doyen

Notre Faculté célèbre son 175ème anniversaire. S'il s'agit d'une occasion de se pencher sur le passé, c'est également une belle opportunité pour réfléchir à l'avenir.

Créée en 1836, dans le contexte de la protection de la Société ainsi que du soutien à l'Armée belge, l'École vétérinaire de l'Etat de Cureghem, attachée au Ministère de l'Agriculture puis au Ministère de l'Instruction publique (1933) est devenue Faculté de Médecine Vétérinaire (FMV) de l'Université de l'Etat à Liège (ULg) en 1969. Elle a su mettre en œuvre des activités d'enseignement et de recherche de haut niveau, s'inscrivant dans l'évolution des sciences et des techniques, aboutissant à un centre de compétence reconnu internationalement.

Les évaluations successives auxquelles la FMV s'est soumise en 1986, 2000 et 2010, ont débouché sur l'approbation européenne et la reconnaissance du diplôme à l'ensemble de l'espace européen.

1991 est une année « clé » pour l'ensemble du personnel, pour nos étudiants et nos diplômés. Le rêve devient réalité, la Faculté déménage de Bruxelles à Liège. Dès 1991-1992, les premiers cours sont donnés sur le Campus du Sart Tilman.

A partir de cette période charnière, les relations avec les autres Facultés de l'ULg se sont intensifiées, les services cliniques se sont fortement développés et les moyens attribués à la recherche ont augmenté significativement. L'ingénierie moléculaire, la bioinformatique et la modélisation ainsi que les méthodes de caractérisation et d'analyse, ont conduit nos Collègues à la maîtrise de maladies métaboliques, infectieuses et parasitaires jusque là incurables ou mal comprises, à l'identification des gènes qui sous-tendent les phénotypes exceptionnels observés dans nos espèces domestiques et à la mise en valeur des paramètres intervenant dans le bien-être animal ainsi que dans l'expression de la performance, qu'elle soit de nature économique ou sportive.

Les évolutions concomitantes de l'informatique et de la connectique, matérialisées par la mise en place du réseau structuré auquel a participé activement notre Faculté à travers son Unité

informatique, créée fin des années 70, a donné accès à des outils nouveaux et a doté l'ensemble de la communauté facultaire des moyens les plus modernes d'échange et de vulgarisation des connaissances.

Dès 1996, la FMV se dote d'un Bureau facultaire, un organe d'avis conçu pour analyser les projets et préparer les Conseils de Faculté.

En 2001, suite à un colloque de deux jours au Château de Colonster, la Faculté définit le plan stratégique qui a conduit à la création des sept Départements et d'un Institut.

Notre enseignement a évolué par phases successives. La dernière, s'accordant au processus de Bologne (2004), visant à créer un espace européen d'enseignement supérieur, a conduit à la notion de crédits ECTS, de grade de bachelier (BMV, 1er cycle, 3 ans, 180 crédits), de Master en médecine vétérinaire (GMV, 2ème cycle, 3 ans, 180 crédits) reconnu par le titre professionnel de Docteur en Médecine Vétérinaire.

L'augmentation du nombre d'étudiants inscrits a constitué une préoccupation constante depuis les années 90; la valeur du pic de l'effectif observé en 2003 (1.700 étudiants, 406 inscrits en 4ème année) a conduit au chiffre record de 367 diplômés en 2006. Le nombre d'étudiants s'est légèrement infléchi à partir de 2003 pour se stabiliser par la suite à 1.400, créant un besoin permanent en financements exceptionnels et en renfort de personnel d'encadrement. Au nom des membres de la FMV, je remercie notre Université pour les efforts constants, notamment financiers, qui nous ont permis de maintenir notre niveau de formation et d'obtenir la reconnaissance européenne.

L'avenir est devant nous, nous ne pourrions échapper à la globalisation ni au concept « One World One Health » dont nous percevons les enjeux notamment avec les maladies émergentes. L'accroissement démographique, les changements climatiques, la pauvreté croissante dans certaines régions du monde constituent autant d'éléments à intégrer dans notre réflexion pour former les Médecins vétérinaires de demain.

Nous ne pourrions relever ces défis sans une approche globale et multidisciplinaire.



Pascal LEROY

Doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège

Avant propos

Il y a 25 ans d'ici, en 1986, paraissait le Liber memorialis de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège, encore sise à Cureghem (Bruxelles) sous le titre « De l'Art à la Sciences, 150 ans de Médecine vétérinaire à Cureghem 1836-1986 et sous la direction de Paul-Pierre Pastoret, Georges Mees et Marc Mammerickx.

Il commémorait ainsi l'anniversaire des 150 ans de l'ancienne Ecole de Médecine vétérinaire devenue Faculté universitaire et intégrée à l'Université de Liège dès 1969. Il commémorait également ainsi le 150^{ème} anniversaire de l'existence officielle de la Profession médicale vétérinaire en Belgique.

Cette naissance officielle avait été précédée par d'autres tentatives de fondation de l'enseignement vétérinaire dans la toute nouvelle Belgique par des vétérinaires issus des Ecoles vétérinaires françaises comme l'Ecole de Maisons-Alfort en France et, plus tard pour des raisons historiques, de l'Ecole de Médecine vétérinaire d'Utrecht aux Pays-Bas.

C'est ainsi qu'une éphémère Ecole vétérinaire fut fondée par Antoine PETRY (1803-1883) en 1830 à Liège, où Charles-Victor-Joseph PHILLIPS (1811-1870) découvrit un muscle de l'avant-bras du cheval qui reçut son nom.

En 1836, le nouvel Etat belge décida de ne subventionner qu'une seule Ecole qui devait se situer dans la capitale, à Bruxelles. C'est cette date qui a dès lors été choisie comme étant celle de la fondation de l'enseignement vétérinaire en Belgique, et partant de la profession vétérinaire belge, et détermine les dates anniversaires.

Les cinq fondateurs de cette nouvelle Ecole furent Henri-Joseph FROIDMONT (1781-1859), Docteur en Médecine, Pierre-Joseph GRAUX (1795-1873), Docteur en Médecine, Louis-Valentin DELWART (15 prairial an IX-1883), Médecin vétérinaire formé à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, André-Joseph BROGNIEZ (21 messidor an X-1851) Médecin vétérinaire également formé à l'Ecole vétérinaire d'Alfort où il fut répétiteur, et Pierre-Alexandre-Joseph CREVECOEUR (1782-1864), Médecin vétérinaire formé en France et aux Pays-Bas.

A ses débuts, l'Ecole de Bruxelles portait le titre d'Ecole d'économie rurale et vétérinaire de Bruxelles et, devenant en 1836 une Ecole d'Etat, elle portait désormais le titre d'Ecole vétérinaire et d'agriculture de l'Etat. Sa partie agronomique fut à l'origine de la fondation ultérieure de l'actuelle Faculté agronomique de Gembloux, qui vient récemment d'être rattachée à l'Université de Liège. La première vraie implantation de l'Ecole vétérinaire se situait à l'époque au pourtour de Bruxelles, au boulevard d'Anderlecht, déjà à Cureghem, sur un terrain traversé par la petite Senne, longé par la Senne elle-même et exposé régulièrement à ses débordements.

Il devint rapidement évident que cet emplacement était inadéquat et qu'un déménagement s'avérait

nécessaire, dans des locaux neufs, mieux adaptés. C'est ainsi qu'après un long cheminement, la nouvelle Ecole vétérinaire de Cureghem fut bâtie et solennellement inaugurée en 1910, en présence d'une délégation étrangère dont faisait partie le Professeur Auguste CHAUVEAU (1827-1917), Inspecteur général des Ecoles vétérinaires de France, chef de la délégation française.

Suite à une loi de 1930 relative à la flamandisation de l'Université de Gand, une Ecole de Médecine vétérinaire est créée au sein de cette Université en 1933, non sans diverses péripéties. L'Ecole de Cureghem se séparait ainsi de sa branche néerlandophone.

Le 21 juin 1934 une loi était promulguée en Belgique, qui créait une nouvelle Ecole vétérinaire annexée à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand (Gent). A cette époque, le Ministre de l'agriculture avait au préalable envisagé le dédoublement linguistique de l'Ecole de Cureghem, mais son projet avait rencontré une vive opposition de la part des Professeurs. Jusqu'en 1933, l'Ecole de Médecine vétérinaire de l'Etat à Cureghem était placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. En 1933, un arrêté royal rattacha l'Ecole de Médecine vétérinaire à l'Office de l'enseignement technique établi au Ministère de l'Instruction publique. Cette situation devait persister jusqu'en 1947, date à laquelle l'Ecole fut définitivement rattachée à la Direction de l'Enseignement supérieur.

Ces nouvelles dispositions situaient les Ecoles vétérinaires au rang des Facultés universitaires avec toutes les prérogatives y afférentes; l'Etablissement conservait cependant son ancienne dénomination d'Ecole de Médecine vétérinaire de l'Etat, même si il était soumis à un régime similaire à celui des autres Facultés. C'est dans ce contexte que se situe un rapport établi par le Professeur Pierre RUBAY (1868-1940), Recteur de l'Ecole de Médecine vétérinaire. Ce rapport traduit bien les interrogations qui ont présidé à la décision du rattachement ultérieur de l'Ecole à l'Université de Liège. La question du rattachement de notre actuelle Faculté à l'Université de Liège était donc déjà posée en 1935.

En 1969, ce qui était devenue en 1965 la Faculté de Médecine vétérinaire de Cureghem, est rattachée à l'Université de Liège. Il est tout de suite question d'un rattachement non seulement administratif, mais aussi physique, par une implantation de cette nouvelle Faculté de l'Université de Liège au sein du Campus universitaire du Sart-Tilman.

Comme de coutume, ce nouveau déménagement a été à l'origine de nombreuses difficultés et, l'inauguration des nouveaux bâtiments de la Faculté s'est déroulée en trois phases. Tout d'abord en 1980, la pose de la première pierre de la ferme

expérimentale du Sart-Tilman, ensuite la véritable inauguration officielle de la nouvelle Faculté qui s'est déroulée en 1992 à l'occasion des cérémonies commémorant le 175^{ème} anniversaire de l'Université de Liège; enfin, en 1994, le déménagement des services de virologie, immunologie et vaccinologie de Cureghem au Sart-Tilman, suivi de l'inauguration de ses nouveaux bâtiments.

Comme on le voit, la période de 1986 à 2011, du 150^{ème} au 175^{ème} anniversaire de la Faculté, a été fertile en événements majeurs.

Dans le Liber memorialis publié à l'occasion du 150^{ème} anniversaire, le Professeur Arthur BODSON, Recteur de l'Université de Liège terminait sa préface en ces termes: « En réalité, la multiplication des voies de recherches est un signe de richesse, car l'université est par définition le lieu privilégié de la diversité et de curiosité en profondeur. Notre Faculté de médecine vétérinaire est tout naturellement au cœur de ce vaste mouvement d'intérêt scientifique. Je forme le vœu qu'elle œuvre à y maintenir la rigueur et à y sauvegarder la difficile et toujours fragile cohérence humaine. Le présent livre montre que l'ampleur de ses investigations lui permet de jouer un rôle essentiel pour atteindre cet objectif ». Ce souhait s'est récemment concrétisé par l'accréditation européenne de la Faculté.

L'histoire de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège est pleine de rebondissements et, par les hasards de l'histoire, Liège a retrouvé son ancienne Ecole vétérinaire disparue en 1839.

Le présent ouvrage a comme objectif de relater brièvement l'histoire de notre Faculté au cours des 25 dernières années, en dégager les faits saillants, et tracer son portrait actuel.

Références:

Lousse A.

Notre long cheminement vers la Faculté de nos rêves.
Ann. Méd. Vét., 1995, 139, 63-95.

Mammerickx M.

Histoire de la Médecine vétérinaire belge.
Bruxelles, 1967, 708 p., chez l'auteur.

Pastoret P.-P.

La fin d'un transfert.
Ann. Méd. Vét., 1994, 138, numéro spécial.

Pastoret P.-P., Mees G., Mammerickx M.

De l'art à la science, ou 150 ans de Médecine vétérinaire à Cureghem.

Edition des Annales de médecine vétérinaire, Bruxelles, 1986, 584 p.



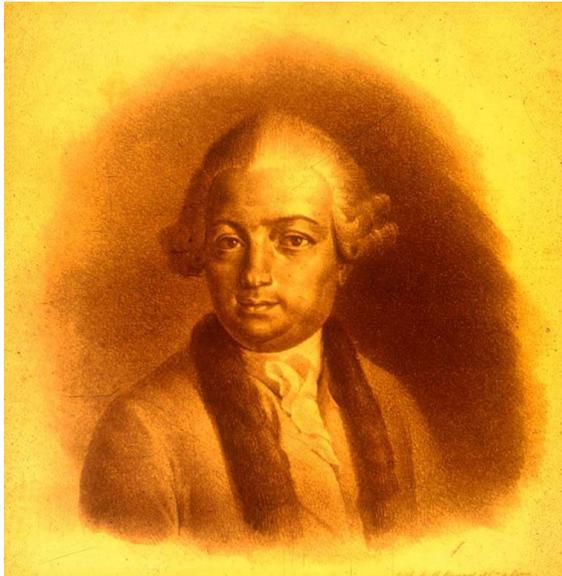
Paul-Pierre Pastoret

*Professeur émérite de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège
Président en exercice de l'Académie royale de Médecine de Belgique, pour l'année 2011.*

Mot de l'année mondiale vétérinaire

Claude BOURGELAT, père des sciences vétérinaires et de la biopathologie comparée, est né à en France à Lyon le 11 novembre 1712. Orphelin à l'âge de 9 ans, il est éduqué chez les Cadets des Mousquetaires du Roy. Puis, on le retrouve à Lyon où il tient un cabinet d'avocat de 1733 à 1740.

Le 29 juillet 1740, BOURGELAT obtient le brevet: "d'Ecuyer du Roi tenant l'Académie d'équitation de Lyon". Il occupe cette fonction de 1740 à 1765.



Dès 1744, il publie son premier ouvrage "Le Nouveau Newcastle". Ce traité d'équitation qui présente une nouvelle approche de l'art équestre lui vaudra une notoriété considérable dans l'Europe entière. A l'occasion de la rédaction de ce livre, BOURGELAT remarque des anomalies dans les descriptions antérieures de la biomécanique du cheval. Il les attribue à des erreurs dans les connaissances anatomiques de l'époque. Il décide alors de se consacrer à des recherches dans ce domaine et réclame pour ce faire la collaboration du Collège de chirurgie de Lyon. A la faveur de cette collaboration avec les médecins de l'homme, l'Ecuyer a trois révélations:

la différence entre la démarche empirique et le raisonnement scientifique, la similitude entre la "machine humaine et la machine animale", l'opportunité de créer le métier de "médecin des animaux".

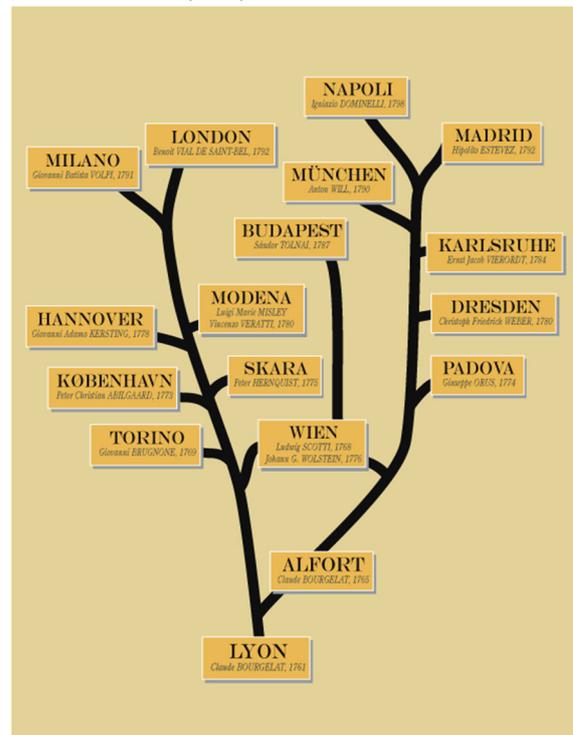
Le fondateur des sciences vétérinaires

Ainsi, en 1750, il publie le tome I des "Eléments d'hippiatrique". La conception du plan de cet ouvrage englobe toutes les notions d'anatomie, de physiologie, de pathologie, d'hygiène, de thérapeutique voire de zootechnie y compris la visite d'achat du cheval. L'auteur les aborde avec un esprit qui fait appel à l'expérience, à l'observation, au raisonnement, à l'analyse et à la déduction. Il s'agit d'une méthode novatrice qui repousse résolument l'empirisme et ses recettes.

En 1752, BOURGELAT est nommé correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. C'est la reconnaissance de sa valeur scientifique et de sa qualité de savant du siècle des lumières. Ami de d'ALEMBERT, il est choisi comme collaborateur de l'Encyclopédie pour y rédiger les articles se rapportant au cheval. Il écrit plus de la moitié du contenu de l'Encyclopédie en matière d'équitation, de médecine et de chirurgie vétérinaire.

L'arrivée à Lyon en 1754 d'Henri-Léonard BERTIN est une providence pour BOURGELAT. Ce jeune haut-fonctionnaire vient y exercer les fonctions de "Lieutenant de la Généralité": on dirait aujourd'hui "Préfet de région". Les deux hommes se lient rapidement d'une profonde amitié qui survivra au départ de BERTIN pour la capitale lorsqu'il est nommé trois ans plus tard Lieutenant-général de Police. Très vite admis à la Cour, il poursuivra sa brillante carrière en devenant Contrôleur général des finances en 1763. Mais il n'attend pas cette haute promotion pour réussir à convaincre le Roi Louis XV de l'intérêt, pour l'économie rurale du Royaume, de créer une profession qui pourrait lutter contre les épizooties affectant le bétail.

Par arrêt du Conseil du Roy en date du 4 août 1761, l'autorisation est donnée à BOURGELAT d'ouvrir une école vétérinaire dans les faubourgs de Lyon "...où l'on enseignera publiquement les principes et la méthode de guérir les maladies des bestiaux, ce qui procurera insensiblement à



l'agriculture du Royaume les moyens de pourvoir à la conservation du bétail dans les lieux où cette épidémie désole les campagnes...". Installée dans un ancien relai de poste dit le "Logis de

l'Abondance", l'Ecole accueille son premier élève le 13 février 1762.

BERTIN veut aussi une Ecole à Paris et souhaite en confier la direction à BOURGELAT. Le 1^{er} juin 1764, un arrêt royal nomme BOURGELAT Directeur et Inspecteur Général de l'Ecole Royale Vétérinaire de Lyon et de toutes les Ecoles Vétérinaires établies ou à établir dans le Royaume. Il s'installe à Paris fin juin 1765. A la fin de l'été 1766, l'Ecole est ouverte au Château d'Alfort, domaine qui est toujours son siège à ce jour.

La création de l'Ecole vétérinaire de Lyon, suivie quatre ans plus tard de celle d'Alfort a un retentissement dans toute l'Europe. Dès leur fondation, BOURGELAT accepte des élèves venus de Suisse, d'Angleterre, de Suède, du Danemark, des Etats germaniques, d'Italie. De retour dans leurs pays, ces élèves font l'éloge des Ecoles françaises ainsi que celle de leur fondateur qu'ils considèrent comme le créateur de l'Art Vétérinaire. Très vite, les disciples du Maître fondent à leur tour des écoles dans toutes les grandes villes d'Europe. Certaines ont eu une vie brève mais la plupart existent encore. Durant la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, quatorze écoles vétérinaires ont ainsi vu le jour en Europe. Au 19^{ème} siècle, le réseau commencera à s'étendre aux autres continents.

Claude BOURGELAT apparait donc comme le fondateur incontesté de l'enseignement et, par là-même, de la profession vétérinaire en lui léguant en outre trois racines patrimoniales et fondamentales:

- la démarche scientifique,
- la préoccupation économique,
- la dimension comparative.

Le promoteur du concept de biopathologie comparée

L'héritage légué par BOURGELAT ne s'arrête pas à la médecine animale. Il est le pionnier du concept mondialement connu de nos jours sous la formule

"One health". C'est dans l'Encyclopédie qu'il lance les premières bases de la biopathologie comparée. En effet, dès 1755 il écrit: "*La médecine de l'homme est utile à celle du cheval et réciproquement*". Un an plus tard, dans un autre article de ce même ouvrage, on peut lire:

"L'analogie de mécanisme du corps de l'homme et de l'animal,... est véritablement constante, s'éloigner de la route qui conduit à la guérison de l'un et chercher de nouvelles voies pour la guérison de l'autre, c'est s'exposer à tomber dans des écarts criminels".

En 1761, l'année de l'Ecole de Lyon, dans l'opuscule décrivant l'Ecole de Lyon intitulé "Art vétérinaire ou médecine des animaux", il propose l'expérimentation animale: "*Nous nous estimerons trop heureux si les personnes à qui la vie des hommes est confiée, persuadées des progrès que leur art peut attendre encore de la médecine comparée, daignait nous mettre à portée d'éprouver,..., sur des animaux ce que la prudence ne leur permet pas de tenter sur la nature humaine*".

Claude BOURGELAT apparait donc bien aussi comme le promoteur du concept de biopathologie comparée sans lequel la médecine moderne n'aurait jamais pu connaître aussi rapidement les fantastiques progrès qu'elle a connu au cours des deux siècles suivants. Nous en sommes tous les bénéficiaires.

Il est mort à Paris le 3 janvier 1779. Il doit, sans nul doute, être qualifié de visionnaire et de bienfaiteur de l'humanité. Cependant, seuls quelques vétérinaires de par le monde connaissent son nom et son œuvre. Il reste encore aujourd'hui injustement et dramatiquement méconnu. Puisse l'année mondiale vétérinaire 2011, qui commémorera le fruit de son génie, nous donner l'occasion de réparer cette injustice en le faisant connaître au plus grand nombre de citoyens de notre planète!

Prof. Jean-François CHARY

*Directeur honoraire de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon,
Président exécutif de l'Année mondiale vétérinaire,
Président du comité Bourgelat*

Le rayonnement de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège

La revue « Annales de Médecine Vétérinaire » a joué un rôle considérable dans le rayonnement international de la Faculté.

En 1842, les professeurs de l'École de Bruxelles, Brogniez (21 messidor an X-1851) , Delwart (prairial an IX-1883), Froidmont (1781-1859), Gaudy (ventôse an VIII-1880), Graux (1795-1873), Scheidweiler (1799-1861), Thiernesse (1812-1883), et Verheyen (1806-1864), avec la collaboration des vétérinaires civils Pétry (1803-1883) et Foudrigny (prairial an XIII-1859) fondèrent une publication intitulée « Journal agricole et vétérinaire de Belgique ».

Le journal agricole et vétérinaire cessa de paraître en 1849 et aussitôt remplacé par le « Répertoire de Médecine vétérinaire ».

Ce répertoire allait devenir dès 1852 les « Annales de Médecine Vétérinaire ». La revue est actuellement publiée sous forme numérique.

Revue généraliste, les « Annales de Médecine Vétérinaire » ont non seulement contribué à diffuser les informations scientifiques de la discipline, mais constituent également la mémoire de notre Faculté. C'est ainsi que depuis 1986, la revue relate, illustrations à l'appui, les événements majeurs vécus par la Faculté depuis cette date.

Les « Annales de Médecine Vétérinaire partagent avec le « Bulletin de l'Académie royale de Belgique » (1841) devenu depuis « Bulletin et Mémoires de l'Académie royale de Médecine de Belgique », l'honneur d'être la plus ancienne publication des corps vétérinaire, médical ou pharmaceutique belges.

L'Académie royale de Médecine de Belgique est un établissement public fondé sous le règne de Léopold 1^{er} par arrêté royal du 19 septembre 1841. Cette Académie dépendait initialement du Ministère de l'Intérieur. Elle fut, par après, un des organes consultatifs du Ministère de la Santé publique, quand celui-ci fut établi en 1936. Son rattachement administratif aux services du Gouvernement de la Communauté française a été réalisé en 1989-1990.

L'Académie Royale de Médecine de Belgique se veut avant tout un centre de travail, de réflexion, d'échanges d'idées, un creuset de la pensée scientifique médicale, ainsi qu'un organe consultatif auquel les instances gouvernementales peuvent – ou doivent- se référer.

La sphère de compétence de l'Académie s'étend à tous les domaines des Médecines humaine ou animale et de la pharmacie. En effet, dès le début de sa fondation, l'Académie comportait une section (6^{ème} section) consacrée à la Médecine vétérinaire (santé animale). Actuellement cette section comporte 3 membres titulaires, dont le Président de l'Académie pour 2011, quatre membres dits ordinaires, ainsi que plusieurs membres étrangers.

Ces nombres devraient augmenter après la révision des statuts qui est actuellement en cours.

Depuis son rattachement comme Faculté à part entière à l'Université de Liège, la Faculté de Médecine vétérinaire bénéficie d'un accès renforcé à la Fondation Francqui. Ceci se concrétise par l'invitation de conférenciers nationaux et internationaux (voir annexe).

Emile Francqui (1863-1935) (illustration photographique du buste) est à l'origine de la création des principales fondations scientifiques belges. La Fondation Universitaire fut le premier maillon d'une chaîne d'institutions privées qui naquirent entre les deux guerres du siècle dernier, en vue de soutenir la recherche scientifique; d'autres suivirent comme le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS) et enfin la Fondation Francqui.

La Fondation Francqui fut créée par Arrêté Royal du 25 février 1932. Instaurée pour stimuler le prestige de la recherche fondamentale, elle accorda des subventions à de jeunes chercheurs pour séjourner dans des Universités étrangères et créa des chaires dans les Universités belges, offrant également la possibilité d'inviter des savants étrangers; enfin le prix Francqui fut créé et attribué pour la première fois en 1933 à l'historien Henri Pirenne (1862-1935) et en 1934 au cosmologue Georges Lemaitre (1894-1966).

Des membres de la Faculté ont tenu des chaires Francqui: Roger Hanset (Université de Gand), Paul-Pierre Pastoret (Université libre de Bruxelles), Pierre Lekeux (Université de Gand), Michel Georges (Université de Gand), Jacques Mainil (Université de Gand). Il faut enfin mentionner l'attribution du Prix Francqui au Professeur Michel Georges; première attribution à un Médecin vétérinaire dans l'histoire du prix.

Depuis son intégration à l'Université de Liège, la Faculté de Médecine vétérinaire a également proposé l'élection de nombreux Docteurs Honoris causa. L'élection de ces Docteurs Honoris causa sur proposition de la Faculté est soumise à l'approbation de l'ensemble des Facultés de l'Université.

Le premier des professeurs étrangers à jouir de cet honneur fut le Professeur Hans Fey de l'Université de Berne en 1980.

En 1986, à l'occasion de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la Faculté, 5 nouveaux Docteurs Honoris causa ont été honorés: le Professeur Norman Cheville de l'Université d'Iowa (USA), le Professeur William F.H. Jarrett de l'Université de Glasgow (Ecosse), le Professeur Alan Robertson de l'Université d'Edimbourg (Ecosse), le Professeur Tadeusz Wiktor du Wistar Institute, Philadelphie (USA) et le Professeur Yves Ruckebusch de l'École de Médecine vétérinaire de

Toulouse (France). Depuis d'autres noms sont venus s'ajouter à cette liste (voir annexe).

Plusieurs Professeurs de la Faculté ont été bénéficié des mêmes honneurs: Michel Georges, Pascal Leroy et Paul-Pierre Pastoret.

Lors de la fondation de l'Agence européenne du Médicaments (EMA) à Londres en 1995, l'évaluation des médicaments à usage vétérinaire fut séparée de l'évaluation des médicaments à usage humain. Le Ministre de la Santé publique de l'époque (Santkin), sollicita la Faculté pour participer aux travaux de l'Agence dans le secteur vétérinaire; c'est ainsi que le Professeur Paul-Pierre Pastoret fut invité, en compagnie de Françoise Falize, pharmacienne diplômée de l'Université libre de Bruxelles, à faire partie du premier comité d'évaluation européen des médicaments vétérinaires. La Belgique suivit cette évolution en scindant la Commission nationale d'évaluation en deux secteurs, humain et vétérinaire.

Il convient également de mentionner les nombreuses collaborations établies entre l'ancien Institut national de recherches vétérinaires (INRV) devenu depuis le Centre d'Etude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) et l'actuel Institut de Santé publique-Louis Pasteur.

La peste bovine a joué un rôle considérable dans l'évolution des sciences médicales en général et de la microbiologie en particulier.

La peste bovine a notamment contribué à la conceptualisation des agents infectieux; Friederich Löffler (1852-1915) et Pavil Frösch (1860-1928) démontrèrent les premiers qu'une infection animale, la fièvre aphteuse, était provoquée par un virus et non par une bactérie ou une toxine. En 1902, Maurice Nicolle (1862-1932) et Mustafa Adil-Bey (1871-1904) démontrèrent que la peste bovine était également provoquée par un virus; ceci fut une réelle surprise parce que la peste humaine était d'origine bactérienne.

En dehors de cette découverte fondamentale, de nombreux scientifiques réputés de cette même

époque ont contribué à nos connaissances sur la peste bovine. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'épizootie qui a frappé l'Afrique du Sud à la fin du XIXème siècle, l'Institut Pasteur de Paris envoyait Jules Bordet (1870-1961) et Jan Danysz (1860-1928), qui allaient travailler avec un jeune vétérinaire suisse, Arnold Theiler (1867-1936). Malheureusement, en 1920, la peste bovine s'invita accidentellement en Belgique. Le Professeur Joseph Hamoir (1872-1924) en compagnie du Docteur Henri De Roo (1861-1930), Directeur des services vétérinaires à l'époque et avec la collaboration du Docteur Emile Roux (1853-1933) de l'Institut Pasteur de Paris, a joué un rôle fondamental dans le contrôle de cette épizooties.

La réapparition de la peste bovine en Europe, d'où elle avait été éliminée, mit en évidence la nécessité d'une collaboration internationale afin de lutter contre les principales maladies contagieuses des animaux domestiques et sauvages. En effet, effrayée par l'extension de la peste bovine en Belgique, la France suscita en 1920 la tenue d'une réunion internationale afin d'organiser la lutte contre les maladies contagieuses des animaux au plan mondial.

Cette réunion fut à l'origine de la création en 1924 de l'Office International des Epizooties (OIE), actuellement « Organisation Mondiale de la Santé Animale » (OMSA).

Au-delà de cette mission historique, son nouveau mandat consiste à « améliorer la santé animale dans le monde ».

La Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège a toujours entretenu d'excellents liens avec cette Organisation mondiale qui regroupe 178 pays.

L'OIE et la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) ont pu déclarer solennellement cette année 2011 l'éradication mondiale de la peste bovine, sans aucun doute la plus grande réalisation internationale de la Médecine vétérinaire.

Paul-Pierre Pastoret

*Professeur émérite de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège
Président en exercice de l'Académie royale de Médecine de Belgique pour 2011*

Evolution de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'ULg depuis 1986

Pascal LEROY, Pierre LEKEUX et Eveline ORBAN

La Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Liège (ULg) occupe une position unique dans le paysage universitaire de la Communauté française de Belgique. Depuis sa

création, elle est la seule à délivrer le grade de Médecin vétérinaire, donnant droit à l'exercice de la Médecine vétérinaire en Belgique et en Europe.

Enseignement

De 1986 au décret de Bologne en 2004

Historiquement, dix chaires, considérées comme les piliers de la Médecine Vétérinaire, ont d'abord été créées et ce n'est qu'en 1951 puis en 1954 que les chaires d'obstétrique et de génétique ont été successivement établies.

Par la suite, de nouveaux services concernant les denrées alimentaires et la génétique moléculaire ainsi que la division de certains enseignements, le plus souvent par espèces ou catégories d'espèces ont vu le jour.

En 1986, la FMV comptait 19 unités d'enseignement et de recherche: anatomie, physiologie, histologie, biochimie normale et pathologique, technologie et hygiène des denrées d'origine animale, analyse des denrées d'origine animale, génétique, nutrition des animaux domestiques, pharmacologie, pharmacothérapie et toxicologie, bactériologie et maladies bactériennes, virologie, immunologie et maladies virales, parasitologie et pathologie des maladies parasitaires, hygiène et bioclimatologie, anatomie pathologique, cliniques médicales des petits animaux et sémiologie, clinique aviaire, chirurgie des petits et des grands animaux, radiologie, obstétrique et les troubles de la reproduction.

A cette même époque, la Faculté était chargée d'organiser l'enseignement menant aux diplômes suivants: les grades légaux de candidat en sciences vétérinaires, docteur en médecine vétérinaire (DMV), agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en sciences vétérinaires (AESS), docteur en sciences vétérinaires, agrégé de l'enseignement supérieur (AES) et, dans le cadre d'études complémentaires licence en hygiène et technologie des denrées alimentaires d'origine animale, licence en zootechnie, , ainsi que le grade scientifique de « doctorat spécial ».

Par la suite, la Faculté a créé:

1. une Licence complémentaire en Médecine vétérinaire expérimentale (CF du 17 mars 1988, organisé à partir du 1er octobre 1988);

2. un grade d'Aspirant spécialiste en Médecine, chirurgie, et pathologies de la production des animaux de compagnie (CF du 26 mai 1993);
3. un DEA en Sciences vétérinaires (CF du 1^{er} mars 1995);
4. un DES en Gestion des ressources animales et végétales en milieu tropical, cogéré avec Gembloux Agro-Bio Tech et dispensé une année sur deux à Gembloux et à Liège (CF du 31 mars.1999);
5. une Commission de réflexion sur l'attribution du titre de spécialiste (CF du 8 janvier 1997)
6. un Diplôme d'études complémentaires (DEC2) en médecine interne chirurgie et thériogénologie options animaux de compagnie et secteurs bovins et équins (CF du 7 mai.1997);
7. un DES en Médecine interne des petits animaux et un DES en chirurgie des petits animaux (CF du 3 septembre 1997);
8. un DES en Aquaculture (CF du 3 septembre 1997) en collaboration avec la Faculté des Sciences de l'ULg;
9. un DEA en Santé et production animales (CF du 1er octobre 1997);
10. deux orientations au Doctorat en Sciences vétérinaires: l'une en Médecine vétérinaire, l'autre en Santé et production animales (CF du 1er octobre 1997);
11. un DES en Sciences des Denrées alimentaires (CF du 2/2/2000)

C'est ainsi que progressivement, en plus de la formation de base des médecins vétérinaires, des formations spécialisées (DES) ont été développées: DES en Sciences des Denrées alimentaires d'origine animale, DES en gestion intégrée de la santé et des productions animales, DES en Médecine vétérinaire tropicale, DES en Sciences cliniques et DES inter-universitaire en Aquaculture.

Dès 1996 (CF du 16 mars) la Faculté a pris l'initiative de proposer des cours d'anglais facultatifs aux étudiants des différentes années. Deux ans plus tard (CF du 1^{er} juillet 1998), le cours d'anglais est devenu obligatoire en 2^{ème} candidature. En 2000 (CF du 3 mars) la Faculté a instauré un test de maîtrise de l'anglais à réussir

en 3^{ème} candidature. Dès 1999, plusieurs enseignants ont accepté de dispenser en doctorats une partie de leur enseignement en langue anglaise. La faculté était en avance sur son temps si l'on considère que dès 2003, le Recteur Rentier a décidé de généraliser l'apprentissage de l'anglais à toutes les études en y réservant 5 crédits (sur 60) dans chacune des années.

Une commission de réforme du troisième doctorat est créée lors du CF du 19/3/1996 mais il faut attendre le CF du 7/5/1997 pour que les résultats de ses travaux soient présentés et approuvés: diminution du contenu des cours théoriques de 10 % et augmentation du volume consacré à la pratique, fin des cours avant Noël, organisation d'une partie des examens en janvier. La notion de période est introduite (1^{ère} période: 14 semaines de cours, deux semaines de vacances, trois semaines d'examens théoriques (durant cette période, maintien du système de rotation des cliniques en équipe avec les appellations traditionnelles: « plumion » (1^{er} doctorat), « plumace » (2^{ème} doctorat), « praticien » (3^{ème} doctorat), 2^{ème} période: 2 modules de neuf semaines (neuf semaines de stage externe et neuf semaines de stage interne) et 3^{ème} période (examens pratiques). Cinq options sont proposées pour les stages, à savoir: animaux de rente, équine, petits animaux, denrées alimentaires et recherche. Une consultation des maîtres de stage montre que plus de 160 praticiens sont prêts à accueillir un stagiaire pendant neuf semaines et pour un certain nombre d'entre eux, pendant 18 semaines.

Pour faire face aux problèmes d'encadrement pendant le stage interne des étudiants de 3^{ème} doctorat, le Doyen a souhaité que tous les services, spécialement les services non cliniques, s'impliquent dans la réforme. Tous les services de Faculté sans exception interviendront au cours du stage interne de neuf semaines.

Lors du CF du 1/10/1997, un assistant temporaire est désigné afin d'assurer le bon déroulement de la réforme. L'Université accorde des moyens financiers supplémentaires à la Faculté pour recourir à des collaborateurs extérieurs.

Lors du CF du 1/9/1999, la Faculté prend conscience de la nécessité d'étendre la réforme à l'ensemble des doctorats. En CF du 3/11/1999, le comité de pilotage de la réforme du troisième doctorat est intégré dans le conseil des études de deuxième cycle. Le 7/6/2000, la Faculté se prononce sur une réforme en profondeur des enseignements théoriques et pratiques des 1^{er} et 2^{ème} doctorat ainsi que la notion d'examen de prérequis.

En 2000, la FMV comprend 30 services dont 3 en création; elle comprend également 8 unités collectives de recherche, 8 laboratoires et cliniques, prestataires de services et d'enseignement pratique, des services de gestion, documentation, édition, communication.

Les résultats de deux journées de réflexion, organisées au Château de Colonster les 4 et 5 janvier 2001, sont présentés lors du CF du 10 janvier 2001: création d'un tronc commun et d'orientations, possibilité de regrouper les cours en modules (semestrialisation), création de cours à options, réduction de 30 % du nombre total d'heures théoriques travaux pratiques et travaux dirigés, dont 10 % sont mis dans une réserve destinée à la création de nouveaux cours, diminution de 20 % de la charge horaire des étudiants.

La préparation de l'année 2001-2002 s'annonce comme particulièrement difficile pour l'encadrement des étudiants: 360 étudiants seront inscrits en 1^{er} doctorat .

Des décisions sont prises en CF du 7 février 2001. Vu leur nombre, les étudiants du 1^{er} doctorat ne peuvent plus être intégrés aux activités cliniques en même temps que les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} doctorat. Un programme de travaux pratiques cliniques est mis au point spécialement à leur intention. Chaque étudiant suivra 35 TP clinique à raison d'1h30 par TP, par groupe de 6-8 étudiants. Cette solution nécessitera de multiplier les collaborateurs extérieurs auxquels il est fait appel pour multiplier les séances de travaux pratiques; des solutions doivent également intervenir dans les locaux disponibles pour permettre 35 séances de TP simultanées

Lors du CF du 28 mars 2001, les constructions et aménagements à réaliser dans les parkings, ainsi que le transfert de ceux-ci, sont proposés et financés par les autorités; une étude détaillée, concernant les greniers et les parkings, révèle que 3282 m² de surface d'enseignement soit 114 locaux de 7,2 x 4 m, ou leur équivalent, peuvent être créés. L'espace total disponible, de l'ordre de 30 salles, sera limité à des aménagements durables sous l'imagerie médicale et plus particulièrement, 9 nouvelles salles pour l'enseignement clinique suite à un investissement important.

Ultérieurement, l'aménagement des zones au-dessus de la clinique des animaux de rente, initialement prévues pour le stockage d'aliments et donc dont la résistance était compatible à la transformation, a débouché sur la création d'un nouveau bâtiment, de 500 m² sur deux étages, destiné au Département des Sciences des Denrées alimentaires; il a été finalisé et inauguré en avril 2010.

Dès 1997-1998, le programme de 1^{ère} candidature, commun aux étudiants de médecine et de médecine vétérinaire, a été réorienté; outre le tronc commun (biologie, physique, chimie), les étudiants bénéficient des enseignements sous le label de module spécifique:

éléments de botanique appliquée à la médecine vétérinaire, animal et société, éléments de systématique animal appliqué à la médecine vétérinaire, éléments de bioinformatique appliquée à la médecine vétérinaire et physique-compléments. Ces cours seront dispensés lors de l'année académique 1997-1998.

Ultérieurement, la première évocation de la notion de ECTS a lieu au CF du 2 février 2000; la mise en place de la procédure de des contrats d'enseignement qui débutent au 1er octobre 2002. Les enseignements pratiques et notamment l'organisation quotidienne des cliniques constituent une des caractéristiques et un des « points forts » de l'enseignement de la médecine vétérinaire à l'ULg au point que, en pratique professionnelle, les diplômés de Liège sont recherchés pour leur savoir-faire, leur sens clinique mais aussi pour leurs aptitudes en pratique.

Avec le nombre croissant d'étudiants et la perspective d'une limitation de l'accès à l'exercice de la médecine vétérinaire, une réflexion en profondeur de notre enseignement a été engagée. La question « quel enseignement pour la médecine vétérinaire de demain » s'est posée, comme d'ailleurs d'autres questions relatives aux attentes du citoyen, qui sommes toutes contribue au financement de ces études très coûteuses.

Ainsi, la notion de « nouveaux animaux de compagnie » (NAC) a conduit à des propositions pour 2000-2001 et la notion de « filières dans l'enseignement » a été discutée lors de plusieurs Conseils de Faculté. L'idée de spécialisation par espèces a été proposée devant le volume croissant de la matière qui fait suite aux progrès des sciences et des techniques mais aussi devant la nécessité de la spécialisation.

Le tableau ci-dessous illustre la double réforme du programme d'études en médecine vétérinaire, sous l'impulsion du décret Bologne en 1^{ère} année dès 2004-2005, et suivant les dispositions proposées par la commission réforme instituée par le conseil de faculté dès 2007-2008;

	Mise en œuvre	Réforme Bologne	Réforme du programme
	2004-2005	BMV1	
	2005-2006	BMV2	
	2006-2007	BMV3	
Année de référence	2007-2008	GMV1	BMV1
	2008-2009	GMV2	BMV2
	2009-2010	GMV3	BMV3
	2010-2011		GMV1
	2011-2012		GMV2 GMV3

Programme actuel des études de premier et second cycle

Le programme des études comprend actuellement deux cycles de base: le 1er cycle sanctionné par le

En plus, il devient urgent de mettre plus rapidement en situation réelle les étudiants souhaitant poursuivre une carrière en recherche, voire dans d'autres voies en denrées alimentaires et en productions animales. Enfin, tous les membres du personnel académique, scientifique et des étudiants sont arrivés à la conclusion qu'il devient illusoire d'enseigner la totalité des matières à tous les étudiants.

A une certaine époque, il semblait cohérent de proposer un tronc commun dans lequel se retrouvaient les éléments théoriques et pratiques considérés comme essentiels en Médecine vétérinaire, ainsi que des filières en animaux de compagnie et animaux de rente, en denrées alimentaires, productions animales, Médecine vétérinaire tropicale et en recherche. Ces propositions n'ont finalement pas été suivies.

Suite à la mise en place, le 31 mars 2004, du **décret Bologne**, définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les Universités », des modifications substantielles ont été apportées au programme des enseignements. Dès la rentrée académique 2004-2005, la structure des études a été adaptée avec de nouvelles appellations pour les cycles de base (**bachelier et master**), un travail de fin d'études a été introduit en fin de deuxième cycle (**TFE**), et des crédits (**ECTS**) ont été affectés aux divers enseignements.

Les contraintes de l'harmonisation européenne ont été l'occasion d'une réflexion de longue haleine de la Faculté au travers d'une commission rassemblant des enseignants, les présidents des départements, et des étudiants sous la direction du Doyen. Elle a proposé au Conseil de Faculté et à l'Université une importante réforme du programme d'études, qui a pris cours en 2007-2008

grade de bachelier en médecine vétérinaire (BMV), 180 crédits en 3 ans, et le 2e cycle sanctionné par

le grade de Docteur en médecine vétérinaire (GMV), 180 crédits en 3 ans.

L'Université de Liège est la seule institution francophone de Belgique habilitée à organiser le 2e cycle et à délivrer le grade de médecin vétérinaire. A l'issue de la formation des 6 années, le diplômé acquiert le droit de porter le titre professionnel de Docteur en Médecine vétérinaire.

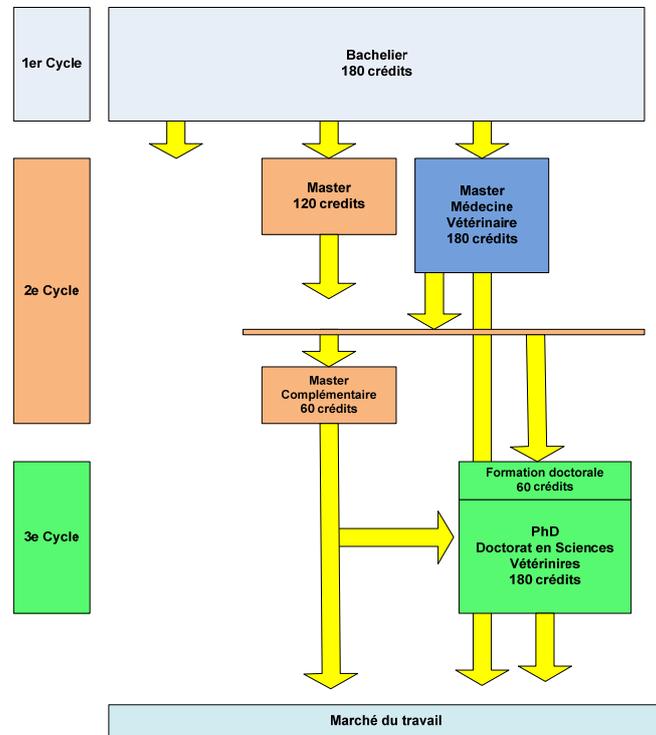
Le programme des cours de la première année de BMV comporte essentiellement des cours de base: physique, chimie, mathématique et biologie. Une formation en pratique de l'anglais général y est associée et poursuivie tout au long des 6 années d'études. L'étudiant doit réaliser un stage d'immersion en milieu animalier (SIMA) obligatoire pendant la période de vacances. Ce stage (deux fois une semaine) pourra être réalisé dès l'inscription en 1er BMV et au plus tard avant la délibération du 2e BMV.

En 2e et 3e années du BMV, sont dispensées des matières nettement orientées vers la connaissance de l'animal "normal", telles que l'anatomie, l'embryologie, l'histologie, la biochimie, la physiologie, la génomique animale, l'éthnographie, l'appréciation des animaux domestiques, la microbiologie et l'immunologie générales, et l'éthologie animale. S'y ajoute une initiation à la santé publique vétérinaire.

Les 3 années du GMV ont pour objectif de former les étudiants à la propédeutique, au diagnostic et au traitement (préventif et curatif) des pathologies. Depuis la promulgation du décret de la Communauté française de Belgique du 5 septembre 1994 relatif au régime des études universitaires et des grades académiques, les autorités universitaires ont la responsabilité de créer et d'organiser les cursus universitaires. Les programmes d'étude doivent comporter au minimum, de manière différenciée selon les cycles, l'étude des principales parties ou branches de la discipline ou des disciplines qui déterminent la qualification des grades auxquels ils conduisent. Dans les faits, le programme des cours de médecine vétérinaire a subi peu de modifications

infectieuses (virales ou bactériennes), parasitaires, nutritionnelles, métaboliques, génétiques ou chirurgicales des animaux de compagnie (chiens, chats, chevaux, oiseaux, ...) ou de production (bovins, ovins, porcins, caprins, lapins, poulets, poissons). La démarche est individuelle (l'animal malade) ou collective (le troupeau malade).

Une telle formation ne peut s'acquérir sans un enseignement théorique poussé qui se trouve complété par des formations non seulement pratiques mais également cliniques et paracliniques. Les étudiants fréquentent en effet en 2e et 3e années du GMV les cliniques médicale, chirurgicale, obstétricale relatives aux animaux de compagnie et aux animaux de production mais aussi les cliniques aviaire, porcine ou encore d'autopsies et d'imagerie médicale. Ils reçoivent également des enseignements paracliniques délivrés



par les services des productions animales, de biochimie, de bactériologie, de parasitologie, de virologie et de pharmacologie. Enfin, ils participent aux formations dispensées par le département des sciences des denrées alimentaires.

Au cours des 2e et 3e années du GMV, les étudiants doivent réaliser une recherche personnelle qui se concrétisera sous la forme d'un travail de fin d'études défendu oralement à la fin du 3e GMV.

Les étudiants de dernière année réalisent deux stages de 6 semaines (ou 1 seul stage de 12 semaines) chez un praticien, dans un laboratoire privé ou public, une université étrangère ou dans l'un des services facultaires.

par rapport à son état avant la promulgation du décret. Pour les études de 1er cycle, cette liberté est quelque peu limitée par la nécessité de tenir compte des programmes des cours des autres universités organisant les études de candidature en Médecine vétérinaire.

A l'occasion de la succession d'un professeur ou d'une restructuration souhaitée par la Faculté, le Conseil de Faculté nomme une Commission chargée de faire des propositions motivées. Lorsque le rapport de la Commission est approuvé par le Conseil de Faculté, le dossier est soumis au Conseil d'Administration de l'Université qui

constitue l'autorité décisionnelle pour autant que la

décision soit ratifiée par le Ministre de tutelle.

Année	Formation théorique et pratique (heures)							
	Formation théorique			Formation pratique				
	Cours	Séminaires	Auto apprentissage	Laboratoire TP	Travaux non cliniques	Cliniques	Autres	Total
BMV1	298,5	40	81,5	208			80	708
BMV2	298			124	115			537
BMV3	393	17		121	88		10	629
GMV1	522	6	5	60,5	43,5			637
GMV2	511	54	7,5	234,5	47,5	72,5		927
GMV3	98	56,5		52,5		731		
						560		1498
Total	2120,5	173,5	94	800,5	294	1363,5	90	4936

Formation clinique

Avant la participation aux cliniques, l'étudiant ne reçoit aucun exercice pratique. Toute la formation clinique débute en 2^{ème} doctorat.

L'organisation des services d'urgence et d'hospitalisation est propre aux services qui assurent de telles prestations. En ce qui concerne les services de médecine interne des animaux de compagnie, de chirurgie des petits animaux, d'obstétrique des petits animaux et d'imagerie médicale, chaque étudiant de 3^{ème} doctorat doit assurer une garde pendant l'année académique, c'est-à-dire être présent dans la clinique de 17 h à 8 h 30 le lendemain. Il assure les consultations des urgences et les soins aux animaux hospitalisés dans les locaux attenants au département, en secondant les internes appartenant au Département. Ils doivent donc assumer avec ceux-ci la responsabilité des animaux qui leur sont confiés dès 17 h. Cette situation est identique pour les services de médecine interne, de reproduction et de chirurgie des animaux de production.

Dans le secteur des animaux de production, s'il n'existe pas de réelle « clinique mobile » dans notre Faculté, l'acquisition récente d'un laboratoire clinique mobile et l'organisation de visites d'exploitation ayant pour but de faire de la guidance ou d'expliquer le fonctionnement des élevages bovins, porcins ou avicoles, constituent des éléments clés de la formation.

Approche pédagogique

Chaque enseignant détermine l'approche pédagogique qu'il convient d'utiliser pour chacun des cours. Cette approche fait l'objet d'un « engagement pédagogique » rédigé par l'enseignant et publié sur le site internet de la Faculté. Dans le document qui est remis à l'étudiant en début d'année académique, l'enseignant définit: les objectifs du cours, l'aperçu général et la structure du cours, les prérequis

particuliers pour l'accès au cours, l'organisation du cours théorique, l'organisation des travaux pratiques, répétitions ou cliniques, les notes de cours et ouvrages de référence relatifs à ce cours, la méthode d'évaluation des connaissances ainsi que l'équipe chargée de l'encadrement de l'étudiant: Professeur, Assistant(e)(s), Etudiants moniteurs, Secrétariat.

Ces engagements pédagogiques ont été réalisés pour les 3 premières années dès l'année académique 1998-1999. Un engagement pédagogique complet est distribué à tous les étudiants depuis la rentrée académique 1999-2000.

Approches pédagogiques plus récentes

Au cours de la formation, les enseignants de la FMV font largement appel à la résolution de problèmes. Cette approche est systématique dans les cliniques où les étudiants sont directement confrontés à des cas concrets qu'ils doivent résoudre sur base de l'examen clinique et du diagnostic différentiel. Dans les enseignements théoriques et pratiques (non cliniques), la résolution de problèmes est utilisée tout au long du cursus; de nombreux enseignants ont également recours à cette technique lors des examens afin d'évaluer la capacité des étudiants à résoudre des problèmes.

On peut considérer qu'au moins 4 types d'approches se dégagent:

1. Résolutions de calculs (Physique expérimentale et Introduction mathématique; Physiologie; Biostatistique; Sélection des animaux domestiques; Nutrition et alimentation des animaux domestiques; Analyse physico-chimique et toxicologique des denrées alimentaires d'origine animale; Economie de la santé);

2. Résolution de cas cliniques virtuels (Pathologie des maladies parasitaires; Pathologie médicale spéciale des petits animaux; Toxicologie; Médecine interne des équidés, des ruminants et des porcs + Gestion de la santé dans les exploitations);
3. Interprétation de documents (plans d'exploitations pour le cours d'Hygiène et bioclimatologie; notices pour le cours de Pharmacologie et pharmacothérapie);
4. Recherche documentaire.

Apprentissage assisté par ordinateur

L'apprentissage assisté par ordinateur, qui a lieu en-dehors des heures de cours, est réalisé par l'étudiant au départ de son ordinateur personnel à son domicile ou à la Faculté (WiFi généralisé) mais encore au sein de la salle informatique, située dans le Bât B42; cette salle est accessible à tous les étudiants qui utilisent les outils informatiques à différentes fins: recherche documentaire (bases de données bibliographiques, Internet, ...), préparation de travaux personnels (rapports de cliniques, mémoires, travail de pharmacologie, ...). Chaque étudiant dispose de sa propre adresse électronique qu'il peut donc utiliser dans ses recherches documentaires ou pour toute transmission d'informations.

Plusieurs cours sont accessibles aux étudiants sur l'Intranet de la Faculté.

L'apprentissage assisté par ordinateur est également organisé pendant les cours. Outre les cours de Bioinformatique, dont l'objectif est de familiariser l'étudiant à l'utilisation de l'informatique, plusieurs enseignements intègrent l'ordinateur qui sert alors d'outil pour la réalisation de calculs via des logiciels de type tableur ou base de données (Biostatistique; Nutrition et alimentation; Economie de la santé, Epidémiologie, Génétique,...). Par ailleurs, l'illustration du cours par des images numérisées (Cytologie et histologie générale, anatomie, anatomie pathologique, chirurgie...) s'est généralisée. Cette approche d'illustration des cours par images numérisées est évidemment appelée à s'étendre. Ainsi, plusieurs services de la Faculté (y compris des services cliniques) développent des banques d'images sur support informatique que les étudiants pourront consulter pendant les cours ou cliniques, ou qui feront office de manuel didactique.

Accords établis avec des organismes ou des collaborateurs extérieurs à la Faculté

Ces accords concernent essentiellement l'enseignement pratique et notamment les cliniques et stages des étudiants.

Vétérinaires praticiens

Durant la dernière année, les étudiants effectuent deux périodes de stage, d'une durée de 8 semaines chacune. La plupart des étudiants de GMV3 passent une, voire deux périodes de stage à

l'extérieur de la Faculté. Durant ce stage, ils sont accueillis, encadrés et formés par des médecins vétérinaires appelés « maîtres de stage », praticiens qui exercent la médecine vétérinaire à titre individuel ou regroupés en association ou en clinique. L'étudiant a la possibilité de choisir le maître de stage chez qui il effectue son stage. Il obtient l'accord écrit de celui-ci, qu'il adresse à la Faculté avant le stage. Une convention est ensuite établie entre le maître de stage et le stagiaire sur base d'un document type; celle-ci définit l'objet du contrat, les devoirs du stagiaire, les devoirs du maître de stage, la durée du stage et le statut du stagiaire. En fin de stage, le maître de stage évalue le stagiaire et adresse à la Faculté un rapport sur base d'un formulaire d'appréciation de stage qui entre dans l'évaluation finale de l'étudiant. La coordination de ces stages et la gestion des rapports d'évaluation est assurée par le Prof. Baudouin Nicks. Lors des manifestations du 175ème anniversaire, 2.600 maîtres de stage ont été conviés à une manifestation visant à les mettre à l'honneur.

En outre, sur ses fonds propres, chaque service clinique a la possibilité d'engager un ou des collaborateur(s) scientifique(s) qui participent aux activités quotidiennes de la clinique. Une partie de leur emploi du temps peut être consacrée à l'encadrement clinique des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Cette collaboration fait l'objet d'un contrat géré par le Secrétariat Académique de la Faculté.

Le stage interne, introduit lors de la réforme du 3^{ème} doctorat en 1997-1998, a nécessité une augmentation du personnel encadrant en clinique. En raison du caractère saisonnier du stage interne (de fin janvier à fin mai), cet encadrement supplémentaire a été confié à des collaborateurs scientifiques. L'ensemble de leurs prestations représente, en termes budgétaires, l'équivalent de 2 postes d'assistants. L'intérêt de transformer des postes d'assistant en prestations limitées permet par ailleurs de multiplier le nombre d'encadrants, choisis en raison de leur seule compétence et attribués à de nombreux services cliniques. En outre, une partie de ces prestations a été réservée à l'organisation de ce stage interne (environ 400h). Au cours de l'année académique de référence, les crédits d'heures prestées par des collaborateurs scientifiques s'élevaient à 2.300 heures qui ont été réparties entre les différents services cliniques.

Abattoirs et établissements de transformation:

Depuis septembre 1992, suite au déménagement de la Faculté et suite à la restructuration des enseignements d'hygiène et technologie des denrées alimentaires d'origine animale, les étudiants effectuent les travaux pratiques relatifs à ces enseignements dans les installations de l'abattoir intercommunal de Liège et dans les ateliers de transformation y attenants. Durant ces travaux pratiques, les étudiants sont encadrés par le personnel des services d'hygiène, de

microbiologie et de technologie des denrées alimentaires. Leurs activités sont également supervisées par les inspecteurs-experts et chargés de mission de l'AFSCA qui réalisent l'inspection et le contrôle officiels de ces établissements.

Sociétés de protection des animaux:

Depuis 1992, le service d'obstétrique des petits animaux réalise des castrations ou ovariectomies

pour la S.P.R.A. de Cointe (Société Protectrice des Animaux). Cette collaboration, qui se concentre essentiellement sur le 2^{ème} semestre (période de stages pour les étudiants de 3^{ème} doctorat) se fait sous 2 formes: dans les locaux de la S.P.R.A ainsi qu'à la Faculté dans la clinique des animaux de compagnie.

Les stages des étudiants en Médecine vétérinaire

C'est en 1981 que la Faculté de Médecine vétérinaire de l'université de Liège a, pour la première fois, inscrit la réalisation d'un stage au programme du troisième doctorat (actuellement troisième année du grade de Médecin vétérinaire). D'emblée la profession a soutenu cette initiative et depuis maintenant trois décennies, les jeunes générations ont toujours pu compter sur le soutien de leurs aînés pour parachever leur formation pratique et être initiées aux diverses facettes de la vie professionnelle.

De 1981 à 2003, le stage a toujours été organisé au second semestre et couvrait une période de 8 semaines. Cette durée a été portée à 14 semaines à partir de l'année académique 2003-2004, les étudiants ayant alors le choix de faire appel à 2 maîtres de stage pour des séjours de 7 semaines ou de rester les 14 semaines au même endroit. L'allongement de la période consacrée au stage s'est accompagné d'un étalement de sa réalisation tout au long de l'année académique, d'octobre à mai. Les étudiants sont répartis en deux groupes réalisant leur stage successivement. Cette organisation permet de maintenir en permanence à la Faculté des étudiants de dernière année au sein des cliniques. Le principe de cette organisation reste toujours d'actualité bien que, en 2009-2010, la durée totale du stage a été ramenée à 12 semaines.

Le nombre de vétérinaires qui ont collaboré à l'organisation des stages depuis leur mise en place se compte par milliers. A titre d'exemple, au cours de l'année académique 2009-2010, les 251 étudiants de dernière année ont bénéficié de

l'encadrement de 367 maîtres de stage dont 27 % exerçant en Belgique, 63% en France et, pour les 10% restant, dans 13 autres pays répartis sur tous les continents (Afrique du Sud, Australie, Canada, Inde, Nouvelle-Zélande, USA, Uruguay,...).

En règle générale, les stages se déroulent à la plus grande satisfaction des intéressés avec notamment pour conséquence un niveau élevé des cotes attribuées aux étudiants par les maîtres de stage. A titre d'exemple, la cote moyenne de stage pour l'année académique 2009-2010 a été de 16,4/20. D'autre part, depuis l'année académique 2008-2009, il a été demandé aux étudiants d'évaluer leur stage à travers un questionnaire élaboré après consultation des représentants de la profession. Une enquête de ce type s'inscrit dans le cadre des procédures de contrôle de la qualité de l'enseignement universitaire mises en place au sein de l'Union Européenne. Il ressort des deux premières évaluations que près de 94 % des étudiants se disent globalement satisfaits à très satisfaits de l'encadrement dont ils ont bénéficié au cours de leur stage et recommandent leur maître de stage aux futurs étudiants.

A côté de ce stage de dernière année, à caractère officiel, les étudiants sont encouragés à prendre, le plus tôt possible, des contacts avec des vétérinaires qui pourront leur montrer le vécu des diverses facettes de l'exercice professionnel.

La Faculté est hautement redevable à ces consoeurs et confrères, maître de stage, pour leur collaboration bénévole à la formation des étudiants et leur exprime sa profonde gratitude.

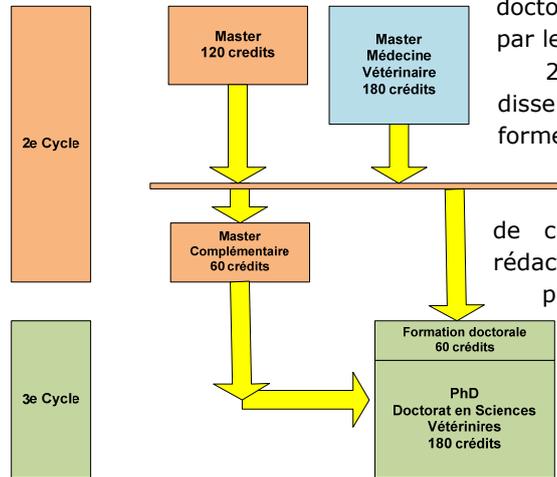
Baudouin NICKS

Coordinateur de l'organisation des stages

Troisième cycle - Ecole doctorale en Sciences vétérinaires – Ecole doctorale thématique en Sciences vétérinaires

Le « doctorat en sciences vétérinaires » (PhD) est le seul diplôme de troisième cycle décerné par la FMV de l'ULg. Le doctorat est organisé au sein de l'Ecole doctorale qui a la charge et le suivi de la formation et est reconnue au niveau national par le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS).

Les objectifs de l'Ecole doctorale sont de (1) promouvoir une recherche pluridisciplinaire de niveau international, (2) concevoir et organiser une formation doctorale centrée sur des thèmes relevant de ces axes prioritaires, (3) en prévoyant l'immersion immédiate de chaque doctorant dans un contexte concret de recherche, (4) en ouvrant le choix des formations théoriques à toutes les propositions recensées, (5) en créant un cadre concret favorable à la mise en œuvre de recherches multi /interdisciplinaires de haut niveau, afin de (6) divulguer largement et le plus efficacement possible les activités scientifiques relatives aux sciences vétérinaires dans le but d'accroître leur visibilité internationale et de renforcer la faculté de chaque partenaire de conclure des partenariats avec des équipes étrangères ainsi que (7) diffuser une information sur la propriété intellectuelle et une échelle de valeurs qui valorise l'innovation scientifique, la mobilité et l'esprit d'entreprise.

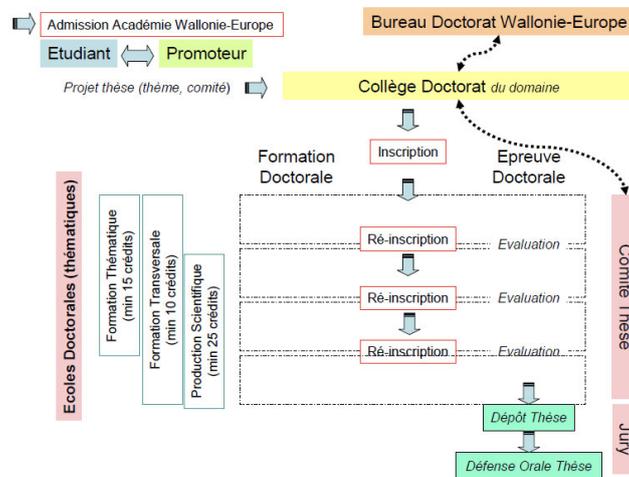


sanctionnés par un grade académique de "master".

L'épreuve de doctorat consiste en:

1. la **formation doctorale individualisée**, comportant des activités organisées ou non par l'Ecole doctorale thématique, à valoriser par le Collège de doctorat;
2. la **rédaction** soit d'une dissertation originale dont la forme, la structure, le volume et la langue sont définis par le règlement de doctorat de chaque faculté, soit en la rédaction, aux conditions fixées par ce même règlement facultaire, d'un essai du candidat faisant apparaître l'intérêt d'un ensemble cohérent de publications et de réalisations dont le candidat est auteur ou co-auteur;
3. la **présentation publique** de ce travail mettant en évidence ses qualités, son originalité ainsi que les capacités de vulgarisation scientifique du candidat.

internationale et de renforcer la faculté de chaque partenaire de conclure des partenariats avec des équipes étrangères ainsi que (7) diffuser une information sur la propriété intellectuelle et une échelle de valeurs qui valorise l'innovation scientifique, la mobilité et l'esprit d'entreprise.



La formation doctorale permet au doctorant d'acquérir une «haute qualification scientifique et professionnelle» afin de se spécialiser dans sa discipline, de conduire à bien ses travaux de recherche et de développer son employabilité future. Elle est sanctionnée par la délivrance d'un

Le doctorat est défini par le Décret de la Communauté française dit "de Bologne" comme le troisième cycle d'études universitaires menant au grade académique de "docteur", délivré après soutenance d'une thèse, correspondant globalement à au moins 180 crédits (min. 3 ans) obtenus après une formation initiale d'au moins 300 crédits

certificat, indispensable pour pouvoir défendre la thèse. Elle est fractionnable et individualisée. Un plan personnalisé est établi dès le début de chaque année académique, en accord avec le Collège de doctorat qui en évalue la progression. Il s'articule avec beaucoup de souplesse autour de trois grands axes: la formation thématique, la formation transversale et la production scientifique.

Programme des études de spécialisations et compléments de Formation

Masters complémentaires

Outre les cycles de base, il existe les « masters complémentaires » qui sont en fait des spécialisations de 2^e cycle ouvertes aux porteurs d'un master « générique ».

Parmi les spécialisations, il convient de citer le Master complémentaire en médecine vétérinaire spécialisée (MC-MVS), le Master complémentaire en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux (MC-GRAVMT) et le Master complémentaire en aquaculture.

1. Master complémentaire en médecine vétérinaire spécialisée (MC-MVS)

Il comprend deux options et plusieurs modules de formation. Dans l'option Sciences cliniques, la spécialisation concerne module animaux de compagnie, les équidés et les ruminants alors que dans l'option Santé publique vétérinaire, les deux modules concernent les sciences des aliments et les maladies émergentes.

2. Master complémentaire en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux (MC-GRAVMT)

Ce Master est organisé conjointement par l'Institut Vétérinaire Tropical de la FMV et par Gembloux Agro-Bio Tech (en alternance de site); il comprend un tronc commun et des modules spécifiques relatifs aux productions animales, végétales et à la faune. Le MC-GRAVMT est une formation reconnue par la Commission Universitaire au Développement (CUD) du Conseil Interuniversitaire de la Communauté française (CIUF) qui finance les bourses d'étudiants hors Europe.

3. Master complémentaire en aquaculture

Ce Master est également une formation reconnue par la CUD du CIUF; elle est organisée avec la Faculté des Sciences de l'ULg et les FUNDP de Namur.

Formation au métier d'enseignant

Des formations au métier d'enseignant existent également; il s'agit de l'Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur (AESS) ou encore du Certificat d'Aptitude Pédagogique approprié à l'Enseignement Supérieur (CAPAES).

Certificat interuniversitaire en infectiologie et épidémiologie des maladies émergentes

Le but de cette formation est de sensibiliser et de capitaliser de nouveaux acquis, savoir faire et comportements visant une détection rapide des maladies émergentes et plus globalement de permettre leur prévention et/ou contrôle. Cette formation a été remplacée en 2011-2012 par le

Master complémentaire en médecine vétérinaire spécialisée (MC-MVS), option Santé publique vétérinaire, module « maladies émergentes ».

Certificat en sciences des animaux de laboratoire

C'est lors du CF du 7 juin 2000 que la Faculté avait examiné la formation continue en sciences animaux de laboratoire. La formation était organisée en un an elle faisait suite à la législation relative à la protection et au bien-être des animaux d'expérience qui stipulait que des travaux de recherche impliquant l'usage des animaux de laboratoire ne peuvent être conduits et par des personnes possédant les connaissances et la formation requises. Au niveau de la formation nécessaires avaient été définies sous forme de quatre catégories: animalier, technicien laboratoire, maître d'expérience et directeur de laboratoire des spécialistes de la science et de la pratique de l'animal de laboratoire.

Par la suite, le FELASA (Federation of European Laboratory Animal Science Associations), suivant les directives européennes en la matière, a fait des propositions quant à la formation requise, en fonction du niveau de responsabilité, pour toutes les personnes impliquées dans des études utilisant l'animal de laboratoire. Les types de responsabilité et en conséquence de niveaux de formation nécessaires ont été définis: Catégorie A Felasa: Ouvrier Animalier, Catégorie B Felasa: Technicien Animalier et Catégorie C Felasa: Maître d'Expérience. Ces titres correspondent à la législation belge (l'AR du 6/4/2010 publié le 14/5/2010). La formation catégorie C a une durée de 90h à l'Université de Liège, réparties à raison de 2 jours par semaine (traditionnellement de janvier à mars).

Programmes de mobilité

Plusieurs programmes d'échange sans diplomation bénéficient de différentes sources de financement qui viennent compléter les moyens que l'ULg consacre à cette action.

1. Le programme LLP - Education et Formation tout au long de la vie
2. Le programme Erasmus permet d'effectuer en Europe un séjour d'études ou un stage pendant le cursus
3. Le programme Erasmus Belgica propose des séjours d'études dans une autre communauté linguistique de Belgique

4. Le programme Erasmus Mundus Partenariats (action 2) propose de la mobilité pour étudiants issus de pays tiers
5. Le réseau Magellan d'universités américaines et européennes offre aux étudiants des séjours d'études transatlantiques dans certaines formations
6. La CREPUQ encadre et aide au financement de séjours d'études au Québec
7. Un stage Léonardo est proposé aux jeunes diplômés comme 1^{re} expérience professionnelle

Programmes de mobilité donnant lieu à une diplomation

Les programmes avec diplomation sont les suivants.

1. ALMA, qui propose aux étudiants et chercheurs l'expérience interculturelle dans la région Meuse-Rhin;
2. Erasmus Mundus: l'ULg participe à 4 masters Erasmus Mundus, à un doctorat conjoint Erasmus Mundus, et à deux programmes Erasmus Mundus Action 2 (Averroès et ACP).

Plan stratégique 2004-2010, Réforme du programme des cours, Approbation par l'AEDEV

A la fin des années 90, à la demande des autorités de l'Université de Liège, la Faculté de médecine vétérinaire s'est engagée dans un processus de réflexion qui a débouché, en 2003, sur l'établissement d'un plan stratégique.

Le plan, se résumant en quatre mots clés: excellence, cohérence, efficacité et Europe, poursuivait plusieurs objectifs: adapter les activités aux besoins futurs de la société, identifier les carences, les secteurs à restructurer et les secteurs à développer, assurer une cohérence dans les décisions et actions futures, ainsi qu'une meilleure visibilité pour les autorités académiques, le staff, les étudiants et les partenaires extérieurs.

Le plan s'est en fait structuré en trois parties, à savoir: l'identification des objectifs à atteindre, la description de la stratégie à mettre en œuvre pour les atteindre et la proposition d'un échéancier pour en assurer la réalisation.

Les objectifs généraux proposés concernaient la recherche de l'excellence et l'amélioration permanente, le développement des activités d'un haut standard qualitatif afin de s'inscrire dans un contexte européen, la promotion du rôle de l'ULg dans un cadre régional, national et international, l'établissement et le maintien d'un lien étroit entre enseignement, recherche et services à la collectivité et la réalisation d'un enseignement moderne de haut niveau. Les débats facultaires ont débouché sur une réflexion globale relative à l'enseignement et notamment la nécessité de transférer les connaissances théoriques et pratiques requises par les autorités compétentes au niveau régional, national et européen,

l'information aux étudiants sur les différentes facettes de la profession, en ce compris la recherche scientifique, le développement de l'esprit critique, l'initiative personnelle, le travail en groupe, l'aptitude à communiquer, la motivation pour une formation permanente et la capacité à s'adapter aux besoins de la société, l'utilisation des techniques pédagogiques les plus appropriées tenant compte des évaluations internes et externes et « s'auto-actualisant » sur base des progrès de la science et des besoins de la société. L'encouragement à une recherche scientifique répondant à des questions dignes d'intérêt et originales, rentrant dans les créneaux pour lesquels la FMV a une compétence indéniable, englobant les aspects fondamentaux et appliqués, ainsi que la vulgarisation, s'intégrant dans des réseaux de collaborations locales, nationales et internationales et contribuant au dépôt de brevets et à la création de spin off a été également largement évoqué. Enfin, au niveau des services à la Société, il convenait de répondre à ses besoins, valoriser le rôle sociétal de la FMV de l'ULg.

La stratégie mise en œuvre pour atteindre les objectifs s'est appuyée sur cinq axes stratégiques: (1)corriger le problème conjoncturel lié à la pléthore d'étudiants, (2)corriger le problème structurel lié au sous-encadrement de la FMV, (3)corriger certaines déficiences en locaux et équipements, (4)réformer le programme des cours et (5)répondre aux critères fixés par l'association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (AEDEV) pour figurer sur la liste des établissements approuvés.

Correction du problème conjoncturel lié à la pléthore d'étudiants

L'enseignement de la médecine vétérinaire en Communauté Française Wallonie Bruxelles (CFWB) est organisé en deux cycles de trois ans. Le

premier est enseigné dans quatre institutions (ULg, FUNDP, UCL, ULB), le second, uniquement à l'ULg. La priorité pédagogique est de prodiguer une

formation de qualité qui permette aux diplômés de répondre aux attentes de la société dans tous les domaines de la médecine vétérinaire. Ce cursus doit les amener à pouvoir exercer leur profession là où ils le souhaitent, que ce soit en CFWB ou ailleurs en Europe et dans le monde entier. Depuis de nombreuses années, le nombre de diplômés de nationalité belge est en effet nettement supérieur aux besoins régionaux et une majorité d'entre eux s'expatrient pour trouver un travail conforme à leurs aspirations. La reconnaissance internationale de ce diplôme est donc cruciale pour nos ressortissants.

L'évaluation de la qualité de la formation vétérinaire se réalise à un niveau européen. C'est dans ce contexte que la DG XV de la Commission Européenne a mandaté l'Association Européenne des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire (AEEEV) et la Fédération des Vétérinaires Européens (FVE) pour fixer les normes d'enseignement, évaluer les institutions concernées et les accréditer lorsqu'elles répondent aux normes.

Lors de l'avant dernière évaluation de notre enseignement (décembre 2000), la pléthore d'étudiants due à l'absence d'un système permettant la régulation de leur nombre sur base

des capacités d'accueil pour la formation pratique et clinique avait été évoquée. L'engouement des jeunes pour la médecine vétérinaire et l'arrivée massive d'étudiants de nationalité française ont engendré une pléthore (plus de 350 étudiants par année de deuxième cycle), avec ses effets désastreux sur la qualité de la formation pratique et clinique, et sur les conditions de travail du staff. Grâce à l'intervention du staff et des étudiants de la FMV, une solution temporaire à cette situation inacceptable a d'abord été mise en œuvre pour une période de 3 ans (de 2003 à 2005) par l'instauration d'un concours d'admission en première année du grade de bachelier en Médecine vétérinaire. Le concours a eu le mérite de réduire à 250 le nombre d'étudiants admis mais la formule a engendré une réduction du nombre d'étudiants de nationalité belge, la majorité des candidats, et à la suite de l'épreuve, des lauréats, étant de nationalité française.

A partir de 2006, le gouvernement de la CFWB a mis en œuvre un nouveau décret limitant le nombre d'étudiants en 1^{er} cycle ne résidant pas en Belgique à 30 % du nombre de primo-inscrits de l'année précédente (voir tableau suivant relatif aux admissions)

Admission d'étudiants vétérinaires au cours des 5 dernières années en 1^{ère} année

Année tirage au sort	Nombre de demandes d'admission	Etudiants admis	Places pour non résidents
2011-2012	503		64
2010-2011	406	305	68
2009-2010	430	316	58
2008-2009	424	275	61
2007-2008 (N)	521	262	57
2006-2007 (N-1)	514	213	53
Année du concours			
2005-2006 (N-2)	526	175	140
2004-2005 (N-3)	301	157	132
2003-2004 (N-4)	171	112	149

Néanmoins, malgré ce décret, le nombre d'étudiants est en légère augmentation, et ce pour diverses raisons: absence de limitation pour les étudiants résidant en Belgique, apparition de

« nouveaux » résidents après un séjour de 15 mois en Belgique, et augmentation du quota de « non résidant » admis vu qu'ils représentent 30% d'un nombre en croissance.

Correction du problème structurel lié au sous-encadrement de la FMV

L'évolution des sciences vétérinaires vers une plus grande spécialisation et une complexification croissante ainsi que l'accroissement du nombre d'étudiants à encadrer ont généré au sein de la FMV un sous-encadrement, à la fois quantitatif et qualitatif.

Sur le plan quantitatif, les Standard Operating Procedures (SOP) de l'AEEEV prévoient un ratio enseignants/enseignés de minimum 1/10, alors que la FMV se situait au-delà de 1/16. C'est pourquoi le plan stratégique prévoyait d'augmenter significativement le nombre d'enseignants définitifs (+35%) et temporaires (+108%) comme l'illustre le tableau suivant. Notons, qu'à ce jour, le taux d'encadrement de la FMV est conforme aux normes européennes.

Sur le plan qualitatif, le plan stratégique prévoyait de développer l'enseignement de différents secteurs émergents. C'est la raison pour laquelle, en plus du renouvellement de charges liées aux admissions à la retraite, de nouvelles charges de cours ont été créées, en épidémiologie, biologie moléculaire, médecine interne des équidés, santé de la faune sauvage, éthologie et bien-être animal, médecine sportive, expérimentation animale, bioinformatique, nutrition des animaux de compagnie, anesthésiologie et tout récemment en mycologie et nutrition tropicale.

Par ailleurs, le lan stratégique faisait appel aux notions

1. du nombre d'étudiants pondérés (nombre d'étudiants des cinq dernières années

augmenté du nombre d'étudiants en première année multiplié par le pourcentage de l'encadrement dispensé par la Faculté (le reste étant donné par la Faculté des sciences)),

2. de postes pondérés (professeur et personnel scientifique définitif ou avec doctorats, pondération de 1, personnel scientifique temporaire pondération de 0,5),
3. de ratio étudiants pondérés / encadrants pondérés. Le ratio admis par l'association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire est de 10. Il était

de 17,04 pour l'année académique 2000-2001, est passé à 15,57 en 2004-2005, pour s'approcher de 10 en 2009-2010.

Le ratio étudiants/encadrants est un élément essentiel du financement de la Faculté qui a pu bénéficier de moyens exceptionnels (appelée crédits exceptionnels) de l'Université de Liège. Pour atteindre le ratio de 10, la Faculté a introduit la notion d' « unité Doyen » et a fait largement appel à ses diplômés dans le renfort de l'enseignement, situation qui a conduit à augmenter les relations entre la Faculté et la profession.

Charges de cours nouvellement créées ces 10 dernières années

Année	Intitulés	Départements
1996	Génétique quantitative	Productions animales
2000	Médecine interne des animaux de compagnie	Sciences cliniques
2000	Pathologie systémique	Morphologie et pathologie
2003	Histologie	Morphologie et pathologie
	Embryologie	Morphologie et pathologie
2004	Pathologies médicales des petits animaux	Sciences cliniques
2005	Epidémiologie et analyse des risques appliqués aux sciences vétérinaires	Maladies infectieuses
	Biochimie générale et biologie moléculaire appliquées à la médecine vétérinaire	Sciences fonctionnelles
2007	Immunologie et vaccinologie	Maladies infectieuses
	Médecine interne des équidés	Sciences cliniques
	Santé et pathologies de la faune sauvage	Maladies infectieuses
	Ethologie vétérinaire et bien être des animaux	Productions animales
	Physiologie neuromusculaire, physiologie de l'effort et médecine sportive des animaux	Sciences fonctionnelles
	Analyse des denrées alimentaires	Denrées alimentaires
2008	Médecine des oiseaux, des lagomorphes et des rongeurs (MOLR)	Sciences cliniques
	Médecine interne des animaux de compagnie (MIAC)	Sciences cliniques
2009	Biostatistique et Bioinformatique appliquées aux sciences vétérinaires	Productions animales
	Nutrition des animaux de compagnie	Productions animales
2010	Biochimie métabolique	Sciences fonctionnelles
	Obstétrique et pathologies de la reproduction des animaux de compagnie et équidés	Sciences cliniques
2011	Anesthésiologie	Sciences cliniques
	Mycologie	Maladies infectieuses
	Nutrition tropicale	Productions animales

D'autre part, dans le cadre de la spécialisation vétérinaire, le plan stratégique a encouragé les enseignants à obtenir une reconnaissance internationale de leur spécialisation par l'appartenance à un Collège européen. Il en résulte

qu'à ce jour, la FMV dispose d'un diplomate dans presque tous les Collèges européens et qu'elle se situe dans le trio de tête des Facultés vétérinaires européennes en terme de nombre total de diplomates impliqués dans le staff enseignant.

Correction de déficiences en locaux et équipements

Certains locaux de la FMV étaient devenus de plus en plus saturés et/ou inadaptés, et ce pour différentes raisons: augmentation du nombre d'étudiants et d'encadrants, organisation d'enseignement interactif et transversal en petits groupes, utilisation des technologies modernes de pédagogie et expansion des activités de recherche et de service.

C'est pourquoi le plan stratégique a prévu une augmentation des surfaces disponibles à travers la piste couverte pour chevaux, le secrétariat des étudiants, les boxes supplémentaires pour équidés, les parkings pour les étudiants, les locaux

d'isolement d'animaux contagieux, les salles de séminaires et de travaux pratiques, l'unité-pilote expérimentale en denrées alimentaires ainsi que l'aménagement de l'ancienne bibliothèque.

D'autre part, une adaptation de l'équipement des locaux actuels a été prévue, afin de permettre d'améliorer les activités d'enseignement, de recherche et de services: projecteur multi-médias et wifi dans tous les locaux d'enseignement, salle informatique dans chaque département, laboratoire mobile pour clinique ambulatoire, scanner haute résolution et robot de traite.

Réforme du programme des cours

Une réforme globale a été mise en place en accord avec le décret Bologne (apparition de quadrimestres de l'enseignement, 60 crédits par année d'études, soit environ 1440 heures/an consacrées par l'étudiant à sa formation, ratio théorie/pratique proche de 1/1 et travail de fin d'études), tenant compte de la faisabilité horaire et des contraintes administratives et légales, accentuant la réduction des cours théoriques en faveur de l'enseignement pratique et interactif, accentuant les interactions et collaborations transversales entre départements, valorisant les méthodes pédagogiques les plus performantes et instaurant une culture d'assurance qualité par la réalisation régulière d'évaluation des enseignements.

D'autre part, il était nécessaire que la FMV redéfinisse les objectifs pédagogiques majeurs de son enseignement de base (1^{er} et 2^{ème} cycle), à savoir:

- fournir une formation vétérinaire théorique et pratique de haut niveau scientifique afin de permettre aux étudiants diplômés de prévenir, identifier et traiter les maladies des animaux domestiques, contribuer à la rentabilité des animaux de production dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur environnement, et garantir la qualité et la sécurité des denrées alimentaires d'origine animale;
- développer chez l'étudiant des compétences par l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être, l'esprit critique et l'aptitude à raisonner, l'esprit d'initiative et d'auto-apprentissage, le travail en groupe, l'aptitude à communiquer oralement et par écrit en français et en anglais, l'aptitude à utiliser les technologies de l'information et de la

communication, la motivation pour la formation continuée, la capacité à s'adapter aux attentes sociétales;

- aboutir à un diplôme de Médecin vétérinaire généraliste reconnu au niveau européen;

- apporter aux diplômés les bases nécessaires pour leur permettre d'accéder, s'ils le souhaitent, à une formation doctorale et un doctorat en sciences vétérinaires (recherche), et/ou un master complémentaire en médecine vétérinaire (spécialisation).

Pour atteindre ces objectifs, la FMV a adopté une ambitieuse réforme de son programme des cours avec comme points majeurs:

- réduction significative du volume global des cours théoriques;

- augmentation des activités pratiques, eg stages d'immersion en milieu animalier, initiation aux techniques d'élevage et de contention des animaux domestiques, apprentissage de l'anglais, réalisation d'un travail de fin d'étude, stage de fin d'études, ..

- transfert de certains enseignements non cliniques du deuxième vers le premier cycle, eg nutrition, parasitologie, épidémiologie, écologie, santé publique vétérinaire (voir ci-après).

- organisation d'enseignements transversaux multidisciplinaires, d'apprentissage par problème, d'apprentissage au raisonnement clinique;

- augmentation des activités cliniques intra-muros (voir Clinique Vétérinaire Universitaire) et extra-muros (clinique

ambulatoire animaux de compagnie, clinique ambulatoire bovine);
 - création d'un master complémentaire en médecine vétérinaire spécialisée avec quatre options, ie animaux de compagnie, animaux de production, équidés et santé publique vétérinaire;

- création d'un master complémentaire en gestion des productions animales et végétal en milieux tropicaux;
 - organisation de cours certificatifs en radioprotection, en expérimentation animale et en formation doctorale.

Cours transférés du 2^e cycle au 1^{er} cycle

Cours	Année	Nombre d'heure
Epidémiologie et Analyses de Risques	3 ^e Bac	17
Initiation à la santé publique vétérinaire	2 ^e Bac	12
Nutrition et alimentation des animaux domestiques	3 ^e Bac	36
Parasitologie vétérinaire	3eBac	23
Ecologie appliquée aux animaux domestiques*	3 ^e Bac	2 x 30

*Cours au choix, partie logement animaux de production et partie logement animaux de compagnie et laboratoire

Approbation de la FMV par l'AEEEV

Le fait de figurer sur la liste des établissements approuvés par l'AEEEV représentait un défi majeur pour la FMV, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, la dernière évaluation (2000) avait révélé des déficiences incompatibles avec une approbation. Ensuite, les exigences de l'AEEEV pour une approbation (SOP) se sont significativement renforcées depuis cette période. Enfin, la reconnaissance européenne est d'autant plus indispensable que la majorité des diplômés de la FMV exercent en dehors des frontières de la Belgique.

La correction des déficiences du passé, la rédaction du rapport d'auto-évaluation et la préparation de la visite des experts européens ont été réalisées grâce à la mise en œuvre du plan stratégique, à la mobilisation de l'ensemble de la communauté facultaire, au travail de la commission d'auto-évaluation, et, last but not least, au soutien sans faille des autorités universitaires.

Une première visite des experts a été organisée en mars 2009 et a abouti à une évaluation globalement très positive, mais présentant néanmoins quelques déficiences, principalement au

niveau de la salle d'autopsie et des locaux d'isolement des animaux contagieux.

Une nouvelle mobilisation de la communauté facultaire et des autorités universitaires ainsi que la création d'une commission biosécurité au sein de la FMV a permis non seulement de corriger ces déficiences mais également de rédiger un manuel de bonnes pratiques biosécuritaires et de le faire appliquer au sein de la FMV.

Il en est résulté que, suite à une revisite des experts organisées en janvier 2010, non seulement la FMV a été officiellement approuvée par l'AEEEV pour les 10 prochaines années mais en plus son manuel de bonnes pratiques biosécuritaires est devenu une référence européenne en matière.

Pour tous ceux qui ont œuvré à cette évaluation finalement positive, il a été particulièrement gratifiant de lire les commentaires écrits sur le site web de l'AEEEV: « .. *The FVM of the University of Liege is a great example of a faculty that has celebrated an impressive come-back on the "approved"-list... The FMV not only rectified the deficiencies at lightning speed, but even surpassed the requirements by far by developing "Biosecurity SOP" of exemplary quality.*

Evolution du nombre d'enseignants depuis l'adoption du plan stratégique

		Plan stratégique					
	2000-2001	2004-2005	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Académiques	25,6	29,6	28,6	32,6	34,6	37,6	40,6
Scientifiques définitifs	16	13	20,5	17,5	18,5	18	18
Scientifiques temporaires	29	32	39	43	48	51	53
Total enseignants	70,6	74,6	88,1	93,1	101,1	106,6	111,6
Progression *			+18.1%	+24.8%	+35.5%	+42.9%	+49,6%

*par rapport à l'année d'adoption du plan stratégique

Liste des Diplomates des Collèges européens du staff d'enseignant de la Faculté et les disciplines

Disciplines	Diplômes	Diplomates
Anesthésie et analgésie	European College of Veterinary Anaesthesia and Analgesia (ECVAA)	Didier Serteyn
Chirurgie	European College of Veterinary Surgery (ECVS)	Marc Balligand B. Böhme Isabelle Caudron Stéphanie Claeys Sigrid Grulke Annick Hamaide Jean Michel Vandeweerd
Dermatologie	European College of Veterinary Dermatology (ECVD)	Jacques Fontaine
Gestion de la santé bovine	European College Bovine Health Management (ECBHM)	Hugues Guyot Christian Hanzen Frédéric Rollin Kamal Touati
Gestion de la santé du porc	European College Porcine Health Management (ECPHM)	Martine Laitat
Imagerie médicale	European College of Veterinary Diagnostic Imaging (ECVDI)	Géraldine Bolen Valéria Busoni Frédéric Snaps
Médecine interne, animaux de compagnie	European College of Veterinary Internal Medicine, Companion Animals (ECVIM-CA)	Frédéric Billen Cécile Clercx Kathleen McEntee Dominique Peeters Kris Gommeren
Médecine interne, chevaux	European College of Equine Internal Medicine (ECEIM)	Hélène Amory Tatiana Art Cathérine Delguste Charlie Sandersen Emmanuelle Van Erck
Médecine interne, NAC	European College of Zoological Medicine (ECZM)	Didier Marlier
Nutrition	European College of Veterinary Comparative Nutrition (ECVCN)	Marianne Diez Louis Istasse
Ophtalmologie	European College of Veterinary Ophtalmology (ECVO)	Magda Grauwels
Parasitologie	European Veterinary Parasitology College (EVPC)	Bertrand Losson
Pathologie	European College of Veterinary Pathology (ECVP)	Bernard Mignon
Pharmacologie / Toxicologie	European College of Veterinary Pharmacology and Toxicology (ECVPT)	Pascal Gustin Pierre Lekeux
Reproduction	European College of Animal Reproduction (ECAR)	Jean François Beckers Stefan Deleuze
Santé publique	European College of Veterinary Public Health (ECVPH)	Antoine Clinquart Georges Daube Johanne Detilleux Claude Saegerman Etienne Thiry

Evaluations par l'Union Européenne de l'enseignement de la Faculté en 1986, 2000 et 2010

La FMV a fait preuve de vigilance en programmant les auto-évaluations ainsi que les évaluations de son enseignement. Véritable pionnière en la matière au sein de l'Université de Liège, elle a pris une certaine avance par rapport aux autres Facultés de l'ULg dont certaines viennent de découvrir cette activité indispensable dans la recherche de l'excellence.

Dans le contexte européen, la FMV a fait l'objet de plusieurs évaluations dont la première remonte à 1986, la deuxième en 2000 et la dernière en 2010. La suite est connue et les évaluateurs nous rendront visite tous les dix ans.

En 1986, dans le cadre de la libre circulation des services, de la liberté d'établissement et du rapprochement des législations, la Commission des communautés européennes a considéré le rapport d'évaluation réalisée par le Comité Consultatif pour la Formation des Médecins vétérinaires (CCFV). Le groupe d'experts nommés par cette organisation et composé par les professeurs M. Stöber (D, Président), G.H. Huisman, B. Toma (F, Secrétaire), P. Di Bella ainsi que S.T. Allman (UK) a visité la Faculté de médecine vétérinaire sur les deux sites: Cureghem - Bruxelles et Liège - Campus du Sart Tilman (à l'époque seul l'enseignement de la première année, essentiellement composé des matières fondamentales était donné à Liège). L'évaluation réalisée par les experts était basée sur un rapport d'autoévaluation, décrivant les objectifs spécifiques des 19 services ainsi que les objectifs communs et faisait suite à un exposé du Doyen Louis Poupard concernant les objectifs d'enseignement, des prestations de services, d'éducation permanente de spécialisation ainsi que de la recherche.

Après avoir analysé les facteurs limitants les objectifs de l'enseignement, plus particulièrement l'insuffisance d'encadrement (ratio enseignants / étudiants anormalement bas par rapport aux normes), la vétusté et l'exiguïté des locaux, la faiblesse des moyens financiers ainsi que le très grand nombre d'étudiants, les experts ont mis en évidence les problèmes urgents: l'insuffisance d'encadrement des étudiants, l'exiguïté et la vétusté des locaux ainsi que l'insuffisance de moyens financiers. Ils ont également donné la liste des mesures d'amélioration à considérer: un renforcement rapide de l'effectif du corps enseignant et du personnel auxiliaire, l'introduction d'un numerus clausus pour les études vétérinaires, le déménagement vers le Sart Tilman dans un délai aussi réduit que possible et un accroissement des moyens financiers mis à la disposition de la Faculté.

Le déménagement de la Faculté au Sart Tilman, qui a eu lieu en 1991, a corrigé la plupart des insuffisances observées à l'époque.

La deuxième évaluation a été réalisée en décembre 2000 par l'Association Européenne des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire (AEEEV); le groupe des experts était constitué des Professeurs J-P. Braun (D) (président), A. Steiner (CH), A. Baldi, des docteurs F. Orozco, A.T. Rantsios, du Pro-Doyen A. Dewaele (officier de liaison) et de S.T. Allman (coordonnateur du programme des visites de l'AEEEV).

Les experts avaient observé que l'engorgement dans les années de candidature devrait se déplacer en doctorat et ne devrait pas tarder à grever rapidement la qualité de la formation; la visite des structures cliniques et pratiques avait montré qu'elles étaient déjà très proches de la saturation et qu'elles n'étaient pas extensibles.

Le groupe des experts a invité la FMV à réduire rapidement le nombre excessif d'étudiants et notamment, adapter le nombre d'étudiants aux possibilités de la structure en termes de capacité des locaux, nombre de cas cliniques, sécurité des étudiants et du personnel. Ainsi, le rapport du nombre d'enseignants ou nombres d'étudiants s'établissant à 1/16 était jugé inacceptable.

L'enseignement en second cycle de l'hygiène et technologie alimentaire était jugé insuffisant pour assurer la formation initiale des étudiants.

Par ailleurs, dans le but de privilégier l'apprentissage plutôt que l'enseignement, les experts avaient suggéré de faire connaître les objectifs généraux de la formation puis les objectifs détaillés par discipline en assurant une cohérence entre celles-ci. En outre, pour assurer la cohérence de l'enseignement confié à la responsabilité des départements, toutes les structures participant l'enseignement tel que les laboratoires et les cliniques ainsi que la ferme expérimentale devraient être intégrées.

L'évaluation avait également révélé la nécessité de réduire le nombre d'enseignements de type théorique pour faire place à une augmentation du temps consacré à l'apprentissage, tout en maintenant les cliniques en premier doctorat qui devraient être renforcées.

L'augmentation du nombre de travaux personnels ainsi que des travaux en groupe, du nombre et de la variété des moyens informatiques mis à la disposition des étudiants pour leur autoformation et la documentation, l'introduction d'un enseignement au contact des animaux vivants dès les années de candidature, l'attribution du pouvoir aux conseils des études d'imposer la concertation pédagogique et de faire mettre en application des adaptations de quantités et contenus d'enseignement, faisaient également partie des conclusions de l'évaluation. A la suite des recommandations de l'AEEEV, la Faculté a introduit les matières relatives aux denrées alimentaires en

second cycle et l'Université a donné des moyens supplémentaires, appelés crédits exceptionnels, visant à améliorer le taux d'encadrement.

La troisième évaluation de la Faculté a eu lieu à la suite de l'élaboration d'un rapport d'autoévaluation établi dès janvier 2009. Le groupe des experts était composé des Professeurs M. Gogny (F) (président), M. Gemeiner (A), B. Hoffmann (D)(coordinateur du programme d'évaluation), M. Johnston (UK), A. Louza (P), du Docteur B. Zemljic (SLO), O. Baudot (F) (observateur étudiant) et du Professeur G. Maghuin-Rogister (officier de liaison). Durant cette évaluation qui a mis en avant la très haute qualité de l'enseignement et les efforts constants au niveau de l'encadrement, le contexte de la biosécurité, des modifications importantes de la salle d'autopsie et son accès ont été suggérés. Par ailleurs, les installations pour les animaux de rente ainsi que pour les animaux de compagnie contagieux ont été considérées comme insuffisantes. Des remarques ont également été formulées en matière de concertation entre les établissements dispensant les enseignements de premier cycle. Un « steering group » a depuis été créé et c'est précisément au sein de cette commission qu'un accord a été obtenu sur le nombre maximum d'étudiants en second cycle et plus particulièrement, sur le nombre de diplômés par an.

La revisite des experts a eu lieu les 17 et 18 janvier 2010. Après avoir pris en compte des demandes de l' AEEEV, le 3 février 2010, suite à la décision unanime par un jury de l'ECOVE, la Faculté a été approuvée au niveau européen. L'approbation étant acquise, la Faculté a opté pour l'étape suivante à savoir la mise en place d'un système d'assurance qualité qui, une fois établi, doit nous conduire à une autre reconnaissance: l'accréditation européenne.

A la même époque, la DG15 de l'Union Européenne a mandaté l'AEEEV et la FVE pour définir les critères de formation des futurs vétérinaires et pour évaluer les établissements notamment pour s'assurer que ces critères sont correctement appliqués. L'AEEEV a modifié ses évaluations en les réalisant en deux étapes et faisant apparaître quatre niveaux de classement: les Facultés non approuvées, les Facultés non approuvées qui manifestent l'intention de remédier aux critères d'exclusion dans un délai de cinq ans, les Facultés approuvées et les facultés approuvées et accréditées.

La création de la Commission de réforme du troisième doctorat a lieu lors du CF du 19/3/1996 mais il faut attendre le CF du 7/5/1997 pour que les résultats de ses travaux soient présentés et approuvés; les propositions suivantes ont été adoptées: fin des cours avant Noël, organisation d'une partie des examens théoriques en janvier,

diminution du contenu des cours théoriques de 10 % et augmentation du volume consacré à la pratique.

La notion de période a été introduite (1^{ère} période: 14 semaines de cours, deux semaines de vacances, trois semaines d'examen théorique (durant cette période, conservation du système de la rotation des cliniques en équipe avec les appellations traditionnelles: plumion (1^{er} doctorat), plumace (2^{ème} doctorat), praticien (3^{ème} doctorat)), 2^{ème} période: 2 modules de neuf semaines (neuf semaines de stage externe et neuf semaines de stage interne) et 3^{ème} période (examens pratiques). Cinq options sont proposées pour les stages, à savoir: animaux de rente, équine, petits animaux, denrées alimentaires et recherche. Une consultation des maîtres de stage avait montré que plus de 160 praticiens étaient prêts à accueillir un stagiaire pendant neuf semaines et même un certain nombre, pendant 18 semaines.

Face aux problèmes d'encadrement des étudiants de 3^{ème} doctorat pendant le stage interne, le Doyen avait souhaité que tous les services, spécialement les services non cliniques, s'impliquent dans cette réforme. Tous les services de Faculté sans exception interviendront au cours du stage interne de neuf semaines. Des séminaires, 2 à 3 fois par option et par période de neuf semaines, sont programmés. Ils seront malheureusement peu fréquentés et seront finalement supprimés malgré les efforts de présentation et de réalisation. Lors du CF du 1/10/1997, un assistant temporaire est enfin désigné afin d'assurer le bon déroulement de la réforme.

Lors du CF du 1/9/1999, la Faculté prend conscience de la nécessité de l'application de la réforme à l'ensemble des doctorats et lors du CF du 3/11/1999, la proposition d'intégration du comité de pilotage de la réforme du troisième doctorat aux activités du conseil des études de deuxième cycle est votée. Le 7/6/2000, la Faculté annonce cette réforme en profondeur, en confirmant la « descente » de certains enseignements théoriques de premier et deuxième doctorat, l'organisation des travaux pratiques pour la section des animaux de rente ainsi que pour la section des animaux de compagnie ainsi que la notion d'examen de prérequis.

De nouvelles dispositions légales ont eu un impact majeur sur le fonctionnement de la Faculté:

1. 25 avril 2000 - Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 9 juin 1999 modifiant, en matière d'exonération pour le personnel affecté en Belgique à la recherche scientifique, au potentiel technologique, à l'exportation ou à la gestion intégrale de la qualité,
2. 12 juin 2003 - Décret définissant et organisant la participation des étudiants au sein des institutions universitaires et instaurant la participation des étudiants au niveau communautaire,

3. 4 juillet 2003 - Arrêté du gouvernement de la communauté française relative au concours spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences vétérinaires,
4. 31 mars 2004 - Décret dit « décret Bologne », définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration à l'espace européen de l'enseignement supérieur et finançant les Universités,
5. 16 juin 2006 - Décret régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur modifié par le décret du 25 juin 2007 portant diverses mesures en matière d'enseignement supérieur.

Ces législations ont modifié profondément le fonctionnement des Universités en matière de participation des étudiants aux organes de décision, d'attribution, de délivrance et d'évaluation des enseignements, de programmes d'études et d'allocations de moyens à la recherche.

Suite au décret « Bologne » de mars 2004, le programme des enseignements a subi des modifications substantielles. Dès l'année académique 2004-2005, la structure des études a été adaptée avec de nouvelles appellations pour les cycles de base (premier cycle: bachelier, deuxième cycle: master), un travail de fin d'études (TFE) a été introduit au deuxième cycle et des crédits (ECTS), généralement 60 crédits par année, ont été affectés à tous enseignements.

Dès la rentrée académique 2007-2008, considérée comme année de référence, une importante réforme du programme des études a vu le jour; elle a été le fruit d'une réflexion de la Faculté au travers d'une commission rassemblant les présidents département, les étudiants et quelques enseignants sous la direction du Doyen.

Par ailleurs, la détitularisation des enseignements, programmée lors du CF du 28 novembre 2001, a été mise en application rapidement avec le début de la mise en place des contrats d'enseignement au 1er octobre 2002. Après cette période transitoire, la détitularisation devenait toutefois généralisée à tous les enseignements dès le 1er octobre 2009.

À la même époque, le conseil d'administration de l'Université a adopté, sur proposition du Recteur, de nouvelles exigences relatives à la carrière académique avec l'obligation d'un séjour de six mois à l'étranger, d'une formation en pédagogie de l'enseignement universitaire, de la structuration autour des écoles de la formation menant au grade de docteur avec thèse et de la publication des engagements pédagogiques relatifs à chaque enseignement.

Les nouvelles technologies en matière d'information et de communication (NTIC) se sont installées progressivement dans la Faculté avec plusieurs initiatives des Départements et la création du Centre multimédia.

Evolution quantitative et qualité de la démographie étudiante

La Pléthore, conséquences et solutions

La pléthore affecte la FMV de manière chronique depuis les années 80. A l'époque, un minerval plus élevé avait été envisagé pour les étudiants non-résidents; cette mesure, soi-disant dissuasive, en raison du montant du minerval beaucoup plus élevé, n'a pas donné les effets escomptés.

Ignorant les recommandations en vigueur sur la libre circulation des européens en imposant une examen d'admission aux ressortissants des pays européens, la communauté française est finalement condamnée à supprimer l'épreuve le 21 décembre 2001. Malgré les effets reconnus de l'absence de limitation et l'annonce de la pléthore prévue à long terme, la notion de numerus clausus est rejetée par le pouvoir politique de l'époque.

En l'absence de consensus, notamment avec les FUNDP qui favorisaient l'accès pour les étudiants porteurs d'un DEUG, une motion émanant de la FMV de l'ULg est discutée et adoptée à l'unanimité des membres du conseil de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège le 27 mars 2002. La motion est la suivante.

Le conseil de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège en sa séance du 27 mars 2002, prie instamment M. le Professeur Legros, Recteur de l'Université de Liège et président du conseil des recteurs, de prendre rapidement toutes les mesures nécessaires à l'application, dès la rentrée académique le 16 septembre 2002, des engagements pris lors de la réunion du 20 mars 2002 réunissant autour de Mme Dupuis, Ministre de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale et de la recherche scientifique, les recteurs de l'UCL, de l'ULB et des FUNDP ainsi que le Doyen de la FMV, représentant le recteur de l'ULg, à savoir: la suppression de l'octroi de l'équivalence permettant l'accès direct en deuxième candidature en médecine vétérinaire au porteur d'un DEUG, l'inscription en première candidature en médecine vétérinaire selon le principe de la « capacité maximum d'accueil » en premier doctorat soit 180 étudiants, ce qui correspond à quelque 300 étudiants pour l'ensemble des premières années nature en médecine vétérinaire en Belgique francophone.

En avril 2002, un accord est finalement trouvé avec les FUNDP: les étudiants français titulaires d'un DEUG ne sont plus inscrits directement et la limitation du nombre d'étudiants finançables en première candidature en sciences vétérinaires pour l'ensemble de la communauté française de Belgique est acquise.

Une Lettre est ensuite adressée aux futurs étudiants vétérinaires et à leurs parents; le contenu est le suivant:

La Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège, seule habilitée à proposer le cursus complet en communauté française de Belgique informe les futurs étudiants et leurs parents des

difficultés devant lesquelles elle doit faire face. En examinant l'augmentation linéaire du nombre d'étudiants inscrits à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège, si des mesures ne sont pas prises, le nombre total d'étudiants inscrits atteindra 2721 en 2005-2006. Par ailleurs, si la limitation du nombre d'étudiants n'est pas mise en place, lors de l'inscription en première année, alors la Faculté de médecine vétérinaire prévoit de ne retenir que 180 étudiants en premier doctorat (quatrième année).

Devant le manque de réaction des autorités, en juillet 2002, le personnel scientifique menace de suspendre des activités d'encadrement des étudiants à partir de la rentrée académique 2002-2003.

En décembre 2002, le projet de décret de la Ministre Dupuis, reposant sur l'idée d'un concours avant la première année, à l'issue duquel les 150 meilleurs étudiants pourraient s'inscrire dans une des quatre Universités de la communauté française de Belgique, est en discussion. Le concours est organisé par les quatre Universités de la communauté française de Belgique; les questions, du type QCM, sont préparées en étroite collaboration avec le service de pédagogie de notre Université.

En février 2003, le décret est adopté; il instaure un concours d'entrée vétérinaire pour trois années consécutives à partir de septembre 2003 (matières abordées: français, mathématiques, chimie, physique, biologie, géographie); 250 étudiants seront sélectionnés pour l'ensemble de la communauté française de Belgique et la limite d'âge est de 20 ans révolus au 1er janvier de l'année courante.

Le 14 juin 2003, le décret est publié; il organise un concours d'entrée et limite à 250 le nombre d'étudiants pouvant s'inscrire en première année de médecine vétérinaire pour l'ensemble des Universités. Le concours vétérinaire, qui a lieu le 8 septembre 2003 au WEX à Marche, est très largement médiatisé et s'est déroulé en présence de la Ministre qui a souligné la qualité irréprochable organisation. Le Doyen en profite alors pour rappeler la position de la faculté à savoir celle qui figure dans le plan stratégique: organisation d'un concours en fin de première année.

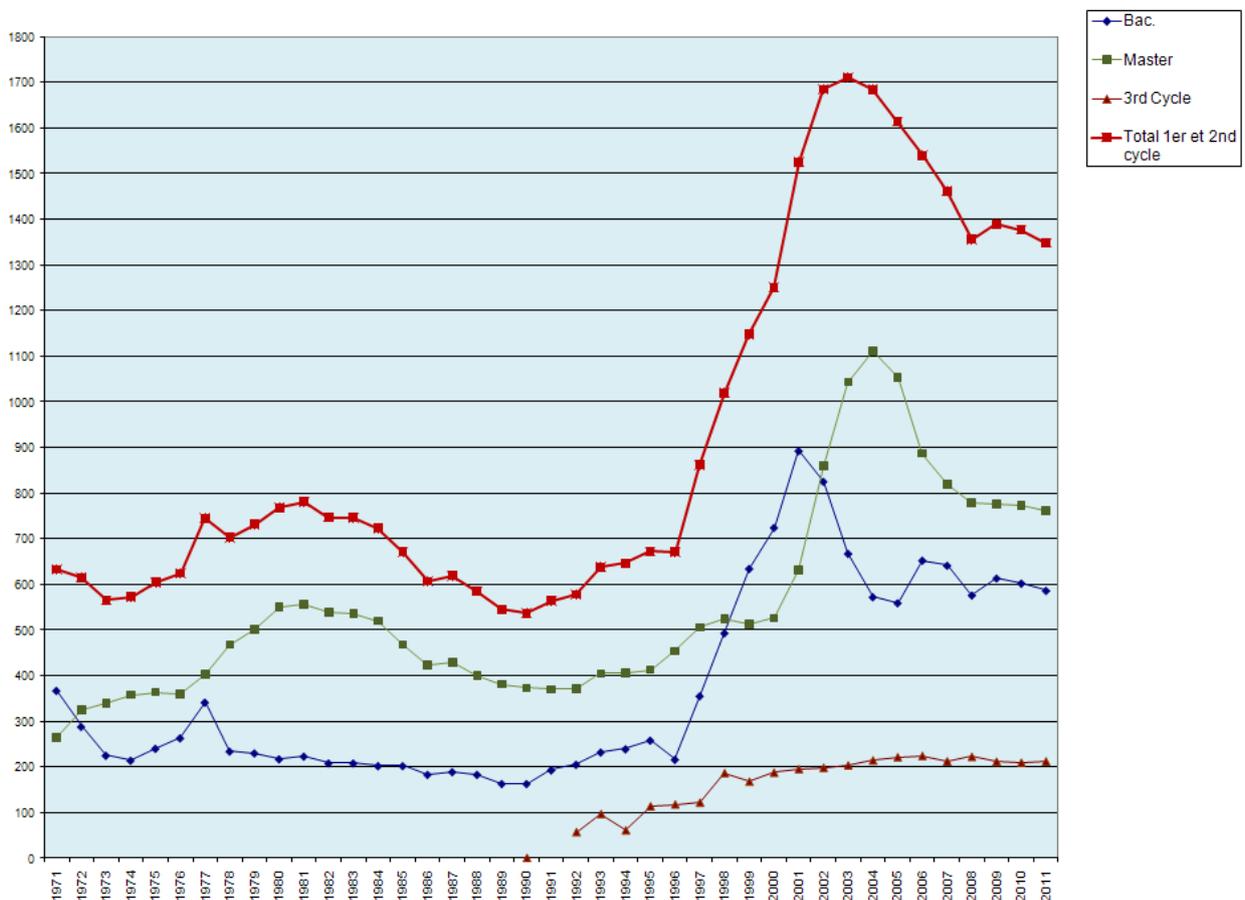
Lors des concours successifs, le nombre de lauréats non issus du secondaire belge est passé à plus de 70 % la première année du concours, à 66 % la deuxième et à 85,5 % la troisième. Suite au risque de pénurie de médecins vétérinaires installés en Belgique, principalement en pratique rurale, en février 2006, la Ministre Simonet soumet un avant-projet de décret qui n'instaure plus un concours mais porte sur la régulation de l'accès des étudiants dans

certaines filières dont la médecine vétérinaire mais avec libre accès pour les résidents en Belgique. *L'objectif était d'éviter que le nombre de tels étudiants dépasse le seuil de 30 % dans certaines filières médicales et paramédicales qui, dans les pays d'origine de ces étudiants, sont soumises à des concours d'accès extrêmement restrictifs. Le risque était de placer les étudiants résidant sur notre territoire dans une situation où la qualité des formations n'aurait plus pu être assurée pour tous avec en plus pour conséquence pour tous les citoyens, une détérioration potentielle de l'offre de soin et une pénurie due à la désaffectation locale pour des filières d'études surencombrées.*

Pour les non-résidents, le quota est calculé par institution; il est égal à 30 % du nombre d'inscrits l'année précédente soit 75 places et dans ce

rester à hauteur des 250 inscrits en première année. Selon la FMV, cette situation n'est pas réaliste car elle ne tient pas compte des candidats belges qui ont échoué précédemment au concours, qui n'ont pas osé présenter précédemment le concours; en plus, des possibilités de contourner la qualité de résident sont à envisager. En plus, si le nombre de résidents inscrits augmente le nombre de non-résidents augmente en proportion l'année suivante.

Le 16 juin 2006, l'avant-projet de décret, appelé décret « non résidents » est toutefois soumis au vote du parlement avec un seul amendement: le système premier arrivé premier servi est remplacé par un tirage au sort ce qui provoque la consternation au sein de la communauté facultaire



contexte, notre Faculté obtient 53 places et les autres institutions les 22 places restantes. Il est question d'interdire de prendre des inscriptions avant le 1er septembre et les inscriptions doivent être prises par ordre d'arrivée jusqu'à ce que le quota soit atteint, ce qui fait craindre des tensions entre candidats et du « camping » devant les portes de l'ULg place du XX Août à Liège lors des inscriptions.

La Faculté réagit immédiatement en convoquant le bureau facultaire, le personnel scientifique, le représentant des étudiants ainsi que les présidents de l'ordre et de l'union professionnelle. En effet, il est question d'inscrire 75 non-résidents et donc, implicitement, d'inscrire 175 résidents afin de

qui avait imaginé un examen du dossier du futur étudiant ainsi que l'évaluation de sa motivation. Les non-résidents disposeront de trois jours (30 août- 1er septembre) pour déposer leur dossier dans une des quatre institutions. Le tirage est réalisé par un huissier. Il est convenu que le contingentement en première année serait envisagé pour 2007-2008 si le nombre de résidents inscrits en 2006-2007 est plus élevé que les 250 prévus.

A la même période, en juin 2006, un communiqué de presse est publié par la Faculté; il y est question de ne donner accès aux cliniques qu'à un nombre limité d'étudiants. La faculté a ensuite contribué à la rédaction d'une carte blanche publiée dans le

journal le soir. Le recteur ne suit pas la faculté dans la menace de limiter l'accès aux cliniques indiquant qu'il s'agit d'une proposition illégale; il souhaite rencontrer le conseil de faculté dans les meilleurs délais. Lors du Conseil de Faculté du 6 septembre 2006, le Recteur propose de constituer une commission qu'il présidera et un dispositif de limitation. Depuis cette date, rien n'a changé et, en 2011, le tirage au sort est toujours en vigueur selon les modalités du décret de juin 2006 qui a été modifié le 25 mai 2007 et le 18 juillet 2008.

Dans à une plainte déposée à la Cour européenne en 2010, la mesure de limitation à l'inscription est attaquée sur l'argument d'une inégalité de traitement entre étudiants « résidents » et « non-résidents » sans justification objective et en contravention avec la législation européenne. La Cour constitutionnelle, saisie de l'affaire, a d'abord posé une question préjudicielle à la **Cour de Justice de l'Union européenne qui a renvoyé à la juridiction nationale le soin d'examiner le**

bien-fondé et la pertinence de la mesure au regard de l'objectif de protection de la santé publique, et à la lumière d'éléments objectifs et statistiques. **La Cour constitutionnelle, dans son arrêt rendu du 31 mai 2011, a reconnu le risque pour la santé publique dans les domaines de la médecine vétérinaire et de la kinésithérapie.** Elle a également estimé que, pour les études en médecine vétérinaire, « *La restriction n'est donc pas disproportionnée par rapport à l'objectif poursuivi.* » **Enfin, toujours selon la Cour constitutionnelle, « Le système du tirage au sort est celui qui est le moins sujet à controverse; il peut donc être considéré comme nécessaire pour atteindre l'objectif poursuivi. »**

Le Ministre Jean-Claude Marcourt, en charge de l'Enseignement supérieur, s'est réjoui de « *cette décision qui reconnaît la situation inextricable dans laquelle se trouvent nos établissements soucieux de la qualité de leurs formations et étudie les mesures à prendre pour s'y conformer.* »

Féminisation

La première diplômée de notre Faculté n'est autre que Madame le Professeur Cécile Dessy-Doizé; entrée à l'Ecole de Curgehem en 1963, elle fut diplômée en 1967 et entama par la suite une carrière brillante dans le secteur de l'embryologie et l'histologie jusqu'en 2002, année de sa retraite. En 1986, le Professeur Dessy-Doizé écrivait que « ce que les anciens considéraient de toute évidence réservé au sexe fort est aussi devenu le domaine du sexe faible et nombre de mes consœurs pratiquent actuellement leur profession avec autant, sinon plus de compétence, disponibilité et conscience professionnelle que leur collègues masculins ».

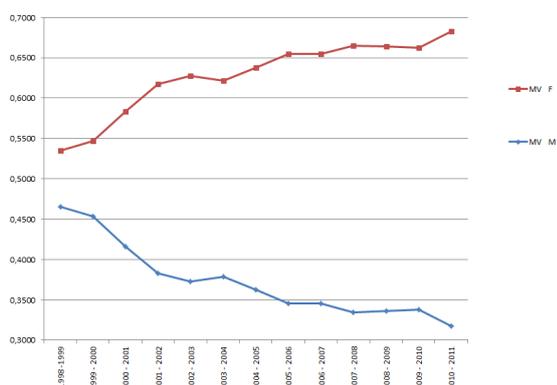
Après la proclamation de la première diplômée en médecine vétérinaire, la population de l'Ecole vétérinaire devenue Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège a complètement changé comme d'ailleurs, dans la foulée, la profession du conjoint du diplômé. Ainsi, si la notion d'homogamie géographique ou sociale avait tout son sens avant les années 70, elle est devenue professionnelle avec le mariage entre conjoints exerçant la médecine vétérinaire. Ce

phénomène est bien connu et s'explique facilement par la segmentation sociale des lieux de rencontre notamment une certaine forme d'étanchéité du monde universitaire. Ce phénomène n'a jamais régressé et est donc encore très présent en 2011.

Le 13 septembre 2011, pour la première fois dans l'histoire de la Faculté, un doctorat en sciences vétérinaires a été conféré par un jury d'experts exclusivement féminin.

Pour les deux cycles d'étude conduisant au diplôme de Médecin vétérinaire, la proportion des étudiantes étaient de 54,7% lors de l'année académique 1999-2000 et est passée 68,24% en 2010-2011 soit plus de 1% par an alors que le phénomène est moins important en troisième cycle (masters complémentaires, formation doctorale, et doctorat en sciences vétérinaires) où pour les mêmes années, les pourcentages sont respectivement de 40,1% et 55,3%. La différence moins importante en troisième cycle s'explique notamment par l'origine hors européenne du public des Masters complémentaires ainsi que par la fréquence plus élevés des hommes en Doctorat avec thèse.

Evolution du pourcentage du sexe des étudiants inscrits en premier et deuxième cycle des études de médecine vétérinaire



Evolution du pourcentage du sexe des étudiants inscrits en troisième cycle à la FMV: Masters complémentaires, Formation doctorale, et Doctorat en sciences vétérinaires

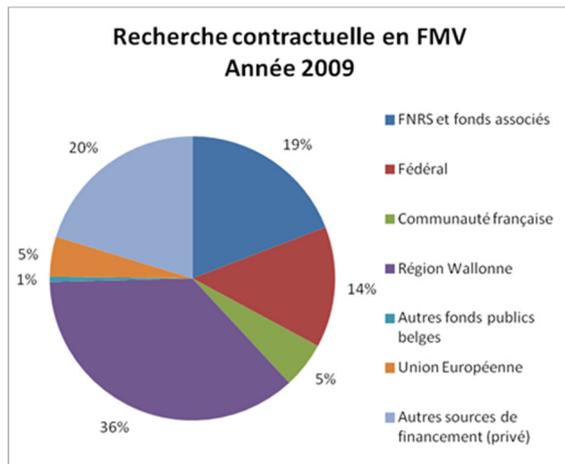


Recherche

L'Université de Liège a choisi l'interdisciplinarité et la collaboration des unités de recherche pour développer une recherche scientifique de qualité riche de sa diversité. L'institution privilégie la taille critique au travers de regroupement en centres de recherche pour avoir accès aux partenariats internationaux de haute qualité. Elle encourage particulièrement les chercheurs à créer des spin-offs sur base de leurs résultats de recherche et à guider leur développement.

La Faculté de Médecine vétérinaire s'inscrit totalement dans cette démarche. Pour atteindre ses objectifs et tendre vers l'excellence, la FMV a soutenu toutes les initiatives visant à obtenir les moyens de poursuivre des recherches de haut niveau.

La FMV n'a pas hésité à modifier ses locaux et ses surfaces; elle a également prôné la multidisciplinarité tant au niveau national qu'international tout en facilitant la mise en commun de ressources par le soutien à la création de plateformes technologiques.



Le plan stratégique de la FMV a défini dans ce cadre des objectifs à poursuivre pour profiler la Faculté en matière de recherche, avec notamment la collaboration à des réseaux internationaux, nationaux et régionaux; l'appel aux ressources

financières publiques et privées, l'encouragement à la création de spin-offs et le dépôt de brevets (cfr. figure).

En 2011, les principaux axes de recherches actuels sont les suivants

- santé, bien-être et production des animaux de rente;
- santé, bien-être des animaux de compagnie;
- santé, bien-être et performance des animaux de sport;
- santé, bien-être des animaux sauvages;
- qualité et sécurité alimentaire;
- animal et environnement;
- modèles animaux de maladies humaines;
- recherche fondamentale en biologie.

Les étudiants de cycle de base sont initiés à la recherche de plusieurs manières

- En 2^e année, un cours d'introduction à la recherche documentaire et à l'anglais scientifique;
- En 5^e année, l'apprentissage supervisé de groupe (ASG) introduit durant l'année académique 2003-2004, imposait un travail de groupe (3 à 5 étudiants) destiné à développer les compétences transversales des étudiants. Ce travail comportait une partie recherche bibliographique ou de terrain, la réalisation d'un document écrit et une présentation orale par le groupe devant un comité constitué des membres d'un département. En 2008-2009, en application directe du décret « Bologne », cette activité est remplacée par un Travail de Fin d'Etudes (TFE) individuel, étagé sur les 2 dernières années d'études et comportant un travail bibliographique fouillé. Le TFE est obligatoire, chaque membre du corps enseignant titulaire d'un doctorat(PhD) encadre quatre étudiants de 5^e et 6^e année, soit 8 étudiants au total en supervision continue. Chaque année, les meilleurs TFEs sont couronnés par l'un des prix offerts par nos partenaires privés, lesquels sont remis lors de la séance solennelle de remise des diplômes, devant les invités et les familles.

Daniel DESMECHT

Vice-Doyen de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège

Citoyenneté

Depuis sa création, la Faculté, à l'époque l'École vétérinaire, a rendu des services appréciables à la Nation; c'est d'ailleurs à la suite de l'éradication de la peste bovine, au début du siècle précédent, que le Gouvernement décida, en 1924, d'octroyer le titre de Docteur en Médecine vétérinaire aux diplômés.

Après la période coloniale, la tradition vétérinaire belge en Afrique, initiée par Meuleman en 1889, a débouché sur des aides diverses allant de l'enseignement à la création de laboratoires. Actuellement, les actions sous les Tropiques sont nombreuses tant dans l'enseignement, l'aide aux ONG que dans la recherche appliquée.

Le rôle de la Faculté dans l'accompagnement de ses diplômés et des éleveurs de Wallonie a été décisif pour l'élevage des bovins de race Blanc-Bleu Belge.

C'est l'éradication des maladies contagieuses, la sélection de capacités de résistance innée aux micro-organismes et d'aptitudes fonctionnelles qui préoccupent un grand nombre de nos collègues.

Parallèlement, un des objectifs est de participer à l'approche multidisciplinaire dans l'agriculture durable. Produire en respectant l'homme et son milieu, est le challenge de notre temps; l'avenir des productions animales comme celui des traitements médicamenteux des petits animaux est dorénavant caractérisé par ces contraintes.

Les relations homme-animal ayant considérablement évolué, la FMV, pour répondre à la demande des propriétaires d'animaux, a mis sur pied la Clinique Vétérinaire Universitaire (CVU) assurant toute l'année des activités de niveau spécialisé, en ce compris les services d'urgence.

-Les cliniques constituent aux yeux du public, l'exemple le plus clair des services que peut rendre une Faculté de Médecine vétérinaire. Ainsi, les effectifs ont été renforcés, les investissements en locaux et équipements augmentés, un service d'urgence et de garde 24h sur 24 et 365 jours /an mis sur pied, l'externalisation de certaines activités cliniques au bénéfice des sociétés protectrices des animaux (SPA) et des éleveurs.

-Les recherches menées à la Ferme expérimentale ont contribué à la notoriété du secteur des productions animales et de la pharmacologie.

-Le Département des Sciences des Denrées Alimentaires (DDA) s'est résolument impliqué dans

l'Agence Fédérale pour la Sécurité Alimentaire (AFSCA), dans le Centre inter-facultaire d'Analyse des Résidus en Traces (CART), ainsi que dans la création de spin-offs et dépôts de brevets.

-L'implication de la Faculté dans les questions d'éthique animale est également à souligner, avec, pendant plusieurs années, l'occupation du secrétariat de la Commission d'éthique animale de l'ULg par un de ses membres; la coordination du programme des formations continuées de la Federation of European Laboratory Animal Science Associations (FELASA) destinées au personnel scientifique et technique des laboratoires où s'effectuent des expériences sur animaux.

-La Faculté coopère avec les pays du Sud au travers de l'Institut Vétérinaire Tropical (IVT) et des projets accompagnés par plusieurs de ses membres qui effectuent des missions dans les zones tropicales et équatoriales. Des collaborations diverses engagent des services de la Faculté avec Vétérinaires Sans Frontières (VSF) également.

L'Université citoyenne, c'est aussi l'Université ouverte à tous et plus particulièrement à ceux qui la financent. Nous ne pourrions pas échapper à cette nouvelle dimension de l'enseignement. La formation continuée des diplômés, des éleveurs, la formation des adultes constituent des initiatives nombreuses mais en ordre dispersé que l'ULg a l'autorisation de fédérer et d'insérer dans un système d'assurance-qualité.

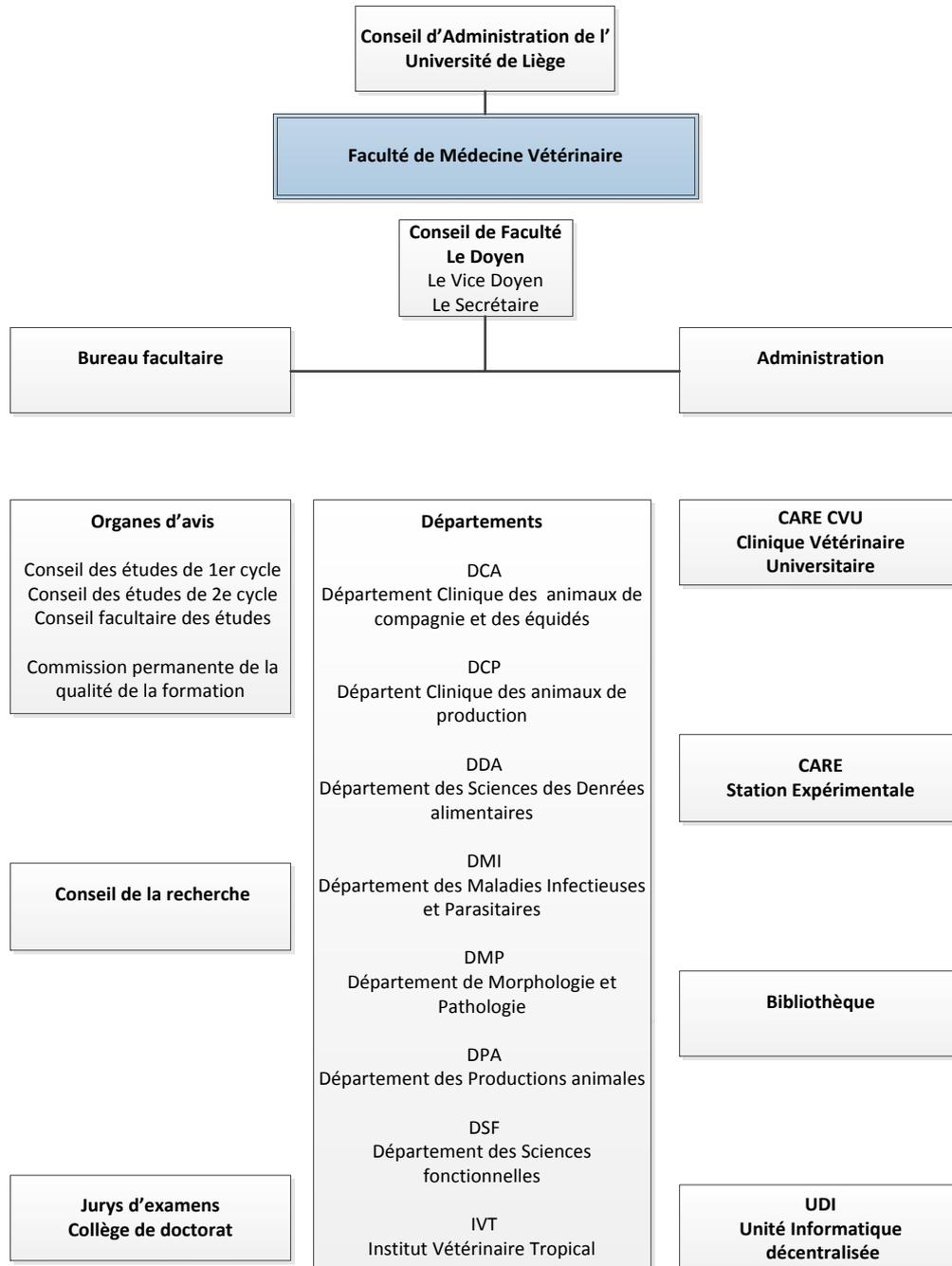
Il faudrait en particulier assurer la mise à la disposition de la Société de spécialistes en sciences des denrées alimentaires pour garantir la sécurité des denrées d'origine animale.

Une initiative nouvelle venue de nos autorités nous invite à réduire considérablement l'aspect théorique dans l'enseignement et de le faire évoluer vers le « learning » plutôt que le « teaching ». Ce projet est actuellement en chantier mais c'est essentiellement à chaque collègue qu'il revient de faire évoluer ses enseignements dans cette nouvelle voie; un bilan sera réalisé à la fin de l'année académique.

Notre formation doit répondre à ce que l'on attend généralement d'un Médecin vétérinaire diplômé en Belgique et être conforme aux exigences européennes.

Structure et fonctionnement de la Faculté de Médecine Vétérinaire

La structure administrative de la faculté répond aux principes d'organisation et de fonctionnement des Facultés de l'Université de Liège suivant l'organigramme suivant.



Le Conseil de Faculté



Le Conseil de Faculté (CF) a pour prérogative essentielle l'enseignement et la définition des programmes d'études soumis à l'approbation du conseil d'administration (CA). Il élabore les propositions de restructuration de charges académiques (lors de mise en retraite d'enseignants ou de l'émergence de domaines nécessitant la création de nouvelles charges), et propose la nomination des membres du corps enseignant et du personnel scientifique temporaire et définitif.

A la suite du déménagement de Cureghem à Liège, le premier Conseil de Faculté organisé au Sart Tilman a eu lieu, sous le décanat du Prof. Albert Dewaele, à la cafétéria provisoire, le 23 septembre 1991. Un certain nombre de décrets ont modifié la composition du Conseil de Faculté, notamment en faveur de la représentation étudiante.

Actuellement, le Conseil de faculté comprend l'ensemble des membres du corps académique qui y détiennent la majorité (53%), des représentants, élus par leurs pairs, au sein du personnel scientifique (27%), et des étudiants (20%). Un représentant du personnel administratif siège avec voix consultative. Pour l'année académique 2010-2011, les représentants des étudiants étaient les suivants: BMV 3 Emmanuel ACHARD, Christophe HEYMANS, GMV 1: Olivier BERTRAND, Tim CONSTANTIN, Romain MARTIN, Laura MEUNIER-CATTIN, Jérémy TUEBOLS, GMV 2: Jean-François BOURSIER, Dominique CHAMPENOIS, Brieuc COSSIC, Aurélien GIRARD, Marianne KONINCKX Vincent MOUHEDIN, et Alizée POLO

Les Conseils de Faculté sont organisés durant l'année académique; ils sont précédés par la réunion du Bureau facultaire et précède celle du Conseil d'administration de l'Université.

Le Doyen et le Vice-Doyen

Le Doyen et le Vice-Doyen sont membres du corps académique de la Faculté, élus par le conseil de faculté, par vote secret, à la majorité des deux tiers et pour un mandat de deux ans renouvelable. En même temps que l'élection du Doyen et Vice-doyen, est élu et pour la même période un Secrétaire de Faculté choisi parmi les membres du

Concil. Le premier poste de Vice-Doyen a été occupé en 1996 par le Prof. Marc Henroteaux.

Le Doyen préside le Conseil de Faculté et le Bureau facultaire. Il met les points à l'ordre du jour, répartit les postes scientifiques temporaires et les crédits de fonctionnement annuels alloués à la Faculté, le plus souvent en concertation avec les Présidents des Départements.

Le Vice-Doyen remplace le Doyen en cas d'empêchement de celui-ci. Il peut se voir attribuer, par le Conseil de Faculté, sur proposition du Doyen, certaines tâches relevant de sa

compétence. Le Secrétaire de Faculté rédige les procès verbaux des séances du Conseil.

Le Bureau facultaire

Le Bureau facultaire est un organe d'avis, de réflexion et de préparation des propositions et de décisions de la Faculté. Le premier bureau facultaire a été créé sous le premier décanat du Prof. Pascal Leroy, à son initiative, lors du conseil de Faculté du 9 octobre 1996; il était constitué des Collègues: *Pascal Leroy* (Doyen, représentation de la Faculté et relations internationales), *Bertrand Losson* (Secrétaire de Faculté), *Guy Maghuin-Rogister* (conseils des études, recherche appliquée), *Freddy Coignoul* (conseil d'administration, l'affaire académique, erasmus), *Marc Henroteaux* (cliniques, stages, réforme des cliniques), *Pierre Lekeux* (école doctorat, DEA, D.E.S., jurys, règlements, recherche fondamentale, suivi du personnel scientifique) et *Daniel Desmecht* (liaison avec le personnel scientifique)).

Par la suite, durant les décanats successifs du Prof. Pierre Lekeux (2002-2010) et du Prof. Pascal Leroy

(2010-), le Bureau facultaire a été constitué du Doyen, du Vice doyen, du secrétaire de Faculté, des Présidents des départements, du membre du personnel académique siégeant au CA de l'ULg, d'un membre du personnel scientifique, généralement le Président et du Directeur des Services administratifs de la Faculté. Durant l'année académique 2010-2011, le Bureau facultaire était le suivant: *Pascal Leroy* (Doyen), *Daniel Desmecht* (Vice-Doyen et DMP), *Dominique Peeters* (Secrétaire), *Didier Serteyn* (DCA et DCP), *Antoine Clinquart* (DDA), *Caluse Saegerman* (DMI), *Baudouin Nicks* (DPA), *Pascal Gustin* (DSF), *Pierre Lekeux* (membre du CA de l'ULg), *Jean-François Cabaraux* (Président du personnel scientifique), *Eveline Orban* (Directrice des Services administratifs de la Faculté).



Composition du premier Bureau facultaire le 9 octobre 1996. De gauche vers la droite, Pierre Lekeux, Bertrand Losson (Secrétaire), Pascal Leroy (Doyen), Freddy Coignoul (représentant au Conseil d'administration), Guy Maghuin-Rogister, Daniel Desmecht (représentant le personnel scientifique), Marc Henroteaux (Vice-Doyen).



Conseil de Faculté, séance du 9 octobre 1996.



Conseil de Faculté, séance du 6 octobre 2010

Les départements

Lors du CF du 5 mai 2001, le Doyen avait invité les collègues à réfléchir à la constitution des départements pour la prochaine rentrée académique 2001-2002; lors de son intervention, il avait fait trois propositions: un seul département pour la Faculté, deux départements (sciences cliniques ou non cliniques) ou plusieurs départements (ébauche de l'organisation actuelle). C'est la dernière proposition, la formation des six départements, qui est acquise à l'unanimité moins 1 abstention. Par ailleurs, suite à la proposition de création de l'Institut Vétérinaire Tropical (IVT) présentée au CF du 29/5/1995 et approuvée le 5/7/1995, avec l'accord des autorités de l'ULg obtenu en juin 2001, la FMV se structure en six Départements et un Institut; en 2007, le septième

département est créé; il s'agit du Département des sciences cliniques des animaux de production (DCP).

Depuis lors, chaque membre du personnel de la Faculté est rattaché à un département.

Le Conseil de département est composé des membres du corps académique du département (60%) et de représentants des différentes catégories de personnel scientifique, élus par leurs pairs (40%). Il élit en son sein un Bureau constitué d'un président et un vice-président membres du corps académique à temps plein, ainsi qu'un secrétaire, membre du personnel scientifique à temps plein. Les mandats des élus sont de deux ans renouvelables.

Départements
DCA Département Clinique des animaux de compagnie et des équidés
DCP Département Clinique des animaux de production
DDA Département des Sciences des Denrées alimentaires
DMI Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires
DMP Département de Morphologie et Pathologie
DPA Département des Productions animales
DSF Département des Sciences fonctionnelles
IVT Institut Vétérinaire Tropical

La Clinique Vétérinaire Universitaire (CVU)

L'ensemble des prestations cliniques de la FMV sont regroupées au sein de la « Clinique Vétérinaire Universitaire », cellule d'appui à la recherche et à l'enseignement (CARE). Les statuts ont été approuvés en conseil de Faculté en date du 18 juin 2008. Les principaux objectifs de la CVU sont la dispense d'une médecine d'excellente qualité en vue d'améliorer la santé des patients qui nous sont confiés, la formation clinique des étudiants en

médecine vétérinaire, des internes et des résidents et l'amélioration des connaissances dans les différentes disciplines cliniques au travers de recherches cliniques

Le flux de patients admis, durant les 3 dernières années, est donné ci-dessous et c'est donc pratiquement 15.000 animaux qui sont arrivés en consultation ou ont été hospitalisés annuellement.

CVU, nombre de cas reçus, (a) en consultation et (b) hospitalisés à la Faculté durant les 3 dernières années

Espèces	Nombre cas						Moyenne/an
	2009-2010		2008-2009		2007-2008		
	a	b	a	b	a	b	
Bovins	20	600	20	580	20	580	603
Ovins/caprins	0	50		79		119	83
Porcs	200						
Volailles	51		35		1170		418
Lagomorphes	258		201		160		206
Reptiles	98		40		7		48
Oiseaux	338		180		249		256
Equidés	602	795	687	800	650	767	1433
Chiens	8400	640	8776	1252	8420	730	11787
Chats	1951	152	1252	165	1223	166	
Autres ²	254		510		472		

² les animaux repris sous «autres» regroupent les pigeons, les oiseaux en cage, les volailles ornementales et les reptiles (amphibiens et serpents)

Elle regroupe plus de 50 vétérinaires issus des différents services de la faculté dont pas moins de 22 cliniciens porteurs d'un diplôme européen de « spécialiste ». Les principales spécialités et disciplines y sont exercées, à savoir l'anesthésiologie, la cardiologie, la chirurgie orthopédique, la chirurgie des tissus mous, le comportement, la dentisterie, la dermatologie, l'imagerie médicale, la médecine interne, la neurologie, la nutrition, l'obstétrique et les troubles de la reproduction, l'ophtalmologie et les soins intensifs.

La CVU est organisée par espèces, en 3 pôles: (1) Animaux de compagnie y compris la volaille, les lagomorphes et les nouveaux animaux de compagnie (NAC), (2) Equidés et (3) Ruminants et Porcs.

Le pôle « Animaux de compagnie » comprend: 10 salles d'examen, 4 salles de chirurgie, une unité de soins intensifs, une unité d'hospitalisation, une unité d'imagerie médicale (dotée d'un scanner 16 barettes), des salles de préparation à la chirurgie et à l'anesthésie, des salles pour examens complémentaires spécialisés (endoscopie, ...), une

unité pour les infectieux, des salles de consultation, de chirurgie, d'autopsie et hospitalisation spécialisées pour les oiseaux, lagomorphes et rongeurs. Les consultations de la clinique des animaux de compagnie se font uniquement **sur** rendez-vous, du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

En dehors des heures de consultations, un service de garde est accessible pour les urgences. Ce service fonctionne également le weekend et les jours fériés 24h/24h.

Le pôle « Equin » comprend: une grande salle pour réception des urgences et des consultations, des salles spécifiques aux examens complémentaires pour la tête (ophtalmologie et dentisterie), l'endoscopie, la cardiologie, et la reproduction, la maréchalerie, 2 salles de chirurgie avec 4 boxes de réveil, un laboratoire d'urgence, une unité d'hospitalisation avec 33 boxes, incluant des boxes de soins intensifs pour le cheval adulte et pour le poulain + 4 petits boxes pour des poneys, une unité d'imagerie médicale avec radiologie, échographie et CT scanner 16 barettes équipé d'une table spéciale pour chevaux, une unité pour

les chevaux atteints des maladies contagieuses, un tapis roulant à grande vitesse, un manège couvert pour les examens sous la selle. Pour obtenir un rendez-vous à la Clinique Equine, le cheval doit être référé par son vétérinaire. Les consultations se font soit en urgence, soit par rendez-vous. Les urgences seront réceptionnées 24H/24 et 7j/7 après un contact téléphonique sur le numéro des urgences de la clinique. Une équipe multidisciplinaire composée de chirurgiens, d'anesthésistes, d'internistes et de radiologues spécialisés ou en spécialisation assurent le service de garde.

Le pôle « Ruminants et Porcs » comprend: 2 salles d'examen clinique et de contention, un laboratoire d'analyse clinique, une unité d'Echographie, des blocs opératoires pour laparotomie exploratrice, une table d'examen et de parage mobile, 1 Bloc de chirurgie pour ruminant vigile, en station debout, 2 Blocs de chirurgie pour ruminant en décubitus sous

anesthésie générale, une unité de 4 box de soins intensifs, une unité de 4 box d'isolation pour animaux contagieux, 3 unités d'hospitalisation pouvant accueillir jusqu'à 18 bovins adultes, 3 unités d'hospitalisation pour veaux et petits ruminants pouvant accueillir jusqu'à 18 individus, une unité d'imagerie mobile, une unité de 3 box pour verrats, une unité de 15 box pour truies gestantes, une unité de 30 box pour porcelets. Les animaux sont reçus en consultations 24h/24, 365 jours par an, des visites d'exploitations sont également organisées afin de déterminer les causes de pathologies et des pertes économiques liées en exploitation d'animaux de rente. La section "ruminants" propose les services de clinique de jour pour des cas référés de pathologies médicales et chirurgicales, l'hospitalisation, la clinique ambulatoire référée et laboratoire de terrain et enfin la médecine de troupeau et la gestion des productions animales.

Didier SERTEYN

Les organes d'avis

Les Conseils des études

La création des conseils des études du premier (CE1), du deuxième (CE2) et du troisième cycle (CE3) ainsi que le conseil facultaire des études ont été créés lors du CF 4 juin.1997. Au départ ils étaient présidés par C. Dessy-Doize (premier cycle), G. Maghin-Rogister (deuxième cycle) et P. Lekeux (troisième cycle). Le Conseil facultaire des études est pour sa part composé des présidents des conseils des études représentant le corps académique, de trois membres du personnel scientifique et de trois étudiants (un représentant de chaque conseil des études).

Les Conseils des études sont des organes de dialogue entre encadrant et étudiant. Ils ont pour mission de donner un avis selon le cas aux Conseils de départements, aux jurys, au Conseil scientifique des bibliothèques ou à la Faculté, sur toute question liée à la formation et à l'évaluation des étudiants. Ils sont par excellence le lieu où les étudiants peuvent exprimer les problèmes liés à leurs études.

Le Conseil des Etudes étant un organe de dialogue entre encadrants et étudiants, des questions ponctuelles relatives aux divers cycles y sont discutées.

Chaque Conseil des Etudes a pour mission de donner un avis, selon le cas aux Conseils de Départements, aux Jurys, au Conseil scientifique

des Bibliothèques ou à la Faculté, sur toute question liée à la formation et à l'évaluation, notamment:

- le contenu et l'organisation interne des filières d'études;
- les exigences relatives aux travaux pratiques et stages;
- les projets de modification des programmes et de la durée des cours;;
- la rationalisation du travail des étudiants et l'optimisation de leur emploi du temps;
- les horaires des cours, des travaux pratiques et des stages;

les modalités d'application du calendrier académique, en ce compris l'organisation des interrogations et des examens et, en liaison les problèmes relatifs à l'information des étudiants et des futurs étudiants sur les programmes d'études et sur tout ce qui s'y rattache.

En aucun cas, les avis du Conseil des Etudes ne peuvent se substituer aux décisions qui relèvent de la compétence des Conseils de Départements, des Jurys, du Conseil scientifique des Bibliothèques ou de la Faculté.

Les Conseils des études ont également la charge de la coordination de l'enseignement entre les différents départements, sections, instituts et services

Cette mission revient principalement aux Conseils des Etudes qui sont mis en place à différents niveaux d'organisation de l'ULg.

« Organe de dialogue entre enseignants et étudiants, le Conseil des Etudes a pour mission de donner aux Conseils de Départements, aux Jurys, au Conseil scientifique des bibliothèques ou à la Faculté un avis sur toute question liée à la formation et à l'évaluation:

- organisation et contenu des filières d'études;
- formes et modalités des examens et de toute autre procédure d'évaluation des connaissances;
- exigences relatives aux travaux personnels des étudiants;
- exigences relatives aux travaux pratiques et stages;
- fonctionnement des unités de documentation et bibliothèques;
- projets de modification des programmes d'études et de la durée des cours;
- rationalisation du travail des étudiants, horaires;
- problèmes relatifs à l'information des étudiants.

Le fonctionnement des Conseils des Etudes est régi par un règlement établi par l'Université.

Pour l'ensemble de l'ULg, le Conseil d'Administration a créé le Conseil Général des Etudes et l'a rattaché au Service des Affaires académiques. Il a des missions analogues à celles des Conseils des Etudes. Il veille à la cohérence des pratiques dans les solutions apportées aux rapports des étudiants avec l'Institution universitaire. Il est l'instance d'arbitrage pour tout problème du ressort des Conseils des Etudes qui n'aurait pu trouver de solution au sein de ces derniers ou au sein des Conseils de Facultés.

D'autres groupes participent également à la coordination de l'enseignement; c'est le cas de la Commission des cliniciens qui se réunit lorsque des problèmes majeurs apparaissent dans l'organisation des cliniques, et ce pour les 3 cycles de formation; le Collège de doctorat, qui a fusionné avec le Conseil des Etudes de 3^{ème} cycle, intervient dans la coordination des enseignements de 3^{ème} cycle (règlements, programmes, création ou modification d'enseignements de 3^{ème} cycle).

Chaque département (ou service) peut consulter ces Conseils des Etudes et y faire des propositions de modification des enseignements.

Ponctuellement, d'autres commissions peuvent être créées lorsqu'une modification importante des

programmes de formation doit être mise en place. C'est pour cette raison que la Faculté a créé une Commission « Réforme des doctorats » chargée de coordonner les enseignements de 3^{ème} cycle (Réforme du 3^{ème} doctorat en 1998-1999, Réforme des 1^{er} et 2^{ème} doctorats en 2000-2001).

En plus des 3 Conseils des Etudes, la Faculté a institué un organe de coordination globale dénommé Conseil facultaire des Etudes. Il est composé des présidents et de représentants des 3 Conseils des Etudes et présidé par le Prof. G. Maghuin-Rogister.

Ces différents Conseils se réunissent environ une fois par mois. Ils font systématiquement rapport de leurs activités au Conseil de Faculté (qui se réunit une fois par mois) et y émettent un avis. C'est dès lors le Conseil de Faculté qui prend toute décision relative à la formation ou à l'évaluation. Après approbation par la Faculté, toute modification des programmes de cours doit ensuite être soumise au Conseil d'Administration de l'Université.

Pour la période du 1 octobre 2009 - 30 septembre 2011 les conseils des études étaient composés de la manière suivante.

CE1: Président: M. J. MAINIL (DMI), Secrétaire: Mme C. MORSA (ADM), PA: Mmes et MM. N. ANTOINE (DMP), A. CLINQUART (DDA), F. FARNIR (DPA), A. GABRIEL, (DMP), J. MAINIL(DMI), A. SERET (sciences de base), PS: Mmes et M. G. CASTILLO (sciences de base), A. FRAIPONT (DSF), A. MAUROY (DMI), Etudiants: 1BMV: Melle Florence GUNTHER et M. Arnaud DEFAYS (suppléant), 2BMV: MM. Amaury FAYE et Félix BRETHERZ (suppléant), 3BMV: Melle Marion ZANINI BOTTO et M. Emmanuel ACHARD (suppléant)

CE2: Président: Mme H. H. AMORY (DCA), Secrétaire: Mme D. CASSART, PA: Mmes et MM., C. CLERCX (DCA), G. DAUBE (DDA), M. DIEZ (DPA), P. GUSTIN (DSF), A. LINDEN (DMI), PS: Mme et MM. D. CASSART (DMP), M. SZALO (DCA), K. TOUATI (DCP), Etudiants: 1GMV: MM. Romain MARTIN et Antoine LEPERE (suppléant), 2GMV: MM. Vincent MOUHEDIN et Dominique CHAMPENOIS (suppléant), 3GMV: MM. Guillaume LECOMTE et Olivier LEVRARD (suppléant), ADM: Mmes A. SCHOLSEM et M-E. LECHANTEUR

Conseil facultaire des Etudes: Président: M. J. MAINIL (en tant que délégué du Doyen)

Secrétaire: Mme D. CASSART

PA: Mme et MM J. MAINIL (CE1), H. AMORY (CE2) et B. LOSSON (CD), PS: Mmes et M. A. MAUROY (CE1), D. CASSART (CE2) et A. HAMAIDE (CD), Etudiants: en fonction des besoins, 1 membre du CE1 et 1 membre du CE2 désignés par leurs pairs, 1 représentant des étudiants de 3^{ème} cycle désigné au sein du Conseil du personnel Scientifique, ADM: Mme A. SCHOLSEM.

Commission de réforme des programmes et Commission permanente de la qualité de la formation

La commission de réforme des enseignements, instituée par le Conseil de Faculté en octobre 2004, et qui avait pour mission de proposer une réforme

du cursus vétérinaire en situation post-pléthorique. Elle était présidée par le Doyen, comprenait des représentants des Départements et des Délégués

étudiants. La réforme conçue pour le programme a pris cours en 1^{ère} année en 2007/2008. La commission qui a poursuivi ses travaux en vue de l'implémentation progressive de cette réforme prendra fin lors de l'année académique 2011-2012. Dans son rapport d'autoévaluation (2008), la FMV se proposait de remplacer la Commission Réforme, à l'issue de ses travaux, par une structure permanente de régulation de l'enseignement, un point approuvé par les experts européens dans leur rapport de visite en 2009.

Dans le cadre de la réforme en cours arrivant à son terme en 2012, il est apparu que notre curriculum actuel reste encore pléthorique et fortement basé sur une approche didactique axée sur les disciplines. La réduction linéaire des volumes horaires associés à chaque matière montre ses limites. Pour se préparer aux évolutions de l'enseignement universitaire en Europe, la FMV a mis en oeuvre dès 2009, un projet pilote d'enseignement multidisciplinaire visant à améliorer l'acquisition de compétences (savoir agir). Reconnu par l'IFRES et bénéficiant de ce fait d'un encadrement interdisciplinaire et international indispensable à une réflexion globale sur notre programme d'apprentissage, ce projet a débouché sur la mise en place, à partir de septembre 2011, d'un « module d'apprentissage à la prise de décision en situation complexe » (2^{ème} GMV), en relation avec un référentiel de compétences élaboré en cours de projet et contribuant au développement d'une ressource clé du curriculum. De nombreux collègues cliniciens et non cliniciens ont participé à ce module qui s'appuie sur les socles de connaissances et d'habiletés déjà en place ainsi que sur d'autres apprentissages spécifiques qu'il a fallu redéployer ou créer de manière intégrée (recherche documentaire, EBM). Ces enseignements n'ont été attribués à aucun département spécifique afin de promouvoir l'interdisciplinarité conformément au plan stratégique facultaire. A cette démarche facultaire,

Collège de doctorat

Le Collège de doctorat a été créé en 1999. Il a été présidé successivement par Pierre Lekeux (1999-2002), Antoine Clinquart (2002-2004) et par Daniel Desmecht (2004-)

Composition de la Commission Qualité de Vie des Etudiants en Médecine Vétérinaire

Représentants du corps académique:

Pascal LEROY, Doyen

Daniel DESMECHT, Vice-Doyen

Dominique PEETERS, Secrétaire académique

suppléante: Hélène AMORY

Représentants du personnel scientifique:

Jean-François CABARAU, Assistant

Stéphanie GLINEUR, Assistante

suppléant: Martin DERMINE

s'ajoutent des initiatives individuelles et départementales.

Il s'agit d'une première étape qui en préfigure d'autres, tout aussi nécessaires pour développer l'apprentissage des compétences dans notre Faculté, notamment:

- établir un référentiel de compétences: identification des compétences professionnelles et citoyennes et des ressources pédagogiques nécessaires à leur acquisition (savoirs (pré requis), habiletés et attitudes);
- adapter du contenu des formations et des outils d'apprentissage aux objectifs de formation (learning outcomes);
- organiser et mettre en place un dispositif de formation intégré et des modalités d'évaluation en cohérence avec les objectifs de formation et le référentiel de compétences;
- organiser un programme de gestion des compétences: conception d'outils permettant aux enseignants de suivre la progression des étudiants et aux étudiants de piloter individuellement leur progression;
- développer des outils d'évaluation des effets produits par les innovations pédagogiques et mise en place de systèmes de régulation (démarche qualité).

La Composition de la Commission permanente de la qualité de la formation a été instaurée lors du CF du 29 juin 2011 et la composition au 1 octobre 2011 est la suivante.

Président: Pascal GUSTIN, DCA - pôle EQ: H. AMORY - S. GRULKE (suppléant), DCA - pôle AC: D. PEETERS - Ch. TUAL (suppléant) - M. BALLIGAND (suppléant), DCP - pôle RP: Ch. HANZEN - H. GUYOT (suppléant), DDA: G. DAUBE - N. KORSAK (suppléant), DMI: A. LINDEN - J. MAINIL (suppléant), DMP: N. ANTOINE - D. CASSART (suppléant), DPA: B. NICKS - M. DIEZ (suppléant), DSF: T. ART - D. PIROTTIN (suppléant) et Réseau des Bibliothèques: Sandrine VANDENPUT

Le Collège de doctorat a en fait fusionné récemment avec le Conseil des Etudes de 3^{ème} cycle et il intervient dans la coordination de tous les enseignements de 3^{ème} cycle.

Représentants des autorités académiques

Monsieur le Premier Vice-Recteur A. CORHAY

Madame la Directrice Générale M. MARCOURT

Représentante du service juridique

Madame V. BOVEROUX, juriste

Représentantes du Service Qualité de Vie des Etudiants

Nicole TATON, psychologue

Anne-Cécile PIRENNE, psychologue

Représentants des étudiants:
Romain MARTIN (1GMV)
Jérémy TUEBOLS (1GMV)
Suppléant: Tim CONSTANTIN (1GMV)

Nicolas VALASTER (1GMV)

La Commission de la formation continuée

La Commission de la formation continuée a été mise en veilleuse ces trois dernières années. Elle sera remise sur pied

Le Conseil facultaire de la recherche

Il est chargé de rassembler, de coordonner, de procéder au classement des demandes de subsides de recherche faites

Informatisation de la faculté

L'informatique à la Faculté vétérinaire a subi une évolution impressionnante, parallèle à celle subie par ce secteur dans tous les domaines d'activités ainsi que dans les sphères privées. Quelques chiffres permettent de se rendre compte du chemin parcouru en 25 années. Si l'informatique, il y a 25 années, ne concernait que quelques « branchés » du Département des Productions animales (il y avait moins de 10 ordinateurs personnels à la faculté en 1986, plus une connexion d'une grappe de terminaux via une connexion téléphonique dont la « rapidité » - quelques kilobits par seconde - ferait s'arracher les cheveux à n'importe quel utilisateur des technologies d'aujourd'hui), elle concerne aujourd'hui tous les membres du personnel.



Salle informatique des étudiants au B43 (1991-1998)

Ainsi, il y a à ce jour plus de 1000 ordinateurs connectés sur le réseau facultaire, lui-même attaché au réseau de l'université. Ce dernier possédant un accès ultra-rapide - 1 gigabits par seconde, soit environ 1 million de fois plus rapide que la connexion évoquée plus haut - vers internet, cela signifie que chacune des machines facultaires a potentiellement un accès à très haut débit vers internet en général, et vers les autres facultés

Brigitte BAUDOIN (2GMV)
suppléante: Aurore HACHEZ (2GMV)

Représentante du PATO:
Marie-Eve LECHANTEUR

dans les mois à venir avec pour mission d'éclairer le Conseil de Faculté sur les nouvelles opportunités en la matière.

annuellement par les membres de la FMV au Conseil universitaire de la recherche.

vétérinaires, les sites d'informations et les serveurs de bibliographie ayant fleuri un peu partout dans le monde. Ces nouvelles technologies de l'information et des communications ne concernent pas que le personnel: les étudiants n'ont pas été oubliés, avec plusieurs salles publiques ou semi-publiques mises à leur disposition, regroupant plus de 100



ordinateurs de la dernière génération, avec les mêmes possibilités de connexion que celles disponibles pour le personnel.

Il est à noter qu'en corollaire à cette évolution des technologies, une révolution des méthodologies d'enseignement est en cours. De nombreux cours

Salle informatique des étudiants au B42 (1998-)

disposent de notes associées « en ligne » et accessibles via internet, voire d'outils logiciels complets pour assister les étudiants dans la compréhension - simulations, vidéos d'opérations, questionnaires automatisés avec correction automatique, etc. Il va sans dire qu'une telle évolution a nécessité des moyens matériels mais aussi humains. L'unité informatique occupe à ce jour 4 personnes à temps plein, dont 3 sont en charge du support technique, du déploiement et de l'évolution du réseau facultaire, et 1 s'occupe du

développement des applications ayant trait au multimédia. Avec un tel encadrement, notre faculté est une des plus dotées, signe de son implication dans le domaine et de son dynamisme dans l'acquisition et l'utilisation des nouvelles technologies au service des utilisateurs et de la formation des étudiants.

Début des années 80, la FMV a créé l'Unité Informatique Décentralisée (UDI) La mission de

l'UDI est d'assurer le fonctionnement du parc d'ordinateurs de la Faculté, et d'être l'interface entre la FMV

et le service général d'informatique (SEGI) de l'ULg.

Frédéric FARNIR et Pascal LEROY

Evolution de la bibliothèque de la Faculté de Médecine Vétérinaire et des systèmes d'information

Depuis 1986, la bibliothèque de la Faculté, située au premier étage du bâtiment du décanat, a continué de mettre à la disposition des étudiants et la communauté facultaire ses services à savoir, salle de lecture, prêt de livres et ouvrages, dépôt de livres, commandes d'ouvrages et abonnement aux revues pour différents services, les photocopies et la reproduction autorisée.

En 1991, comme la Faculté, la bibliothèque déménage sur le campus du Sart Tilman à Liège et prend ses quartiers au 1^{er} étage du bâtiment jouxtant la clinique équine. Elle y assure ses services classiques, qui prennent des formes nouvelles avec l'arrivée des documents électroniques. L'accès à l'information est facilitée dès lors par une centralisation au niveau des pages internet de la bibliothèque (<http://www2.ulg.ac.be/fmv/bib>) ainsi que par la présence d'une salle de 13 ordinateurs spécialement dédiés à la recherche documentaire et aux formations en la matière.

En 2003, une décision du CA de l'Université de Liège regroupe les bibliothèques de l'institution en quatre entités qui constituent désormais le Réseau des Bibliothèques:

La bibliothèque de droit, d'économie, de gestion et de sciences sociales (Léon Graulich)

La bibliothèque générale de philosophie et lettres (BGPhl)

La bibliothèque des sciences techniques (BST)

La bibliothèque des sciences de la vie (BSV)

C'est dans cette dernière que se retrouve désormais la bibliothèque de la Faculté de Médecine Vétérinaire avec celle de Médecine, de Biologie (botanique et zoologie) et de Psychologie.

En 2009, les entités constitutives de la BSV ont déménagé physiquement au Centre Hospitalier Universitaire (CHU), dans les locaux de la bibliothèque de la Faculté de Médecine. Les disponibilités en matière de recherche de l'information sont les suivantes: bases de données bibliographiques (CAB Abstracts; Medline; Web of Science; Current Contents) et les outils bibliométriques (Journal Citation Reports, Essential Science Indicators).

Les ouvrages scientifiques disponibles en libre accès à l'antenne vétérinaire de la Bibliothèque des Sciences de la Vie sont de 2800, auxquels s'ajoutent un millier d'« e-books » spécifique aux sciences de la vie. Environ 10.000 publications plus anciennes sont également disponibles à la demande des utilisateurs. Toutes les bibliothèques sont accessibles gratuitement aux étudiants. Grâce au VPN (Virtual Private Network) tout membre du personnel de l'institution et tout étudiant régulièrement inscrit à l'ULg peut accéder à partir de n'importe quel ordinateur et de n'importe où (résidence, domicile,...) aux documents électroniques et outil de recherche d'information en intranet universitaire.

La Biosécurité au sein de la Faculté de Médecine Vétérinaire

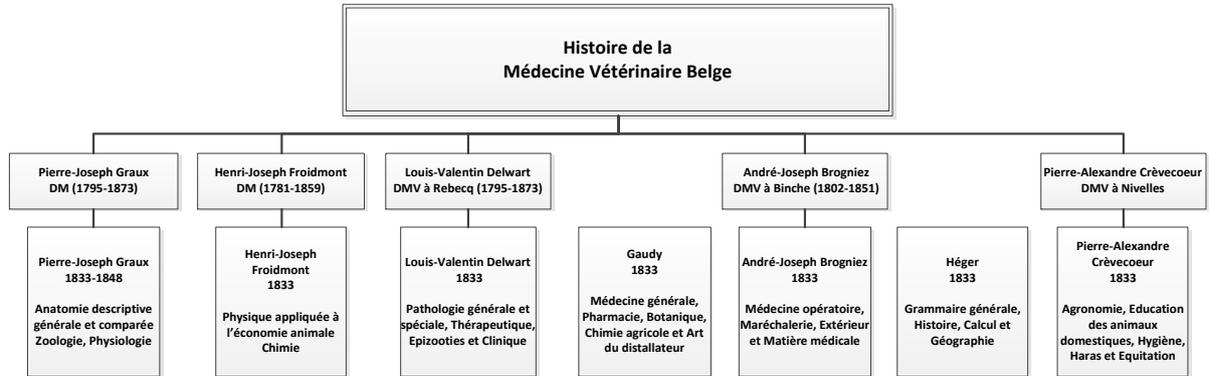
Suite à la visite des experts de l'AEEV en 2009, des déficiences ont été notées, principalement au niveau de la salle d'autopsie et des locaux d'isolement des animaux contagieux. Toute la Faculté s'est mobilisée pour trouver des solutions, avec l'appui des autorités de l'Université. Ainsi, un manuel général de biosécurité de la Faculté a été rédigé et les principes mis en application au niveau de tous les départements et cliniques. Il sert de référence actuellement au niveau européen !!!

Trois niveaux de sécurité sont visibles par des codes couleurs, vert pour les zones libre d'accès, jaune pour les zones accessibles sur autorisation avec précautions particulières (pédiluve, vêtements et chaussures adéquats) et enfin rouge pour des zones de restrictions uniquement réservées aux membres du personnel autorisés.

Ce manuel de 146 pages est publié en ligne sur le site de la Faculté.

Situation de la Faculté de Médecine vétérinaire en 2011

Les fondateurs



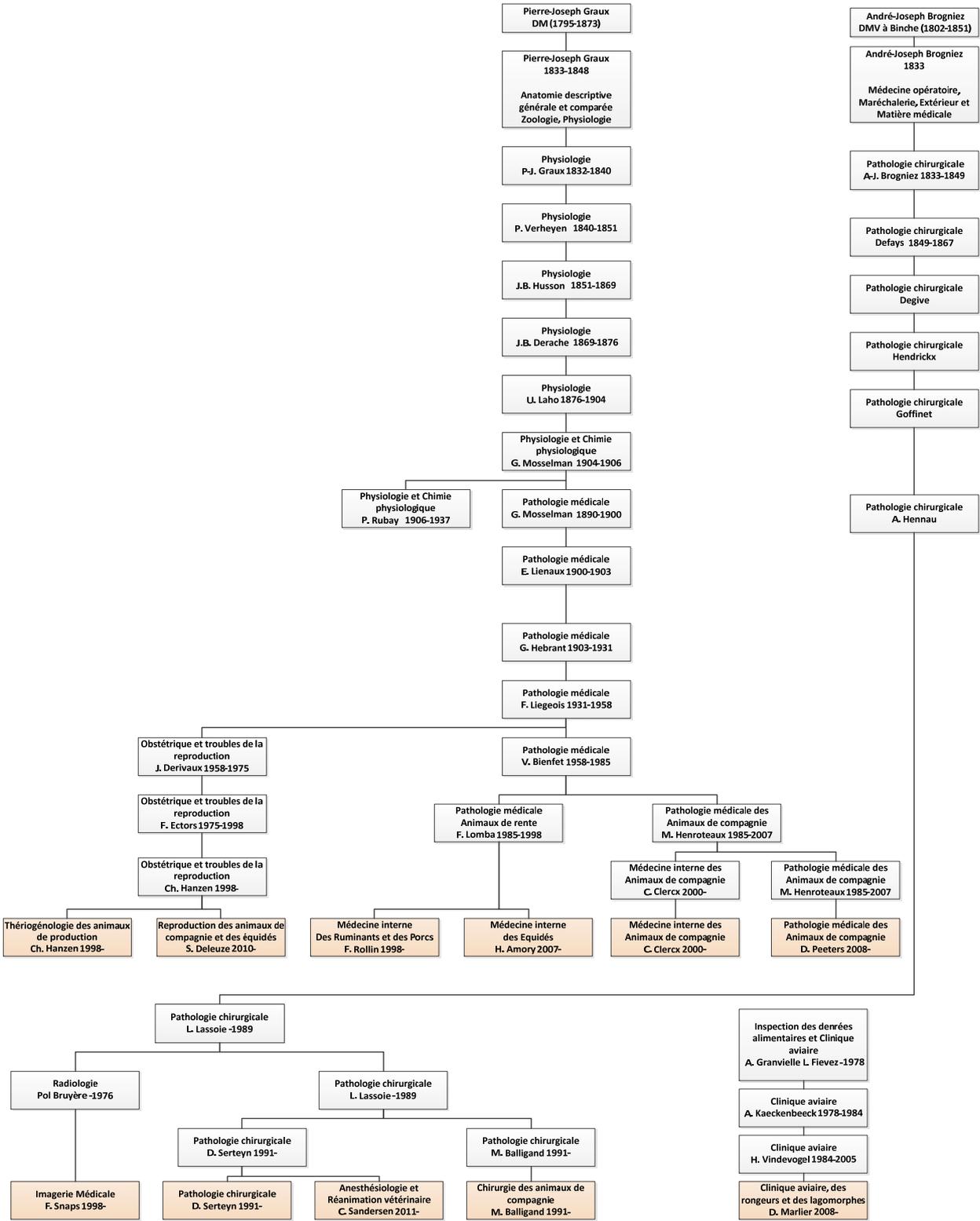
Le Personnel académique dans les Départements et les Services en 2011

DCA Département Clinique des animaux de compagnie et des équidés DCP Département Clinique des animaux de production CVU Clinique Vétérinaire Universitaire	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Thériogénologie des animaux de production Ch. Hanzen 1998-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Reproduction des animaux de compagnie et des équidés S. Deleuze 2010-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Médecine interne des Ruminants et des Porcs F. Rollin 1998-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Médecine interne des Equidés H. Amory 2007-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Médecine interne des Animaux de compagnie C. Clercx 2000-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Pathologie médicale Animaux de compagnie D. Peeters 2008-</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Imagerie Médicale F. Snaps 1998-</td> <td style="text-align: center;">Pathologie chirurgicale D. Serteyn 1991-</td> <td style="text-align: center;">Anesthésiologie et Réanimation vétérinaire C. Sandersen 2011-</td> <td style="text-align: center;">Chirurgie des animaux de compagnie M. Bailligand 1991-</td> <td style="text-align: center;">Clinique aviaire, des rongeurs et des lagomorphes D. Marlier 2008-</td> <td></td> </tr> </table>	Thériogénologie des animaux de production Ch. Hanzen 1998-	Reproduction des animaux de compagnie et des équidés S. Deleuze 2010-	Médecine interne des Ruminants et des Porcs F. Rollin 1998-	Médecine interne des Equidés H. Amory 2007-	Médecine interne des Animaux de compagnie C. Clercx 2000-	Pathologie médicale Animaux de compagnie D. Peeters 2008-	Imagerie Médicale F. Snaps 1998-	Pathologie chirurgicale D. Serteyn 1991-	Anesthésiologie et Réanimation vétérinaire C. Sandersen 2011-	Chirurgie des animaux de compagnie M. Bailligand 1991-	Clinique aviaire, des rongeurs et des lagomorphes D. Marlier 2008-	
Thériogénologie des animaux de production Ch. Hanzen 1998-	Reproduction des animaux de compagnie et des équidés S. Deleuze 2010-	Médecine interne des Ruminants et des Porcs F. Rollin 1998-	Médecine interne des Equidés H. Amory 2007-	Médecine interne des Animaux de compagnie C. Clercx 2000-	Pathologie médicale Animaux de compagnie D. Peeters 2008-								
Imagerie Médicale F. Snaps 1998-	Pathologie chirurgicale D. Serteyn 1991-	Anesthésiologie et Réanimation vétérinaire C. Sandersen 2011-	Chirurgie des animaux de compagnie M. Bailligand 1991-	Clinique aviaire, des rongeurs et des lagomorphes D. Marlier 2008-									
DDA Département des Sciences des Denrées alimentaires	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Microbiologie des denrées alimentaires G. Daube 1996-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Gestion de la qualité dans la chaîne alimentaire V. Delcenserie 2011-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Inspection des denrées alimentaires</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Technologie des denrées alimentaires A. Clinquart 1998-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Analyse physico-chimique des denrées alimentaires M-L. Scippo 2007-</td> </tr> </table>	Microbiologie des denrées alimentaires G. Daube 1996-	Gestion de la qualité dans la chaîne alimentaire V. Delcenserie 2011-	Inspection des denrées alimentaires	Technologie des denrées alimentaires A. Clinquart 1998-	Analyse physico-chimique des denrées alimentaires M-L. Scippo 2007-							
Microbiologie des denrées alimentaires G. Daube 1996-	Gestion de la qualité dans la chaîne alimentaire V. Delcenserie 2011-	Inspection des denrées alimentaires	Technologie des denrées alimentaires A. Clinquart 1998-	Analyse physico-chimique des denrées alimentaires M-L. Scippo 2007-									
DMI Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Bactériologie et Maladies bactériennes des animaux domestiques J. Mainil 1993-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Santé et Pathologie de la faune sauvage A. Linden 2007-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Immunologie Vaccinologie A. Vanderplasschen 2007-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Epidémiologie et Analyse de risques appliquées aux sciences vétérinaires C. Saegerman 2005-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Virologie vétérinaire et Maladies virales animales E. Thiry 1993-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Mycologie vétérinaire B. Mignon 2011-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Parasitologie vétérinaire et Maladies parasitaires B. Losson 1992-</td> </tr> </table>	Bactériologie et Maladies bactériennes des animaux domestiques J. Mainil 1993-	Santé et Pathologie de la faune sauvage A. Linden 2007-	Immunologie Vaccinologie A. Vanderplasschen 2007-	Epidémiologie et Analyse de risques appliquées aux sciences vétérinaires C. Saegerman 2005-	Virologie vétérinaire et Maladies virales animales E. Thiry 1993-	Mycologie vétérinaire B. Mignon 2011-	Parasitologie vétérinaire et Maladies parasitaires B. Losson 1992-					
Bactériologie et Maladies bactériennes des animaux domestiques J. Mainil 1993-	Santé et Pathologie de la faune sauvage A. Linden 2007-	Immunologie Vaccinologie A. Vanderplasschen 2007-	Epidémiologie et Analyse de risques appliquées aux sciences vétérinaires C. Saegerman 2005-	Virologie vétérinaire et Maladies virales animales E. Thiry 1993-	Mycologie vétérinaire B. Mignon 2011-	Parasitologie vétérinaire et Maladies parasitaires B. Losson 1992-							
DMP Département de Morphologie et Pathologie	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Pathologie systémique D. Desmecht 2000-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Pathologie générale F. Coignoul 1986-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Anatomie des animaux domestiques A. Gabriel 2007-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Histologie des animaux domestiques N. Antoine 2003-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Embryologie des animaux domestiques L. Grobet 2003-</td> </tr> </table>	Pathologie systémique D. Desmecht 2000-	Pathologie générale F. Coignoul 1986-	Anatomie des animaux domestiques A. Gabriel 2007-	Histologie des animaux domestiques N. Antoine 2003-	Embryologie des animaux domestiques L. Grobet 2003-							
Pathologie systémique D. Desmecht 2000-	Pathologie générale F. Coignoul 1986-	Anatomie des animaux domestiques A. Gabriel 2007-	Histologie des animaux domestiques N. Antoine 2003-	Embryologie des animaux domestiques L. Grobet 2003-									
DPA Département des Productions animales	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Ecologie vétérinaire B. Nicks 1980-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Ethologie vétérinaire et Bien-être des animaux M. Vandenheede 2007-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Nutrition Animaux de compagnie M. Diez 2009-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Nutrition animale et Zootechnie tropicales J.-L. Hornick 2011-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Nutrition L. Istasse 1992-</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Génétique moléculaire M. Georges 1994-</td> <td style="text-align: center;">Génétique quantitative J. Detilleux 1999-</td> <td style="text-align: center;">Biostatistique BioInformatique F. Farnir 2009-</td> <td style="text-align: center;">Sélection animale Economie de la santé P. Leroy 1983-</td> <td></td> </tr> </table>	Ecologie vétérinaire B. Nicks 1980-	Ethologie vétérinaire et Bien-être des animaux M. Vandenheede 2007-	Nutrition Animaux de compagnie M. Diez 2009-	Nutrition animale et Zootechnie tropicales J.-L. Hornick 2011-	Nutrition L. Istasse 1992-	Génétique moléculaire M. Georges 1994-	Génétique quantitative J. Detilleux 1999-	Biostatistique BioInformatique F. Farnir 2009-	Sélection animale Economie de la santé P. Leroy 1983-			
Ecologie vétérinaire B. Nicks 1980-	Ethologie vétérinaire et Bien-être des animaux M. Vandenheede 2007-	Nutrition Animaux de compagnie M. Diez 2009-	Nutrition animale et Zootechnie tropicales J.-L. Hornick 2011-	Nutrition L. Istasse 1992-									
Génétique moléculaire M. Georges 1994-	Génétique quantitative J. Detilleux 1999-	Biostatistique BioInformatique F. Farnir 2009-	Sélection animale Economie de la santé P. Leroy 1983-										
DSF Département des Sciences fonctionnelles	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Biochimie métabolique S. Schurmans 2010-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Biochimie générale et clinique F. Bureau 2005-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Physiologie P. Lekeux 1986-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Physiologie de l'effort T. Art 2007-</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Physiologie de la Reproduction J-F. Beckers 1986</td> <td style="width: 16.6%; text-align: center;">Pharmacologie Pharmacothérapie Toxicologie P. Gustin 1998-</td> </tr> </table>	Biochimie métabolique S. Schurmans 2010-	Biochimie générale et clinique F. Bureau 2005-	Physiologie P. Lekeux 1986-	Physiologie de l'effort T. Art 2007-	Physiologie de la Reproduction J-F. Beckers 1986	Pharmacologie Pharmacothérapie Toxicologie P. Gustin 1998-						
Biochimie métabolique S. Schurmans 2010-	Biochimie générale et clinique F. Bureau 2005-	Physiologie P. Lekeux 1986-	Physiologie de l'effort T. Art 2007-	Physiologie de la Reproduction J-F. Beckers 1986	Pharmacologie Pharmacothérapie Toxicologie P. Gustin 1998-								

**Arbre généalogique de la
Faculté de Médecine Vétérinaire**

**Département Clinique des animaux de compagnie et des équidés
Département Clinique des animaux de production**

Clinique Vétérinaire Universitaire (CVU)



Département Clinique des animaux de production

Thériogénologie des animaux de production

Les activités du service de Thériogénologie des animaux de production relèvent des trois axes institutionnels prioritaires à savoir l'enseignement, la recherche et les services à la communauté.

Dans le domaine de l'enseignement,

le service participe à la formation théorique, pratique et clinique annuelle de plus de 700 étudiants en médecine vétérinaire et

d'étudiants de 3^{ème} cycle. Il a pour ce faire mis en place diverses initiatives pédagogiques pour favoriser l'interaction, la motivation, l'auto-apprentissage et l'auto-évaluation des étudiants. Ces innovations ont pour nom l'e-learning au moyen de la plateforme WebCT-Blackboard, les ARC (apprentissage au raisonnement clinique), les test formatifs en ligne

sur la plateforme Exams, la définition aussi précise que possible d'objectifs d'apprentissage et d'évaluation, les questionnaires de satisfaction, la rédaction de notes de cours, de présentations power-point, de didacticiels et de multimédia en ligne, le recours pour l'évaluation, pléthore oblige, aux questions à choix multiples et aux degrés de certitude (Jean-Loup Castaigne). Dans le domaine de la recherche, le service s'investit prioritairement dans une approche globale des pathologies liées à la reproduction bovine et à la santé mammaire. Il a jusqu'en 2005 poursuivi les recherches menées par le professeur Ectors dans le domaine des biotechnologies de l'embryon pour valoriser le potentiel génétique des vaches laitières et viandeuses. De la production d'embryons in vivo

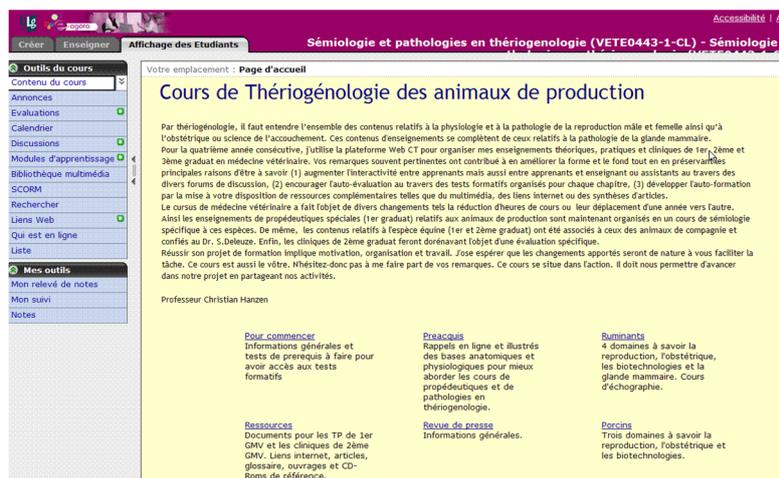
il est passé à la production in vitro en mettant au point la ponction transvaginale échoguidée des ovocytes, leur maturation, leur fécondation et le développement

de l'embryon in vitro avant son transfert à des receveuses (Drs Laurence Goffin, Frédéric Derkenne et Rudy De Roover). L'infécondité constitue une des principales maladies de production en élevage bovin. Le service de Thériogénologie a

développé des stratégies et des outils de quantification et d'interprétation de ce problème tels que les suivis de reproduction et la gestion informatisée des données (Drs Yves Laurent, Stéphanie Paquet, Jean-Yves Houtain, Maude Piron, Benjamin Boudry, José Sterkendries, Frédéric Bascon, Annik Simon). Dans le domaine de la santé

mammaire, le service a acquis ces dernières années une expertise certaine en ce qui concerne les facteurs de risque des mammites au travers notamment d'enquêtes écopathologiques et d'élaborations de dossiers de santé mammaire (DSM) (Drs Thibault Masure, Pascal Pluvinaige et Léonard Théron). Ces deux pôles d'activités s'inscrivent dans le contexte de la médecine des troupeaux.

Ces diverses activités et missions de recherche et de formation se sont traduites par plusieurs dizaines de publications et communications à des congrès nationaux et internationaux et par des conférences de vulgarisation pour les vétérinaires et les éleveurs (<http://orbi.ulg.ac.be/>).



Christian Hanzen

Département Clinique des animaux de production

Reproduction des animaux de compagnie et des équidés

Bien qu'historiquement l'enseignement de la médecine équine soit rattaché à celui des animaux de production, les chevaux ont, au fil du temps, perdu leur fonction et leur statut d'animaux de rente pour se rapprocher véritablement des animaux de compagnie tant dans la relation qu'entretiennent les propriétaires avec eux que dans l'approche des soins vétérinaires dont ils peuvent désormais faire l'objet. C'est donc tout naturellement que la Faculté a souhaité, depuis 2007, rassembler au sein d'un même service la prise en charge des pathologies obstétricales et des troubles de la reproduction des animaux de compagnie et des équidés.

Les cours théoriques dispensés aux étudiants de 2^{ème} année du grade de Médecin vétérinaire sont, entre autre, complétés pour ces mêmes étudiants par une première approche des stérilisations de convenance, des séminaires et un premier contact avec la clientèle sous forme de participation aux consultations sous le tutorat d'étudiants de dernière année. L'accent sur la pratique est particulièrement mis lors de la 3^{ème} année du grade de Médecin vétérinaire. Cette année leur permet de se familiariser avec des cas courants qui les entraînent à l'exercice de la démarche diagnostique. En outre chaque étudiant réalise des gestes de base nécessaires aux consultations de routine (collecte et examen de semence, frottis, échographies, ...) et participe de manière active aux gardes de nuit et de week-end depuis que la clinique assure un service 24h sur 24 toute l'année durant.

L'équipe qui encadre les étudiants et assure le service clinique profite de l'expertise de 2 diplômés

du collège européen (ECAR) spécialistes en reproduction des équidés et des animaux de compagnie, et de celle de 2 autres vétérinaires dont une en formation afin d'obtenir le titre de spécialiste européen. Cette expertise et un matériel de pointe permettent d'offrir un service pour des cas spécialisés tels que les troubles de la fertilité, les technologies de reproduction assistée (eg: électro-éjaculation du chien et du chat, insémination artificielle, transfert d'embryon, ovum-pick up, transfert d'ovocytes, ...).

Dans le secteur équin, le service est partenaire et activement impliqué dans le fonctionnement du Centre d'Insémination de Linalux-Mont-Le-Soie qui est non seulement un outil à disposition des éleveurs wallons mais aussi un superbe outil de recherche et pédagogique. Chaque semaine, en petit groupe, des étudiants peuvent ainsi profiter d'un contact direct avec la réalité de terrain et ses acteurs.

Dans le secteur canin, le service assure la gestion de la seule banque de sperme reconnue par la Société Royale Saint-Hubert en Wallonie. Cette activité, bien qu'initialement, principalement destinée à de grands champions rencontre de plus en plus d'intérêt de la part de petits éleveurs et même de certains particuliers qui souhaitent préserver le patrimoine génétique de leur animal.

En parallèle, les activités de recherche sont centrées sur l'étude de la « congélabilité » de la semence du chien et de l'étalon. Celles-ci ont débouché sur d'étroites collaborations avec, entre autres, le Centre de l'Oxygène Recherche et Développement de l'ULg, l'INRA de Nouzilly (F) et l'Université de Texas A&M (USA).

Stefan DELEUZE



Département Clinique des animaux de production

Cliniques des ruminants – Clinique porcine

Dans le précédent *Liber memorialis*, le Professeur LOMBA prédisait la fermeture à terme de la Clinique des Grands Animaux pour deux raisons tout à fait justifiées. La première relevait (déjà !) de la biosécurité, avec son souci de préserver les exploitations de l'introduction en leur sein de tout agent pathogène nouveau lors du retour à la ferme d'un animal hospitalisé, tandis que la seconde



invoquait la faillite de la médecine curative pour plaider en faveur des programmes de guidance, la médecine préventive ne pouvant se concevoir qu'en intégrant tous les facteurs sanitaires, hygiéniques, nutritionnels et économiques des exploitations. Le moins que l'on puisse dire 25 ans plus tard, c'est qu'il était un grand visionnaire du point de vue de l'évolution qu'allait connaître la médecine vétérinaire des animaux de production mais qu'il s'est totalement mépris quant au sort réservé à la Clinique des Grands Animaux. A sa décharge, son opinion datait de l'époque où la Faculté « moisissait » encore en plein Bruxelles dans l'interminable attente du déménagement à Liège et il l'a d'ailleurs complètement révisée lorsqu'il a pris possession des nouveaux bâtiments cliniques au Sart Tilman en 1991.

Depuis lors, la Clinique des Grands Animaux a connu plusieurs évolutions qui, par touches successives, représentent au final une véritable révolution. C'est ainsi qu'à partir de 1998, en étroite collaboration avec le service d'Obstétrique et de Pathologie de la Reproduction des Grands Animaux, une semaine clinique complète a été dévolue à la médecine des troupeaux pour mettre l'accent auprès des étudiants sur l'importance de la gestion rentable et globale des performances de santé, de reproduction et de production à l'échelle des exploitations. Parallèlement, une autre semaine clinique restait toujours dédiée à la médecine et à la reproduction



des cas individuels (ruminants, équidés et porcs). Une troisième semaine clinique a été octroyée en 2000 qui a été définitivement consacrée à la Clinique porcine à partir de 2002. En 2001, pléthore oblige, les groupes cliniques étudiants ont été supprimés et la clinique en 1^{er} doctorat remplacée par des Travaux Pratiques Cliniques qui ont pour objectif d'initier les étudiants, sur des animaux vivants, à la propédeutique des différentes espèces. Mais le tournant majeur de cette évolution est sans conteste l'unification en 2007 de la Clinique des ruminants avec la chirurgie

bovine et la séparation de la médecine interne, de la médecine sportive et de la reproduction des équidés qui ont rejoint la Clinique chirurgicale des équidés, avec en corollaire l'encadrement clinique des étudiants orienté par espèces plutôt que par disciplines. Depuis, la réception des ruminants malades est centralisée en un seul endroit, de même que pour les équidés, ce qui a grandement clarifié l'organisation des cliniques tant pour les propriétaires d'animaux et les confrères que pour le personnel enseignant et les étudiants. Cet important chamboulement s'est accompagné de la mise sur pied du Département Clinique des Animaux de Production (Ruminants et Porcs). La dernière nouveauté en date est la création, grâce à l'achat d'une camionnette entièrement équipée d'instruments et d'un laboratoire, d'une 4^{ème} semaine clinique réservée à la Clinique Ambulatoire,



l'objectif avoué étant de faire examiner par les étudiants des cas cliniques de première ligne dans leur environnement, tout en apportant un soutien logistique et diagnostique aux praticiens intéressés. Plutôt que de disparaître, l'activité clinique en rapport avec les animaux de production a donc été considérablement renforcée au sein de notre Faculté depuis son 150^e anniversaire: par année, hospitalisation de 600 à 700 ruminants, 150 à 200 visites en exploitations comme tierce partie dans le cadre de la guidance et du suivi de reproduction, entre 400 et 500 cas examinés en Clinique Ambulatoire, Clinique Porcine à part entière. Même si la plus grande partie de ce travail est imposée par le nombre pléthorique d'étudiants, très peu d'établissements d'enseignement vétérinaire en Europe peuvent rivaliser en la matière. Pour assurer ses multiples activités et missions d'enseignement, le Département Clinique des Animaux de Production peut compter sur l'aide appréciable de 4 internes diplômés et de plusieurs vétérinaires praticiens compétents et dévoués.

La formation des internes et des résidents est accréditée par le Collège Européen de spécialistes en gestion de la santé bovine (ECBHM) dont font partie tous les membres définitifs du Département. Ce programme de formation en prise directe avec le terrain répond surtout aux attentes des étudiants, des praticiens et, *in fine*, des éleveurs. La prochaine étape souhaitée sera de calquer l'enseignement théorique sur l'enseignement clinique en ne donnant plus aux étudiants qu'un seul cours intégré de gestion de la santé bovine au sens large.

Frédéric ROLLIN

Département Clinique des animaux de production

Médecine interne des équidés

Depuis le début des années 90, le secteur de la médecine interne équine s'est progressivement développé au sein de la médecine interne des grands animaux. En 2005, avec la réorganisation générale des cliniques des grands animaux, ce service a été reconnu en tant que discipline à part entière au sein du pôle équin de la faculté. Une telle évolution constituait une réponse logique à la création du Collège Européen de Médecine Interne Equine (ECEIM) en 2001, collège qui

a été accrédité de façon définitive par l'EBVS en 2009. L'enseignement est surtout assuré en 2ème cycle, au cours duquel chaque étudiant en médecine vétérinaire reçoit une formation de plus de 2 semaines dévolues à la médecine interne équine. L'enseignement en 3ème cycle occupe également une place importante: il inclut en effet la formation en médecine interne des étudiants en master complémentaire en médecine vétérinaire spécialisée (internes) du pôle Equin, au nombre de 6 à 8 chaque année, et un programme de résidence en médecine interne équine accrédité par l'ECEIM (3 diplômés et 3 résidences en cours à ce jour). La plupart des étudiants dans ces formations sont des ressortissants d'une large panoplie de pays européens. Le service a en outre participé à l'enseignement de la médecine interne équine de 2ème cycle dans plusieurs facultés ou écoles vétérinaires à l'étranger, et il assure régulièrement des formations continuées en Belgique

(notamment par un rôle actif au sein de la BEPS et de FORMAVET) et à l'étranger.

L'activité clinique du pôle équin, qui est assurée 24h sur 24 et 365 jours par an par une équipe dans laquelle tous les cliniciens équins travaillent de concert, fonctionne sur cas référés et a connu une croissance très importante dans les 20 dernières années. Elle draine une clientèle de plus en plus internationale.

Sur le plan de la recherche, plusieurs domaines ont été développés, dont le principal

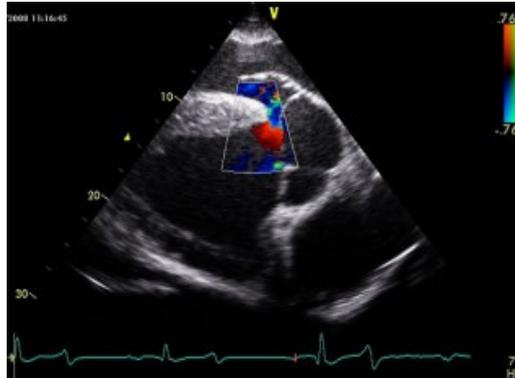


Image d'échocardiographie doppler montrant une communication interventriculaire chez un cheval

est la Cardiologie des grands animaux: les techniques d'échocardiographie Doppler (de repos et de stress) et de cathétérisme cardiaque ont fait l'objet de mise au point dans plusieurs grandes espèces, ce qui a permis d'ouvrir le champ à de nombreuses applications en clinique et en recherche. Récemment, le service a rejoint une équipe universitaire pluridisciplinaire au travers d'un projet de développement d'un modèle caprin d'insuffisance mitrale. Le service est également impliqué dans la recherche dans d'autres domaines, tels que le diagnostic, l'épidémiologie, la pathogénie et le traitement de diverses pathologies relevant de la médecine interne des équidés (myopathie atypique, hépatopathies, pemphigus foliacé, etc.), ou encore l'étude de la pharmacocinétique et des effets pharmacologiques d'agents actifs sur le métabolisme osseux chez les équidés. Ces recherches ont abouti à la défense de 3 thèses de doctorat, et 5 autres thèses de doctorat sont en cours.

Hélène AMORY

Département Clinique des animaux de compagnie et des équidés

Médecine interne et Pathologie médicale des animaux de compagnie

Avant 1986, le service de Médecine Interne des animaux de compagnie (AC), alors appelé « la petite clinique » ou « la clinique de MIPA (Médecine Interne des Petits Animaux) » accueillait les chiens et chats dans un des bâtiments de la Faculté de médecine vétérinaire de Cureghem.

Cette clinique était fréquentée par des groupes cliniques d'étudiants (les fameux trios composés du praticien, du plumion et du plumasse) et accueillait tous les jours de très nombreux cas. La consultation du matin était ouverte à tous, du moment que l'animal était inscrit avant 9h du matin. La consultation coûtait à l'époque 100FB, payables à l'inscription. La plupart des cas étaient non référés, et provenaient de la région bruxelloise. Seuls quelques animaux, essentiellement référés, étaient accueillis sur rendez-vous pour un examen complémentaire, telle qu'une endoscopie des voies digestives ou respiratoires. Le staff était composé



du Professeur Marc Henroteaux, d'une première assistante (Cécile Clercx 1991), de 1 puis de 2 assistants, d'une technicienne et de 2 ouvriers. Seules quelques analyses sanguines assez basiques étaient réalisées en routine.

L'été 1991 a été marqué par le grand déménagement de la clinique vers les nouveaux bâtiments du Sart-Tilman. Les confrères locaux, soucieux de préserver leur clientèle, ne voyaient pas d'un très bon œil l'implantation soudaine d'une clinique vétérinaire universitaire sur « leur territoire ». Les tarifs ont été adaptés dans le but de minimiser ces tensions et la clientèle s'est progressivement modifiée en faveur d'une clientèle majoritaire de cas référés. A cette époque, les

connaissances dans les différentes branches de la médecine vétérinaire des AC ont progressé de manière exponentielle. Les premiers collègues européens de spécialisation voient le jour et la demande du public d'obtenir le concours de vétérinaires spécialisés se fait progressivement sentir

Apparaissent les internes de clinique en AC: ce sont de jeunes vétérinaires qui font une année supplémentaire de formation et participent aux activités des différents services cliniques des AC, de même qu'aux soins hospitalisés et à la réception des urgences. Cette formation est actuellement appelée le master complémentaire en médecine spécialisée, déclinée au

jour d'aujourd'hui en différents options, relatives aux différentes espèces. Cette formation est une étape incontournable pour les candidats qui souhaitent entamer une filière de formation spécialisée dans un programme européen. Notre programme d'internat, maintenant bien rodé, a beaucoup de succès et notre programme de résidence en médecine interne a acquis une excellente réputation au sein de la communauté européenne, ce qui nous permet de sélectionner chaque année les meilleurs candidats parmi un grand nombre de candidats de valeur, incluant des vétérinaires d'autres pays européens



Depuis 2005, le service d'urgence est ouvert non seulement 24h sur 24 mais aussi 365 jours par an. Les étudiants participent aux gardes de nuit et de week-end. Entre 1994 et 2011, le nombre d'internes AC est passé de 1 à 8. Au cours de ces dernières années, la qualité des prestations cliniques en médecine interne des animaux de compagnie, les activités de garde et du service des urgences et des soins intensifs, se sont fortement intensifiées. Le niveau de la qualité des prestations et du travail clinique effectué dans notre section (médecine interne des animaux de compagnie) s'est élevé, afin d'évoluer en harmonie avec les normes et exigences européennes. Le nombre de clients, essentiellement des cas référés, est constamment en légère progression. Le nombre d'assistants, ainsi que de spécialistes diplômés des collègues européens a progressivement augmenté. Depuis 2010, la clinique médicale des AC dispose de l'expertise de 5 diplômés du collège européen de médecine interne des animaux de compagnie (ECVIM-CA), dont un dans la sous-spécialité de



cardiologie. En outre, des consultations spécialisées en dermatologie et en nutrition sont également organisées, dont profitent nos clients, les vétérinaires référants et nos étudiants. Le service de médecine interne a participé ou participe à la formation de 10 candidats spécialistes en médecine interne, un candidat spécialiste en cardiologie et un autre en urgences et soins intensifs. L'éventail des examens complémentaires proposés s'est également considérablement élargi, répondant à la demande croissante de la clientèle. En parallèle, les activités de recherche, centrées sur l'étude des maladies respiratoires du chien et du chat, se sont considérablement développées au sein du service de médecine interne des AC, domaine qui fait aussi en particulier notre réputation clinique. De solides collaborations scientifiques nationales et internationales sont maintenant bien établies, fruit du travail acharné effectué pendant toutes ces dernières années.

Cécile CLERCX et Dominique PEETERS

Département clinique des animaux de compagnie et des équidés

Imagerie médicale

En 1935, l'Ecole de Médecine vétérinaire acquit son premier appareil à rayons X sous l'impulsion du Professeur Liegois.

Jusqu'en 1948, l'utilisation de la radiologie était exclusivement réservée à la clinique médicale des petits animaux. Dès cette date, le professeur Goffinet introduit cette technique au sein de la clinique chirurgicale des petits animaux.

Il faut attendre 1960 pour que la radiographie ne prenne réellement son essor. Le Docteur P. Bruyère, assistant du Professeur Lassoie, décida de se spécialiser en radiologie et de développer cette discipline au sein de la Faculté.

En 1962, il permit l'acquisition d'un générateur et d'une suspension plafonnrière mobile ouvrant la radiographie à la médecine des grands animaux.

C'est également sous son impulsion que des heures de travaux pratiques, *Démonstrations de radiographie*, furent inscrites au programme d'enseignement des étudiants. Sa disparition prématurée, en 1976, laissa un vide et priva la Faculté d'un enseignant très apprécié.

La direction de la section radiologie fût alors confiée au Docteur. S. Jakovljevic.

Fort de sa formation obtenue en Grande-Bretagne, il développa grandement l'activité clinique de la radiologie. Il introduisit de nouvelles techniques comme l'endoscopie gastrique et l'échographie. Malheureusement, il décida, en 1990 de quitter la Faculté pour poursuivre sa carrière au Etats-Unis. L'année 1991 est une date importante pour le service. Le déménagement de la Faculté au Sart-Tilman et la restructuration de la chaire de chirurgie permettent la création d'un service d'imagerie médicale indépendant sous la direction administrative du professeur M. Henroteaux.

Le rapprochement avec les différentes facultés de l'Université permet d'initier une collaboration

fructueuse entre le service d'imagerie médicale vétérinaire et celui de la Faculté de Médecine dirigé par le professeur R. Dondelinger.



Outre les recherches mise en œuvre dans le domaine de la radiologie interventionnelle, cette collaboration ouvre les portes du service à des technologies de pointe, la tomodensitométrie et l'imagerie par résonance magnétique.

Il faudra attendre l'année 1998 pour voir la création de la première charge de cours en imagerie médicale et la nomination d'un représentant de cette discipline au sein du corps académique de la Faculté.

Durant la dernière décennie, le service d'imagerie médicale augmenta fortement le nombre de vétérinaires y travaillant et compte actuellement trois spécialistes reconnus au niveau européen. Il se dota de technique de pointe, notamment la radiographie numérisée et plus récemment de sa propre unité de tomodensitométrie.

Frédéric SNAPS

Département clinique des animaux de compagnie et des équidés

Pathologie chirurgicale

Au début des années 80, sous l'impulsion du Docteur Guy D'Ieteren, chef de travaux du Professeur L. Lassoie, l'enseignement de la chirurgie se spécialisa progressivement en pathologie chirurgicale des grands animaux et en pathologie chirurgicale des petits animaux. Des éléments d'anesthésie étaient inclus alors dans le cours de chirurgie générale destiné aux étudiants de 1er doctorat.

L'anesthésie générale de longue durée des chevaux était problématique. La myopathie post-anesthésique était la complication majeure lors d'anesthésie prolongée.

Au cours de son agrégation de l'enseignement supérieur (1989), le Docteur D. Serteyn montra qu'il s'agissait d'un phénomène de reperfusion post-ischémique avec production de formes activées de l'oxygène (radicaux libres) lors de la phase de réveil. Les résultats de ces recherches ont permis de réduire de manière drastique l'incidence de cette complication.

Lors de la succession du Professeur L. Lassoie (1989), l'enseignement de la chirurgie fut confié d'une part au Docteur M. Balligand pour la partie chirurgie générale et pathologie chirurgicale des petits animaux et au Docteur D. Serteyn pour la partie anesthésiologie générale et pathologie chirurgicale des grands animaux. La chirurgie bovine était en plein essor et plus de 600 bovins

étaient transportés chaque année à Cureghem pour y subir une intervention chirurgicale avec une majorité de pathologies de la caillette pour les races laitières et une majorité de pathologies du système locomoteur chez les races viandeuses comme les parésies spastiques des gastrocnémiens, les rigidités

articulaires congénitales et les fractures. Chez le cheval, l'endoscopie des voies respiratoires antérieures permettait de préciser le diagnostic des cornages et développer de nouvelles techniques chirurgicales comme la laryngoplastie. Les consultations pour les pathologies du système locomoteur étaient nombreuses, en particulier grâce aux compétences en radiologie et en maréchalerie orthopédique.

Le transfert de la Faculté vers le Sart Tilman (1991) et la mise en route d'un bloc opératoire répondant aux normes d'asepsie les plus strictes nous ont permis d'être des pionniers dans le domaine de l'arthroscopie équine notamment grâce à une excellente collaboration avec le service de chirurgie arthroscopique du C.H.U.

En parallèle, se développaient la chirurgie des coliques et les soins intensifs péri-opératoires. Cette activité en constante croissance nous a positionné comme un centre d'expertise reconnu.

En 2007, il a été décidé de regrouper les compétences cliniques par espèces ce qui nous a permis de créer une clinique équine rassemblant sur un même site l'anesthésiologie, la chirurgie, l'imagerie, la médecine interne et sportive, l'ophtalmologie et la reproduction. Des spécialistes reconnus au niveau européen y occupent des postes définitifs, ce qui a permis d'offrir à nos étudiants de 2^{ème} cycle une formation adéquate basée sur de

nombreux cas référés par les praticiens et d'organiser un programme d'internat et de résidence reconnu au niveau international et ce, dans la plupart des disciplines. C'est ainsi qu'en chirurgie équine, quatre spécialistes ont été diplômés du collège européen de chirurgie (I.Caudron, S. Grulke, M. Gangl, D. Verwilghen) et deux sont actuellement en cours de formation (A.Saliccica, G. de la Rebière de Pouyade).

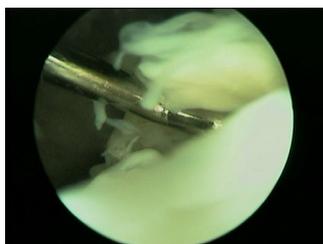
Le thème global des activités de recherche porte sur le rôle des formes activées de l'oxygène et de l'azote en pathologie équine. Dans certaines conditions, ces substances oxydantes sont générées en excès soit par un dysfonctionnement mitochondrial, soit par les neutrophiles activés.

Comme nous l'avons montré dans plusieurs publications internationales et thèses de doctorat, ces formes activées de l'oxygène jouent un rôle majeur dans de nombreuses pathologies telles que les myopathies, les coliques, les maladies respiratoires, les pathologies articulaires, la réaction inflammatoire systémique et la fourbure. Ces

recherches sont menées au sein du « Centre de l'Oxygène, Recherche et Développement » (CORD), unité thématique de recherche interfacultaire et interdisciplinaire dont le Docteur D. Serteyn assure la direction.

D'autre part, les recherches du service dans le domaine de l'orthopédie sont menées au « Centre Européen du cheval de Mont-le-Soie » sous la direction du Docteur J.-P. Lejeune et portent sur les pathologies orthopédiques de développement en particulier l'arthropathie dégénérative juvénile chez le cheval ardennais et l'ostéochondrose chez le cheval de sport. En outre, ce centre dispose d'une unité de biomécanique permettant d'optimiser l'allure chez les chevaux de sport et de mener des recherches fondamentales en biomécanique équine.

Didier SERTEYN



Département clinique des animaux de compagnie et des équidés

Anesthésiologie et réanimation vétérinaire

Jusqu'il y a peu, le cours d'anesthésiologie était dispensé par le Service « d'Anesthésiologie Générale et Pathologie Chirurgicale et des Grands Animaux » du Professeur Didier Serteyn.

L'augmentation des connaissances sur la douleur et sur les techniques anesthésiques chez les animaux, une prise de conscience croissante du bien-être de l'animal, mais aussi l'évolution de la chirurgie équine, qui devient de plus en plus spécialisée, justifiait la création d'un nouveau service indépendant. Le service d'anesthésiologie et réanimation vétérinaire a donc été créé en 2011.

L'enseignement de l'anesthésiologie et de la réanimation vétérinaire comprend 24 heures de cours théorique. Ils sont donnés au cours de la 2ème année du grade de Médecin vétérinaire.

Afin de pouvoir mettre en pratique leurs connaissances théoriques et de se confronter avec la réalité de terrain, les étudiants passent également une semaine de formation en anesthésie des petits animaux ainsi qu'une semaine de formation en anesthésie des équidés, et ce, aussi bien en deuxième qu'en troisième année du grade de Médecin vétérinaire. Au cours des ces 4 semaines les étudiants apprennent entre autres, les techniques d'anesthésie générale intraveineuse et gazeuse, l'intubation et la ventilation de l'animal anesthésié. Dans une approche d'analgésie multimodale, l'anesthésie générale est complétée par l'administration d'analgésie préemptive et d'anesthésies locorégionales. L'étudiant apprend à surveiller le bon déroulement de l'anesthésie à l'aide du monitoring clinique. Il a également l'occasion de se familiariser avec le monitoring technique: oxymétrie du pouls, électrocardiogramme, capnographie, oxygraphie,

mesure invasive et non invasive de la pression sanguine et des pressions partielles gaz du sang.

L'équipe clinique qui encadre les étudiants est composée d'une infirmière spécialisée en

anesthésie vétérinaire et de 5 vétérinaires. Ils assurent la formation des étudiants, au cours des interventions programmées ou en urgence puisque la clinique équine tout comme celle des petits animaux assurent un service de garde pour 24h sur 24 et 365 jours par an.



Parallèlement à ces activités cliniques et d'enseignement, le service d'anesthésiologie et réanimation vétérinaire se

consacre également à la recherche. Il étudie, par exemple, la réaction inflammatoire et sa modulation sous l'effet de l'anesthésie générale et en particulier des halogénés. L'effet de ceux-ci est examiné sur des cultures de cellules en collaboration avec le Centre de l'Oxygène, Recherche et Développement (CORD) et des anesthésistes de la Faculté de Médecine humaine. De plus, la recherche se concentre sur



l'optimisation de l'anesthésie du patient septique et sur les lésions pulmonaires et systémiques induites par la ventilation mécanique. Récemment est apparu le concept de « biotrauma » qui étudie les variations des médiateurs inflammatoires en relation avec la respiration contrôlée. Le but des recherches est d'optimiser la stratégie ventilatoire afin de diminuer et de prévenir les lésions pulmonaires.

L'avenir de ce jeune service est l'évolution vers un service transversal qui, d'une part, offre à l'étudiant une vue globale sur l'analgésie, l'anesthésie et la réanimation en médecine vétérinaire afin de lui donner le bagage nécessaire pour devenir omnipraticien et, d'autre part, permet la formation des vétérinaires spécialisés en anesthésiologie vétérinaire au niveau européen.

Charlotte SANDERSEN

Département clinique des animaux de compagnie et des équidés

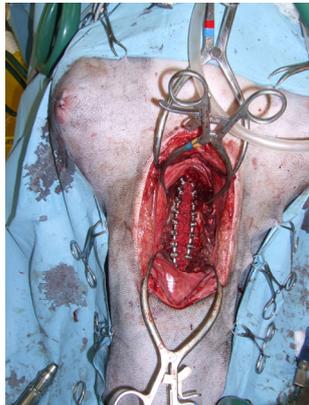
Chirurgie des animaux de compagnie

Le service de chirurgie des animaux de compagnie a connu d'importants changements ces 25 dernières années. Alors que jusqu'en 1989, son titulaire, le Professeur Léon Lassoie était aussi le titulaire de la Chirurgie des Grands Animaux et de l'Imagerie Médicale, dès 1991, parallèlement au transfert de la Faculté sur le site du Sart-Tilman à Liège, le service est devenu une entité individualisée, sous la direction du Professeur Marc Balligand. A l'époque et pendant encore près d'une dizaine d'années, les membres du staff devaient



maîtriser à la fois les techniques relatives à la chirurgie des tissus durs (orthopédie et chirurgie de la colonne vertébrale) et celles relatives aux tissus mous. La chirurgie oculaire constituait déjà alors une section particulière, sous la supervision du Docteur Magda Grauwels, future spécialiste en ophtalmologie. A la fin

des années nonante, le Docteur Annick Hamaide, revenue des Etats-Unis après quatre années de spécialisation au Michigan, rejoignait le service pour y prendre la direction des opérations en chirurgie des tissus mous, tant sur le plan des activités cliniques que de l'enseignement théorique, permettant ainsi au Professeur Balligand de se consacrer entièrement au tissu durs. La présence au sein du service de trois spécialistes allait permettre une avancée sans précédent dans le niveau de l'enseignement délivré ainsi que la diversification et la complexité des interventions réalisées. Sous l'impulsion des seniors, membres des Collèges Européens vétérinaires de Chirurgie d'abord et d'Ophtalmologie ensuite, des programmes de spécialisation reconnus officiellement au niveau européen, allaient voir le jour à Liège et remplacer un système « maison » de formation spécialisée. Parallèlement et en collaboration avec les services de Médecine Interne, d'Imagerie, et des Troubles de la



Reproduction, un programme d'internat était mis sur pied à l'intention des vétérinaires diplômés, qui allaient se substituer au traditionnel quatorze étudiants de dernière année. Pareille évolution allait contribuer au développement spectaculaire d'un service d'urgences ouvert désormais tous les jours de l'année, et auquel participent activement tous les étudiants de second cycle. A ce jour, dix

spécialistes européens en Chirurgie ont été formés ou sont en formation à Liège et deux en Ophtalmologie. La moitié de ces



candidats est originaire de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, preuve de la qualité de nos programmes. En 2010, une troisième spécialiste en chirurgie, le Docteur Stéphanie Claeys, promue dans le cadre enseignant définitif de notre Université, venait très efficacement renforcer l'équipe en place. L'agrandissement progressif du staff, rendait possible l'intensification des activités de recherche au sein du service. Le Docteur Hamaide poursuivait le développement d'une unité de recherche en urologie, centrée sur le traitement de l'incontinence urinaire chez le chien, en collaboration avec la Faculté de Médecine; le Professeur Balligand mettait en place une unité de recherche en biomécanique articulaire avec la collaboration de la Faculté des Sciences Appliquées. Plusieurs challenges attendent le service de chirurgie des animaux de compagnie dans les années à venir. Tout d'abord celui de la formation pratique: celle-ci est basée sur la répétition de nombreux actes techniques, une gageure face à plus de 250 étudiants dans chacune des années de master. Un autre challenge est celui de la recherche: considérée comme une activité majeure au sein d'une institution universitaire, elle réclame des efforts et du temps. Le service devra donc impérativement poursuivre le recrutement de collègues chirurgiens mais dont une partie de la mission sera dédiée à la recherche. Enfin, la chirurgie de pointe qui se doit d'être pratiquée dans un centre de formation spécialisée et qui sert la communauté des vétérinaires praticiens exige d'importants moyens financiers et une expertise technique de plus en plus longue à acquérir. Là aussi, le service n'aura pas d'autre choix que de trouver les moyens nécessaires à garantir son haut niveau de prestations et maintenir ainsi sa compétitivité.

Marc BALLIGAND

Département des Cliniques des animaux de Compagnie

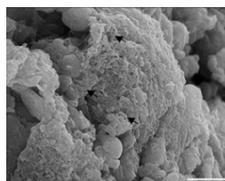
Clinique Aviaire, des Rongeurs et des Lagomorphes

Depuis sa structuration, en 1978, en tant que secteur autonome, les activités cliniques menées au sein de la clinique aviaire ont fortement évolué, justifiant la dénomination actuelle de « Clinique Aviaire, des Rongeurs et des Lagomorphes » (CARL). Les deux activités dominantes qu'ont été pendant de nombreuses années les animaux de production (volailles et lapins) et les pigeons voyageurs ont progressivement été remplacées par la médecine des « nouveaux animaux de compagnie », oiseaux, lapins et rongeurs ainsi que plus récemment par la médecine des reptiles. Enfin, la médecine de l'avifaune et des petits mammifères indigènes dans un but premier de réhabilitation rapide avant retour dans la nature est en plein développement. Globalement, ces modifications des activités sont les reflets et la réponse à une forte évolution des attentes sociétales.

La Clinique CARL a pour but de permettre aux étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} années du grade de Médecin Vétérinaire d'acquérir une formation pratique de base aux examens cliniques, aux diagnostic et traitements des pathologies les plus fréquentes des oiseaux (animaux de production et de compagnie), lagomorphes (animaux de production et de compagnie) et rongeurs (animaux de compagnie). Les acquis d'apprentissage sont une base minimale pour tous les futurs omnipraticiens vétérinaires. Depuis l'année académique 2011 - 2012, cette formation généraliste peut être complétée par la participation à un Master Complémentaire en Médecine Vétérinaire Spécialisée, option sciences cliniques, module nouveaux animaux de compagnie qui est destiné à des vétérinaires désireux de développer une activité dominante en nouveaux animaux de compagnie principalement en petits mammifères non conventionnels domestiques et petits mammifères indigènes sauvages. Cette formation complémentaire pratique inclut également un volet médecine des oiseaux de compagnie, de l'avifaune et des reptiles. A terme un résidanat tel que définit

par l'European College of Zoological Medicine devrait également voir le jour.

Les recherches menées au sein du secteur ont longtemps été dirigées vers les maladies infectieuses des pigeons (Columbid herpesvirus 1, paramyxovirus aviaire de sérotype 1 et *Salmonella* Typhimurium Copenhagen) et des lapins (myxomatose, infections respiratoires, pathologies digestives et entéropathie épizootique).



ME balayage: présence de nombreuses bactéries associées à du mucus dans le jéjunum d'un lapin atteint d'entéropathie «épizootique 5 jours après inoculation (barre = 10µm).

Un suivi sanitaire et zootechnique spécifique aux palmipèdes de production de foie gras est également proposé aux éleveurs wallons grâce aux subsides alloués par le Ministère de l'Agriculture de la Région Wallonne. Ces activités de terrain incluent un aspect bien-être des animaux en réponse aux nouvelles normes de logement imposées par la Communauté Européenne.

La caractéristique de la médecine des oiseaux, rongeurs, lapins et reptiles domestiques ou sauvages est une organisation de la spécialisation par espèce et non par domaines médicaux.

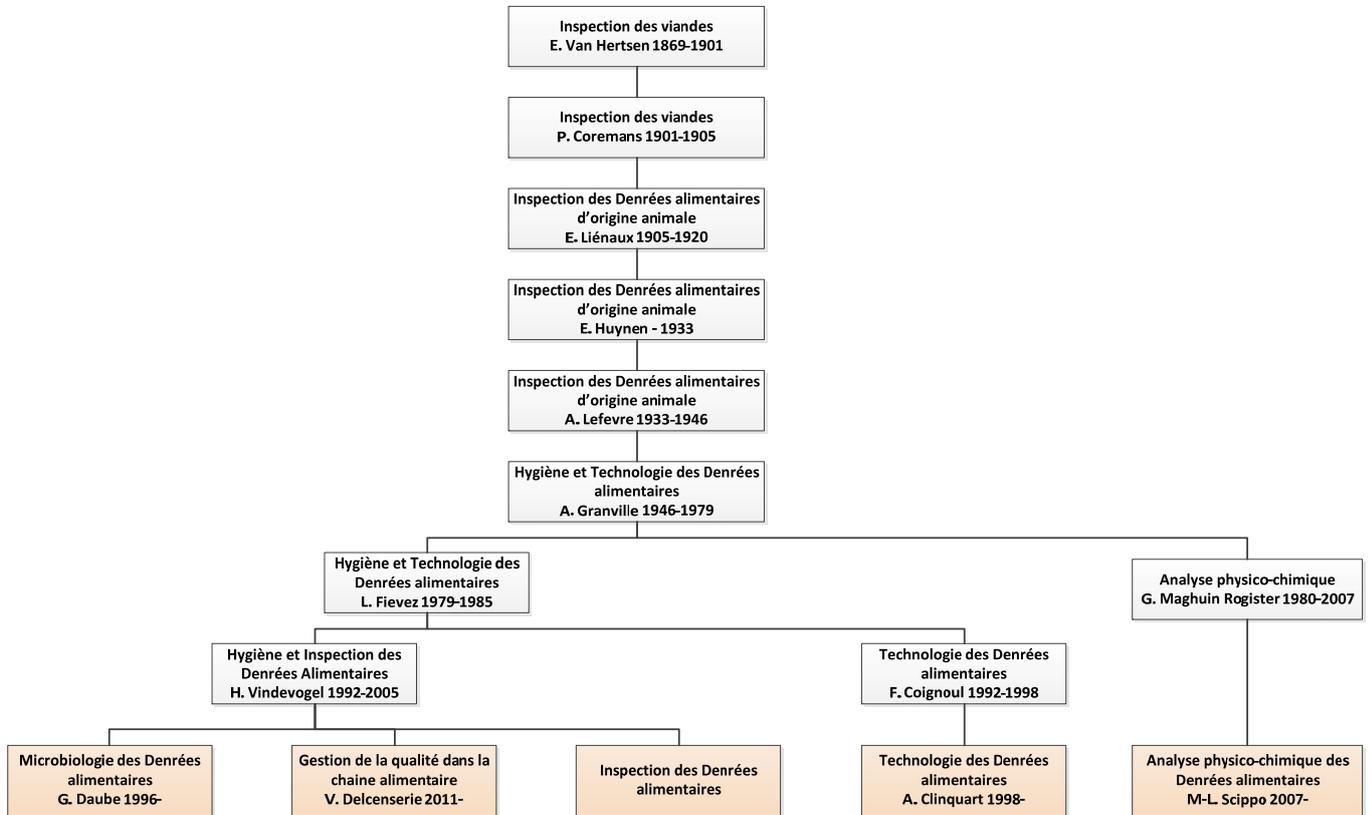


Eliminations de spicules et soins de dentisterie sur les dents jugales d'un cobaye

Les activités de diagnostics clinique et de laboratoire sont disponibles pour le public toute l'année pour des consultations sur rendez-vous et pour les urgences.

Didier MARLIER

**Arbre généalogique de la
Faculté de Médecine Vétérinaire
Département des Sciences des Denrées alimentaires**



Département des Sciences des Denrées alimentaires

Microbiologie des Denrées alimentaires

Le secteur de Microbiologie des Denrées alimentaires a été individualisé en octobre 1996 afin de le distinguer du secteur d'Hygiène et Inspection des Denrées alimentaires. Il trouve son origine dans la désignation, en septembre 1995, du Département comme Laboratoire national de Référence en Microbiologie des Aliments par l'Institut d'Expertise vétérinaire puis par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire. A ce titre, le secteur a participé à la mise en place d'essais interlaboratoires, d'un système de classification nationale pour les méthodes

d'analyses et les critères microbiologiques appliqués aux aliments, d'un premier système de surveillance national de la qualité microbiologique des aliments. Il a aussi assisté les Autorités belges en charge de la Santé publique pour l'adaptation et l'application des nouvelles législations nationales, en coordination avec les Laboratoires communautaires de Référence. Ces tâches de référence ont fortement orienté les activités pendant 14 ans, jusqu'à la reprise des activités par l'Institut scientifique de la Santé publique. En parallèle, le laboratoire d'analyses microbiologiques, mis en place par le professeur Léon Fievez dans la Faculté pour répondre aux besoins des Autorités et du secteur agro-alimentaire, a pris de l'ampleur dans les années nonante, années marquée par son accréditation conformément à la norme EN45001. Ce laboratoire a été à l'origine de la création en janvier 2000 de la société spin-off « Quality Partner s.a. », société spécialisée dans le contrôle qualité à destination du secteur agro-alimentaire. Cette société, avec plus de 50 personnes employées, est devenue, en 2011, un des leaders belges dans son domaine et toutes ses activités sont menées sous assurance-qualité, ISO17025 pour les analyses microbiologiques et génétiques, ISO17020 pour les inspections et ISO17021 et EN45011 pour les certifications. En juillet 2003, le Département a créé une seconde société commerciale « Food Safety Consult s.a. », dédiée au conseil et à la formation dans le secteur alimentaire et certifiée ISO9001 et QFor. Ces sociétés exercent les tâches de services basées sur des méthodologies déjà bien établies, souvent développées dans le Département, et représentent un débouché

important pour nos jeunes diplômés. Leur création a permis au secteur de Microbiologie de se concentrer sur ses tâches d'enseignement et de recherche. La recherche a été, à l'origine, surtout orientée vers le développement de méthodes de recherche et de dénombrement en bactériologie et en virologie des aliments. Un autre axe visait à étudier les sources de contamination ou de multiplication de germes pathogènes dans la chaîne alimentaire, avec un ensemble de projets dédiés à l'étude de *Salmonella* dans la filière porcine. Depuis 2009, le secteur a concentré ses



recherches sur trois volets principaux. Le premier vise à caractériser les flores anaérobies des aliments, qu'elles soient pathogènes, altérantes ou même bénéfiques pour la santé du consommateur. A ce titre, le secteur a identifié deux nouvelles espèces de *Bifidobacterium* dont les applications probiotiques sont protégées par des brevets. Le second volet développe des compétences

pour modéliser l'évolution des populations microbiennes dans la chaîne alimentaire et apprécier quantitativement les risques d'altérations ou d'atteintes à la santé des consommateurs. Enfin, les nouvelles technologies de séquençage en parallèle à haut débit des acides nucléiques permettront, dans la prochaine décennie, de révolutionner la microbiologie des aliments. En effet, la métagénomique rend possible l'identification et la quantification de l'ensemble de la flore d'un aliment en moins de 24 heures et sans avoir recours à la culture. Les applications en sont multiples, de la recherche fondamentale sur la dynamique des populations microbiennes à la résolution de problèmes ponctuels dans les industries. La mise à disposition du Département, depuis mars 2010, d'un nouveau laboratoire de pointe pour la caractérisation moléculaire sous conditions de biosécurité L2+ permet de mener ces expériences dans des conditions optimales.

Enfin, ces recherches de pointe alliées à une expérience concrète des besoins de la filière agro-alimentaire alimentent de façon idéale l'enseignement en microbiologie des aliments, notamment à travers les enseignements spécialisés du Master complémentaire en Santé publique vétérinaire: Sciences des Aliments.

Georges DAUBE

Département des Sciences des Denrées alimentaires

Inspection des Denrées alimentaires Gestion de la qualité dans la chaîne alimentaire

En 1992, lors de la finalisation de la succession des Professeurs Alexandre Granville (admis à l'éméritat en 1979, décédé en 2009) et Léon Fiévez (décédé en 1985), la chaire Hygiène et technologie des Denrées alimentaires d'origine animale a été scindée en une chaire Technologie des denrées alimentaires (pour plus d'information, voir fiche de ce secteur) et une chaire Hygiène et inspection des denrées alimentaires dont la direction a été confiée au Professeur Henri Vindevogel jusqu'à son départ à la retraite en 2005. Une nouvelle restructuration de cette chaire, aujourd'hui considérée comme secteur, est en cours. A partir de l'année académique 2011-2012, le domaine Inspection sera confié à un scientifique définitif; l'autre domaine fera l'objet d'une charge de cours intitulée Gestion

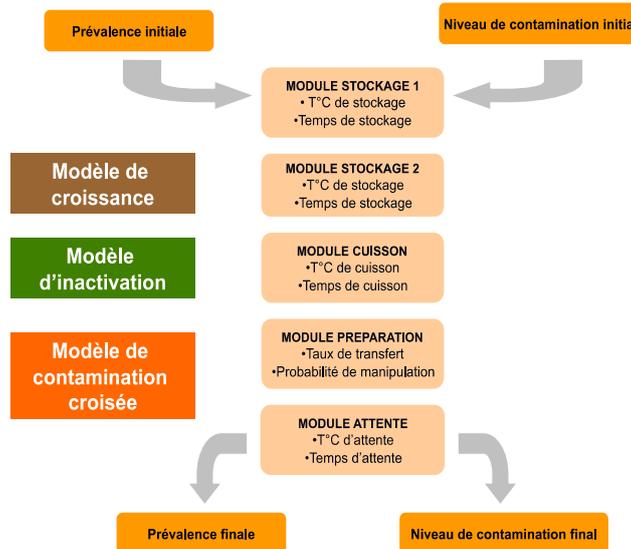
de la qualité de la chaîne alimentaire. Cette modification d'intitulé s'explique par l'évolution spectaculaire de l'approche méthodologique utilisée dans ce domaine.

En effet, jusqu'à la fin des années 80, la sécurité sanitaire des aliments n'était garantie qu'à travers le respect de bonnes pratiques d'hygiène générale qui étaient reprises dans les législations. Le tournant majeur de cette discipline est le développement d'une approche plus ciblée sur les dangers propres à une filière en particulier avec la mise en place de mesures spécifiques de maîtrise, leur surveillance et la vérification de leur efficacité. Cette approche, appelée la méthode HACCP, pour « Hazard Analysis – Critical Control Point » est apparue au début des années 90 dans la législation européenne et constitue l'épine dorsale des nouveaux règlements européens en application depuis le 1er janvier 2006. Afin de garantir la bonne implémentation de cette méthode qui doit être adaptée par chaque entreprise, un ensemble de normes ont été publiées, tout d'abord à l'initiative de la grande distribution puis par l'« International Standard Organisation » sous la

forme de la norme ISO 22.000. Le bon respect de ces normes est garanti par des audits indépendants et une certification par des organismes-tiers de certification accrédités. Dans le futur, l'approche HACCP sera de plus en plus quantitative et basée sur des évaluations quantitatives des risques propres à l'entreprise qui demanderont des

compétence encore plus pointues des responsables qualité. Cette évolution méthodologique rapide depuis 20 ans justifie le besoin d'adaptation des enseignements qui y sont dédiés. L'inspection des animaux de boucherie a été historiquement mise en œuvre pour lutter contre les agents zoonotiques transmis des viandes au consommateur final. On pense ici surtout à la problématique de la

tuberculose bovine, qui a provoqué des ravages parmi la population humaine occidentale dans les siècles passés. L'émergence des grandes concentrations urbaines dans le courant du XIX^e siècle a entraîné une demande accrue en viande fraîche de qualité, ce qui a nécessité la formation d'inspecteurs vétérinaires. A l'heure actuelle, il est nécessaire de réformer les structures d'inspection en vue de les moderniser. L'inspecteur-vétérinaire devra de plus en plus interagir avec les autres maillons de la chaîne alimentaire, afin de transmettre des informations relatives à la sécurité alimentaire. Le travail des inspecteurs sera de plus en plus basé sur des renseignements de troupeau issus de la production primaire. L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) se penche actuellement sur les tâches essentielles à conférer au Médecin vétérinaire chargé de l'inspection des viandes. Le métier d'inspecteur-vétérinaire est en évolution (d'une expertise individuelle à une évaluation d'un lot d'animaux) et il faudra des vétérinaires hautement qualifiés et bien formés pour mener à bien cette mission de santé publique.



Véronique DELCENSERIE et Nicolas KORSAK

Département des Sciences des Denrées alimentaires

Technologie des Denrées alimentaires

Le secteur Technologie des Denrées alimentaires est issu de la scission de la chaire Hygiène et Technologie des Denrées alimentaires d'origine animale réalisée en 1992. L'autre secteur issu de cette scission est l'Hygiène et Inspection des Denrées alimentaires.

Les enseignements portant sur la Technologie des Denrées alimentaires, comme les autres enseignements liés aux Sciences des denrées alimentaires, ont été modifiés à plusieurs reprises depuis 1992 au fur et à mesure des évolutions du programme des cours. Au début des années 2000, les enseignements de 2^{ème} cycle, donnés exclusivement en dernière année, ont été déplacés en 1^{er} et 2^{ème} master afin de sensibiliser plus tôt les futurs vétérinaires à l'importance de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments et au rôle primordial qu'ils joueront dans la gestion de la santé publique. Cette tendance s'est poursuivie en 2008 par l'introduction d'un cours d'initiation à la santé publique vétérinaire dès le 2^{ème} baccalauréat, dont la coordination a été confiée au département. Ce cours permet de mettre en évidence la multidisciplinarité de ce domaine. Le secteur Technologie est par ailleurs impliqué dans l'organisation du master complémentaire en Médecine vétérinaire spécialisée dont l'option santé publique vétérinaire / sciences des aliments permet



au Médecine vétérinaire d'acquérir des compétences approfondies lui ouvrant de nombreux débouchés dans le secteur agro-

alimentaire au sens large. Cette formation s'inscrit dans la continuité de la « licence en hygiène et technologie » créée en 1976, elle aussi remaniée à plusieurs reprises pour répondre à l'évolution spectaculaire de la science et des besoins de la société.

Depuis 1992, le laboratoire de Technologie consacre principalement ses activités de recherche

à l'étude des qualités organoleptiques, technologiques et nutritionnelles des viandes fraîches (bovine et porcine surtout), et au développement de méthodes de prédiction de ces qualités. Sa collaboration a été sollicitée pour de nombreux programmes de recherche en production animale, visant à étudier l'influence des facteurs de production (nutrition, génétique, mode l'élevage) sur la qualité des produits. Depuis 2008, il est promoteur ou partenaire de plusieurs projets de recherche situés en aval de la production primaire et visant à étudier l'aptitude à la conservation de la viande et des produits de viande et à l'optimiser par la maîtrise de la réfrigération et du conditionnement sous atmosphère modifiée, voire par l'utilisation d'extraits végétaux présentant un effet antioxydant et/ou antimicrobien et constituant une alternative aux additifs alimentaires utilisés comme conservateurs. L'unité expérimentale de production alimentaire mise à la disposition du département en 2010 permet de reproduire les conditions de production et de conservation de la viande fraîche, des préparations de viande et des produits à base de viande et d'étudier les mécanismes physico-chimiques et microbiologiques responsables de leur vieillissement.

Certaines missions officielles ont été confiées au secteur Technologie par les autorités compétentes en matière de qualité des produits animaux. Depuis 2004, au travers de la Cellule de Guidance - Classement des Carcasses (CGCC), le secteur Technologie assure la mission de guidance et de formation au classement européen des carcasses dans les abattoirs de la Région wallonne et du Grand-Duché de Luxembourg. Depuis 2007, il assure le contrôle, la collecte et la diffusion des données du classement européen des carcasses des gros bovins et des porcs abattus en Région wallonne (Cellule Wallonne de Contrôle - Classement des Carcasses, ou CW3C).



Antoine CLINQUART

Département des Sciences des Denrées alimentaires

Analyse physico-chimique des Denrées alimentaires

Le laboratoire d'Analyse des Denrées alimentaires a été créé en 1980 par le Professeur Émérite Guy Maghuin-Rogister. Dès le début, le laboratoire s'est préoccupé de la mise au point de méthodes d'analyses de résidus de médicaments vétérinaires et autres produits interdits (hormones) dans les produits animaux. Les 25 ans du laboratoire ont fait l'objet d'une demi-journée d'étude, le 11 mai 2005, intitulée: « Résidus et contaminants des denrées alimentaires: 25 ans de progrès dans leur analyse ». Les textes des conférences ont été publiés dans les Annales de Médecine Vétérinaire, vol. 149 (n°4) et vol. 150 (n°s 2 et 3).

Pendant plusieurs années, le laboratoire d'Analyse des Denrées alimentaires était le laboratoire officiel de contrôle pour l'Institut d'expertise vétérinaire (IEV), et a obtenu, en 1998, une accréditation EN-45001 (norme européenne remplacée actuellement par la norme ISO 17025) pour ses méthodes d'analyses de résidus d'hormones dans la graisse et l'urine d'animaux de production. Il s'agissait à l'époque de l'un des tous premiers laboratoires accrédités de l'Université de Liège.

Au moment de la crise de la dioxine, en 1999, le laboratoire était l'un des 4 membres fondateurs du CART (anciennement: Centre d'Analyse des Résidus en Traces, actuellement, Center for Analytical Research and Technology), centre interuniversitaire fondé pour faire face à la crise en proposant aux autorités belges un ensemble de laboratoires performants pour l'analyse des PCBs et des dioxines dans les aliments. Le laboratoire a alors étendu le « scope » de son accréditation à l'analyse des PCBs. Il a par la suite maintenu son accréditation au sein d'un système de qualité commun à l'ensemble du CART. A l'heure actuelle, l'analyse des PCBs a été reprise par l'AFSCA au sein de ses propres laboratoires, mais le CART est le laboratoire national de référence pour l'analyse des dioxines dans les aliments.

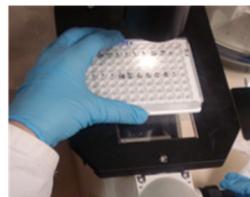


Il a par la suite maintenu son accréditation au sein d'un système de qualité commun à l'ensemble du CART. A l'heure actuelle, l'analyse des PCBs a été reprise par l'AFSCA au sein de ses propres laboratoires, mais le CART est le laboratoire national de référence pour l'analyse des dioxines dans les aliments.

En 2011, le laboratoire d'Analyse des Denrées alimentaires, au sein du Département des Sciences des Denrées alimentaires, est toujours spécialisé en analyse et en toxicologie des résidus dans les aliments et en particulier dans l'étude des résidus de médicaments vétérinaires, de contaminants de l'environnement ou formés lors du processus de transformation (antibiotiques, dioxines et PCBs, hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc). Ses activités de recherche concernent le développement de méthodes d'analyses physicochimiques (GC et LC/MS), mais également biochimiques, au moyen, notamment, de cultures cellulaires. Les substances étudiées à l'aide de ces tests sont, outre les résidus et contaminants cités plus hauts, les perturbateurs endocriniens: produits industriels ou substances naturelles, susceptibles de contaminer notre alimentation, et qui peuvent perturber le système hormonal. Dans le cadre de projets du pôle de compétitivité wallon WAGRALIM, le laboratoire aborde également des aspects nutritionnels par l'étude de la stabilité des acides gras polyinsaturés dans les aliments.



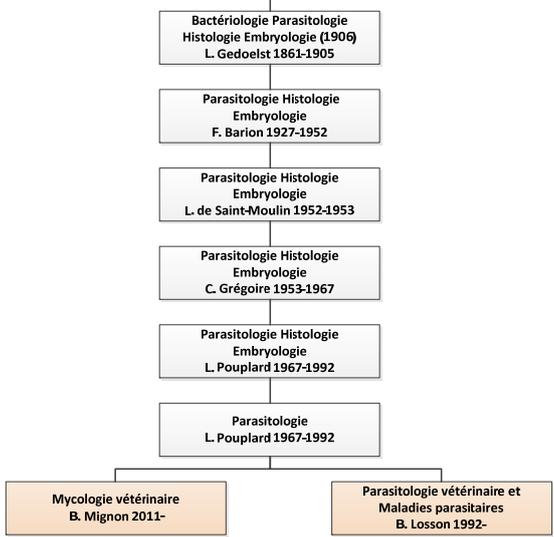
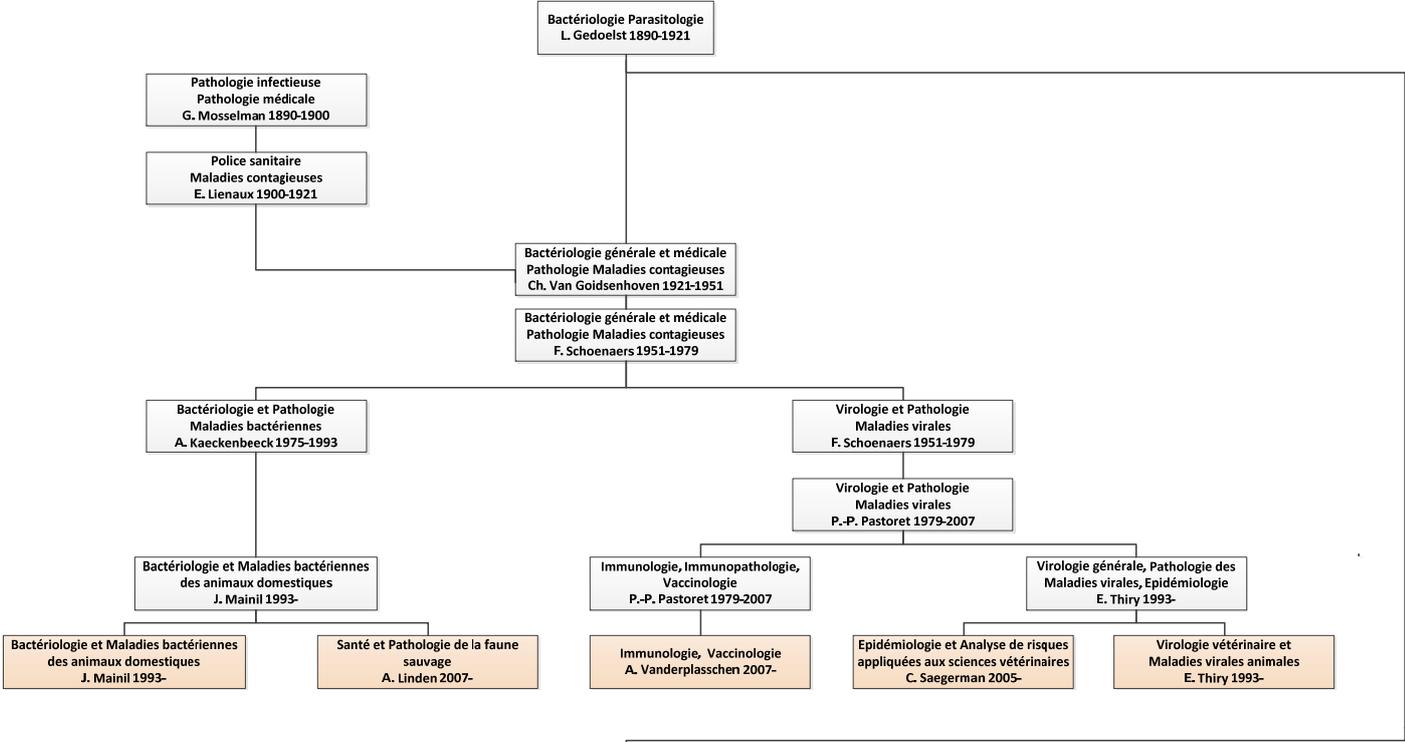
Les résultats obtenus durant les activités de recherches menées en collaboration avec le privé, et d'autres universités belges et internationales, en plus de nombreuses activités de consultation pour l'AFSCA et le Conseil Supérieur de la Santé, notamment, permettent d'intégrer et de tenir à jour un certain nombre de connaissances dans le domaine des risques chimiques liés aux aliments, connaissances qui sont délivrées aux étudiants dans le cadre des cours donnés en master en médecine vétérinaire et en master complémentaire en médecine vétérinaire spécialisée.



Les résultats obtenus durant les activités de recherches menées en collaboration avec le privé, et d'autres universités belges et internationales, en plus de nombreuses activités de consultation pour l'AFSCA et le Conseil Supérieur de la Santé, notamment, permettent d'intégrer et de tenir à jour un certain nombre de connaissances dans le domaine des risques chimiques liés aux aliments, connaissances qui sont délivrées aux étudiants dans le cadre des cours donnés en master en médecine vétérinaire et en master complémentaire en médecine vétérinaire spécialisée.

Marie-Louise SCIPPO

**Arbre généalogique de la
Faculté de Médecine Vétérinaire
Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires**



Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires

Bactériologie et Maladies bactériennes des animaux domestiques

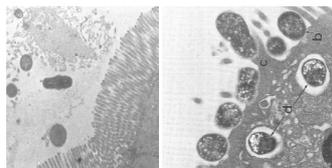
La création officielle de la chaire de Bactériologie et des Maladies bactériennes des animaux domestiques (aujourd'hui un secteur du Département des Maladies infectieuses) date de 1975, bien que le Professeur Albert Kaeckenbeek (1928-) en dispensât l'enseignement spécifique depuis 1965. Le titulaire actuel, le Professeur Jacques Mainil (1957-), succéda au Professeur Albert Kaeckenbeek au moment de son départ à la retraite en juin 1993.

Lors de son engagement en octobre 1981, le Professeur Kaeckenbeek proposa à son nouvel assistant fraîchement diplômé de « se spécialiser en biologie moléculaire qui semble être un domaine d'avenir en maladies infectieuses » (fin de citation). Au cours de travaux qui lui permirent d'obtenir une Licence spéciale en Biologie moléculaire (ULB, 1983) et un doctorat de 3^e cycle en Sciences vétérinaires (ULg, 1988), le Dr Mainil put effectivement se consacrer à l'étude de la génétique moléculaire des propriétés de virulence des souches entérotoxigènes de l'espèce *Escherichia coli* (ETEC), responsables de diarrhée du nouveau-né chez le veau, l'agneau, le porcelet et le chiot, ainsi que de diarrhée du voyageur chez l'homme, qui était déjà le principal sujet de recherches du laboratoire depuis les années 1970. L'espèce *Escherichia coli* est restée jusqu'à aujourd'hui le centre des travaux de recherche du laboratoire avec des projets nationaux et européens successifs sur les souches entéro-hémorragiques (EHEC), entéropathogènes (EPEC) *sensu stricto*, vérotoxigènes (VTEC), nécrotoxigènes (NTEC), pathogènes aviaires (APEC), uropathogènes (UPEC), etc, responsables d'entérites, d'entérotoxémies, de cystites, de pyélonéphrites et/ou de septicémies (Docteur B. China; Docteurs vétérinaires F. Goffaux, P. Stordeur, M. Szalo, S. Van Bost; Mme M. Bardiau; M. J. Gerardin). L'objectif de ces différents projets fut toujours double: l'épidémiologie moléculaire des propriétés de virulence pour comparer les souches isolées de différentes espèces animales et de l'homme et la reproduction expérimentale de lésions et/ou signes cliniques dans des modèles *in vivo* et *ex vivo*, pour confirmer le rôle de ces propriétés dans les pathologies reconnues.

Au fil des années, le laboratoire travailla sur d'autres espèces bactériennes avec les mêmes objectifs: *Clostridium perfringens* et l'entérotoxémie du veau viandeux (Prof G. Daube; Drs Vét C. Manteca, M. Lebrun); *Mycoplasma bovis* et la pneumonie enzootique du bovin (Dr Vét A.

Thomas); *Staphylococcus aureus* et les mammites bovines en Belgique (Docteur B. Taminiau, I. Ote), au Niger (Docteur vétérinaire A. Issa Ibrahim) et au Japon (Docteur K. Yamazaki); *Salmonella enterica* et les mortalités de la pintade au Bénin (M. C. K. Boko).

L'ensemble de ces travaux et projets de recherches n'auraient pu se faire sans diverses collaborations nationales et internationales. Au-delà de la coordination ou de la participation de 1997 à 2010 à une dizaine de projets financés par la Commission européenne, le Professeur Mainil effectua trois séjours sabbatiques à l'étranger. Dès 1984, il travailla pendant une année sabbatique, dans le service du Professeur H. W. Moon (Docteur *Honoris Causa* de notre institution en 2000) au sein du « National Animal Disease Center » situé à Ames, Iowa, USA. En 1988-1989, il séjourna pendant 9 mois à la Faculté vétérinaire de l'Université de Glasgow (Ecosse, RU) dans le service de Bactériologie du Professeur D. J. Taylor. Plus récemment, en 2009, il partit pendant 6 mois au « Frontier Science Research Laboratory » de la Faculté de Médecine de l'Université de Miyazaki, Japon (Professeur T. Hayashi). Deux collaborations avec le Japon sont actives: avec le Professeur Hayashi sur les souches EHEC et avec les Professeurs N. Misawa et Y. Horii du Département vétérinaire de la Faculté d'Agriculture de l'Université de Miyazaki sur les mammites bovines. Au-delà de ces travaux sur les propriétés de virulence des bactéries pathogènes, le laboratoire se consacre aussi depuis quelques années à des travaux sur les résistances bactériennes aux antibiotiques qui sont le thème du doctorat de 3^{ème} cycle du Docteur vétérinaire A. Muylaert, assistante au laboratoire. Les résistances bactériennes aux antibiotiques représentent certainement le principal défi du XXI^{ème} siècle, non seulement pour la bactériologie vétérinaire confrontée à l'augmentation exponentielle des résistances aux différents antibiotiques utilisés en pratique, mais aussi pour la santé publique humaine avec les évidences de plus en plus claires d'échanges de bactéries résistantes et de gènes de résistance entre les animaux domestiques, de rente et de compagnie, et l'homme.



Lésions d'attachement et d'effacement produites par des souches EHEC ou EPEC.

Gauche: entérocytes sains avec microvillosités. Droite: effacement des microvillosités et adhérence intime à la membrane cytoplasmique

Jacques MAINIL

Département des Maladies infectieuses et Parasitaires

Santé et Pathologie de la Faune sauvage

Le service de Santé et Pathologie de la faune sauvage a été créé en 2007 au sein du Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires de la Faculté de Médecine vétérinaire. Ce nouveau secteur d'activités répond aux exigences de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) qui a inscrit la surveillance de la faune sauvage dans ses priorités. Au cours des deux dernières décennies, les maladies de la faune sauvage ont fait l'objet d'un intérêt croissant dans le monde entier.

Une étude publiée dans *Nature* en 2008 a montré que 60 % des maladies infectieuses émergentes chez l'homme (de 1990 à 2000) étaient d'origine animale et que, au sein de ces zoonoses, plus de 75% émanaient de la faune sauvage. Outre ces préoccupations

relatives à la santé publique, la circulation d'agents infectieux en faune sauvage représente également un risque pour la santé des animaux domestiques, le commerce international d'animaux et produits animaux et la conservation d'espèces sauvages.

C'est dans ce contexte que le service de Santé et Pathologie de la faune sauvage a été créé. Le Professeur Annick Linden en assume la responsabilité depuis 2007 et l'équipe scientifique est composée de Fabien Grégoire, Marc Wirtgen, Sandro Volpe, Jessica Pirson et Julien Paternostre ainsi que de deux doctorants étrangers, Adrien Nahayo (Rwanda) et Freddy Proano (Equateur).

Les enseignements relatifs aux maladies de la faune sauvage sont dispensés en 2^{ème} et 3^{ème} cycle et concernent plusieurs départements de notre Faculté: maladies infectieuses et parasitaires, morphologie et pathologie, productions animales et clinique des animaux de compagnie.

Outre son implication dans la formation continuée en *Infectiologie et épidémiologie des maladies émergentes*, le service de Santé et Pathologie de la faune sauvage dispense également des enseignements dans le *Master complémentaire en Gestion des Ressources Animales et Végétales en Milieu Tropical* et dans le *Master complémentaire en Médecine Vétérinaire Spécialisée*.

Parallèlement à ses missions d'enseignement et sur base d'une convention-cadre

financée par le Service Public de Wallonie, A. Linden a créé le Réseau de Surveillance Sanitaire de la Faune Sauvage en région wallonne (www.faunesauvage.be).

Les objectifs sont notamment (1) de détecter

l'apparition, au sein des

populations sauvages de la région, de maladies nouvelles ou exotiques en vue d'envisager une lutte précoce, le cas échéant (épidémiologie) et (2) de déterminer l'importance réelle de maladies présentes (épidémiologie) et suivre leur évolution afin d'envisager ou non des plans de lutte. La surveillance des agents pathogènes répond à une procédure de hiérarchisation revue annuellement et qui remplit des objectifs de santé publique et/ou animale. Le réseau fournit également des données pour des études ciblées (notamment *Brucella suis*, *Anaplasma phagocytophilum*, *Mycobacterium avium paratuberculosis*) qui permettent d'alimenter les thèses de doctorat actuellement en cours. Enfin, les missions de communication des résultats doivent être assurées par le service vers les autorités régionales, fédérales et internationales. Dans ce contexte, A. Linden vient d'être nommée « Point focal » auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale.

Annick LINDEN

Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires

Immunologie, Vaccinologie



Le laboratoire d'Immunologie-Vaccinologie de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège a été créé par le Professeur P.-P. Pastoret. Ses recherches sur une souche recombinant du virus de la vaccine conférant une immunité protectrice contre la rage vulpine a procuré une réputation internationale au laboratoire il y a déjà deux décennies. Depuis lors, le laboratoire a su garder une place de leadership dans le domaine de l'étude des interactions hôtes-pathogènes.

Depuis 2002, le Professeur A. Vanderplasschen dirige le laboratoire. Il développe des projets scientifiques sur des thèmes tant appliqués que fondamentaux. Les sujets principaux du laboratoire sont le développement de nouveaux vaccins et méthodes d'immunisation et l'étude d'interactions hôtes-pathogènes, avec un intérêt particulier pour les mécanismes d'immuno-évasion développés par les pathogènes. Des modèles hôtes-pathogènes divers ont été étudiés au cours des dix dernières années, principalement les herpèsvirus mais aussi un parasite, la tique *Ixodes ricinus*. Pour une vue

d'ensemble des découvertes principales du laboratoire, le site Web suivant <http://www.dmipfmv.ulg.ac.be/vetimmuno/index.html>, est à votre disposition.

La population du laboratoire est en croissance constante depuis les 5 dernières années et est actuellement de plus de 20 personnes. Elle est composée de nationalités et de formations diverses. Parmi l'équipe, le Docteur Laurent Gillet est un des rares vétérinaires ayant réussi l'obtention d'une position permanente du Fonds



National de la Recherche Scientifique. La production scientifique du laboratoire est remarquable: pendant les 5 dernières années, le laboratoire a produit 7 doctorats, contribué à 60 publications, a introduit 4 demandes de brevet et certains membres de l'équipe sont les lauréats de récompenses prestigieuses.

Alain VANDERPLASSCHEN

Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires

Epidémiologie et Analyse de risques appliquées aux sciences vétérinaires

La création du secteur de l'épidémiologie et d'analyse de risques appliquées aux sciences vétérinaires date du 1^{er} octobre 2005 (<http://www.dmipfmv.ulg.ac.be/epidemiovet/>). Elle répond aux besoins de la couverture de plusieurs nouveaux domaines de qualification du Médecin vétérinaire spécifiés dans le règlement 854/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant les règles spécifiques d'organisation des contrôles officiels concernant les produits d'origine animale destinés à la consommation humaine. Les objectifs de ce nouveau secteur sont



l'acquisition et la dissémination de connaissances et de méthodes concernant l'épidémiologie et de l'analyse de risques dans le but d'améliorer la santé publique vétérinaire à travers le monde, de garantir le développement de l'élevage et, plus globalement, le bien de l'humanité. Les activités de recherche sont réalisées dans une Unité de Recherche en Epidémiologie et d'Analyse de Risques appliquées aux sciences vétérinaires (UREAR-ULg). L'unité est composée actuellement de 6 scientifiques (L. Martinelle, M.-F. Humblet, S. Vandeputte, S. Rebecca Porter, J. Denoël et C.). L'unité supervise une quinzaine de thèses de doctorat en sciences vétérinaires. La thématique de recherche principale de l'UREAR est l'analyse des facteurs clefs de l'introduction, l'amplification et la dissémination des maladies infectieuses et parasitaires émergentes et d'autres événements rares. Ces différents aspects sont investigués par le biais d'études épidémiologiques de terrain ayant pour objet les maladies animales et leur composante zoonotique, le cas échéant. D'autres projets de recherche se concentrent sur l'analyse de risques de segments spécifiques de la chaîne alimentaire, dans une perspective d'intégration globale, de la fourche à la fourchette. Plusieurs infections de bovins en station confinée ont également été menées, étoffant ainsi l'expertise du service en matière d'épidémiologie expérimentale. Les recherches actuelles sont essentiellement menées sur le développement de méthodes de détection clinique précoce des maladies émergentes et événements rares, de méthode de hiérarchisation des maladies animales indépendante, basée sur une approche interdisciplinaire et l'usage de la médecine factuelle et de méthodes d'évaluation de mesures de contrôle (tuberculination, inspection des viandes), de la modélisation spatio-temporelle de la dynamique d'infection de pathogènes d'intérêt vétérinaire, de l'étude des mécanismes de protection et de persistance de pathogènes

émergents (en particulier le virus de la fièvre catarrhale ovine ainsi que *Coxiella burnetii*), de l'étude de maladies multifactorielles (mortalités des abeilles) et de l'étude des coûts socio-économiques de maladies animales émergentes. L'UREAR a une production scientifique qui suit une courbe ascendante depuis sa création avec une vingtaine de publications référencées dans l'U.S. National Library of Medicine (PubMed) en 2010. Plusieurs prix scientifiques lui ont été décernés dont le plus récent par l'Académie Royale de Médecine de Belgique. Les activités d'enseignement sont dispensées en bachelier (séminaires « Animal et société », initiation à la Santé Publique Vétérinaire et Epidémiologie vétérinaire et Analyse de risques) et en master (biosécurité, bonnes pratiques vétérinaires et médecine factuelle, dispositions légales dans le contrôle des maladies transmissibles, paracliniques de maladies infectieuses et parasitaires chez les animaux domestiques et, en collaboration avec la Faculté de Droit, le cours de droit et médecine vétérinaire). Outre des cours de compléments en épidémiologie et d'analyse de risques, l'UREAR coordonne et dispense de nombreux cours dans le module maladies émergentes au sein du master complémentaire en sciences vétérinaires. L'UREAR délivre des services à la Communauté. Elle est impliquée dans la prévention et le contrôle des maladies animales à travers le monde. Outre ses missions actuelles de Président du Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires, de Président de la Cellule facultaire de biosécurité et de Président de l'Association d'épidémiologie et de santé animale, le Professeur Saegerman est également, le représentant de la Faculté de Médecine vétérinaire aux Sessions générales du Comité international de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et le représentant belge au sein d'un réseau dédié spécifiquement aux risques émergents et coordonné par l'Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire (European Risks Exchange Networks). Il assure également des missions d'expertise auprès d'agences nationales (Comité scientifique de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, Agence des Médicaments et des Produits de Santé, et le Bureau de sélection de l'administration) et internationales (Organisation mondiale de la Santé animale, Scientific Advisory Board of the United States Animal Health Association Committee, Agence européenne du Médicament, Agence nationale de Sécurité sanitaire, Alimentation, Environnement, Travail et de l'European Food Safety Authority).

Claude SAEGERMAN

Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires

Virologie vétérinaire et Maladies virales animales

Cette période est marquée par l'avènement de la virologie moléculaire qui bénéficia de l'essor extraordinaire des méthodes génétiques: la vaccination antirabique du renard n'aurait sans doute pas eu le succès que l'on connaît sans ces avancées majeures.

La virologie a progressivement évolué en secteur à part entière, débutant en 1993 lorsque P.-P. Pastoret devint Professeur d'immunologie, d'immunopathologie et de vaccinologie, E. Thiry obtenant la charge en virologie et pathologie des maladies virales. Ce dernier s'attacha aussi à développer l'épidémiologie vétérinaire, par des recherches sur le contrôle de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) et en assurant de 1999 à 2006 la présidence de l'Association d'Epidémiologie et de Santé animale (AESA) dont une activité phare fut le symposium sur la grippe aviaire en 2006. L'épidémiologie devint un secteur à part entière en 2005. Durant cette période, la virologie vétérinaire s'est constamment développée avec un retentissement international marqué par l'organisation du premier congrès de la *European Society for Veterinary Virology (ESVV)*, en 1989, à l'Université de Liège, société dont P.-P. Pastoret fut président fondateur. De 1994 à 2000, E. Thiry fut également membre du bureau de cette société et organisa le *Symposium on IBR and other ruminant herpesvirus infections* au Sart-Tilman en 1995. En plus de la participation à plusieurs projets européens, le secteur assura la coordination du projet européen sur les infections à alphaherpèsvirus de ruminants dans le cadre du contrôle de l'IBR. La vaccination antirabique du renard par voie orale fut un des accomplissements majeurs du service de virologie alors dirigé par P.-P. Pastoret: elle aboutit à l'éradication de la rage dans notre pays, reconnue officiellement en 2001. La recherche se concentre sur les interactions virus-hôte. Particulièrement, l'évolution des populations virales par la recombinaison et le réassortiment génétique est étudiée chez les alphaherpèsvirus, les norovirus et les orbivirus. L'étude de la biologie de l'infection par les alphaherpèsvirus, et spécialement le virus de l'IBR, l'analyse moléculaire des virus transmis par les aliments, norovirus et virus de l'hépatite E, font

également partie des activités de recherche. Ces travaux sont potentialisés par les nombreuses collaborations internationales en Europe et en Amérique. L'épidémie de fièvre catarrhale ovine a également orienté une partie des activités à l'étude de l'orbivirus causant cette maladie en étroite partenariat avec d'autres secteurs du département des maladies infectieuses et parasitaires. Les défis du monde actuel font évoluer les activités du laboratoire vers l'étude de virus dont la connaissance et le contrôle sont essentiels pour la société: virus zoonotiques, vectoriels ou transmis par l'aliment, virus responsables de maladies transfrontalières, émergents ou à potentiel d'émergence. C'est dans cet esprit que le laboratoire de biosécurité de niveau 3 a connu une rénovation complète grâce aux subsides du FRS-FNRS et de l'Université et que des collaborations fortes existent avec d'autres secteurs du Département des Maladies infectieuses et parasitaires, l'Institut scientifique de Santé publique, le CERVA et le service d'Entomologie fonctionnelle et évolutive de la Faculté de Gembloux AGro-Bio Tech.

Le Service de virologie est très impliqué dans le contrôle des maladies virales animales et assure des missions d'expert auprès de l'Agence européenne du Médicament (EMA), de l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE), de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA), de l'Agence nationale de Sécurité sanitaire, Alimentation, Environnement, Travail (Anses) et du *European Advisory Board on Cat Diseases (ABCD)*. Il fut au front lors des nombreuses émergences qui ont émaillé cette période: peste porcine africaine, encéphalopathie spongiforme bovine, fièvre aphteuse, influenza aviaire, fièvre catarrhale ovine, pour ne citer que les principales.

L'avenir de la virologie vétérinaire s'ouvre sur la découverte de nouveaux virus, la bioinformatique de la génomique virale et la dissection de plus en plus fine des interactions virus-hôte et virus-cellule, avec l'espoir de nouveaux vaccins et de thérapeutiques antivirales destinées aux animaux domestiques.



L'étude des interactions virus-hôte nécessite aussi le recours à l'inoculation expérimentale dans le respect du bien-être animal et de la biosécurité, avec pour seul objectif l'amélioration de la santé animale.

Etienne THIRY

Département des Maladies Infectieuses et Parasitaires

Parasitologie vétérinaire et Maladies parasitaires

Mycologie vétérinaire



L'unité se consacre à l'étude des agents pathogènes eucaryotes (protozoaires, mycètes, helminthes, arthropodes) et des maladies qu'ils sont susceptibles de provoquer chez les animaux domestiques et, dans une moindre mesure, chez les animaux sauvages.

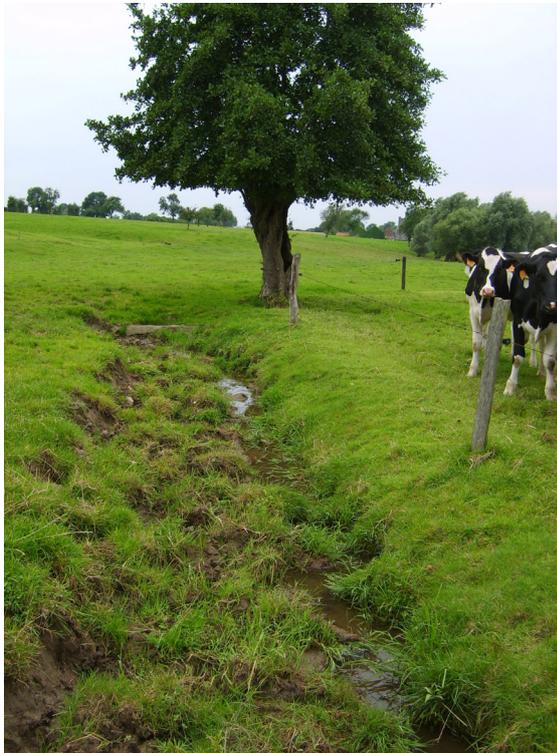
Au cours des 25 dernières années, l'unité a rejoint le Département des Maladies infectieuses et parasitaires (DMI), ce qui lui a permis d'y nouer des collaborations actives sur différents thèmes d'actualité que l'on peut aborder en fonction de leur nature vectorielle ou non. Parmi les affections non vectorielles émergentes ou pour lesquelles les données en Belgique étaient rares ou inexistantes, citons la néosporose bovine (une maladie abortive des bovins) et l'échinococcose alvéolaire, une zoonose rare mais redoutable véhiculée par le renard roux et parfois le chien et le chat. Les affections vectorielles ont et auront un impact de plus en plus marqué en relation avec la globalisation mondiale, les modifications imposées à l'environnement et les changements climatiques. L'unité a été impliquée dès 2006 dans le suivi et le contrôle des populations de culicoides, vecteurs de la fièvre catarrhale ovine et ceci en collaboration avec l'unité d'épidémiologie et analyse de risques appliquées aux sciences vétérinaires et le laboratoire de Virologie vétérinaire et Maladies

virales animales du DMI, l'unité d'Entomologie fonctionnelle et évolutive de Gembloux Agrobiotech et l'Institut de Médecine tropicale d'Anvers (IMT). Elle a aussi décrit les premiers cas de parafilariose bovine en Belgique (2009) et s'investit dans l'étude des maladies transmises par les tiques dans notre pays (en collaboration avec l'Université de Gand, l'IMT, l'Hôpital Militaire de Neder-over-Hembeek et l'unité d'Epidémiologie et Analyse de risques appliquées aux sciences vétérinaires du DMI).

Une révision du statut de différentes espèces de mollusques en tant que vecteur de la fasciolose bovine en Belgique fait aussi l'objet d'une recherche soutenue et structurée (en collaboration avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles, l'Université de Gand et l'Université de Louvain). L'étude de toutes ces affections et des relations hôte-parasite a été grandement facilitée par l'utilisation des techniques de biologie moléculaire. Ces recherches subventionnées au niveau régional, national ou international ou par le secteur privé ont généré plus de 160 publications dont de nombreuses en collaboration et 12 thèses de doctorat en Sciences vétérinaires.

D'autres recherches répondent à un besoin sociétal de plus en plus important, à savoir la protection de l'environnement et de la biodiversité. Plusieurs études subventionnées au niveau national ou

régional visent à l'évaluation de l'impact des anthelminthiques à destination des ruminants sur la faune prairiale et par conséquent sur la chaîne trophique. Des méthodes de contrôle des maladies ectoparasitaires des bovins et en particulier des gales ont fait l'objet de recherches soutenues et ont généré des résultats prometteurs.



Milieu favorable à la présence de limnées (vectrices de *Fasciola hepatica*, agent de la fasciolose).



Milieu favorable à la présence de tiques.

Parallèlement à l'étude des maladies parasitaires *stricto sensu*, le service a développé depuis plus de

quinze ans et poursuit encore actuellement une recherche originale en mycologie sur la pathogenèse des dermatophytoses (teignes). Ces affections cutanées sont fréquentes chez la plupart des animaux domestiques et constituent aussi une des zoonoses les plus courantes. De plus, le traitement des infections cutanées par les dermatophytes chez l'homme engendre chaque année des dépenses colossales en produits antifongiques, ce qui fait de l'étude des dermatophytoses un sujet important d'un point de vue sociétal.



Chat atteint de dermatophytose à *Microsporum canis* et lésion (roue de Sainte Catherine) chez sa propriétaire.

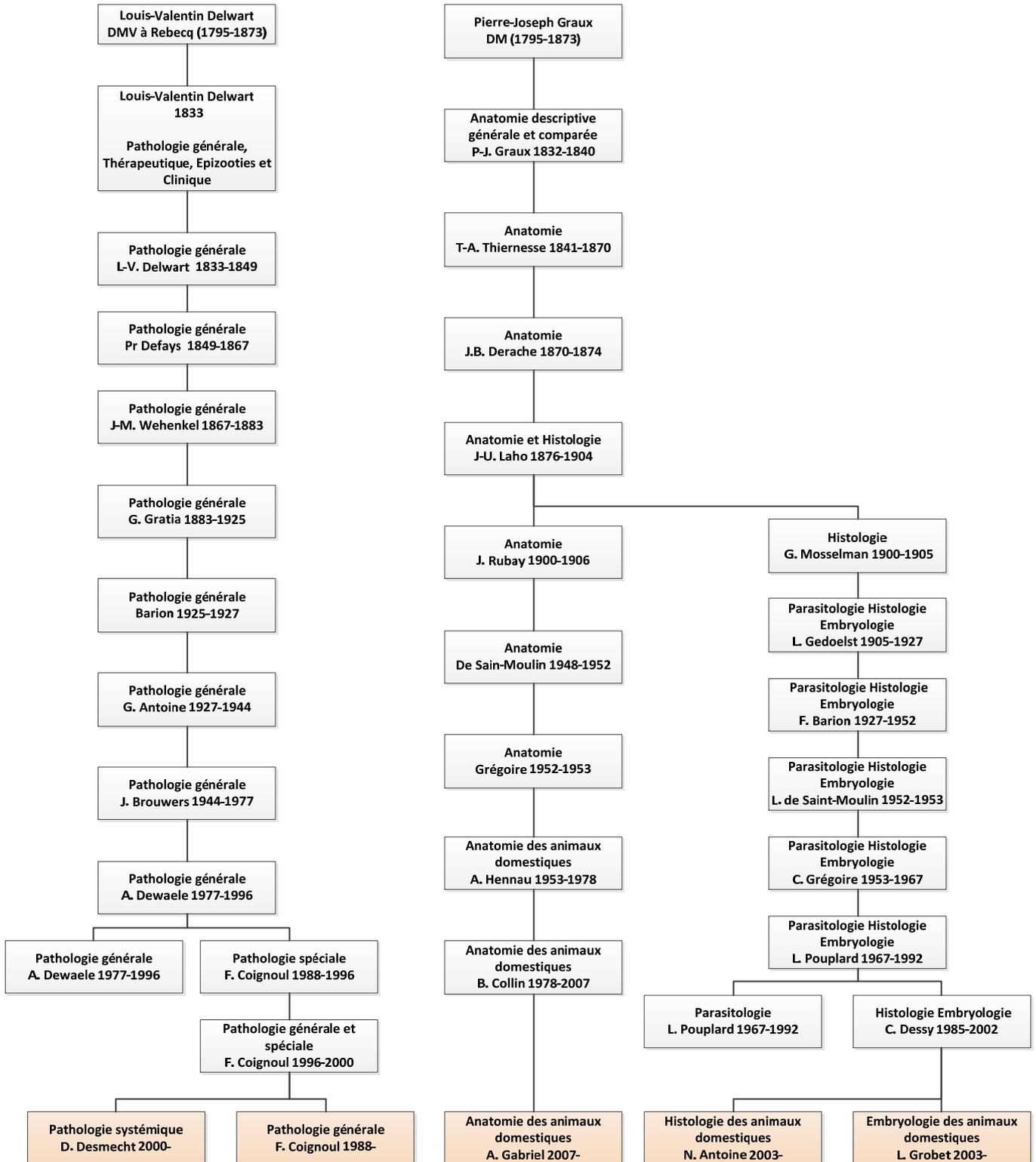
Ces recherches, principalement financées par le F.N.R.S., ont permis de générer six thèses de doctorat et plus de 45 publications, dont plusieurs en collaboration avec une équipe suisse (Prof Michel Monod, Lausanne) et plus récemment avec une équipe allemande (Dr. Peter Staib, Jena). Notre équipe est notamment la première à avoir démontré le rôle d'une protéase à sérine de *Microsporum canis* dans l'adhérence de ce champignon à la couche la plus externe de la peau chez le chat. Enfin, ces études fondamentales ont aussi permis d'obtenir un financement pour la réalisation d'un projet *First Spin Off* auprès de la région wallonne.

Au vu du développement important des activités en Mycologie à la Faculté de Médecine vétérinaire et compte tenu de l'existence indépendante de cette discipline sur le plan international, une nouvelle Unité de Mycologie vétérinaire vient juste de voir le jour en 2011.

Bertrand LOSSON et Bernard MIGNON

Arbre généalogique de la Faculté de Médecine Vétérinaire

Département de Morphologie et Pathologie



Département de Morphologie et Pathologie

Pathologie générale et Pathologie systémique

L'actuel secteur de Pathologie fut créé en 1836 par le Professeur Delwart. De 1849 à 1977, le service fut dirigé successivement par les Professeurs Defays (1849-1867), Wehenkel (1867-1883), Gratia (1883-1925), Barion (1925-1927), Antoine (1927-1944), Brouwers (1944-1977) et Dewaele (1977-1993). Ce dernier s'illustra par la création d'activités de recherche, d'enseignement et de services dans le domaine des maladies du porc. Il donna également un nouvel essor à la clinique d'autopsies, qui pratique actuellement plus de 1500 dissections chaque année.

En 1983, face à l'expansion des savoirs et à l'importance croissante prise par l'histopathologie et l'immunohistochimie, le service fut divisé en deux entités, l'une dédiée à la *Pathologie générale*, la seconde à la *Pathologie spéciale*. Le Professeur Dewaele assumait la direction de la première entité et le Professeur Coignoul (1986, -) celle de la seconde. En l'an 2000 enfin, le Professeur Coignoul prit la direction de la Pathologie générale et le Professeur Desmecht celle de la Pathologie spéciale, rebaptisée *Pathologie systémique* en 2010. En 2008, les Docteurs Cassart et Jauniaux rejoignaient le staff permanent des deux entités, la première en tant que directrice de la clinique d'autopsie et le second en tant qu'expert en pathologie des oiseaux et des mammifères marins.



Depuis 1983, les enseignements délivrés par les deux entités en 2^{ème} cycle de base (master) sont restés sensiblement les mêmes: *Pathologie générale* en 1^{er} master, *Pathologie systémique* en 2^{ème} master et *Techniques d'autopsies et méthodologies de prélèvement et d'analyse des échantillons biologiques* en 3^{ème} master. Ces trois formations de type *teaching* sont adossées à deux formations de type *learning*: les travaux pratiques d'histopathologie et la clinique d'autopsie. En outre, les deux entités délivrent une nouvelle formation, intitulée *Pathologie des maladies*

émergentes dans le cadre d'un nouveau 2^{ème} cycle spécialisé, le *Master complémentaire en Santé publique vétérinaire*. Enfin, dans le cadre de la



Formation doctorale (3^{ème} cycle), le staff du secteur délivre quatre nouveaux enseignements: (i) *Pathologie cellulaire*, (ii) *Pathologie moléculaire*, (iii) *Méthodologie du diagnostic étiologique des maladies animales* et (iv) *Pathologie et autopsie des mammifères marins*.

L'évolution la plus significative du secteur depuis le 150^{ème} anniversaire de la Faculté concerne indubitablement le développement de ses activités de recherche, lesquelles sont à l'origine de son expansion (une trentaine de personnes en 2011). Dès le début des années 90, le Professeur Coignoul créait un laboratoire de recherche dédié aux maladies des oiseaux et des mammifères marins, dont les acteurs ont à ce jour signé de nombreuses publications dans les revues scientifiques internationales. En 2000, le Professeur Desmecht créait un laboratoire dédié à la génomique des interactions hôte-pathogène dont les chercheurs se consacrent principalement à la détection de traits innés de résistance aux maladies infectieuses, à l'identification du ou des gènes sous-jacents et au développement de nouveaux outils de diagnostic.



Dans ce domaine, le laboratoire de pathologie a signé plus de quarante articles scientifiques dans la littérature internationale, lesquels ont donné lieu à la défense de dix thèses de doctorat.

Daniel DESMECHT, Freddy COIGNOUL

Département de Morphologie et Pathologie

Anatomie des animaux domestiques

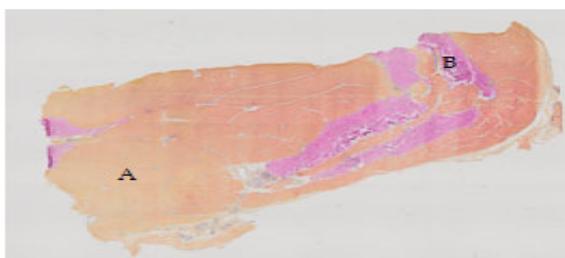
L'anatomie est la science de l'organisation des êtres vivants. Fondement de l'enseignement de la médecine, elle est avant tout une introduction



Injection au latex de la synoviale de la gaine digitale du cheval

indispensable à la connaissance de l'organisme sain et de ses fonctions. L'anatomie vétérinaire est générale et comparée: elle aborde toutes les espèces animales domestiques dont elle décrit les ressemblances et les différences caractéristiques.

L'enseignement du cours d'anatomie se répartit sur 3 années (2^{ème} et 3^{ème} année de baccalauréat en médecine vétérinaire, 1^{ère} année du grade de Médecin vétérinaire). En 2^{ème} BMV, le cours comporte 56h de cours théoriques, 98h de travaux pratiques, et 10h de travaux dirigés (séminaires). Il se compose de deux parties dont le premier concerne l'étude du système locomoteur et le second la splanchnologie. Les principales espèces étudiées sont les carnivores domestiques, les équidés, les ruminants domestiques, le porc et le lapin. En 3^{ème} BMV, le cours comporte 26h de cours théoriques et 40h de travaux pratiques. Il comprend l'étude de l'angiologie, du système nerveux central, périphérique et autonome qui sont

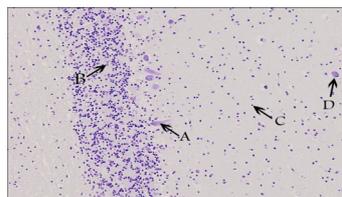


Tiers proximal du ligament suspenseur du boulet du cheval coloré à l'hématoxyline-phloxine-safran. A tissu tendineux, B Tissu musculaire

abordés de manière topographique puis l'étude des organes des sens. Les espèces étudiées sont les carnivores domestiques, les équidés et les ruminants domestiques. L'anatomie comparée des oiseaux est également développée, ainsi que l'anatomie fœtale, générale et comparée. Un cours d'anatomie clinique, qui comporte 24h de cours théoriques et 6h de travaux pratiques, donné en

partie par des cliniciens, vient compléter l'enseignement de l'anatomie en 1^{er} GMV. Il a pour but de revoir, de manière topographique, l'anatomie des animaux domestiques, en insistant particulièrement sur les zones d'intérêt clinique. Les nombreuses heures de travaux pratiques qui viennent enrichir l'enseignement théorique sont une base incontournable pour l'apprentissage de l'anatomie.

Les activités de recherche du service, orientées dans un premier temps sur la morphologie de l'os naviculaire du cheval se sont progressivement étendues au système locomoteur du cheval dans son ensemble puis à celui du chien. Les articulations inter-phalangiennes du cheval (dans le cadre d'une étude sur l'arthropathie dégénérative juvénile), les ménisques du cheval et du chien, et enfin les tendons ont été étudiés. Des collaborations avec le CIRALE ont vu le jour dans le cadre d'une étude dont le but était d'évaluer, sur le plan histologique la tolérance et l'effet des biphosphonates administrés par voie intra-articulaire au niveau du boulet et dernièrement, dans le but de tester une substance censée accélérer et améliorer la cicatrisation tendineuse suite à une induction chirurgicale d'une tendinite expérimentale. D'importantes collaborations ont vu le jour avec les services d'histologie et d'imagerie médicale de la faculté. Les études anatomiques et histologiques apportent des précisions quand aux anomalies ou artefacts observés en imagerie, et qui sont difficilement interprétables sur le plan clinique. Les autres projets de recherche du service concernent la vascularisation artérielle de l'encéphale du chien et le développement embryonnaire de l'encéphale du mouton, en collaboration avec le service d'imagerie médicale.



Cortex cérébelleux du mouton. Violet de crésyl. A: cellules de Purkinje, B: cellules granulaires, C: cellule gliale, D: vaisseaux

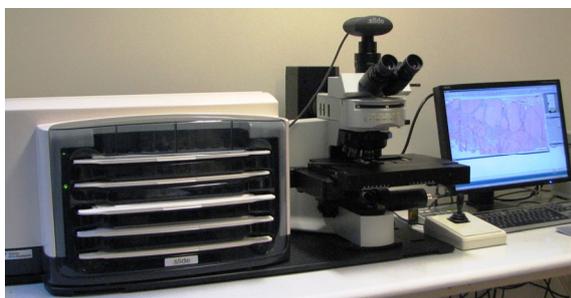
Le service d'anatomie rend également des services au grand public en procurant, sur demande, des planches anatomiques; en participant de manière active aux séances de promotion, de l'enseignement et en aidant à la reconnaissance de « restes » d'animaux dans le cadre de fouilles archéologiques ou encore dans le cadre de la médecine légale.

Annick GABRIEL

Département de Morphologie et Pathologie

Histologie et Embryologie des animaux domestiques

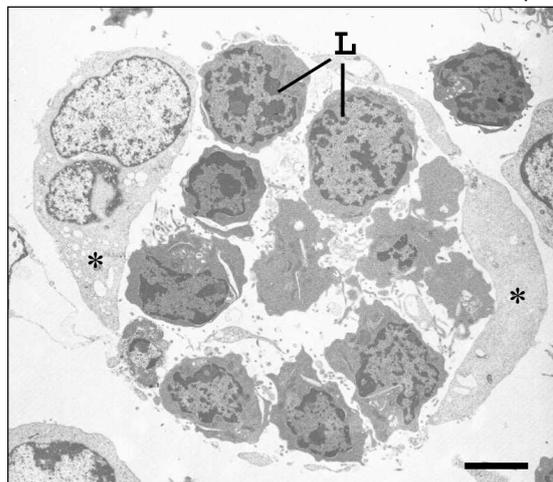
Ces deux secteurs ont été dirigés par le Professeur Cécile Dessy-Doizé jusqu'en septembre 2002. Si les cours dispensés avaient une composante très descriptive, tant au niveau du contenu que de la manière d'enseigner, le Professeur Dessy a toujours veillé à intégrer à son enseignement les notions fonctionnelles essentielles et les liens avec d'autres disciplines, en particulier la Physiologie et l'Anatomie. Par ailleurs, elle a doté notre Faculté d'une unité performante de microscopie électronique à transmission et d'une unité de transgénèse murine. Ses recherches avaient essentiellement trait à l'analyse histologique et fonctionnelle de l'hypophyse, et à la compréhension de la biologie liée aux protéines « heat-shock » dans des modèles transgéniques murins. L'année académique 2002-2003 fut une année de transition où les enseignements ont été confiés à trois suppléants, et l'année suivante a vu la restructuration de la recherche et de l'enseignement en deux secteurs distincts: l'Histologie d'une part, et l'Embryologie d'autre part, qui ont été confiés aux Professeurs Nadine Antoine et Luc Grobet, respectivement.



L'enseignement de l'Histologie a été drastiquement modernisé et les cours magistraux et travaux pratiques sont accompagnés par des outils « en ligne » faisant appel aux technologies multimédia interactives les plus récentes. Elles sont entre autres appuyées par l'acquisition et l'utilisation d'un scanner automatique de lames histologiques (dotSlide®) permettant leur digitalisation à très fort grossissement. Cet outil permet aux étudiants de consulter en ligne, sur un microscope virtuel, les coupes présentées lors des séances de travaux pratiques.

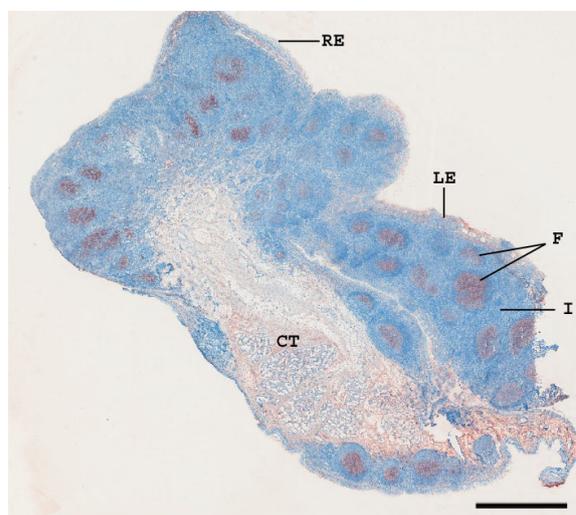
Des cours transversaux sont organisés pour les étudiants de deuxième et troisième années du grade de bachelier. Ils offrent le mérite (i) d'être innovants (ii) d'éviter les redondances entre différentes disciplines abordant la même thématique, (iii) d'aider l'étudiant à réaliser les liens entre les différentes matières, (iv) et d'être très enrichissants pour les enseignants qui les dispensent.

L'Unité de Microscopie électronique de la Faculté de Médecine Vétérinaire a repris ses activités depuis 2002. De nombreuses demandes d'analyses



ultrastructurales émanent de différents secteurs internes ou extérieurs à notre Faculté et s'intègrent dans des travaux de Formation doctorale, de doctorat, et de recherches subsidiées. Des travaux pratiques sont également organisés au sein de cette Unité dans le cadre du cours d'Histologie Générale prodigué aux étudiants de deuxième année du grade de Bachelier en Médecine vétérinaire. L'acquisition récente d'une caméra CCD permet de visualiser instantanément la préparation sur moniteur et de la traiter par des systèmes informatiques performants.

La recherche au sein du secteur Histologie s'intègre dans le cadre général des études des processus de lymphe et neuro-invasion de l'agent pathogène responsable de la scrapie chez le mouton. Plus récemment, nous avons entrepris l'étude d'une nouvelle voie d'entrée du prion pathogène, à savoir la voie nasale, et sa dissémination. Les organes



lymphoïdes mis en cause sont les amygdales pharyngées qui jusqu'à ce jour restent peu étudiées dans le cadre des pathologies à prions. Trois axes de recherche sont développés: (i) l'implication des cellules folliculaires dendritiques dans la rétention du prion pathogène au sein des organes lymphoïdes (ii) le rôle des cellules dendritiques dans la dissémination de l'agent et (iii) l'analyse des voies possibles de neuroinvasion. De nombreuses collaborations dans divers projets requérant une expertise morpho-histologique sont en cours, en particulier dans le domaine de la caractérisation des cellules germinales primordiales aviaires avec le Professeur Luc Grobet.

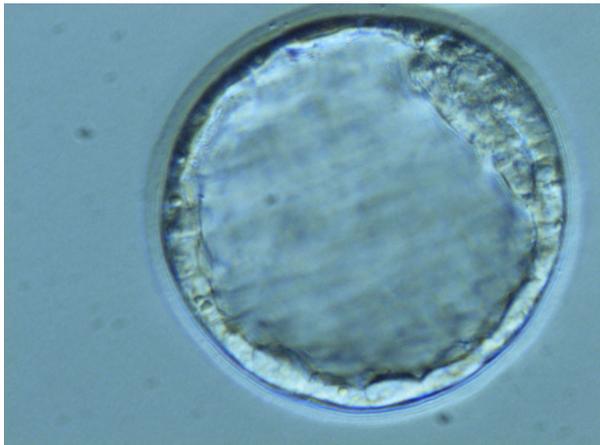
A la base descriptive de l'enseignement de l'Embryologie, ont été ajoutées des notions plus moléculaires de biologie du développement. Il est en effet inconcevable pour le vétérinaire actuel de ne pas avoir été confronté de manière objective à l'essentiel des concepts qui sont rapportés de manière récurrente dans la presse (clonage, OGM, transgénèse, cellules souches,...). Par ailleurs, un module de tératologie est intégré aux

démonstrations d'autopsie du Professeur F. Coignoul (Pathologie).

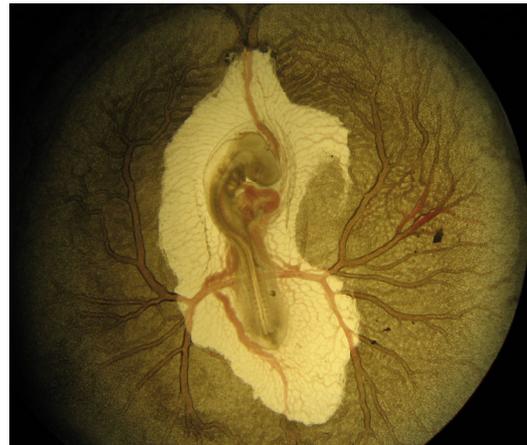
En collaboration avec l'Histologie, les outils multimédia permettant d'appuyer les cours magistraux sont élaborés. La recherche touche à deux domaines principaux: les cellules souches embryonnaires humaines et la transgénèse.

La recherche actuelle sur les cellules souches embryonnaires humaines a pour objectif (i) de contribuer à la compréhension de leur pluripotence, en particulier en réponse à des conditions de culture hypoxique, et (ii) de mettre au point une méthode efficace, biologiquement sûre et automatisable de cryopréservation. Bien que l'unité collabore activement avec la plateforme de transgénèse murine du GIGA et avec des projets de transgénèse bovine et ovine, la recherche est essentiellement focalisée sur la mise au point d'un module de transgénèse chez la poule, via l'utilisation combinée de transgènes à inserts génomiques de grande taille et du système Cre-Lox de recombinaison site-spécifique au sein de lignées isolées et stables de cellules germinales primordiales.

Blastocyste de souris

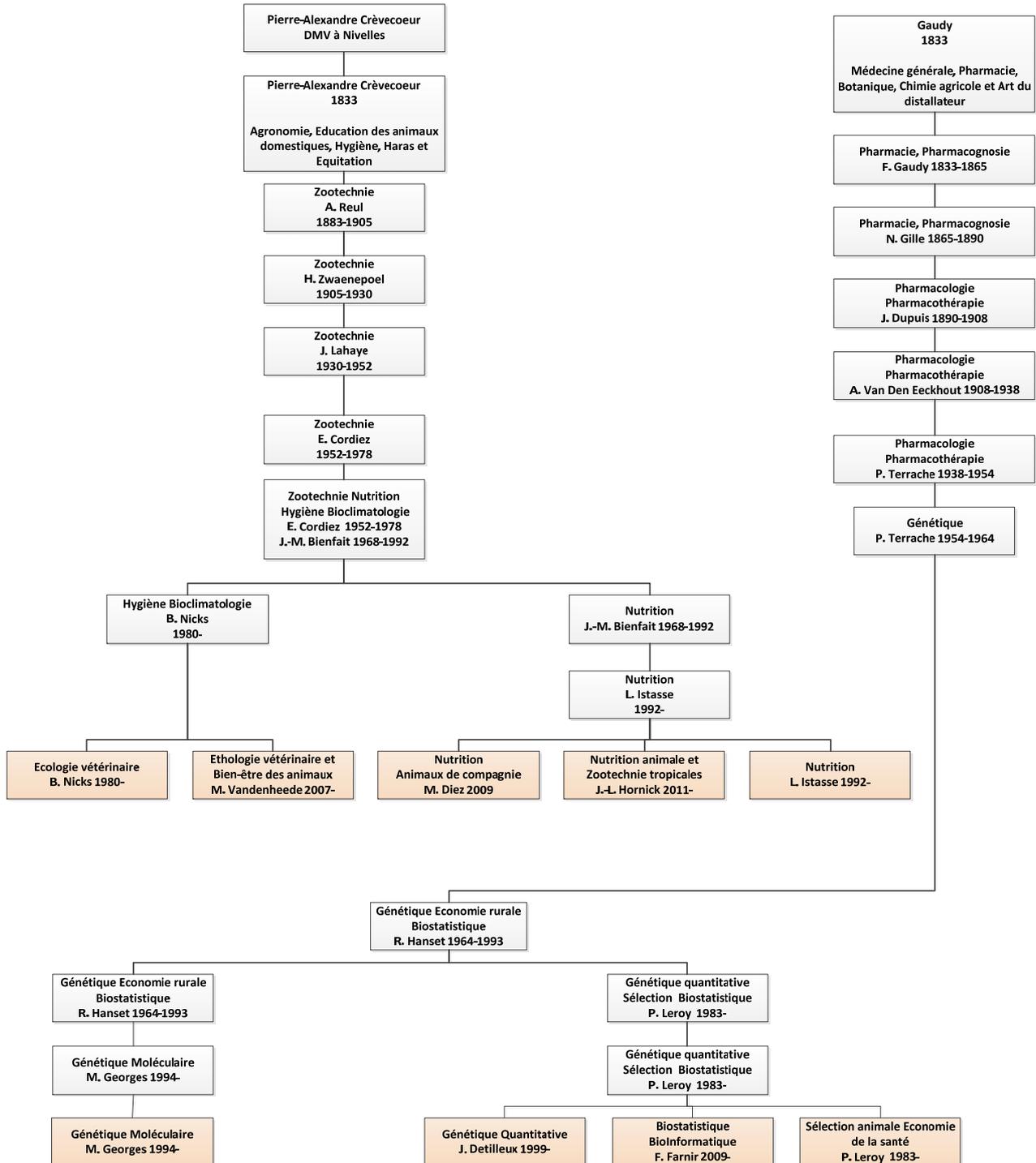


Embryon de poulet à 3 jours d'incubation



Nadine ANTOINE et Luc GROBET

Arbre généalogique de la Faculté de Médecine Vétérinaire Département des Productions animales



Département des Productions animales

Ecologie vétérinaire

C'est en 2001 que le mot écologie est apparu pour la première fois dans le programme des études de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg, sous l'intitulé de cours « Ecologie appliquée aux animaux domestiques ». Il s'agissait en fait de mieux faire correspondre au contenu l'intitulé d'un cours dénommé auparavant « Hygiène et Bioclimatologie ». Ce cours, instauré en 1964 sous la responsabilité du Professeur Jean-Marie Bienfait, avait comme objectif initial de décrire les modalités d'hébergement des animaux domestiques en mettant particulièrement en évidence l'impact des conditions d'hygiène et des caractéristiques climatiques des bâtiments d'élevage sur l'état de santé et le niveau de production des animaux. Le contenu du cours a ensuite évolué en s'attachant à décrire plus en détails des caractéristiques environnementales autres que celles liées au climat, en particulier les polluants présents dans l'air avec leur impact tant sur la santé des animaux que sur la qualité générale de l'atmosphère. Dès lors, dans le but de souligner la place que doit avoir la profession vétérinaire au sein des débats sur l'impact de la présence animale sur la qualité de l'environnement et en se référant à l'étymologie du mot écologie qui précise qu'il vient des mots grecs oikos (la maison) et logos (la connaissance), il fut décidé en 2001 d'acter le changement d'intitulé du cours d'Hygiène et Bioclimatologie en Ecologie appliquée aux animaux domestiques, ce cours décrivant bien les différents types de « maison » des animaux domestiques avec l'impact de leurs composantes environnementales sur l'état de santé, le bien-être et le niveau de production.



Local expérimental aménagé pour le logement de truies gestantes sur litière accumulée

Notons que dans le cadre de la réforme du programme des cours entreprise afin de rencontrer

les exigences européennes en matière de formation, les Recteurs des quatre institutions concernées en Communauté française de Belgique par l'organisation du baccalauréat en médecine vétérinaire ont décidé que le cours d'Ecologie appliquée aux animaux domestiques serait dès l'année académique 2009-2010 identique pour les étudiants concernés et accessible « en ligne ». L'avenir dira si cette audacieuse initiative a été le prélude à d'autres développements dans ce sens. Il ressort en tous cas des deux premières évaluations réalisées que 84% des étudiants se disent satisfaits de cette nouvelle méthode d'enseigner.



Local expérimental aménagé pour le logement de porcs charcutiers sur caillebotis

Les recherches menées au cours des dernières années au sein de l'unité d'Ecologie vétérinaire ont eu pour objectif principal d'évaluer l'impact environnemental de l'élevage de porcs. Différentes techniques d'élevage (sur caillebotis, sur litière accumulée...) ont été comparées quant à leurs niveaux d'émission d'ammoniac et de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote). L'effet de la composition des rations (teneurs en protéines, en fibres...) sur ces émissions a aussi été mesuré. Cette thématique de recherches répond à la volonté du législateur de mettre en place des règles visant à encourager le choix des systèmes d'élevage les moins polluants. C'est sans doute un élément déterminant qui a permis d'obtenir les financements nécessaires pour les mener à bien. Elles ont progressivement évolué vers une étroite collaboration avec le Département « Productions et Nutrition animales » du Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux (CRA-W).

Baudouin NICKS

Département des Production animales

Ethologie vétérinaire et Bien-être des Animaux

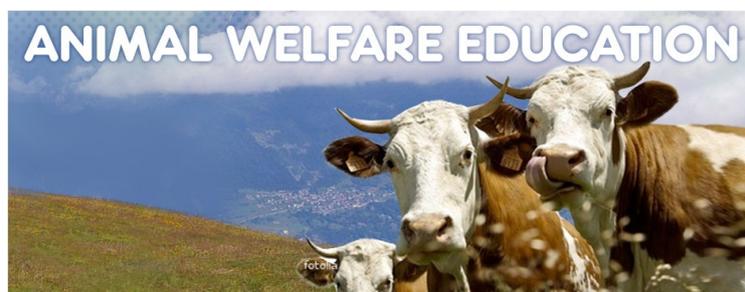
L'Ethologie est la science qui étudie le comportement des animaux. Depuis 1971, elle figure au programme des cours que suivent les étudiants bacheliers de la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Liège. Dispensé par feu le Professeur Jean-Claude Ruwet, biologiste de formation, le cours d'"Ethologie et Psychologie Animales" est complété en 1990 par un module d'"Ethologie Appliquée aux Animaux Domestiques", assuré par le Professeur Baudouin Nicks et le Professeur Marc Vandenneede. Cette évolution est générée par le développement important de la recherche en matière de comportement des animaux domestiques et ses implications en Médecine Vétérinaire. Parallèlement à cette évolution de l'enseignement, le Professeur Vandenneede développa la recherche dans ce domaine, en collaborant notamment aux travaux pionniers sur la réactivité émotionnelle, menés au Centre de Recherches INRA de Nouzilly (France). Nommé chargé de cours en 2007, il s'est alors vu confié la totalité de l'enseignement de l'Ethologie Vétérinaire en Faculté. Un nouveau cours intitulé "Bien-être des animaux" complètera cet enseignement pour les étudiants du master vétérinaire, et cela à partir de 2011-2012. Ces mêmes étudiants auront aussi l'occasion de débattre de sujets en rapport avec l'éthique de la gestion des ressources animales. La "Science du Bien-être des Animaux" et l'"Ethique animale" (voire "vétérinaire") constituent en effet des domaines émergents importants, véritables défis pour la profession. Toutes ces questions nouvelles

font donc également l'objet d'un effort particulier en matière de formation continuée.

Les recherches menées au cours des dernières années au sein de l'unité d'Ethologie vétérinaire ont eu comme objectif principal d'améliorer le niveau de bien-être des porcs au sein des systèmes d'élevage intensif, en étroite collaboration avec le Département "Productions et Nutrition animales" du Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux.

Les activités développées en matière de bien-être des animaux domestiques touchent également d'autres secteurs de la Médecine vétérinaire. C'est ainsi qu'une consultation en Ethologie clinique est assurée depuis 1999 au sein de la Clinique Vétérinaire Universitaire. Des recherches sont également menées sur l'appréciation du stress chez le cheval, notamment en milieu hospitalier et en compétition. Enfin, le bien-être des animaux de laboratoire fait également l'objet d'attentions particulières. Depuis 1998, la Commission d'Ethique de l'utilisation des animaux à l'Université de Liège examine tous les projets de recherche et autres utilisations d'animaux (pour l'enseignement par exemple). Les Professeurs Nicks et Vandenneede, qui en font partie, participent également à la formation obligatoire des personnes impliquées à divers niveaux dans l'utilisation d'animaux pour la recherche scientifique. Depuis 2004, le Professeur Vandenneede est également responsable "santé et bien-être" des animaux utilisés à la Faculté.

Marc VANDENHEEDE



<http://www.animalwelfare-education.eu/>

Département des Productions animales

Nutrition

Au cours des dernières années, l'Unité de Nutrition a développé ses activités d'enseignement et de recherche dans 2 nouvelles directions. Pour rappel, la « chaire de Nutrition des animaux domestiques » était de création récente, soit en 1980. Avant cette période – on peut remonter jusqu'à l'implantation de la Médecine vétérinaire à Cureghem – la nutrition constituait une partie initialement modeste puis plus importante des enseignements de la zootechnie. Elle concernait presque exclusivement les animaux de rente, dont principalement le bovin et le cheval. À la fin des années '80 débutent des activités de recherche en nutrition du chien. Les premiers cours spécifiques en alimentation du chien et du chat seront dispensés après l'installation de la Faculté au Sart-Tilman en 1991. Les activités en nutrition tropicale ont commencé quelques années plus tard pour évoluer vers un master complémentaire.

L'enseignement de la nutrition comprend un premier cours théorique de 36 heures en 3^{ème} baccalauréat (nutrition générale) et un second cours théorique (nutrition spéciale) de 36 heures en 1^{ère} année du grade. C'est dans le second cours que sont enseignés les éléments de nutrition par espèce, la diététique, la nutrition clinique et les systèmes de production. À partir de 2010-2011, l'enseignement pratique (la clinique de nutrition) a été remplacé par des séances de travaux pratiques.

Les activités de recherche en animaux de rente sont associées au troupeau de bovins logés à la Station Expérimentale. Un premier groupe d'essais comparait la nature de la fumure azotée – lisier, compost, engrais minéral – sur les performances de vaches laitières et sur l'environnement. Des essais de conduite de pâturage ont aussi permis d'améliorer le statut en sélénium dans un troupeau allaitant en utilisant des engrais contenant du sélénium. En production de viande bovine, les essais ont porté sur l'enrichissement de la viande

en acides gras essentiels, en sélénium et en zinc. Enfin, les modalités d'utilisation d'un robot de traite mobile en prairie sont actuellement à l'étude. Des essais de nutrition ont également été réalisés à la Station avec des chevaux en vue de tester l'incorporation d'épeautre dans les rations ainsi que l'utilisation d'aliments riches en sélénium organique ou enrichis en acides gras essentiels par ajout d'huile.

Bien que la nutrition des animaux de compagnie ait été dispensée comme enseignement théorique à partir de 1991, il faudra cependant attendre 1998 pour le développement de la collaboration avec les différents services cliniques d'animaux de compagnie et la mise en place d'une consultation d'alimentation clinique. Cette activité s'est développée progressivement en intégrant un programme de résidanat reconnu par « l'European College of Veterinary and Comparative Nutrition ». Les activités de recherche centrées au départ sur les fibres alimentaires chez les carnivores ont été élargies à l'étude expérimentale et clinique de l'obésité canine et à son traitement.

Le début des activités d'enseignement et de recherche en alimentation animale en milieu tropical est contemporain à la création de l'Institut Vétérinaire Tropical, en 1995. Initié sous la forme d'un cours dédié aux animaux de production et d'un encadrement de mémoires, cet enseignement s'est ouvert également à la nutrition de la faune sauvage. Il s'est inscrit successivement dans le cadre d'un DES en Sciences vétérinaires tropicales, puis d'un DES interuniversitaire (ULg-GxABT) en Gestion des Ressources animales et végétales en Milieu tropical, DES qui s'est transformé en Master Complémentaire (MC-GRAVMT). Des activités de recherche doctorale se sont ensuite greffées sur des projets de développement visant à assurer des productions animales principalement à l'aide de sources d'aliments non conventionnels.

Marianne DIEZ, Isabelle DUFRASNE, Jean-Luc HORNICK, Louis ISTASSE



Département des Productions animales

Génétique moléculaire

Dès qu'il a domestiqué des animaux, l'homme s'est adonné à de l'ingénierie génétique. En sélectionnant des géniteurs ayant des propriétés désirables, il a inconsciemment modifié le patrimoine génétique de son cheptel. Cette manipulation c'est fortement accélérée au cours du XXIème siècle avec l'introduction de méthodes de sélection biométriques ancrées dans la génétique quantitative. Un des atouts remarquables de ce processus de sélection traditionnelle est qu'il ne requiert pas la connaissance des gènes sur lesquels il agit.

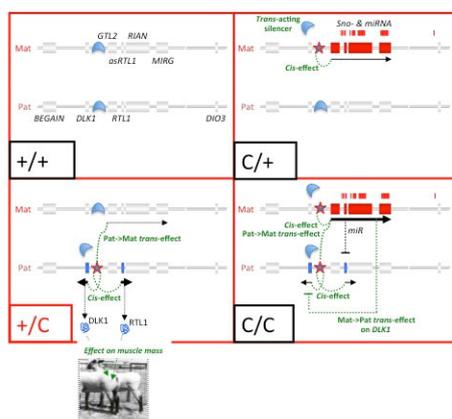
La fin du XXIème siècle a vu le développement de méthodes de génétique moléculaire permettant d'identifier les gènes et variants génétiques qui sous-tendent les différences phénotypiques observées entre individus et sur lesquels agit la sélection. Une nouvelle discipline, appelée génomique, est née de la convergence entre génétique moléculaire, informatique et robotique. La séquence complète du génome a été déterminée non seulement pour l'homme, mais également pour les principales espèces domestiques dont la poule, le chien, la vache, le cheval, le porc et le mouton. Des millions de variants génétiques (appelés "SNP") ont été recensés dans chacune de ces espèces et des techniques permettant le génotypage d'individus pour des centaines de milliers de SNP sont disponibles. D'ici peu, il deviendra possible de déterminer la séquence

complète de génomes individuels, y compris pour nos animaux domestiques.

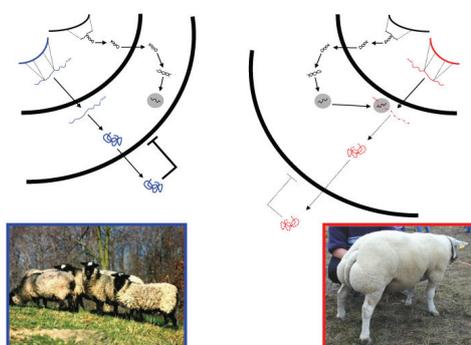
Ces avancées techniques se traduisent par une réelle révolution en sélection animale. Les mutations responsables de tares héréditaires peuvent maintenant être identifiées en quelques semaines et dès lors éliminées très efficacement de la population. Les taureaux laitiers sont aujourd'hui sélectionnés sur base d'une empreinte génétique par un processus dit de "sélection génomique" qui est en passe de remplacer le progeny-test.

La sélection génomique exploite des variants génétiques préexistants dans la population, apparus spontanément par mutation. La compréhension du mode de fonctionnement du génome est suffisamment avancée pour permettre la prédiction des effets de mutations "artéfactuelles", induites de façon contrôlée par l'homme. Des avancées techniques récentes dans le domaine de la transgénèse rendent tout à fait possible l'exploitation de celle-ci en production animale. Des expériences pilotes sont indispensables pour optimiser ces méthodes et pour pouvoir les appliquer, si utile et en connaissance de cause, au bénéfice de l'humanité. L'Unité de Génomique animale de la Faculté de Médecine vétérinaire contribue depuis plus de 20 ans de façon active à la révolution génomique des productions animales.

Michel GEORGES



Déterminisme moléculaire de l'hypertrophie musculaire Callipyge



Déterminisme moléculaire de l'hypertrophie musculaire Texel

Département des Productions animales

Génétique quantitative

La génétique quantitative est une discipline qui est née en 1918 à l'interface entre deux disciplines alors très récentes: la génétique des populations et les statistiques. Si la génétique quantitative est une branche relativement indépendante des sciences de la vie, ses principes sont appliqués dans un large éventail de disciplines scientifiques,

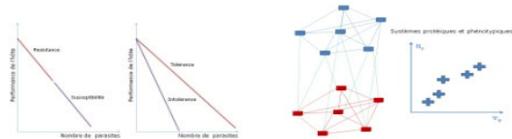


telles que l'élevage et l'évolution des populations animales et végétales, la génétique comportementale et médicale, la biologie de la conservation, l'écologie, l'anthropologie, l'épidémiologie et la psychologie. Elle a joué un rôle particulièrement crucial dans le soulagement de la famine dans le monde grâce à l'amélioration de la productivité des animaux d'élevage et des cultures.

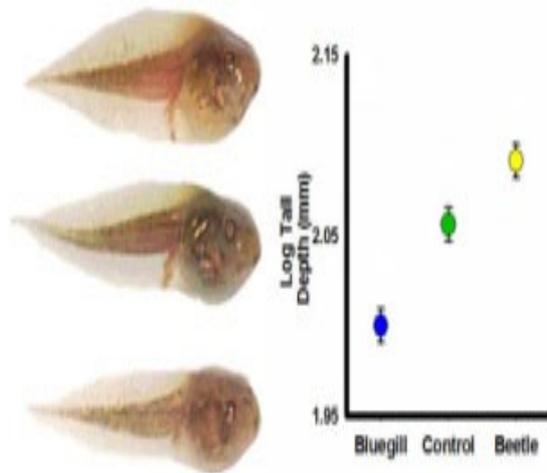
La génétique quantitative, dite « classique », a connu de nombreux développements statistiques. Le but de ces procédures statistiques est de quantifier la base génétique des caractères économiques quantitatifs, en face de l'impossibilité partielle d'identification des génotypes et des facteurs de l'environnement. Dès le début des années 1950, la méthode du meilleur prédicteur linéaire sans biais, mieux connue sous l'acronyme BLUP, a remplacé les indices utilisés dans l'évaluation génétique des reproducteurs. Le BLUP est maintenant l'outil universel d'évaluation génétique dans les populations animales domestiques, que ce soient de rente ou de sport, grâce aux progrès réalisés dans l'automatisation des processus de calcul. Avec les progrès dans la connaissance du génome, la génétique quantitative est devenue « moléculaire » et s'est tournée vers l'utilisation en sélection de gènes ou de segments d'ADN. En bovins laitiers, où existe une population de référence adéquate, la sélection génomique a percé dès les années 2000. Son succès est lié à sa capacité d'augmenter la précision de l'estimation de la valeur d'un individu, de l'obtenir dès la naissance et sans recours à la mesure phénotypique, ce qui permet d'accroître le progrès génétique au sein de l'espèce.

La génétique quantitative répond aux objectifs de la société qui se sont complexifiés avec le temps,

pour prendre en compte des demandes comme la santé et le bien-être des animaux. Ainsi, la génétique des résistances aux maladies infectieuses est-elle considérée actuellement comme l'une des alternatives les plus efficaces et les plus durables de lutte contre le parasitisme et



les maladies infectieuses. Les études actuelles portent sur les phénotypes cliniques mais aussi sur des phénotypes intermédiaires, comme ceux mesurant des niveaux d'infection ou des réponses immunologiques, permettant ainsi une meilleure dissection des facteurs génétiques impliqués. Combinées à la modélisation mathématique en épidémiologie, ces études rationalisent le choix entre les objectifs d'amélioration de résistance et/ou de tolérance aux pathogènes par la comparaison quantitative des effets des différentes méthodes d'intervention au niveau de la



population. Les recherches sur le comportement et le bien-être animal, quant à elles, cherchent à définir de nouveaux indicateurs génétiques et phénotypiques des capacités d'adaptation des animaux par l'analyse de la plasticité phénotypique et de l'interaction entre génotype et environnement.

Johann DETILLEUX

Département des Productions animales

Biostatistique et Bioinformatique

La création de ce secteur à la Faculté de Médecine vétérinaire est récente (octobre 2009), bien que le secteur des biostatistiques, anciennement intégré au secteur de la génétique, et le secteur de l'informatique facultaire, notamment au travers de l'Unité informatique de Médecine vétérinaire, aujourd'hui connue sous le nom d'Unité décentralisée d'informatique, ont une histoire bien plus longue. Si l'utilisation des biostatistiques dans la modélisation et la description du vivant est un outil qui a sa place depuis longtemps dans diverses activités vétérinaires, facultaires ou extra-facultaires (protocoles de recherche, design expérimental, analyses des données de terrain...), l'informatique, omniprésente dans le monde d'aujourd'hui, a bien évidemment pris également une part d'importance croissante dans les activités du vétérinaire, justifiant son entrée de plein droit dans l'enseignement et la recherche vétérinaire.

Les activités de recherche de ce jeune secteur sont à ce jour, traces d'un passé récent, orientées en grande partie vers la modélisation dans le domaine de la génétique. Pour cette raison, l'encadrement de thèses de doctorat dans l'unité se fait le plus souvent en collaboration avec d'autres secteurs, comme la génétique quantitative ou la génétique moléculaire. Aujourd'hui, l'unité est composée d'un académique (Frédéric Farnir), d'un assistant à temps partiel (Nicolas Antoine – Moussiaux) ainsi que d'un consultant (Laurent Massart). Plusieurs doctorants complètent l'équipe, travaillant sur des thèmes allant des performances de chevaux de course à la présence d'interactions entre gènes dans le déterminisme de phénotypes complexes (caractères de production, maladies, ...). Les autres voies de recherche sont focalisées sur l'analyse d'association de variations génétiques liées à des caractères pathologiques portant sur des génomes

entiers (notamment en collaboration avec le projet européen LUPA dans le cas de l'espèce canine) et sur la prédiction de valeur d'élevage au départ d'information génomique (sélection génomique). D'autres actions sont orientées vers les pays en voie de développement, où les projets visent l'étude des races locales soit pour leur spécificité, soit avec à l'esprit la conservation génétique, soit pour l'amélioration génétique des races locales, bien adaptées mais peu productives.

L'enseignement concerne essentiellement l'enseignement des biostatistiques (notions de bases en bachelier, notions plus approfondies et/ou plus spécifiques en master complémentaire, notamment dans le domaine de l'aquaculture et de l'analyse des denrées alimentaires d'origine animale). D'autres enseignements sont dispensés dans le cadre de collaborations académiques et scientifiques

avec des partenaires étrangers (master en biotechnologie à Ouagadougou – Burkina Faso, master en productions animales durables à Hanoi – Vietnam...).

L'unité est aussi impliquée dans de nombreux services rendus à la communauté facultaire (consultations statistiques, gestion du parc informatique de la faculté, soit plus de 1000 ordinateurs connectés à internet, unité pédagogique multimédia...) et universitaire (commissions informatiques universitaires, ...). Les services rendus à l'étranger incluent la participation à des commissions d'évaluation scientifique (Agence Nationale pour la Recherche et INRA, en France) et pédagogique (Agrocampus Rennes), ainsi que des évaluations institutionnelles (INRA Toulouse) et la participation à l'équipe éditoriale de revues scientifiques (notamment, Génétique Sélection Evolution).



Frédéric Farnir

Département des Productions animales

Sélection animale et Economie de la santé

L'enseignement de la génétique animale a largement évolué depuis la création du Service de génétique par le Prof. P. Terrache en 1954. En 1964, le Prof. R. Hanset en devient le titulaire; il a la charge de l'enseignement de la Génétique quantitative et de la Statistique, matières qui se donnaient à l'époque à partir de la 4^{ème} année. En 1994, l'enseignement de la génétique est divisé en génétique qualitative (BAC 3), génétique moléculaire (BAC3), génétique quantitative (GMV 1) et sélection animale (GMV 1).

A partir de 1975, année de l'arrivée de l'ordinateur individuel d'IBM (IBM-PC), les méthodes



d'enseignement et de de calcul changent et l'utilisation intensive des ordinateurs remplace le travail quotidien sur les machines à lampes de type Wang ainsi que des cartes perforées. Grâce à des fonds de recherche (IRSIA), le Service acquiert une ligne téléphonique dédiée ainsi que plusieurs terminaux Data Saab - Ericsson reliés au SEG1 de l'ULg via un « control unit » gérant 4 terminaux et une imprimante à aiguille. Un Médecin vétérinaire, membre du Service, se spécialise en informatique et introduit le Fortran comme langage de référence; il sera suivi par les langages Pascal, PL/1, APL et C. Actuellement seuls Fortran et C ont survécu. Parallèlement, l'utilisation des Packages statistiques comme NAG, SSP, BMD, BMDP (1977) s'impose et sont rapidement détrônés par SAS (1980) nécessitant l'ordinateur central IBM 360. Des logiciels « Service » sont écrits et les chercheurs excellent dans les produits informatiques d'évaluation génétique allant du simple index de sélection au BLUP et au modèle animal univarié ou multivarié.

L'enseignement de l'économie rurale (GMV3) a été adapté récemment et a évolué vers l'enseignement de l'économie de la santé animale; des notions de gestion du cabinet vétérinaire, de marketing et de comptabilité ont été introduites dès 2000. Sous l'impulsion du Docteur Nicolas Antoine-Moussiaux, l'enseignement est devenu totalement informatisé depuis l'année académique 2009-2010.

Depuis 1978, l'unité réalise l'évaluation génétique nationale des bovins viandoux de race Blanc-Bleu

Belge (projet du Docteur Charles Michaux); il s'agit d'un travail conséquent au départ d'un fichier Pedigree de plus d'un million d'animaux, concernant 47 caractères dont le poids à la naissance, la cotation linéaire, les défauts, la consommation alimentaire, la taille, la conformation et depuis 2011, le poids de carcasse. L'évaluation génétique nationale des bovins laitiers a été réalisée par l'unité de 1978 à 2000 successivement par les Docteurs Pascal Leroy, Frédéric Farnir, Johann Detilleux, Cédric Debattice et l'Ingénieur Alain Felix.

Depuis 1983, année de construction de la Station Expérimentale, l'unité a développé le Piétrain stress négatif. Les programmes de recherches actuels concernent la production d'animaux porteurs, en plus de la résistance au stress, des gènes qui sous-tendent la résistance aux diarrhées néonatales et postnatales et aux virus Influenza. Ces animaux sont également résistants au stress thermique et



sont utilisés dans les régions chaudes pour améliorer la quantité de muscle.

L'unité a également participé activement au développement et au rayonnement du mouton Texel dont l'hypertrophie musculaire a fait l'objet d'études approfondies conduisant à l'implication du locus Myostatine comme chez le BBB.

Par ailleurs, depuis 2000, l'unité contribue à la conservation de la race Ardennaise soit en l'utilisant en croisement terminal (CoqArd) dans des produits du terroir soit en la maintenant dans le cadre de programmes de conservation du patrimoine local.

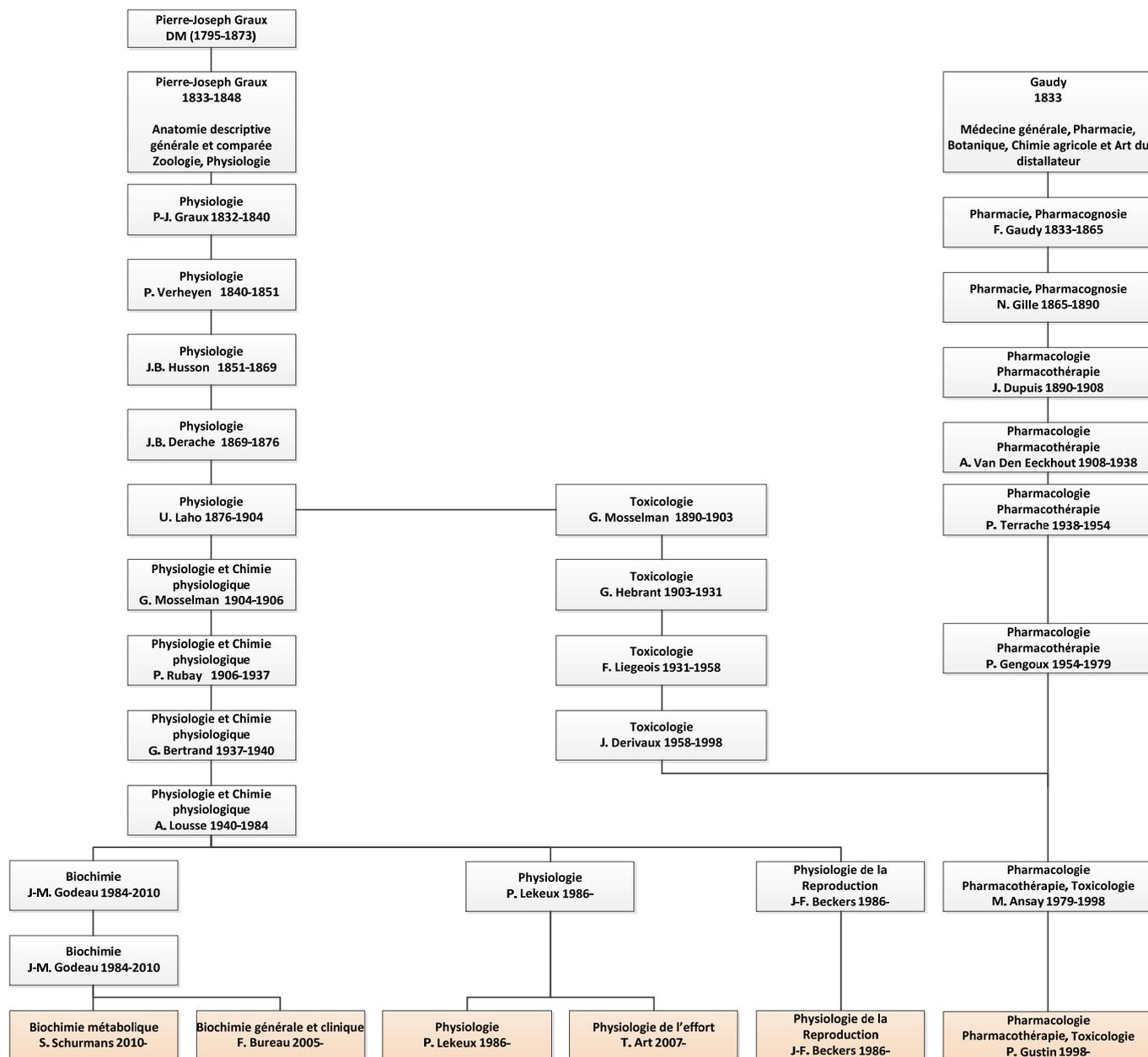


Nacereddine Kafidi (1995), Saeed Bathaei (1996), Apollinaire Zoa Mboe (1997), Frédéric Farnir (2000), Moussa El Fadili (2001), Issaka Youssao (2003), Armand Bienvenu Ggangboche (2005) et Nicolas Antoine-Moussiaux (2009) ont réalisé leur thèse de doctorat dans l'unité.

L'unité est présente dans de nombreux programmes d'enseignement et de recherche en Europe, Afrique, Asie, Moyen Orient et Amérique du Nord et du Sud, soit dans le cadre de l'appui à l'enseignement, de l'éradication de la pauvreté soit encore dans le conseil génétique en élevage dans les grandes entreprises.

Pascal LEROY

Arbre généalogique de la Faculté de Médecine Vétérinaire Département des Sciences Fonctionnelles

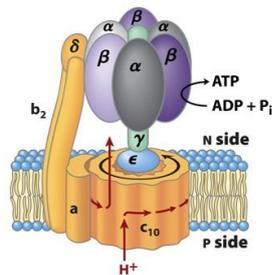


Département des Sciences fonctionnelles

Biochimie métabolique

Ce secteur assure l'enseignement du cours de Biochimie Métabolique aux étudiants de 3ème année de bachelier en Médecine vétérinaire. Le métabolisme intermédiaire des protéines, des glucides, des lipides et des acides nucléiques ainsi que ses régulations intrinsèques et extrinsèques sont décrits au cours théorique. L'adaptation de ces métabolismes est également étudiée au niveau des différents tissus de l'organisme. Un chapitre spécial est consacré aux particularités métaboliques des ruminants. Des travaux dirigés sont organisés sous forme de séminaires permettant à l'étudiant d'assimiler la matière enseignée au cours théorique.

Le premier but du cours de Biochimie métabolique est d'expliquer le fonctionnement métabolique de l'organisme en général et de chaque organe en particulier, et ce dans différentes conditions physiologiques comme les états de jeûne et post-prandial, et les situations de stress aigu et chronique. Le second but est de préparer les étudiants à l'étude et la compréhension des cours de Biochimie pathologique et Clinique, de Nutrition et d'Alimentation qui



sont exposés au second cycle des études.

La glycolyse et l'oxydation des acides gras sont deux exemples de voies métaboliques qui sont enseignées au cours de Biochimie Métabolique de 3ème année de bachelier en Médecine Vétérinaire. Ces voies cataboliques essentielles permettent in fine à la cellule de produire des molécules d'ATP, source d'énergie nécessaire à tout travail cellulaire. La synthèse d'ATP, représentée sur la figure de gauche, est située dans la membrane interne de la mitochondrie. C'est cette protéine complexe qui catalyse la formation des molécules d'ATP dans la cellule.

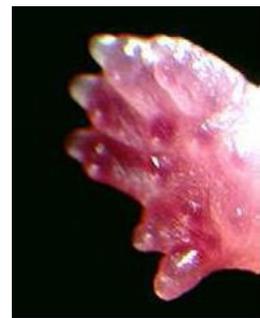
Les activités de recherche du Secteur de Biochimie Métabolique portent sur l'étude in vivo de la fonction des gènes et, plus spécifiquement, d'un groupe de gènes impliqués dans le métabolisme des inositides. Ces composés participent à de

nombreux processus physiologiques essentiels, comme par exemple la prolifération et la migration cellulaire, le contrôle du métabolisme du glucose et la transduction des signaux des récepteurs de surface vers l'intérieur de la cellule. Des anomalies du métabolisme des inositides sont impliquées dans des pathologies comme le cancer, le diabète ou des déficits immunitaires.

Nous étudions la fonction de ces gènes d'abord chez la souris puis, dans la mesure du possible, chez l'homme et d'autres animaux. Nous modifions génétiquement des souris pour qu'elles surexpriment le gène d'intérêt (souris transgéniques), ou pour que ce gène soit inactif (souris knock-out) afin d'étudier les conséquences de ces modifications sur l'organisme entier. Cette approche nous a permis, entre autres, de mettre en évidence le rôle du gène *Itpkb* dans le développement et la fonction du système immunitaire (Nature Immunology 2003, PNAS 2007, Immunity 2007, PNAS 2008), du gène *SHIP2* dans le contrôle du métabolisme du glucose et le diabète de type 2 (Nature 2001, Diabetes 2002 et 2004), et du gène *Inpp5e* dans le contrôle de la stabilité du cil primaire chez la souris et dans la pathogenèse de deux ciliopathies rares chez l'homme (Nature Genetics 2009a et 2009b). Ces activités de recherche prennent place dans le Laboratoire de Génétique Fonctionnelle (http://www.giga.ulg.ac.be/jcms/prod_183451/laboratoire-de-genetique-fonctionnelle).

Exemple de polydactylie du membre antérieur chez

les souris déficientes pour le gène *Inpp5e*. Les souris déficientes pour ce gène développent une maladie du cil primaire (ou ciliopathie) caractérisée notamment par une polydactylie, la présence de kystes rénaux, une anophtalmie, des déficits de la formation des os et



de fermeture du tube neural, et une obésité. Sur base des résultats obtenus chez la souris *Inpp5e* knock-out, des mutations du gène *INPP5E* ont été découvertes dans le syndrome de Joubert et le syndrome de *MORM*, deux ciliopathies humaines rares (Nature genetics 2009a et 2009b).

Stéphane SCHURMANS

Département des Sciences fonctionnelles

Physiologie et Physiologie de l'effort

Au cours des 25 dernières années, le service de physiologie a considérablement évolué, tant dans les domaines de l'enseignement et de la recherche que des services à la collectivité.

Sur le plan de l'enseignement, le service enseigne dans les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle en Médecine vétérinaire. L'orientation a été donnée vers une approche fonctionnelle, clinique et transversale de la physiologie, en utilisant des technologies nouvelles et novatrices (informatiques notamment, e.g. TIC) en terme de pédagogie.

Le service s'est également impliqué dans le cadre de la formation continuée, au niveau national et international, avec un accent tout particulier sur les pathologies respiratoires des grands animaux domestiques.

Sur le plan de la recherche, trois laboratoires ont été créés, à savoir:

-) le laboratoire d'investigation fonctionnelle cardio-respiratoire (LIFCR): ce dernier s'est consacré au diagnostic, au traitement et à la prévention des maladies respiratoires bovines et équines;
-) le centre de médecine sportive équine (CéMéSpo) qui se consacre à l'étude des effets de l'effort et de l'entraînement sur le plan physiologique, physiopathologique et transcriptomique;
-) le centre de physiologie cellulaire et moléculaire (CPCM) (en collaboration avec Fabrice Bureau): ce dernier se consacre principalement à l'étude des mécanismes cellulaires et moléculaires responsables de maladies infectieuses et inflammatoires au niveau du poumon et de la

mamelle, afin d'améliorer le traitement et la prévention de ces pathologies.

Ces activités de recherche se sont concrétisées par la publication de plus de 250 articles référencés dans PubMed, par l'encadrement de plus de 40 thèses de doctorat, par le dépôt de différents brevets et par l'acquisition d'une réputation internationale d'excellence dans les domaines précités.

Au niveau des services à la collectivité, et pour la première fois sur notre continent, des consultations de médecine sportive équine ont été proposées à la filière, grâce aux équipements d'exception et au savoir-faire acquis par le service.

Le service a également contribué au rayonnement de notre *alma mater*,

-) au niveau national par une participation active à différents organismes nationaux comme les sociétés belges de Buiatrie et d'Hippiatrie, le Fonds National de la Recherche Scientifique, l'Académie Royale de Médecine et l'Institut wallon virtuel de Recherche d'Excellence dans les domaines des Sciences de la vie;
-) au niveau international, par sa participation active à de nombreuses sociétés savantes et organismes internationaux, eg la World Buiiatrics Association, la World Equine Veterinary Association, la Comparative Respiratory Society, l'International Conference on Equine Exercise Physiology, l'European Committee on Veterinary Education, l' European College of Equine Internal Medicine, le Pôle de Compétitivité Filière Equine et la Fondation de Coopération Scientifique HIPPOLIA (France).

Pierre LEKEUX & Tatiana ART



Test de fonction pulmonaire, test d'effort au tapis roulant et analyses du transcriptome des cellules blanches constituent quelques unes des activités développées en Physiologie

Département des sciences fonctionnelles

Biochimie générale et clinique

Le service de biochimie générale et clinique est un nouveau secteur ayant été créé en 2005. Ce service a des activités d'enseignement, de recherche et de service à la communauté.

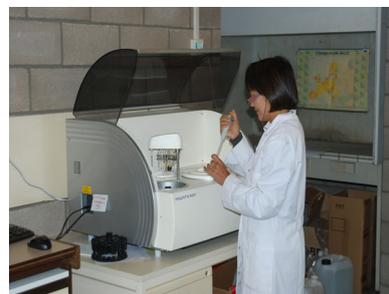
Le service de biochimie générale et clinique dispense des cours dans les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles en Médecine Vétérinaire. Dans le 1^{er} cycle, le cours de biochimie générale met l'accent sur la structure et la fonction des constituants majeurs de la cellule (eau, acides aminés et protéines, glucides, nucléotides et acides nucléiques, acides gras et lipides). Le but de ce cours est d'expliquer comment les molécules inanimées qui constituent un être vivant s'organisent et interagissent pour donner, maintenir et perpétuer la vie. Dans le 2^{ème} cycle, le service organise un cours de biochimie médicale dont le but est d'apprendre à l'étudiant les notions de biochimie pathologique et de biochimie clinique vétérinaire. L'étudiant y reçoit les outils nécessaires pour aborder facilement la biologie clinique lorsqu'il sera vétérinaire sur le terrain. En 3^{ème} cycle, le service forme de nombreux doctorants à la biologie moléculaire et cellulaire.

Le service de biochimie générale et clinique a contribué (avec le service de Physiologie) à la création du laboratoire de physiologie cellulaire et moléculaire, lequel est actuellement incorporé au GIGA (centre de recherche de l'Université de Liège). Ce laboratoire se consacre principalement à l'étude des mécanismes cellulaires et moléculaires

impliqués dans les réponses et les maladies immunitaires. Une partie fondamentale des activités de recherche se consacre aux animaux de laboratoire (souris principalement) tandis qu'une autre partie, plus appliquée, s'intéresse aux bovins, et plus particulièrement à la prévention des mammites chez la vache laitière. Ces activités de recherche ont permis au laboratoire de publier plus de 60 articles référencés dans PubMed, de produire 10 thèses de doctorat et de déposer différents brevets. La publication de certaines études dans des revues prestigieuses telles que Nature Medicine et The Journal of Clinical Investigation ont contribué à la renommée internationale de ce jeune laboratoire.

Le service gère également le laboratoire facultaire de biochimie clinique. Depuis 2009, ce laboratoire a été entièrement modernisé. En effet, de nombreux automates performants (automates d'hématologie et de biochimie, analyseur de gaz sanguins, coagulomètre) ont été acquis. Le laboratoire de biochimie clinique est principalement mis à la disposition des cliniciens de la Faculté, pour lesquels plus de 10.000 analyses sont réalisées annuellement. La proximité entre les cliniques et le laboratoire d'analyses a deux avantages. Le premier est de délivrer aux cliniciens les résultats des analyses dans des temps très courts. Le deuxième est de permettre aux étudiants de suivre leurs cas de A à Z, de la clinique jusqu'au laboratoire d'analyses.

Fabrice BUREAU



Enseignement, recherche (au sein du GIGA) et services à la communauté (à travers son laboratoire de biologie clinique) constituent les 3 activités majeures du service de biochimie générale et clinique.

Département des Sciences fonctionnelles

Physiologie de la reproduction

Depuis sa création en octobre 1988, le Service de Physiologie de la Reproduction s'est développé à la Faculté de Médecine Vétérinaire.

Les enseignements attachés au service portent sur la physiologie de la reproduction, sur l'endocrinologie de la reproduction et dans une certaine mesure sur les technologies de la reproduction.

En un peu plus de 20 ans, le service s'est hissé parmi les services de Physiologie de la Reproduction les plus performants.

D'abord le laboratoire de Reproduction et d'Endocrinologie animale réunit des techniques, des équipements performants et surtout un savoir faire parfaitement ciblé sur l'endocrinologie de la reproduction:

Radioimmunoassay, radioreceptorassay, Elisa, purification hormonale, FPLC, électrophorèse mono et bi dimensionnelle, Western-blot, blotting sur membrane de PVDF en vue du micro séquençage N terminal, production d'antisérums, dosage des différentes hormones, interprétation des profils, établissement de prédictions à partir des concentrations hormonales au cours d'une certaine période de temps,...

Parmi les découvertes réalisées en premier lieu dans le service, figurent l'hormone lactogène placentaire bovine, les Protéines Associées à la gestation et une série d'améliorations

susceptibles d'affiner les qualités des préparations hormonales de Lutropine et de Follitropine destinées à l'induction de la superovulation, à la maturation de l'ovocyte ou à la culture de l'embryon in vitro.

Bon nombre d'étudiants et de professionnels du monde entier fréquentent le service. Plus de 25 thèses de doctorat ont été réalisées au laboratoire sans compter les nombreux échanges d'étudiants post-gradués. Plus de 40 micro séquences aminotermiales et 540 publications ont été

déposées. Depuis sa création, le service a essaimé, ayant exporté ses chercheurs, ses techniques et sa ligne de recherche. Grâce aux travaux pionniers sur les hormones placentaires et hypophysaires, sur la maturation in vitro, le clonage, le diagnostic et le suivi de la gestation, l'Université de Liège s'est fait connaître en bien des endroits de la planète où elle arrivait pour la première fois de son histoire.



Jean-François BECKERS

Département des Sciences fonctionnelles

Pharmacologie-Pharmacothérapie-Toxicologie

Le service de Pharmacologie, Pharmacothérapie et Toxicologie a une longue histoire au cours de laquelle ces disciplines ont été réunies depuis 1954. Leur point commun est l'étude des interactions entre les xénobiotiques (substances étrangères à l'organisme) et les animaux domestiques mais elles se différencient par leur finalité. La pharmacologie analyse le devenir des substances actives dans l'organisme (pharmacocinétique) et les effets produits sur ces derniers (pharmacodynamie). La pharmacothérapie s'attache à étudier l'exploitation de ces effets à des fins diagnostiques, préventives ou curatives chez les animaux sains ou malades. La toxicologie comprend une branche analytique qui vise à détecter les toxiques les plus divers chez les animaux exposés ou dans leur environnement ainsi qu'une branche clinique qui a pour objet l'identification des mécanismes impliqués et l'analyse des effets afin d'aider au diagnostic toxicologique et au traitement des maladies ainsi induites. La diversité croissante des thématiques liées à l'usage des médicaments et à l'exposition à un nombre croissant de polluants les plus divers conduit à des spécialisations toujours plus nombreuses posant un défi sur le plan de l'enseignement et de la pratique médicale.

La pharmacologie est une science à part entière qui entretient toutefois des liens avec les autres disciplines fondamentales ou cliniques. Les



mécanismes d'action de nos médicaments sont étudiés depuis le niveau moléculaire et génétique jusqu'à l'animal vivant. Leur

compréhension est indispensable à la découverte de nouvelles substances développées en vue d'une utilisation plus efficace et plus sûre pour l'animal tenant compte de contraintes économiques, environnementales et de santé publique. Cette diversification des problématiques associées à l'usage des médicaments se traduit par l'émergence d'activités désignées par des termes rappelant l'appartenance de ces disciplines à la pharmacologie: pharmacovigilance, pharmaco-

économie, pharmacologie clinique, pharmacogénétique...

L'administration des médicaments à des animaux destinés à la consommation humaine pose des problèmes sociétaux comme la présence de résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale dont il faut gérer les risques pour continuer à contrôler les maladies animales en toute sécurité pour les êtres humains. L'usage des antibiotiques en médecine vétérinaire pose aussi des problèmes d'un autre ordre comme l'antibiorésistance limitant les effets thérapeutiques de cette catégorie de médicaments chez les animaux et faisant peser un risque pour la santé humaine via le transfert des facteurs de résistance à l'homme. L'impact des traces de substances actives issues des animaux traités sur l'environnement est un autre type de risques à contrôler. Maîtriser cette complexité impose la formation de spécialistes œuvrant au



développement de médicaments sûrs, de qualité et efficaces. Sur le plan de l'enseignement, il est indispensable de garder à l'esprit la nécessité d'une

formation de médecins vétérinaires généralistes dotés d'un esprit de synthèse et d'intégration de la discipline aux sciences cliniques notamment.

La toxicologie se diversifie dans des secteurs très variés comme la toxicologie environnementale qui, sur le plan vétérinaire, va s'attacher à étudier l'impact de nos animaux sur l'environnement ou, inversement, les effets nocifs des polluants environnementaux sur nos espèces animales en terme de santé et de productivité. Souvent, le vétérinaire est amené à jouer un rôle dans le domaine de la santé publique en détectant chez les animaux qu'il traite les traces de polluants exerçant une activité plus sournoise encore au sein des populations humaines. La toxicologie clinique est plus connue du grand public car plus spectaculaire sur le plan des effets. Ici aussi, la gageure est de continuer à former des généralistes capables d'intégrer des notions de base dans leur pratique quotidienne et des spécialistes prêts à s'engager dans la recherche et les services pour les laboratoires et les services publics

Pascal GUSTIN

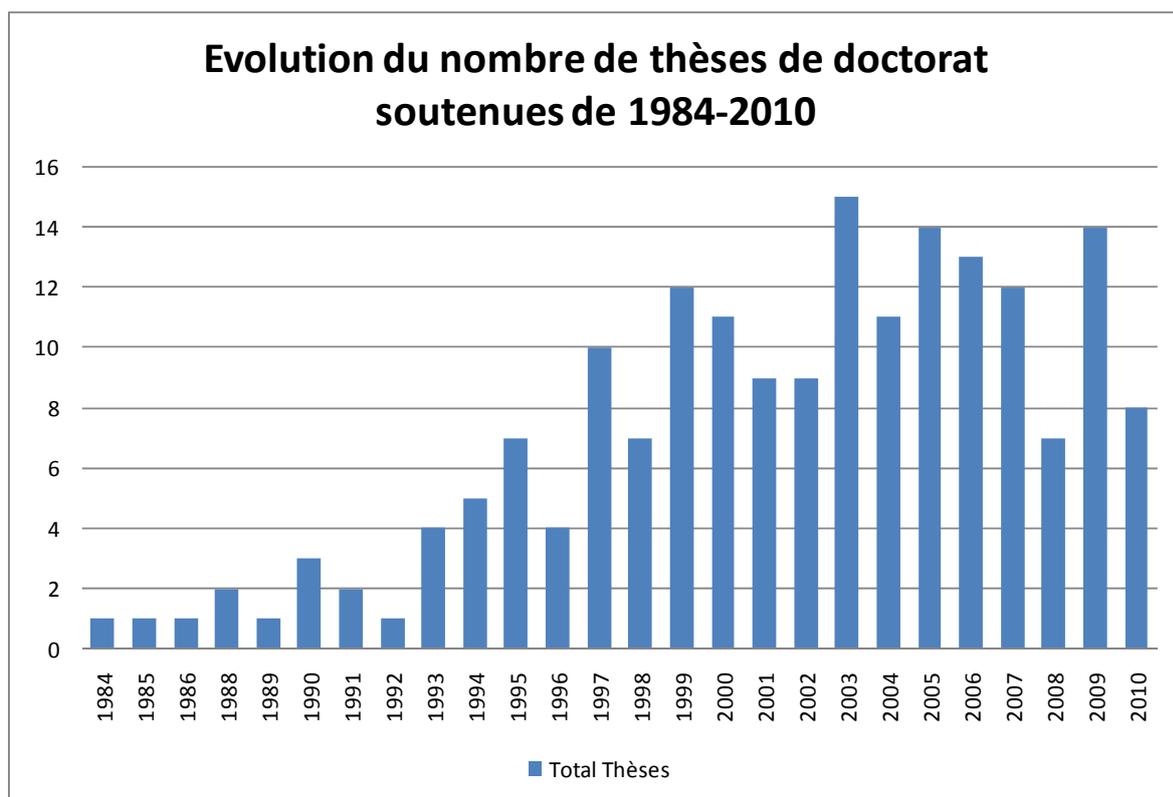
Les doctorats en Sciences vétérinaires et les thèses d'agrégation

Depuis le dernier Liber mémorialis en 1986, environ 190 thèses de Doctorats en sciences vétérinaires ont été soutenu au sein de la Faculté, dont 12 à Cureghem de 1986 à 1992. Avec le transfert de la Faculté sur le site du Sart-Tilman à Liège, une réforme en 1997 ou 1998 a créé deux options pour les doctorats en sciences vétérinaires: médecine vétérinaire (MV) et santé et productions

animales (SPA). Ces options ont disparu avec la mise en application du décret de « Bologne » depuis 2007, désormais, il y a un doctorat en sciences vétérinaires.

La liste des doctorats depuis 1984 est donnée dans l'annexe.

La figure suivante illustre l'évolution du nombre de thèses soutenues depuis 1984.



Etablissement et Evolution des bâtiments de la Faculté au Sart Tilman

Extrait d'un article publié dans les Cahiers de l'Urbanisme n° 54-55 en juin 2005, actualisé en septembre 2011

"Voyez grand, voyez très grand"

Le 22 avril 1969, était publié l'arrêté royal consacrant le rattachement de la Faculté de médecine vétérinaire de Cureghem (Bruxelles) à l'Université de Liège. Quelques jours plus tard, le 13 juin 1969, le Recteur Dubuisson rendait visite à sa sixième Faculté et lui demandait de désigner une Commission des bâtiments. Les consignes étaient "travaillez vite et bien et voyez grand, voyez très grand".

Anticiper sur le devenir

La Commission des bâtiments fut constituée au cours du Conseil de Faculté du 28 octobre 1969 et placée sous la responsabilité du Professeur Jean-Marie Bienfait. Elle était assistée par le service de la programmation universitaire et un bureau hollandais spécialisé dans la programmation des universités : Bureau voor het samenstellen van bouwprogramma's (BSB). Elle s'efforça d'anticiper au mieux sur le devenir de la Faculté en termes d'évolution du nombre d'étudiants et de besoins en personnel.

Réuni en séance le 12 décembre 1973, le Conseil d'administration de l'Université de Liège chargeait le Centre de Recherches en Architecture et Urbanisme (CRAU) de procéder aux études. Le CRAU a rempli ici une mission complète - architecture et ingénierie- allant jusqu'au dessin des équipements les plus divers et les plus complexes liés à la Faculté de médecine vétérinaire : équipements des hospitalisations, salles d'opérations, centre de médecine sportive équine ...

Choisir le site

Le choix du site fut déterminé par l'importance des superficies au sol imposées par les exigences d'accessibilité des locaux (circulation horizontale des grands animaux) et par la volonté des urbanistes de l'Université de limiter la hauteur des bâtiments à celle de la cime des arbres présents sur le site. Ces urbanistes imposèrent également au CRAU l'utilisation de blocs apparents de béton pour les façades. Après de longues recherches, le choix s'est porté sur un promontoire qui commence en face de l'Institut de botanique, à la droite de la route du domaine qui descend d'ouest en est vers la vallée de l'Ourthe.

Le site est traversé par une conduite dite Béthane-Seraing dans laquelle des canalisations venant de Verviers amènent l'eau à l'agglomération liégeoise. Cette conduite constitue une servitude de "non

aedificandi" le long de laquelle la route intérieure de la Faculté a été construite à partir d'un nœud routier implanté à hauteur de l'Institut de botanique. Elle conduit vers la Station expérimentale située sur le versant est, à proximité de l'ancienne ferme du Sart Tilman. Une solution a également dû être trouvée pour construire la clinique des petits animaux sur cette conduite tout en préservant l'accès des services d'entretien et en permettant la liaison directe nécessaire de la clinique vers le service de radiologie. Bref, comme le disait Claude Strebelle ... "un site qui a du caractère".

Penser l'ensemble

Afin d'écartier au maximum les cliniques des habitations existant à proximité du site, on a choisi de les implanter, ainsi que les locaux d'hospitalisation des animaux, sur le versant nord et de réserver le versant sud, proche des habitations, aux services non cliniques, essentiellement constitués de laboratoires et de salles de travaux pratiques. La station expérimentale a été implantée le long du versant est. En raison de la déclivité du terrain et de son étroitesse, les architectes ont proposé de grouper les cliniques deux par deux autour d'une cour centrale donnant accès à un amphithéâtre.

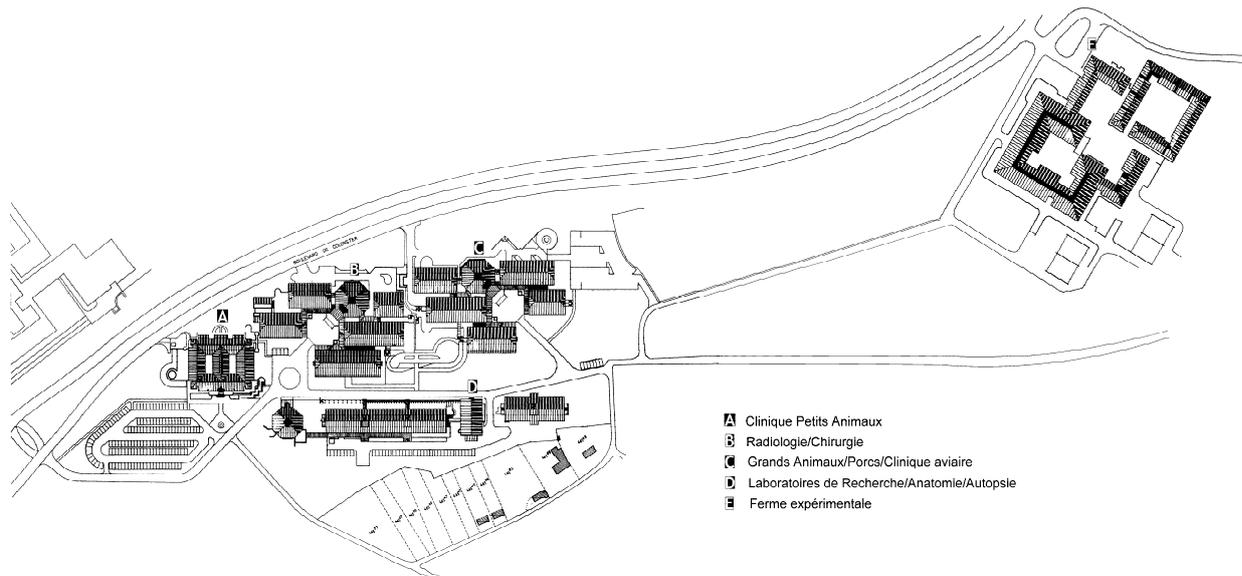


Dans le but de faciliter l'accès au public, les constructions du versant nord contiennent d'abord la clinique des petits animaux (animaux de compagnie). L'ensemble suivant, comportant la

chirurgie et la radiologie, est orienté de façon telle que le service de radiologie soit accessible par l'ouest pour les petits animaux et par l'est pour les grands animaux (animaux de production). Plus loin, le complexe de médecine des grands animaux, ruminants et porcs, est regroupé autour d'une cour tandis que la Clinique aviaire profite de la déclivité du terrain pour s'installer sous les écuries. La clinique gynécologique (reproduction) et le service d'andrologie trouvent également leur place dans ces entités alors que, au départ de la programmation et des premières esquisses, ces

et bureaux. Tous ces aménagements ultérieurs ont été permis par la "souplesse" de la conception initiale. Pour le versant sud, l'implantation a fait l'objet de nombreuses versions allant d'une construction monolithique à une construction pavillonnaire qui fut finalement retenue.

Les concepteurs du projet ont opté pour une construction standardisée des laboratoires de recherche qui ont été progressivement aménagés afin de répondre, cas par cas, aux besoins spécifiques de chaque service. L'anatomie et l'autopsie sont installées dans cet ensemble sud.



services devaient former, entre eux, une troisième entité centralisée, elle aussi, sur un amphithéâtre. Profitant de la déclivité du sol, l'ensemble des bâtiments du versant nord est construit sur un vide technique dont la hauteur a été, en cours d'étude, rehaussée de façon à pouvoir y aménager des parkings. Certains de ceux-ci ont été aménagés, plus tard, en salles de travaux pratiques. Certains greniers-fenils ont aussi, dans le temps, été transformés en salles de laboratoires, bibliothèques

La Station expérimentale suit la déclivité du sol avec une cour haute entourée par les bâtiments destinés aux bovins, une cour basse entourée des porcheries, une cour moyenne située au niveau des logements et des bâtiments administratifs, de l'écurie et de la bergerie.

Toutes ces recherches d'implantation ont été particulièrement laborieuses à cause de la déclivité



et de l'étroitesse du site, de la servitude de la conduite Béthane-Seraing, du débordement du versant sud en dehors du domaine universitaire nécessitant l'expropriation de 2 ha 30 et surtout des innombrables changements imposés à la programmation au cours du temps.

Le premier avant-projet fut adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration de l'Université de Liège mais, comme l'écrivait Jean-Marie Bienfait "...

déjà s'amorçait un processus de compression qui allait progressivement démanteler le projet dès avant qu'il n'ait vu le jour". L'avant-projet constituait un ensemble cohérent et homogène qui intégrait la totalité des fonctions nécessaires pour la vie et le développement d'une faculté de médecine vétérinaire moderne, au niveau de l'enseignement et de la recherche, pour le présent et pour le futur.

En raison notamment de l'arrêté royal du 17 décembre 1974 fixant les normes physiques et financières à respecter pour les investissements universitaires de nature immobilière et dans le cadre général de la restructuration de l'Université, la surface brute du complexe, initialement programmée à 77.680 m², fut, d'abord, ramenée à 50.380 m² et, ensuite, à ± 35.000 m² par l'adjonction d'un dernier bâtiment en 1994.

Ces réductions de surfaces, imposées par les contraintes budgétaires ont, bien sûr, nécessité des réaménagements incessants du plan masse des bâtiments, au cours des études, mais ont surtout provoqué des effets pervers dans le développement de la Faculté qui sont fortement ressentis aujourd'hui.

Plus récemment, de nouvelles exigences en termes de biosécurité et de fonctionnalité ainsi que l'apparition de nouvelles disciplines ont nécessité une réorganisation et des réaménagements de la faculté. Ces considérations, couplées au fait que la population estudiantine dépasse allègrement la capacité facultaire, devraient inciter les autorités universitaires à trouver des moyens pour entamer une nouvelle phase d'extension immobilière.

L'ensemble du complexe fut inauguré le 4 novembre 1992. A l'occasion de cette inauguration,

les experts ont pu dire de cette Faculté "... qu'elle comptait parmi les plus belles d'Europe, sinon du monde", d'une part, par son enseignement et, d'autre part, par son adéquation "forme-fonction" provenant, par ses configurations, volumétries et attributs de composition, de sa filiation avec la tradition agricole régionale ... du "régionalisme critique".

Dans l'article rédigé en 1986, le Professeur Bienfait écrivait "L'installation de la Faculté de médecine vétérinaire sur le campus de Sart Tilman, au sein de l'Université de Liège, doit se payer, même au prix d'un déchirement".

Aujourd'hui, la plaie est plus que jamais toujours béante !

"Voyez grand, voyez très grand" avait proclamé le Recteur Dubuisson en 1969.

"Le temps est un grand maître, dit-on, le malheur est qu'il tue ses élèves". Hector Berlioz.

Cet article se base sur les documents suivants :

- La Faculté de médecine vétérinaire au Sart Tilman du Professeur Jean-Marie BIENFAIT dans *150 ans de Médecine vétérinaire à Cureghem*, 1986.
- Plaquettes consacrées à la Faculté de médecine vétérinaire dans *Liège Université* Automne 1991 et à l'occasion de l'inauguration de la F.M.V. en novembre 1992.

Jean-Claude CORNESSE

Institut Vétérinaire Tropical - 175 ans de Médecine Vétérinaire Tropicale - Coopération développement

La médecine vétérinaire belge d'Outremer a débuté fin des années 1800. En 1889, Eugène Meuleman, Médecin vétérinaire militaire, débarque à Boma et devient le premier diplômé de Cureghem à être arrivé au Congo. De retour en Belgique en 1892, il est à l'initiative de la création de l'Ecole de médecine tropicale Bruxelles (1910), et occupe le premier poste de professeur de pathologie vétérinaire tropicale.

D'autres illustres diplômés ont participé à la fondation des Ecoles vétérinaires de Rio de Janeiro, de Sao Paulo, de Buenos Aires et d'Istanbul (Mammerickx, 1967). Cette tradition vétérinaire tropicale sera maintenue au Congo jusqu'en 1960; à l'époque de l'indépendance pas moins de 120 diplômés dont 67 au service du Gouvernement belge y exerçaient (selon Mortelmans). Par la suite de nombreux diplômés ont opté pour la carrière tropicale en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. En 1960, de nombreux pays accèdent à l'indépendance et décident de l'avenir de leur agriculture. Il faut attendre les années 80 pour que notre coopération reprenne, notamment avec le projet XVII, géré par le professeur Valère Bienfet. Le projet vise à favoriser l'élevage de bovins et à renforcer l'enseignement à Lubumbashi. Le projet qui vient en appui à l'enseignement comprend pas moins de

médecins vétérinaires Dewit, L. Esselen, A. A-M. Mathieu et



cinq

(J.

Huart,

L.

Lagrange) et est repris par Pascal Leroy dès 1989 mais, quelques mois plus tard, en raisons d'événements graves, la coopération universitaire est mise à l'arrêt; au Congo, elle ne retrouvera jamais sa capacité initiale.

L'arrivée à Liège, en 1991, conduira des Collègues à s'impliquer beaucoup plus dans les activités de coopération développement de l'ULg .

En 1995, à l'initiative du Professeur Pascal Leroy qui convainc le Recteur Arthur Bodson de l'intérêt de maintenir la tradition vétérinaire tropicale, l'Institut Vétérinaire Tropical (IVT) voit le jour; sa création a pour objectif de coordonner des enseignements de 3^e cycle, des travaux de recherche et de réaliser des missions d'expertise. A cette fin, l'IVT organise au sein de la Faculté un Master complémentaire en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux. Les cours sont réparties en un tronc commun qui reprend des cours obligatoires et des cours aux choix par filières: productions animales, gestion de la faune et productions végétales.

L'IVT sera inauguré officiellement le 29 avril 2002, d'abord dirigé par les Professeurs Pascal Leroy,

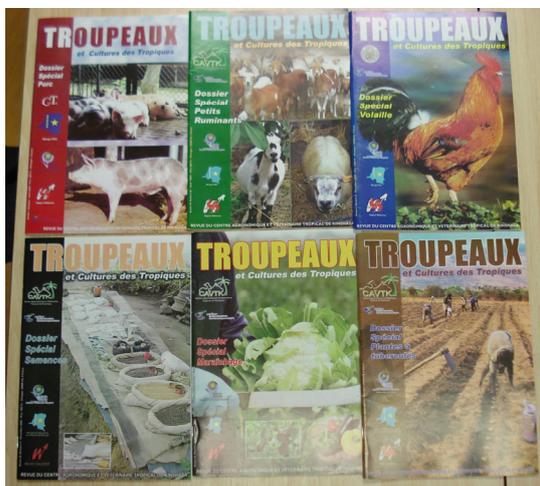
Freddy Coignoul et Bertrand Losson, il évoluera vers des activités d'enseignement décisives avec l'arrivée du Dr Jean-Luc Hornick qui est le Secrétaire général depuis 2001.

Avec la promotion de l'organisation commune d'un cours orienté sur les productions animales et végétales tropicales ainsi que sur la gestion de la faune, la FMV de l'ULg et la Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx) franchissent un nouveau pas en 2001 en créant le DES interuniversitaire en gestion des ressources animales et végétales en milieux tropicaux. En effet, ce premier cours dispensé par des médecins vétérinaires et par des ingénieurs agronomes, alternativement sur le site de Gembloux et celui du Sart Tilman, l'IVT et la FUSAGx rapproche les Collègues des deux Facultés et, sans le savoir, les prépare à une collaboration encore plus active en 2010, année du rattachement de la FUSAGx à l'ULg et son évolution en Gembloux Agro-Biotech. Avec la réforme et le processus de Bologne, cet enseignement a évolué en Master Complémentaire en Gestion des Productions Animales et Végétales en Milieux Tropicaux (MC-GRAVMT); lors de l'année académique 2010-2011, le nombre d'étudiants inscrits au MV-GRAVMT était de 36. A ce jour l'IVT a reçu et diplômé 276 étudiants dont la répartition suivant le pays d'origine est donnée plus bas. Quelques uns de ces étudiants ont continué leur formation pour soutenir une thèse de doctorat. Les enseignants de la Faculté impliqués dans cette formation sont dans les disciplines des pathologies suivant ainsi leurs prédécesseurs Schoenaers, Kaeckenbeek et Ectors qui ont toujours inclus les maladies tropicales dans leurs enseignement: Freddy Coignoul, Daniel Desmecht, Bertrand Losson, Etienne Thiry, Annick Linden; les productions animales: Pascal Leroy; l'hygiène et l'inspection des denrées alimentaires: Henri Vindevoegel, Antoine Clinquart. Les assistants successifs qui ont servi l'IVT: Ibrahim Njikam Nsangou, Alain Huart et Nicolas Antoine-Moussiaux.

Le Master interuniversitaire est reconnu parmi les 12 formations internationales de la Coopération universitaire (CUD-CIUF) depuis 1999; cette reconnaissance a été renouvelée plusieurs fois pour arriver au troisième cycle de 5 ans depuis. Ce statut permet aux étudiants ressortissant des pays du Sud, d'obtenir des bourses pour suivre le master, mais également aux étudiants du nord de bénéficier de bourses de voyage.

Sur le plan institutionnel, dans le cadre de la Présidence du Cecodel de l'ULg et de la Vice Présidence de la CUD du CIUF, toutes deux occupées en 1996 par Pascal Leroy, les actions de coopération universitaire se sont inscrites dans un nouveau contexte avec le transfert d'activités de

coopération donnant plus d'autonomie aux Universités. En 2011, l'ULg décide de proposer Bertrand Losson à la présidence de la CUD du CIUF; cette décision vient couronner de nombreuses années d'effort, d'actions et de réalisations dans les régions chaudes.



Les actions de coopération développement avaient pris un nouvel élan avec la création des projets de la Coopération Universitaire Institutionnelle (CUI, orientation enseignement) et des Projets d'Initiatives Propres (PIP) devenus Programmes Interuniversitaires Ciblés (PIC), à orientation recherche impliquant notre Faculté et la Faculté de Gembloux, plus particulièrement, le Département d'Economie rurale dirigé par le Prof. Philippe Lebailly. Les actions engagées en 1998 concernaient principalement l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso, gérée par le Prof. Hamidou Boly et l'Université Agronomique et Vétérinaire de Hanoi (UAH) organisée par le Prof. Dang Vu Binh, à l'époque Doyen de la Faculté de

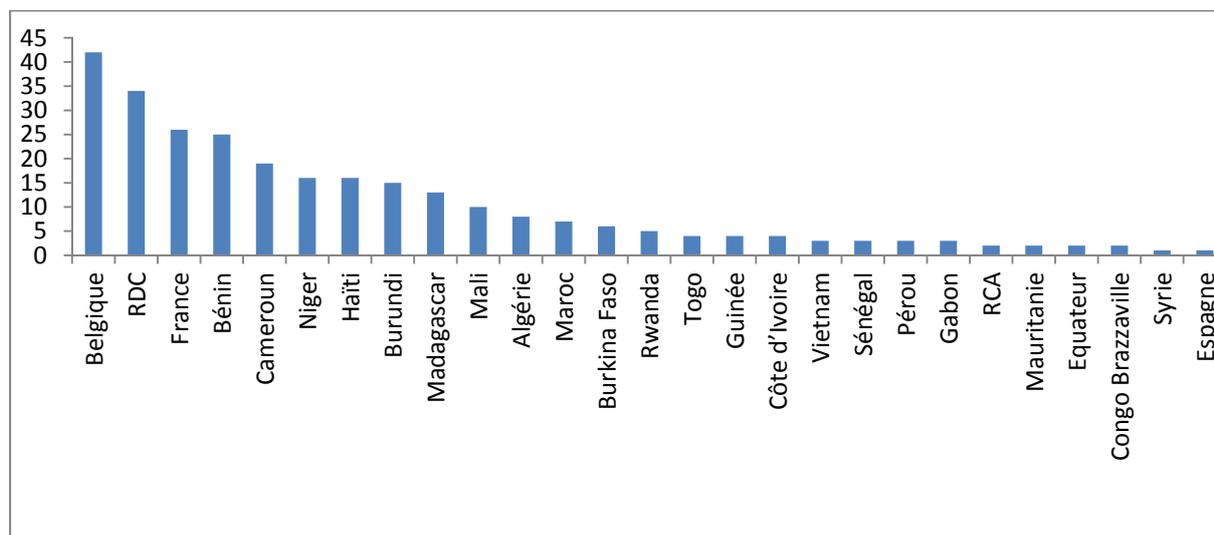
Médecine Vétérinaire et devenu par la suite Recteur de l'UAH. Dans la foulée, d'autres actions de coopération sont organisées au Bénin (Prof B. Losson) puis plus récemment (2010) au Pérou (Prof Christian Hanzen, Prof Pascal Leroy et Dr Jean-Luc Hornick).

Les activités à Hanoi ont été renouvelées deux fois de 1998 à 2007 pour aboutir au troisième programme CUI de cinq ans (2008-2012).

Au niveau Régional, début 2000, le Ministre de l'Agriculture de la Région Wallonne J. Happart fait appel à notre Faculté ainsi qu'à celle de Gembloux pour développer ce qui deviendra le Centre Agronomique et Vétérinaire de Kinshasa (CAVTK), un projet de grande envergure que Pascal Leroy anime avec André Théwis à l'époque Recteur de la FUSAGx. Sous la direction active du Dr Alain Huart et de l'Ir Max Mulan, le CAVTK, projet toujours en cours en 2011, publie une revue thématique: « Troupeaux et cultures des tropiques » dont les 6 premiers numéros concernent les productions animales et végétales et participe à la vulgarisation et à l'amélioration des conditions de production. L'utilisation du Piétrain stress négatif ainsi que des volailles de race Ardennaise constituent deux réalisations originales du CAVTK dont les retombées sont reconnues.

Sous la Présidence de J-C Vancauwenberghe, en novembre 2001, les activités du CAVTK sont incorporées à la convention cadre qui lie la Région Wallonne à la République Démocratique du Congo, situation amenant Gembloux et la FMV de l'ULg au tout premier plan des actions de coopération de la Région Wallonne en matière d'agriculture et d'élevage et faisant du CAVTK, le plus grand programme de coopération interuniversitaire incorporé dans une convention cadre.

Pays d'origine et nombre d'étudiants diplômés de l'Institut vétérinaire tropical



Les relations avec l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers



La Faculté de Médecine Vétérinaire (FMV) entretient depuis toujours de très bonnes relations professionnelles avec l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (IMT), en particulier avec son département de santé animale. Cette longue collaboration s'est concrétisée au travers d'une formation spécialisée en santé animale tropicale suivie par plusieurs médecins vétérinaires issus de l'Université de Liège, par la création d'une plateforme belge pour la santé et la production animale sous les tropiques (www.be-troplive.be) et au travers d'activités conjointes, plus individualisées, entre ce département et d'autres départements de la FMV de l'Université de Liège.

Be-troplive est une plate-forme informelle et multidisciplinaire, officialisée en 2006 et qui est ouverte à des membres institutionnels (dont la FMV de l'Université de Liège) ou individuels concernés par des activités en santé et production animale tropicale. Le Prof. Pascal Leroy, Doyen de la FMV de l'ULg en est un membre fondateur. L'IMT d'Anvers en assure le secrétariat. Un Comité de pilotage ou bureau s'occupe de la gestion journalière de la plate-forme. Depuis 2008, le Prof. Jean-Luc Hornick, du Département des productions animales, représente la FMV de l'ULg au sein de ce Comité.

Dans le cadre d'une formation dispensée par l'IMT d'Anvers, les étudiants de maîtrise en sciences en santé animale tropicale (MSSAT) sont chargés de concevoir et d'exécuter des travaux de recherche de manière indépendante dans le domaine de la



santé animale tropicale et de la santé publique vétérinaire en vue de défendre publiquement une thèse devant un Jury international. Une collaboration structurée est assurée entre le Département de santé animale de l'IMT et le

Département des maladies infectieuses et parasitaires de la FMV de l'Université de Liège. En effet, depuis de nombreuses années, des cours concernant le contrôle de maladies animales zoonotiques sont dispensés par des experts externes. C'est ainsi que le Prof. Claude Saegerman (FMV-ULg) dispense, depuis de nombreuses années, des cours concernant la brucellose, la tuberculose et la fièvre du Nil occidental (maladie du West Nile). Plus récemment, le Prof. Etienne Thiry (peste porcine classique) et le Dr. Benjamin Dewals (fièvre catarrhale maligne) sont venus le rejoindre. En outre, la présidence de deux jurys du MSSAT est assurée, depuis de nombreuses années, par le Professeur Losson (jury de parasitologie et maladies parasitaires tropicales) et le Professeur Claude Saegerman (jury d'épidémiologie et analyse de risques des maladies tropicales). Cette collaboration débouche fréquemment par l'encadrement conjoint de thèse doctorale en sciences vétérinaires défendues dans différentes universités dont l'Université de Liège (Fig. thèse défendue en cotutelle à l'Université d'Anvers) mais également par le dépôt conjoint de projet de recherche à l'échelon fédéral (développement d'un modèle d'analyse spatio-temporelle de la tuberculose bovine, surveillance de l'activité de certains vecteurs de maladie telle que la fièvre catarrhale ovine, projets interuniversitaires ciblés).



D'autres activités conjointes sont également régulièrement mises sur pied. A titre d'exemples, nous pouvons citer un atelier méthodologique international spécialisé d'une journée concernant les outils épidémiologiques d'aide à la décision clinique en santé animale en 2006 (Prof. Claude Saegerman, Prof. Jef Van den Ende, Prof. Dirk Berkvens et Prof. Moëz Sanaa), une formation de 40 heures en évaluation quantitative des risques dispensée en 2006 conjointement par l'Université de Gand (Dr. Katleen Baert), l'Université de Liège (Prof. Claude Saegerman) et l'IMT d'Anvers (Prof. Dirk Berkvens) à destination des agents de l'Agence fédérale pour la sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) et un atelier franco-belge concernant l'utilisation du logiciel « R » dans le cadre d'une analyse du risque d'importation d'animaux vivants (Prof. Dirk Berkvens et Prof. Claude Saegerman) en 2009.

Claude SAEGERMAN

Le développement de la spécialisation vétérinaire en Europe: les collèges européens - L'EBVS (European Board for Veterinary Specialisation)

En 1989, un groupe de vétérinaires se réunissent afin de discuter de la spécialisation vétérinaire en Europe. Un premier document relatif à la régulation de la spécialisation vétérinaire en Europe a été rédigé. Ses buts étaient de distinguer de façon très claire une qualification de spécialiste et une expertise ou/et un intérêt particuliers dans un domaine, et de reconnaître qu'une qualification de spécialiste ne peut se baser que sur un programme de formation substantiel et mesurable.

En 1992, un comité de coordination de la spécialisation vétérinaire (CCSV) est mis en place par l'ACVT (« Advisory Committee on Veterinary Training »), puis remplacé par l'EBVS (« European Board of Veterinary Specialisation »). Ce board est composé de membres représentatifs de chaque collège européen de spécialistes et d'observateurs. Les membres élisent un comité exécutif. Les observateurs (représentatifs de diverses instances européennes) sont invités au meeting général annuel. Les objectifs et tâches principaux de l'EBVS sont de:

- Définir un guide pour la reconnaissance et l'enregistrement des spécialistes dans les ranches de la médecine vétérinaire en Europe
- Reconnaître de nouveaux collèges de spécialistes
- Récompenser par le titre de « 'European Veterinary Specialist en (*nom de la spécialité*)' aux vétérinaires spécialistes qui répondent aux critères définis par le Board.
- Maintenir un registre des spécialistes européens
- Assurer la qualité de ces spécialistes en exerçant un contrôle sur les collèges
- Distribuer une information sur la spécialisation en médecine vétérinaire en Europe aux autorités, aux praticiens et aux propriétaires.
- Encourager et promouvoir le recours et la disponibilité des services spécialisés pour le public et la profession.

Les collèges européens

Initialement, il y avait 5 collèges européens, actuellement il y en a plus de 23, pour un total de plus de 2166 spécialistes. Le tableau ci-dessous montre les différentes spécialités.

Le « European College of Emergency & Critical Care » (ECECC) est en phase d'accréditation. En règle générale, la constitution et les arrêtés de ces différents collèges sont fort similaires et comprennent les éléments suivants:

Objectifs

- établir un guide reprenant les indications de formation spécialisée ainsi que l'expérience requise pour devenir un spécialiste dans la branche concernée.
- procéder aux examens et à la certification des spécialistes
- encourager la recherche et la dissémination de la connaissance

Membres

- « Founding Diplomates »: spécialistes invités ou reconnus « de facto ». Cette étape n'est valable que pendant une période de temps limitée qui suit la formation du collège.
- Diplomates
- Membres honoraires
- Diplomates non pratiquants
- Associate Members

Pour être membre, le diplomate doit:

- faire preuve d'un standing moral et éthique satisfaisant dans la profession
- réussir les procédures d'examen certifiatif
- maintenir une trace de leur travail
- être actif au sein des collèges
- participer aux réunions annuelles

Organisation et représentativité

- Un comité exécutif ou « Board » est en charge de toutes les affaires relatives aux activités et à la politique de développement du Collège.
- Un « Education committee » est chargé de l'établissement et l'examen des critères de programmes de formation. Ces programmes ont une durée de 4 ans minimum et comprennent un internat d'une durée d'un à un an et demi et d'un programme de résidence proprement dit, reconnu par le collège, de 2.5 à 3 ans selon le collège concerné.
- Un « Examination Committee » prépare, organise, conduit et valide les processus d'examen.
- Un « Credentials Committee » reçoit et examine les dossiers des candidats, et délivre l'autorisation de présenter les examens
- De plus, des auditeurs sont mandatés pour le contrôle des finances du collège.

Acronyme	Intitulé complet
EBVS	European Board of Veterinary Specialisation
ECAR	European College of Animal Reproduction
ECBHM	European College of Bovine Health Management
ECEIM	European College of Equine Internal Medicine
ECLAM	European College of Laboratory Animal Medicine
ECPHM	European College of Porcine Health Management
ECPVS	European College of Poultry Veterinary Science
ECSRHM	European College of Small Ruminant Health Management
ECVAA	European College of Veterinary Anaesthesia and Analgesia
ECVBM-CA	European College of Veterinary Behavioural Medicine - Companion Animals
ECVCN	European College of Veterinary Comparative Nutrition
ECVCP	European College of Veterinary Clinical Pathology
ECVD	European College of Veterinary Dermatology
ECVDI	European College of Veterinary Diagnostic Imaging
ECVIM-CA	European College of Veterinary Internal Medicine - Companion Animals
ECVN	European College of Veterinary Neurology
ECVO	European College of Veterinary Ophthalmology
ECVP	European College of Veterinary Pathology
ECVPH	European College of Veterinary Public Health
ECVPT	European College of Veterinary Pharmacology and Toxicology
ECVS	European College of Veterinary Surgery
ECZM	European College of Zoological Medicine
EVDC	European Veterinary Dentistry College
EVPC	European Veterinary Parasitology College

Cécile CLERCX

Vie estudiantine

Société Générale des Etudiants en Médecine Vétérinaire (SGEMV) asbl

La SGEMV depuis 1894 incarne l'union, la fraternité et l'entraide estudiantine. La SGEMV organise:

- le salon professionnel Vétérinexpo au Wex de Marche-en-Famenne,
- le gala des diplômés au palais des congrès, après la proclamation,
- l'organisation d'activités pour les étudiants au sein de la Faculté; c'est ainsi que plusieurs conférences sont programmées; sans oublier les désormais traditionnelles soirées

Vétérinexpo

Créé en 1981 par Thierry Peeters à l'époque 2^{ème} vice-président, Vétérinexpo® est l'organisation majeure de la SGEMV asbl. A ses débuts, petite exposition de matériel, elle est aujourd'hui le rendez-vous incontournable des professionnels du monde vétérinaire en Belgique, au Luxembourg et dans le nord et nord-est de la France. Après s'être successivement organisé dans le réfectoire de l'école vétérinaire de Cureghem, avoir connu 2 éditions (1992 et 1993) à l'Auto World du Parc du Cinquanteaire à Bruxelles, Vétérinexpo suivra finalement le déménagement vers Liège de la Faculté. De 1994 à 2000, un chapiteau planté sur le parking de la cafétéria aidera celle-ci à accueillir l'exposition. Afin d'assurer son développement, le salon élut résidence dans les installations du Wex de Marche-en-Famenne en 2001. Grand pari qu'était ce déménagement pour le comité de Pierre-Henri Liégeois, alors Président de la SGEMV, il apportera croissance et prospérité à l'organisation au cours des années suivantes. Elle occupera même 2 palais (6000m²) de 2006 à 2008, avec pour cette dernière année, malgré les chutes de neiges importantes, le grand succès des démonstrations de contention de nouveaux animaux de compagnie organisées en marge du salon. Aujourd'hui toujours sous la houlette du 2^{ème} vice-président de



bacheliers ainsi que les soirées facultaires et autres activités sportives et culturelles.

La promotion de la représentation étudiante: assiduité, communication et dialogue sont particulièrement les maîtres mots du travail des représentants de la SGEMV en temps qu'élus au sein des Conseils des Etudes, du Conseil Facultaire, du Conseil d'Administration de l'ULg, de la Fédé et des différentes commissions qui touchent à l'enseignement du plus beau métier du monde.

la générale (tradition oblige !), les 70 exposants accueillent tous les ans sur 3600m² environ 3000 visiteurs dont 1500 praticiens vétérinaires. Dans un souci de professionnalisation, l'exposition se recentra en 2009 sur l'unique palais central et accueille pour la première fois un grand débat politique sur le thème de la formation du vétérinaire.

Envié de tous, Vétérinexpo est depuis 2009 une marque déposée et sert d'exemple à nos collègues étudiants Vétérinaires de Gand qui organise chaque année Expovet, le frère néerlandophone de Vétérinexpo®.

Exemple unique en son genre, il est exclusivement organisé par des étudiants bénévoles qui en plus du comité de la SGEMV, qui gère de A à Z l'organisation, la vente, le marketing, la publicité et la gestion financière, s'impliquent dans le service bar et restaurant durant le salon.

Après avoir créé un poste d'adjoint à l'organisation du salon suite à la professionnalisation de l'organisation et l'augmentation de la charge de travail, une commission Vétérinexpo fut réunie pour la première fois en février 2011. Elle a pour but de répartir au mieux le travail entre ces membres, d'aider les administrateurs de la SGEMV et de permettre une meilleure passation d'information de génération en génération des informations concernant le salon

Le choriopte

Le Choriopte, revue trimestrielle des étudiants cureghemois, fête ses 55 ans. Il a vu son nombre de pages augmenter afin de contenir les mots de tous les comités, des articles variés aussi bien sérieux que décalés, les perles professorales et estudiantines, les rumeurs facultaires, le programme des activités... En donnant la parole à chaque comité, le Choriopte sert de ciment entre tous les Cureghemois, qu'ils soient comitards, professeurs, anciens ou simples anonymes. C'est

donc naturellement que ce rôle folklorique fut récompensé en 1990 par la remise d'une cape bleu marine au liseré rouge à la présidente du Choriopte de l'époque, Carine Londot.

Dès la création du Choriopte, un groupe d'étudiants réfractaires créèrent *Le Sarcopte*, parasite bien plus méchant. Ils souhaitaient ainsi aiguïser la plume des galeux. Très vite ce magazine tomba dans l'oubli, mais pas leur but ! C'est ainsi que naquit *l'Hexapode*, supplément du Choriopte de

décembre, qui n'est pas censuré par le président de la SGEMV.

Quant aux activités, elles se sont diversifiées: en plus d'éditer le Choriopte à proprement parler, le comité publie aussi chaque année le carnet de parrain, le carnet de bleu et le Yearbook depuis 2007. Cet ouvrage inspiré de ce qui se fait dans les collèges américains est destiné aux troisièmes doctorats qui vont quitter le cocon facultaire.

Le comité Photo

Depuis près de 15 ans, le club photo est chargé d'immortaliser les souvenirs des soirées des étudiants en médecine vétérinaire et il acquit son titre de comité en 2005.

Au temps du club photo, le bureau consistait simplement en un(e) Président(e) et un(e) Trésorier(e). En tant que comité, une hiérarchie plus élaborée s'est installée, respectée d'années en années. Le bureau du comité photo est donc complété par deux Vice-président(e)s, d'un (ou une) secrétaire et du Porte-objectif. Les autres membres du comité qui ne sont pas élus sont appelés imagistes. Ils sont responsables, comme les autres membres élus, de prendre les photos en soirée.

Notre rôle principal est bien entendu de prendre des photos à chaque soirées, ces photos sont disponibles gratuitement pour les étudiants et docteurs vétérinaires enregistrés sur le portailvété. A l'époque, le club était chargé de prendre les

Et pour terminer sur une touche féminine, la composition du comité a largement évolué depuis sa création parallèlement à la population estudiantine. Alors qu'aujourd'hui, il est essentiellement composé d'étudiantes, au commencement, il n'y avait que des hommes. Il fallut attendre 1984 pour voir Anne-Sophie Lequarré devenir la première présidente du Choriopte, succédant à Jean-Pierre Daman.

photos durant le baptême cureghemois, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. Ces photos étaient et sont toujours exposées et vendues aux baptisés chaque année pendant trois semaines à la Maison des Docteurs. A l'occasion du passage de club à comité, la photo s'est dotée d'appareils photos numériques, abandonnant ainsi les traditionnels appareils argentiques.

Le progrès technologique a aussi permis au comité de s'orienter vers d'autres projets: réalisation d'un calendrier annuel comprenant les photos de toutes les commissions de la SGEMV, réalisation d'un trombinoscope des étudiants baptisés cureghemois, réalisation de photos de la promotion de chaque année comprenant les étudiants baptisés cureghemois,...

Voilà comment, à chaque soirée depuis près de 15 ans, le club photo immortalise tous les plus grands moments de notre vie estudiantine !!

Sébastien LAURENT

Le Comité Céto-Ornitho

Le Céto-club fût créé en 1989 par le Dr Thierry Jauniaux et le Dr Jean-Loup Castaigne, il regroupe des étudiants passionnés par les mammifères marins. Géré par une équipe de 5 ou 6 étudiants selon les années, il organise des conférences, des sorties (visite du delphinarium de Bruges en 2009) et surtout des autopsies de cétacés. Les cétacés échoués sur les côtes belges et une partie des côtes françaises (de la frontière franco-belge à la baie de somme) grâce au projet MARIN (Marine Animals Research & Intervention Network) arrivent à la faculté de Médecine Vétérinaire. Ce projet est né de la collaboration de l'UGMM dont le rôle est la gestion des échouages des mammifères marins sur la côte belge et du service de Pathologie de l'Université de Liège afin que tout les cétacés échoués soient analysés dans une approche

multidisciplinaire des causes de mortalité. Ces autopsies sont réalisés par le Dr Jauniaux et les membres du céto sont invités à y assister pour progressivement les former à les réaliser.

En ce qui concerne l'ornitho, il fut créé par le Dr Thiry. Il regroupait des étudiants épris d'ornithologie et tomba progressivement en désuétude avant qu'il ne fusionne avec le céto sous la présidence de Cédric Guérin en 2008. Aujourd'hui, l'ornitho est d'avantage orienté vers les oiseaux d'ornements. Ses activités consistent également en conférence, autopsie et sortie à l'extérieur tel que visite d'une Atrucherie en 2010 ou visite d'un parc animalier: Papageien Park en 2009.

En 2010, le céto-ornitho club acquit son titre de comité et devint le comité céto-ornitho.

Anne-sophie VAN WIJNSBERGHE et Julie SYLVAIN

Le comité culture

Comme l'indique son nom, ce comité fêtant son 20^{ème} anniversaire cette année, a pour vocation de « cultiver » nos chers cureghemois. Sans prétention aucune, son (sa) président (e) ainsi que ses 7 vice-présidents essayent de ruser d'imagination afin d'allier activités culturelles et notre très chère guindaille estudiantine.

Activité phare du comité, la visite de l'ancienne école vétérinaire de Cureghem a malheureusement vu sa dernière édition en cette année 2011, suite à la privatisation de l'établissement et à sa transformation en bâtiment d'habitation. Mais n'importe qu'elle personne ayant vécu nos traditionnels chants dans l'enceinte de ces monuments pourra témoigner de l'extraordinaire

sensation de retour aux sources et de la solennité que cela peut engendrer.

Lors de la période baptismale, la culture organise le temps d'une soirée la « soupe au chou » tiré du nom de la célèbre comédie de Jean Girault avec Louis de Funès et Jacques Villeret (hey oui la culture n'oublie pas sa vocation première !).

Enfin chaque année une visite de Liège sous forme de jeu de piste est organisée pour les premiers bacheliers en Médecine Vétérinaire afin de faire connaître une ville dont la plupart ne sont pas issus, son histoire et son folklore y sont expliqués et testés (un traditionnel petit verre à la maison du pecket s'imposant !).

Alizée POLO

L'office des cours

En 1991, l'office suit la faculté dans son déménagement de Cureghem au sart Tilman. En effet, le travail fourni par l'Office des Cours est à l'époque reconnu par l'ensemble du corps professoral qui par de nombreuses lettres de soutien appui la demande d'obtenir une salle sur le nouveau domaine facultaire.

Dans un premier temps, les locaux mis à disposition par la faculté et l'université, sont situés à proximité d'un des amphithéâtres (A ou B), notamment dans une des petites pièces située derrière le tableau, elle est affectueusement baptisée Galipette par les membres de L'office. Il en est ainsi jusqu'en 1993-1994, époque à laquelle l'Office des Cours déménage une nouvelle fois jusque dans ses locaux actuels (ancien parking réaménagé). Le déménagement a lieu du 8 au 10 novembre 1994, grâce aux étudiants bénévoles de l'équipe, ce qui coïncide avec l'inauguration du restaurant facultaire. Les plus vieilles machines commencent à disparaître à partir de ce moment.

Depuis lors, l'Office des cours s'efforce de toujours maintenir un service de la meilleure qualité possible, renouvelant régulièrement son matériel. L'augmentation du nombre d'étudiants dans les années 2000 et l'habitude des professeurs à actualiser leur support de cours chaque année incite l'Office à passer au tout numérique.

L'ère des originaux papiers disparaît en février 2006, date à laquelle l'ensemble du parc de photocopieuse classique est changé par deux copieurs numériques Toshiba e-studio 520 pour une somme d'environ 25000 euros.

Le financement de cet investissement se fait pour moitié grâce à la Générale, sous forme d'un prêt remboursé par l'ensemble de l'équipe grâce au travail fourni aux éditions suivantes de Vétérinexpo.

Dans les années suivantes et suite à l'augmentation du volume des cours l'Office double la taille de son parc de machine.

A l'heure actuelle le matériel appartenant à l'Office se compose de: 4 copieurs noirs et blanc Toshiba

E-Studio 555, un copieur couleur, 1 dupli copieur, 2 taqueuses, 1 encolleuse à chaud, 1 quadruple tour d'encollage à froid, 1 plieuse, 1 plastifieuse, 1 massicot professionnel.

Ce matériel permet de proposer un service quasi professionnel, les impressions peuvent ainsi se faire à partir de supports numérique, sur tout type de papier. Un syllabus qui avant demandait plusieurs heures pour être disponible est aujourd'hui disponible en moins de 5 minutes.

La vente de cours et de photocopies reste l'essentiel du travail de l'Office, la vente de matériel pour les cliniques perdure. Le travail fourni pour les différents services reste conséquent, et une collaboration étroite s'est installée avec les acteurs de formation continue destinée aux praticiens. Il est également fréquent que des praticiens fassent appel à l'Office des Cours pour se mettre à jour au niveau des cours, ou bien imprimer leurs cartes de visite, ou autres.

L'équipe est toujours constitué d'étudiants bénévoles n'hésitant pas à donner de très nombreuses heures de leur temps, toujours prêt à aider quelques retardataires distraits découvrant fort tard l'existence de sessions d'examens. Tous les travaux sont réalisés à L'office dans une ambiance décontracté et sympathique, par une équipe organisée, motivée et enthousiaste.

Même si l'évolution du matériel permet de gagner du temps par rapport à ce qu'il se faisait il y a encore quelques années, tous les coups de mains sont les bienvenus, surtout en début d'année, et lors des périodes de commandes, les étudiants désœuvrés et déshydratés sont toujours les bienvenus pour branler, encoller, et ranger leurs futurs supports de cours.

Les locaux de L'Office des cours accueillent régulièrement des événements destinés aux étudiants et aux services: soirée de congrès, soirée d'anniversaire, réception de mariage, accueil d'expositions, et soirées en tous genres.

Aujourd'hui grâce à plusieurs années de gestion exemplaires l'Office est entièrement autonome

financièrement, ceci grâce à plusieurs présidents bon gestionnaires et surtout à des équipes motivées et sérieuses plus qu'efficace dans le travail et tout autant dans les soirées culturo-bibitives.

Et Demain ?

Notre avenir peut être envisagé sereinement, malgré le passage au tout numérique pour les

notes de cours disponibles sur internet, il y a fort à parier que les étudiants ne lâcheront jamais le support papier pour leur livres et notes de cours.

À notre faculté maintenant de continuer à soutenir cet outil unique géré par des étudiants vétérinaires pour des étudiants vétérinaires afin de continuer à proposer un service toujours aussi intéressant, sérieux et efficace.

L'Union des Etudiants pour la Pratique Rurale

En février 2006 Edouard Timsit, alors étudiant en troisième doctorat, rentre d'un stage qu'il a effectué en France avec un des responsables des GTV (Groupements Techniques Vétérinaires). Il y apprend l'existence des GTV Junior au sein des écoles vétérinaires françaises et rentre à Liège avec l'ambition de créer un équivalent au sein de notre faculté. Il prend donc contact avec cinq étudiants qu'il sait passionnés de médecine rurale. Une première réunion a donc lieu. Quelques bières et décisions plus tard, l'UEPR est créé, son nom et ses objectifs sont mis sur papier et la première conférence programmée. Sont les premiers membres: Patrick Timsit (Président), Olivier Crenn (1er Vice-Président), Benoît Kesteloot (2^e Vice-Président), Christophe Sudraud (Trésorier), Marc Burrows (Secrétaire) et Antoine Caplier (Webmaster).

Cette première conférence est un véritable coup de poker, avec plus de 900 euros de frais pour le conférencier (train depuis Nantes, hôtel et frais divers), les chips et les boissons pour le drink post conférence. Malgré toute la motivation du monde, si cette conférence rate, il en sera déjà fini de la jeune existence de l'UEPR. La Société Générale décide de nous soutenir en offrant la bière et les softs. En réunion il a été décidé que l'entrée serait de 3 euros pour les étudiants et membres du personnel facultaire, de 5 euros pour les docteurs et de 10 euros pour un abonnement à l'année. Afin de payer les premiers frais, les 6 membres

fondateurs ont payé de suite l'abonnement de 10 euros. Cette conférence ayant pour thème les visites de traite a vu affluer plus de 200 personnes, dont environ 45 sont devenus membres sans même savoir quelle serait la suite! L'UEPR pouvait donc continuer à exister. L'amphi C a rarement été aussi rempli!

Les réunions suivantes se faisaient dans des kots, chacun son tour amenant son pack de spéciales avec une nette préférence pour l'Orval et la Ciney Blonde. Mentalité rurale oblige, les réunions se déroulaient en bottes et la chemise à carreaux était de rigueur.

De nombreuses conférences sont organisées, de 4 à 6 par an, tantôt plus poussées pour les connaisseurs, tantôt de vulgarisation pour initier les néophytes de la rurale. Un cahier pratique sur la césarienne a été écrit. Des sorties sont organisées au salon de l'agriculture de Paris ou au marché de Ciney. Le gros travail fourni et la réussite des conférences et sorties (tout de même un car de 70 personnes pour le salon de Paris!) font que la Société Générale, dont l'UEPR est une commission, décide de lui accorder l'honneur de devenir un comité dès 2007.

L'UEPR a encore de beaux jours devant elle. Malgré un désintérêt apparent des jeunes diplômés pour la médecine rurale, beaucoup s'y intéressent mais ne connaissent pas vraiment le milieu. Si l'UEPR a réussi à amener quelqu'un à se destiner à une carrière rurale, elle pourra dire que sa mission a été remplie.

Marc BURROWS

Le Comité Musicos, le Souper Boudin et les Adieux - Marc Burrows

On n'imagine plus un Souper Boudin ni les Adieux sans les musiciens pour accompagner les chanteurs. Le préba de la Hennuyère ne pourrait se finir en tel apothéose sans le concert qui le conclut. Ajoutez à cela un concert lors d'une des soirées

Salles de répétition

En 1998 les répétitions avaient lieu dans la salle d'ostéologie, les instruments on pu y être entreposés avec l'accord du Professeur Collin. Mais à cause d'un chambard certain, la salle a été fermée. Il a fallu migrer vers la salle de repos de la ferme expérimentale, solution tout aussi temporaire.

Vient ensuite la grande période des caves. A partir de 2001, les répétitions se faisaient dans les caves situées sous le B43a. Au début les clés étaient prêtées par le service de bactériologie, ensuite les Musicos se sont fait amis avec les gardiens qui prêtaient les leurs le temps de la répétition. Les Musicos disposent plus tard de leur propre jeu. L'accès se faisait par les escaliers situés en face de l'autopsie.

L'ambiance aux caves était quelque chose de magique. Les Filles de Danse avaient leur pièce dans laquelle elles dessinaient et peignaient les

Le Souper Boudin

Avec les années, le "Boudin" comme on dit, a gagné en élégance, investissant des salles de plus en plus grandes pour se dérouler désormais au Palais des Congrès de Liège. Le Boudin est devenu un véritable gala.

Le déroulement de la soirée reste identique:

- apéritif pendant lequel on peut admirer le travail artistique des Filles de Danse: les affiches présentant les services de la faculté;
- le repas auquel on vous sert toujours, croyez-le ou non, du boudin;
- la première partie du spectacle;
- le tempus pissendi, pendant lequel les musiciens peuvent souffler un peu;
- deuxième partie du spectacle;
- soirée dansante.

Le spectacle commence par la chanson d'introduction du Comité de Baptême. Viennent ensuite dans un ordre variable les sketches, les vidéos tournées par le Baptême et les chansons jouées par les Musicos et chantées par toute

La soirée des Adieux aux troisième docs

Jusqu'en 2003-04 les Adieux se faisaient fin janvier après les examens et juste avant que les troisième docs ne partent en stage. La réforme des cours qui inclut 2 périodes de stage a reporté les Adieux à fin juin. Avant 2006 ils avaient lieu dans une salle des fêtes. En 2006 le Comité de Baptême eut l'idée de profiter du soleil en organisant la soirée en plein air sur le parking de la ferme expérimentale. Jusqu'à

organisées les mercredis à l'Office des Cours au cours du second semestre et vous avez les quatre activités principales qui occupent les Musicos pendant l'année.

affiches du Boudin et des Adieux, tandis que les Musicos répétaient dans l'autre. Les attaques fusent et l'amitié qui règne entre les Filles de Danse et les musiciens reste inchangée. D'autant que ce sont aussi elles qui nous nourrissent. Le Comité de Baptême étant l'organisateur du Souper Boudin et des Adieux, ce sont eux qui nous abreuvent de quelques bières histoire d'égayer nos répétitions parfois longues et difficiles.

En 2009 l'accès aux caves nous est interdit pour des raisons de sécurité. Décision a été prise d'investir la salle des étudiants à l'Office des Cours. L'Office nous prêtant aimablement un coin de sa boutique pour ranger nos instruments. Les Filles de Danse ne sont plus dans un local voisin pour peindre les affiches, néanmoins elles continuent de faire à manger et le font désormais sur place, l'Office disposant d'un four électrique, et l'amitié qui nous unit n'a pas changé!

personne désireuse de le faire. Le nombre de sketches interprétés a diminué au fil des années, laissant place à plus de chansons dans lesquels les Cureghemois peuvent se lâcher sur les professeurs ou les services, raconter leur expérience de la vie folklorique ou juste passer un coup de gueule.

Pendant le Tempus Pissendi, les Musicos peuvent souffler et aller boire un coup. Il y a tout de même une bonne vingtaine de chansons à interpréter.. En même temps il y a la projection du "pot-pourri": série de vidéos dont l'intention première a été détournée pour parodier les professeurs.

La deuxième partie se termine par le final des Musicos pendant lequel on remercie ceux qui ont aidé de près ou de loin à la bonne réalisation du Souper Boudin. Il sera ensuite temps de ranger le matériel pendant que la soirée dansante commencera et se finira tard dans la nuit. Une fois tout le matériel rangé, les Musicos peuvent enfin aller se désaltérer au bar après une soirée qui clôture trois semaines de longues répétitions.

ce jour, la chance a été de notre côté et le beau temps fut toujours de notre côté!

Aux Adieux les chanteurs sont les kots et les comités, les premiers chantant pour leurs parrains et marraines, les seconds pour les anciens membres actifs. Ils viennent répéter en février ou mars pendant 3 semaines et encore les 4 jours qui précèdent la soirée des Adieux, la veille étant la

répétition générale, soirée ô combien longue et difficile pour les Musicos..

Un peu comme au Boudin, la soirée débute par la chanson d'introduction du baptême et sera suivi de chansons entrecoupées de quelques vidéos. Lors du Tempus Pissendi on pourra regarder le pot-pourri, cette fois parodiant les anciens capés, et

Le Comité Musicos

Les Musicos n'ont cessé de grandir ces deux dernières décennies. Fin des années nonante avec les bénéfiques du CD du Boudin et avec l'aide financière de la Société Générale, décision a été prise d'acheter une batterie qui a coûté environ 40000 francs belges. Tout fier de leur achat ils ont fait faire un autocollant géant de la Générale pour la mettre sur la grosse caisse. Ce premier a été subtilisé pour un pari, il a donc fallu en refaire un. Cette batterie est encore utilisée actuellement.

A cette époque les Musicos n'avaient pas encore la reconnaissance actuelle, remercions ici Benjamin Dubail, "Chef" des Musicos, pour le travail accompli en ce sens. Au même moment ils se sont posé la question du passage en comité, eux se disent soulagés de ne pas l'avoir fait. C'est finalement en 2008 que la Générale a proposé aux Musicos de devenir le Comité Musicos en remerciement du travail accompli. Aujourd'hui le Comité Musicos se dote d'une véritable structure avec Président(e), Vice-Président(e), Trésorier(e) et Secrétaire.

A part la batterie, les instruments appartenaient aux musiciens qui prêtaient amplis, guitares, basses, piano etc. En 2008 il y avait déjà un piano et les enceinte pour la voix, en 2009: 2 guitares, un ampli guitare et une table de mixage avec amplification et de nouvelles enceintes, en 2010 une basse et en 2011 un ampli basse. Il a fallu se débrouiller avec le peu de fonds à disposition donc tout a été acheté d'occasion et à moins de 200 euros. Il y a bien sur toujours eu d'autres instruments jouant aux Musicos: trompette, violon,

suivre la cérémonie de l'Ordre du Grand Cordon Testiculaire. Le concert se finira aussi par le final des Musicos et sera suivi par une soirée dansante qui se terminera au petit jour.. Certains iront dormir, d'autres directement à la proclamation des résultats.

flûte traversière, hautbois, accordéon... ceux-ci étant amenés par leurs propriétaires.

Aujourd'hui la place du Comité Musicos au sein de la structure Cureghemoise et du folkore est indéniable. Outre le concert au préba de la Hennuyère qui se fait déjà depuis longtemps, un autre concert a lieu en février ou mars. Ca a commencé à la soirée carnaval de la Société Royale Liégeoise en 2003-04, ensuite pour la dernière soirée de l'année avant le blocus pour la soirée du Comité Photo à partir de 2008. Autre concert joué en 2010 et qui sera perpétré en 2011, une soirée pour les bleus pendant le baptême: un vendredi soir de détente pendant lequel parrains, marraines, tontons, tantines et les bleus peuvent venir écouter de la bonne musique et certains s'essayer au chant. Depuis 2010 il y a une tente Musicos au match de foot des premières candis en mars. Ici ils découvrent une autre facette du folklore en chantant au rythme des percussions improvisées sur des bidons et des maracass en boîtes de conserve remplies de pois secs.

D'un nombre fluctuant entre une dizaine ou une vingtaine de musiciens, le Comité Musicos reste un endroit où l'ambiance est bon enfant. Si tous les concerts sont préparés avec le plus grand sérieux et qu'un minimum de rigueur est demandé, aucun niveau de jeu n'est exigé. Certains arrivent avec un solide bagage technique, d'autres sans jamais avoir su jouer une note. Mais avec toute la motivation et l'aide des plus doués, tout le monde trouve sa place. L'important étant l'amour de la musique et le plaisir de jouer en groupe...

Autres Cercles d'étudiants de la Faculté de Médecine Vétérinaire

L'AVEF BEPS Junior

L'AVEF-BEPS Junior Liège a été créée fin 2004, soit un an après la création des AVEF Juniors dans les écoles françaises. En Belgique, cette version étudiante de l'Association des Vétérinaires Equins Français a été créée en collaboration avec la Belgian Equine Practitioners Society.

Le but de l'AVEF-BEPS Junior Liège est de réunir les étudiants intéressés par le cheval, de mettre en place des conférences, des travaux pratiques ou encore des démonstrations en collaboration avec les enseignants de la faculté et des praticiens, de faire participer les étudiants à des événements "équins" (congrès, visites, courses d'endurance...), et de favoriser les échanges entre l'école belge francophone de Liège et les écoles françaises.



Outre l'accès aux congrès de l'AVEF à un tarif préférentiel, l'association offre l'accès à de nombreux événements organisés spécialement pour les étudiants grâce au soutien de firmes pharmaceutiques, dont principalement Pfizer. Il faut

citer notamment le congrès inter-AVEF juniors, lancé à Liège en 2007, qui est maintenant organisé annuellement et successivement dans les différentes écoles francophones.

L'AVEF-BEPS a également pour soutien 2 marraines à la faculté, au sein du pôle équin: les Dr. Hélène Amory et Valéria Busoni, qui remplacera bientôt le Dr Emmanuelle Van Erck.

Le Cercle Liégeois des étudiants en Médecine Vétérinaire

Depuis son embryogenèse, en 2005, le CLV ne cesse de proposer des activités variées, ouvertes à tous les étudiants vétérinaires et quelque soit leur appartenance associative.

Notre but est de permettre à chacun de s'amuser en dehors des cours, de s'entraider dans le cadre de nos études et de rompre le clivage au sein des étudiants. Nous voulons permettre à toutes les communautés étudiantes de la FMV ULg de se rassembler dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Nous proposons donc en début d'année, une soirée d'accueil pour s'éclater et faire connaissance avec les autres étudiants, quelque soit leur année d'étude, ainsi qu'une visite de la

fac, puis tout au long de l'année des soirées, des soirées avec d'autres cercles, des sorties, du bénévolat, un voyage...



Aujourd'hui en pleine force de l'âge, le CLV a vu dernièrement ses effectifs se diversifier, avec des étudiants allant du 1er bac au 3^e graduat, en provenance de Liège, Namur, Louvain, Bruxelles et d'ailleurs, ainsi que des internes, étudiants chercheurs, assistants et résidents, qui tous veulent se retrouver dans un Cercle très ouvert sans préoccupation folklorique, à l'image de

ceux qui s'en occupent et pour partager l'amour des animaux et de la fête tout en défendant des valeurs d'unicité et de fraternité.

Yaboumba

Yaboumba Junior Liège est la branche étudiante de l'association Yaboumba (Loi 1901), ouvert à tous. Celle-ci a pour vocation principale l'étude et la préservation de la faune sauvage.

L'association étudiante a été créée suite au III^e Congrès international sur les animaux sauvages et exotiques qui s'est déroulé à Paris en Avril 2006 à l'initiative de 5 étudiants: Dr. Colon Violaine, Dr. Douay Guillaume, Dr. Huybens Nathalie, Dr. Piazza Fanny et Livet Jonas.

Aujourd'hui, 6 étudiants composent l'équipe afin de mettre en relation tous les étudiants et les



professionnels travaillant dans les domaines de la préservation de la faune sauvage et du développement durable. Dans cette optique, ils organisent tout au long de l'année académique des

Conférences, des Travaux Pratiques, des Sorties en Parc Zoologiques et des Mini-Meeting. Ils participent aussi à des Autopsies que ce soit de la faune sauvage ou captive.

Yaboumba Junior Liège a également organisé du 12 au 14 Mars 2010 le 2^{ème} Congrès Yaboumba Junior réunissant ainsi les 4 Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises et la Faculté de Médecine Vétérinaire de Liège.

Le staff Yaboumba Junior.

La maison des Docteurs

De la définition d'un foyer à sa création

Dans l'histoire de notre Faculté, si bien des noms ont marqué les époques au plan scientifique, il faut rappeler que ces études ne se mènent pas seulement dans les amphithéâtres et les cliniques, elles se gagnent aussi au dehors. Ainsi, lorsque l'après-midi est avancée, il a été de coutume depuis le début de cette histoire, que les étudiants se rassemblent au sein d'un « camp de base » ou autre « cabane dans l'arbre ». Evidemment, pour certains, la condition de l'après-midi n'était que facultative au point que ce camp de base devenait une seconde maison ou une alternative enrichissante aux amphithéâtres.

Loin de nous l'idée de substituer l'enseignement à cette sagesse estudiantine riante, mais il faut

sur les épopées entre les patrons de café et les frasques étudiantes; ainsi bien sûr que ces odyssees fantastiques ayant pour récit les tentatives de retour aux kots depuis un café qu'on ne connaissait pas bien, tels des Ulysses perdus.

En 1991, devant ce constat accablant des risques nombreux que courait le folklore sans racine liégeoise, Pascal Leroy lança un appel à une donation parmi les médecins vétérinaires cureghemois; il était accompagné dans cette démarche par Eric Bassleer et Michel Stienon, trop tôt disparus. C'est ainsi qu'avec des parts de 125 euros, les anciens étudiants, devenus médecins vétérinaires, se cotisèrent pour acheter le bâtiment sis 123 rue du Val Benoit à Angleur.



reconnaître à tout seigneur, tout honneur. Ainsi, dans cette magnifique Belgique, il est des breuvages qui méritent un détour forcé, et des après-midi de « travail » plutôt folkloriques, voire au pire bibitives...

A Cureghem, la Cave avait avantageusement permis aux étudiants de cumuler cafétéria et lieu de « recueil » folklorique. Néanmoins, lors de l'arrivée à Liège, l'Alma Mater n'avait pas prévu de foyer étudiant, et les cafétérias étaient privatisées. Devant ce constat, les étudiants ont bien pris le pli d'investir la cafétéria pour ces après-midi de « travail », mais le folklore dû se contenter durant 2 ans de nomadisme entre les cafés d'Angleur et de Kinkempois. Quelques légendes furent écrites

L'histoire pudique ne dira pas combien chacun des 189 cotisants (voir liste ci-dessous) a donné, mais il est certain que plus d'un a offert plusieurs parts de cette bâtisse. Au total, 18.000 euros furent récoltés; le solde du montant fut emprunté et garanti par les trois initiateurs du projet. Ainsi fut achetée la future « MAISON DES DOCTEURS » aussi connue sous le nom du café « CUREGHEM » en 1992 pour la somme de 40.000 euros. Par la suite, afin de « protéger » cet achat et proposer un comité de veilleurs pour le futur, les anciens présidents de la SGEMV impliqués dans l'affaire créèrent l'ASBL « Cureghem à Liège » qui est encore aujourd'hui propriétaire du concept, des murs et du café. propriétaire du concept et des

biens. Cette asbl a été créée le 15 août 1991 par Pascal Leroy (Président), Daniel Radoux (Vice-Président), Henri Pestiaux (Vice-Président), Olivier Van Looche (Trésorier), Daniel Saelens (Secrétaire) et Michel Stienon (Secrétaire adjoint), tous anciens présidents de la SGEMV. Plus tard, André Denis rejoint le groupe des fondateurs et devient rapidement le Président de « Cureghem à Liège », mandat qu'il occupe toujours actuellement.

Cet épisode, loin de vouloir arracher une larme au lecteur, n'est qu'un témoin de la relation fraternelle qui unit encore aujourd'hui les étudiants folkloriques. Il constitue également la formalisation d'une assemblée d'anciens « sages » qui ont pu guider sans autoritarisme les choix des étudiants pour la gestion de ce foyer.

Liste des cotisants et année de diplôme dans le cadre de l'acquisition de la « Maison des Docteurs »

Achen Robert (1973), Ancion Claude (1972), Ansay Louis F. (1980), Anthemus Pierre (1984), Antony Christophe (1989), Arendt Jean-Luc (1980), Arnould Grégoire, Baltus Christian (1981), Baudart Daniel (1977), Baudet Henri (1984), Bedet Fabienne (1991), Berge Egil (1957), Bertrand Benoît (1982), Bihain Michel (1982), Blairon Françoise (1990), Boisdequin Michel (1975), Bougard Michel (1980), Brasseur René (1988), Bublot Michel (1984), Bughin Jean (1976), Cauchie Idesbald (1974), Censini Luc (1985), Charlier Carole (1988), Chaudron Nathalie (1990), Clément Daniel (1980), Clohse Gunter (1982), Cnudde Pascale (1983), Coignoul Freddy (1974), College Michel (1975), Collegian Band Michel Luyks, Collin Philippe (1987), Coulon François, Croain Christian (1990), Dans Michel (1971), Dasnois Christophe (1987), De Backer Marie-Françoise (1990), De Mortier Jean-Marie (1975), Debakker Isabelle (1984), , Decock Hélène (1991), Debiève Damien (1988), Delzandre Christian (1991), Demarche Adam Victor (1978), Demuyck Christian (1988), Deneyer Marc (1991), Denis André (1993), Deveux Donner Alain (1984), Devillers Victor (1971), Dewaele Jean (1951), Dewalque J. (1958), Dewalque Pierre (1988), Didier Albert (1965), Didier Yves (1985), Discret Marc (1987), Droulez Ignace (1977), Du Four Yves (1984), Dubuc Bernard (1985), Dujeu Christian (1989), Dumont JL (1977), Etienne Alain (1975), Fallais Bernard (1990), Felduns Fabienne (1987), Félix Pierre (1974), Frère Michel (1978), Gabriel Annick (1988), Galdini Valérie (1991), Gaspar Etienne (1986), Gauthier Bernard (1986), Gengler Robert (1991), Gengoux René (1986), Geradon Luc (1985), Gilbert Sophie (1989), Gillard Dominique (1989), Gillet Patrick (1988), Glowacki Jean-Luc (1988), Godfriaux Françoise (1988), Gonda Jean-Pierre (1986), Gonieau Marcel (1983), Goovaerts Vincent (1989), Grobet Luc (1989), Guillet, Guiot Michel (1987), Hamaide Annick (1990), Hames Jean-Marc (1987), Hannard Luc (1982), Heymans Jean-François (1991), Hubermont Camille (1980), Hubermont Pascal (1989), Hustache René (1985), Jacobs Ghislain (1968), Jadouille Roland (1969), Joret-Gamby Guy (1980), Lacroix Jean-Louis (1985), Lambert Michel (1989), Lassoie Léon (1949), Lecomte Jean-Marie (1966), Leglise Pascal (1984), Lejeune Michel (1989), Lejoly Albert (1989), Leonardy Laurence (1990), Lequenne Pierre (1989), Leroy Pascal (1975), Libert Stéphane (1994), Liégeois Christian (1976), Lois Joelle (1988), Lorge Jean-Claude (1982), Luc Pierre (1972), Lunsken Lucien (1975), Lutgen Patrick (1988), Mager Anne (1988), Mainil Jacques (1981), Manteca Christophe (1991), Marlière Alain (1989), Massard Christian (1988), Masschelein Jean-Pierre (1985), Masuy Jean (1990), Mat André (1965), Mathieu Luc (1982), Marcq Fabienne (1989), Mattart Gérard (1988), Mendels Alix (1987), Michel College (1975), Moreau Colette (1975), Moreau Nathalie (1988), Moutschen Patrick (1987), Nassogne Marc (1987), Naveau Henry (1969), Nicks Baudouin (1974), Noiralise Eric (1986), Olivier Jean Robert (1987), Onclin Jean-Pol (1981), Onclin Madeleine (1987), Otjacques Jean-Marie (1989), Otjacques Pierre (1986), Paquay Mathieu (1955), Pasquazzo Fabrice (1991), Patriarche Philippe (1987), Patz René (1988), Peduzzi Marc (1986), Pestieau Henri (1985), Pettens Walter, Philippe Etienne dit Culas (1976), Pierret Charlie (1975), Pierret Eric (1989), Pottiez Olivier (1989), Prolipharm, Quatpers Dominique (1989), Radoux Daniel (1984), Rahir Jean-François (1984), Rasse Chantal (1987), Rauw Raymond (1971), Renard Marcel (1980), Renette Bruno (1985), Rezette Daniel (1985), Roegiers Marc (1982), Rombaux Philippe (1985), Rommel E. & Borrens M. (1985), Roulet Patrick (1989), Roussel Catherine (1990), Saelens Daniel (1988), Scohier Pierre-Emmanuel (1991), Simon Annick (1988), Simon Nathalie (1989), Sizaire Bernard (1978), Snaps Claude (1980), Specen-Berry Philippe (1986), Stienon Michel (1991), Swartwaeger Christian Terwagne Bernard (1980), Teucq Michel (1978), Tielemans Eric (1992), Thiriart Françoise (1984), Thissen Georges (1976), Thomas Jean-Marc (1985), Toubeau Pierre (1985), Tuytens Carl (1988), Vanden Bulcke Gilles (1990), Vandebroek Marc (1985), Vanderhaegen Philippe dit VDH (1984), Vandermassen Marc (1987), Vanderschueren-Watlet Guy Vanderwilt Philippe (1986), Vanhemelen Guy (1989), Verhellen Luc (1989), Vervaeet Christian (1986), Wagner Guido (1984), Walhin Winckel Louis-Joseph (1985), Wargnies Bruno (1988), Wautelet Rodolphe (1986) et Wera Patrick (1983).

La maison des docteurs, devenue notre maison

S'il est vrai que cette bâtisse porte le nom de ses bienfaiteurs, elle demeure aujourd'hui le centre névralgique de la vie parascolaire folklorique, tant sur le plan individuel au bar qu'associatif dans les salles de réunions. Enfin, au travers des nombreuses soirées à la maison, l'associatif rejoint le plaisir individuel lors de fameuses « guindailles ».

La maison des Docteurs est vite devenue simplement « la Maison ». Cette transformation est caractéristique de la relation qu'ont les étudiants avec ce lieu. Il est tout à la fois un bar, des salles de réunion, une salle de fête, le camp de base et la cabane dans l'arbre. On dirait aujourd'hui qu'il est « the place to be » de tout étudiant folklorique vétérinaire qui se respecte.

Au commencement cet ancien relais-café de routier n'avait pas de véritable bar-comptoir. Une grande table siégeait au centre du café, les salles de réunions étant à l'étage et dans les parties arrière. Lors de l'achat de la Maison, un contrat brasseur fut signé avec Haacht qui équipa le café de ses enseignes, mais également investit dans la construction d'un comptoir digne de ce nom.

Les sociétés régionales eurent tôt fait d'équiper la Maison d'un Kicker (Société Royale Liégeoise), d'un Flipper (Société Hennuyère), d'un jeu du clou (Société Luxembourgeoise) et finalement récemment d'un Dart (Société Hennuyère). Pour fêter cela, la seconde salle après le bar fut peintes en l'honneur des trois régionales, l'invité peut ainsi

contempler au fond en entrant le Toré Liégeois; à droite, le Cheval emblème hennuyer et à gauche le Sanglier de la Luxembourgeoise.

A l'instar du règlement de la Cave à Cureghem, les règles folkloriques qui régissent la fréquentation de l'établissement sont très sévères. Afin de ne pas boudier le plaisir du visiteur occasionnel et

préserver les joies d'imposer une sanction à un novice, nous ne les citerons pas.

Vous comprendrez qu'un tel lieu eut tellement d'histoires qu'il soit difficile au narrateur d'en conter un dixième.

Le bar, tenir et entretenir la Maison

Souvent les règles ont changé, à l'image du folklore qui se renouvelle d'année en année, prétendant ne pas changer, mais mutant ponctuellement sans s'en apercevoir. Au départ, seul le cantinier tenait la Maison, excepté les jours de grande guindaille régionale. Les étudiants revenant majoritairement le dimanche soir sur Liège avant la semaine, ce soir était donc l'un des plus festifs pour les plus courageux. Autant dire que les Lundi ont dû être durs pour plus d'une génération de vétérinaires à Liège.

Ainsi la Maison a connu tous les déguisements, y compris 10m³ de sable pour la transformer en plage abandonnée (pas tant que ça) le temps d'une soirée. Vous comprendrez que ces soirées du Lundi laissaient le mardi un spectacle de désolation peu commun, mais chaque fois renouvelé le mardi soir après une journée de nettoyage. Le carrelage a même été transformé plusieurs fois en échiquier géant pour le « Chick and Shit » de la Liégeoise, dont nous tairons volontairement les règles obscures, qui incluent un poulet en bonne santé et qui ne meure pas à la fin de l'histoire.

Le temps des grands travaux fut de toutes les époques, ainsi dans les années 1990 la maison fut façonnée en bar accueillant, les étages furent aménagés en salle de réunion et en un kot. Au début des années 2000, plusieurs travaux rénovent les peintures et le matériel de cuisine pour les repas du lundi. En 2004 la maison est entièrement repeinte et les façades décapées. En 2005, N. Neyrinck, Président de la SGEMV, décide une tranche de travaux de rénovation avec l'abattage de la cloison du « Cheval » pour donner accès aux arrières salles, et créer ainsi une salle « Kicker » et une salle « Canapés ». Les murs mitoyens seront doublés pour l'isolation sonore et les châssis seront changés pour du double vitrage. En 2006, le Président S. Haccour décidera la transformation du kot du rez-de-chaussée en cuisine aux normes incendie/hygiène. En 2007, la

maison sera équipée d'une serrure électronique à code et en 2008 le bar-comptoir sera transformé par la Cantine pour augmenter l'accès aux chopes... Il est vrai que le talon d'Achille de toute cette histoire demeurera les relations avec le voisinage, cordiale par le passé à glaciales. Les travaux et les règlements divers n'ont pas réussi à calmer la colère des riverains qui se plaignent à leur tour des frasques de nos étudiants. Les horaires ont donc évolués et les soirées du dimanche ne sont que des souvenirs émus. Il n'empêche que la guindaille est



toujours bien présente, elle est juste devenue sprinteuse plus que marathonnienne, car à minuit l'heure des princesses, tout le monde se devra d'être rêveur et éméché afin de s'endormir une fois de plus en pensant à cette belle profession, si riche par la confraternité.

Le futur s'écrira à Angleur ou ailleurs, mais les 20 années qui se seront écoulées en 2011 depuis l'achat de la maison des Docteurs auront été bien remplies par les étudiants, et la bâtisse respectée aura vécue, sans prendre de l'âge.

C'est probablement la force de vivre au contact d'étudiants sans cesse jeunes et insoucians, et de garder l'épaule bienveillante des anciens qui constituent le cœur de cette aventure, tantôt fêtarde, tantôt organisatrice, mais toujours vétérinaire.

**Tristan DEGUILLAUME, André DENIS, Charlotte HIMMELSPACH,
Léonard THERON**

Evolution de la profession – Ordre des Médecins vétérinaires.

Le point de vue de l'Ordre.

La loi du 19/12/50³ en créant l'Ordre des Médecins Vétérinaires, a fait de l'inscription à son Tableau, la première et nécessaire condition à remplir pour pouvoir pratiquer la médecine vétérinaire.

Mais cette inscription à un Ordre n'a rien d'anecdotique dès lors qu'elle fixe ses membres dans un cadre qui comporte, en même temps que des droits découlant d'une appartenance à une dimension majeure de l'activité professionnelle, un certain nombre de devoirs liés à la qualité de cette activité et à son rapport, voire son apport à l'intérêt général.

D'ailleurs la loi du 19/12/50 ne tarde pas, après avoir jeté les bases de l'organisation de l'Ordre dans la création de ses deux conseils régionaux, à donner à ceux-ci en première mission, celle d'assurer « le respect de la déontologie vétérinaire, l'honneur, la discrétion, la probité et la dignité des membres de l'Ordre dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de la profession »

Honneur, discrétion, probité, dignité sont des valeurs impérissables que ni le temps ni l'espace ne peuvent éroder mais qu'ils peuvent moduler au gré de l'évolution des conceptions, des modes de vie et d'activité, des relations nationales et internationales, des courants de pensée et de liberté, des prises de conscience individuelles et collectives, bref au gré de l'histoire d'un monde en constante renaissance.

Les changements continus et successifs dans la traduction et l'expression des grands principes se lisent au long des différents codes de déontologie dont chaque édition, sur base de la même loi et des mêmes idéaux qu'elle inspire, renouvelle ses applications dans un contexte ajusté à l'actualité.

Celle-ci est devenue, au long des années, de plus en plus « européenne » et a considérablement élargi, non seulement les frontières, la communication, l'information, mais aussi les notions de travail, de service, de légalité, de contrôle, de juridiction.

Les conventions directives, arrêts ont fait craquer les coutures d'un habit déontologique devenu rapidement étriqué dans lequel le respect de la dignité, de l'honneur, de la discrétion ou des trois à la fois, allait jusqu'à devoir mesurer au centimètre près la plaque apposée au lieu d'activité et où toute apparition ou participation à un quelconque moyen d'expression orale ou écrite, devait s'accompagner de précautions extrêmes, dignes des techniques les plus élaborées de l'espionnage ou du maquis, pour conserver un total anonymat.

Les institutions européennes et leurs œuvres ont fait trébucher les professions libérales de leur statut d'icône faussement éthérée pour les remettre à leur juste place dans le circuit économique auquel elles appartiennent, et les décoiffer, pour ne pas dire les décoincer, aux vents

des libertés retrouvées d'installation, de circulation, de publicité, de concurrence et d'association, en leur permettant même d'exercer en personnes morales, créatures chimériques, mais pourvues de nombreux attraits.

Cette situation nouvelle, assimilant ces professions libérales à des entreprises, va exiger des Ordres professionnels, une mission bien plus importante que celle de veiller à la vertu d'une vierge enfermée dans la dévotion de son sanctuaire mais de défendre les valeurs essentielles de ces entreprises spécifiques, combinant avec le profit légitime résultant de leurs activités, leurs missions d'intérêt général basées sur une compétence et une connaissance intellectuelles et pratiques, les assimilant aux services publics.

Pareil défi n'était possible qu'en relisant les règles de la déontologie sous l'angle de cette spécificité, renvoyant leur énoncé au critère essentiel et quasi exclusif de l'intérêt général.

Plus question de tarification réglementaire d'honoraires et de services, d'interdiction de publicité et de concurrence, de limitation d'installation ou d'exercice, pour autant que l'intérêt général soit sauvegardé... et celui-ci exige des honoraires justifiés et raisonnables correspondant au travail effectué, des services de qualité répondant en pratique à ceux qui sont annoncés, une continuité de soins assurée quelle que soit l'organisation professionnelle, une publicité claire concordant avec la réalité, et, en toutes circonstances, le respect absolu du client et du patient.

Vus sous cet angle, les impératifs déontologiques sont bien plus exigeants que celui de respecter quelques règles limitatives qui protègent des poursuites comme un parapluie protège d'une ondée, en masquant le ciel et le paysage et s'envole au premier coup de vent !

De protecteur, le code de déontologie devient libérateur mais le texte de ses articles doit se fondre dans une obligation générale, capitale, fondamentale qui les résume tous et élargit fortement les responsabilités et les devoirs à la mesure d'un intérêt public qui ne concerne plus un Ordre professionnel ou une institution mais chacune des personnes qui y participent

En contrepartie, celles-ci ont le droit, quand les instances disciplinaires de l'Ordre les interpellent dans le cadre de la double mission qui lui a été confiée par la loi, d'assurer le respect de la déontologie et d'en sanctionner les manquements, de bénéficier totalement des garanties rappelées dans le fameux article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui s'applique au droit disciplinaire et exige que toute personne poursuivie, bénéficie d'un procès équitable, devant un tribunal indépendant et impartial, dans un délai

raisonnable, soit présumée innocente jusqu'à ce sa culpabilité soit établie et que tous les droits de sa défense soient respectés. Le Conseil de l'Ordre a organisé la procédure en ce sens, profitant de la remarquable concision de la loi, pour en remplir les silences et les blancs, avec les dispositions nécessaires à l'application rigoureuse de ces garanties.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le temps continue à avancer, poussant inexorablement

l'évolution des idées et des sociétés vers des horizons qui ne cessent de reculer.

Ce dont on parle aujourd'hui sera différent demain, mais la valeur inconditionnelle du respect à l'autre sur laquelle repose « l'intérêt général » de toute société humaine soucieuse du bien de chacun, reste immuable.

C'est à nous d'un chercher et d'en trouver dans le domaine qui est le notre, les meilleures expressions et applications.

Suzanne BOONEN MOREAU

Magistrate

Vice-Présidente Honoraire au Tribunal de première instance de Namur

Loi du 28/0/1991 sur l'exercice de la Médecine vétérinaire

Les vingt-cinq dernières années ont vu la publication de la loi sur l'exercice ainsi que différentes législations liées à celle-ci comme l'AR du 23/05/2000 dit « médicaments » et l'AR du 10/04/2000 dit AR « guidance ». Ces législations ont permis d'une part d'encadrer l'exercice et d'autre part de transcrire en droit belge des obligations européennes.

Avant cette loi, rien ne protégeait l'exercice de la Médecine vétérinaire et ne définissait les actes réservés aux seuls Médecins vétérinaires. Les actions pour exercice illégal ne pouvaient être entreprises que sur base de la loi de '86 de bien-être animal qui réservait l'anesthésie des animaux à sang chaud aux Médecins vétérinaires et sur base de la Loi du 04/04/1890 « relative à l'enseignement et à l'exercice de l'art vétérinaire »...Le problème était très aigu vu notamment les revendications de certains agriculteurs pour pouvoir pratiquer les césariennes sur leur cheptel. Le projet de loi avait été déposé en 1982 et n'a abouti que 9 ans plus tard grâce aux efforts de notre regretté Président de l'Ordre, le Docteur Michel DIVE.

Il est intéressant et toujours d'actualité de relire les discussions parlementaires et d'apprécier la volonté du législateur.

En ce qui concerne la césarienne, deux amendements, déposés par Messieurs HAPPART (PS) et ANTOINE (PSC) « visant à autoriser le responsable à pratiquer la césarienne moyennant certaines conditions précises (formation, sous la responsabilité d'un Médecin vétérinaire...) », furent rejetés et au contraire la césarienne a été expressément exclue de la délégation des actes autorisés au responsable. Deux types d'actes peuvent être délégués au responsable sur ses propres animaux 1) ceux ne nécessitant pas l'emploi de médicaments, 2) ceux nécessitant l'emploi de médicaments dont des anesthésiques...ces actes doivent être des techniques de production (écornage, castration...) et doivent respecter le bien-être animal; actuellement 20 ans plus tard il n'y a toujours pas d'AR

d'application de cet article 5... et donc pas de délégation d'actes.

Le secrétaire d'Etat à l'Agriculture considérait dans ses attendus que « l'administration de certains médicaments et les prises de sang ne sont pas considérés comme des interventions externes au sens de l'article 3§2,2° » donc sont des actes vétérinaires...Si les conditions de détention et d'administration de médicaments par le responsable sur ses animaux sont fixées par la Loi et ses AR, la prise de sang reste actuellement un acte vétérinaire.

Il considérait aussi que « l'Insémination Artificielle sans examen gynécologique est une technique simple qui peut être apprise facilement par tout éleveur compétent. Il n'en va pas de même en ce qui concerne la transplantation ovulaire. »

La guidance vétérinaire actuelle est loin de respecter les objectifs fixés par le législateur et se limite à « un contrôle des médicaments »; il faut dire que le législateur pensait que pour être efficace, la guidance « sera rémunérée sur base de modalités à définir dans des AR d'exécution » et que la signature d'un contrat de guidance avec une tierce partie pourrait être une condition de réduction de cotisations obligatoires...l'AR guidance est muet quand à une rétribution éventuelle...et permet au responsable de disposer d'une réserve de médicaments dont le Médecin vétérinaire ne peut contrôler l'usage vu l'absence de registre d'utilisation chez le responsable dans tous les cas.

L'Ordre réfléchit à une réforme de la Loi vu, d'une part, l'évolution de la Médecine vétérinaire et, d'autre part, l'apparition d'assistants vétérinaires, infirmiers vétérinaires et autres dentistes, kinés ...etc. Si, en '91, l'insémination artificielle sur des animaux de tiers était réservée aux Médecins vétérinaires, on peut s'inquiéter de l'apparition de techniciens inséminateurs employés par certains centres d'insémination artificielle.

Il est nécessaire d'encadrer plus précisément ces pratiques pour éviter des dommages aux consommateurs et au bien-être animal.

Robert ACHEN

Président du Conseil Régional d'Expression Française de l'Ordre des Médecins Vétérinaires

Listes des membres du Conseil Régional d'expression française depuis 1971

Octobre 1971

DERIVAUX J., Cureghem, Président
 DIVE M., Ciney, Vice-Président
 BATAILLE R., Chapon-Seraing, Secrétaire-Trésorier
 DE SAINT AUBAIN S., Fontaine-L'Evêque
 FONTENOY E., Marche-en-Famenne
 HEBETTE P., Flavion
 HÏERNAUX E., Braine-l'Alleud
 MARCOURT J., Alleur
 RONNSE P., Court-Saint-Etienne

Octobre 1974

BIENFET V., Cureghem, Président
 MARCOURT J., Alleur, Vice-Président
 HEBETTE P., Flavion, Secrétaire-Trésorier
 BATAILLE R., Chapon-Seraing
 DE SATNT-AUBAIN S., Fontaine l'Evêque
 DUPUIS V., Butgenbach
 MARCHAND L., Ecaussines
 STEVENS H., Bruxelles
 VAN ACHTER P., Eghezée

Octobre 1977

BIENFET, V., Cureghem, Président
 DIVE, M., Ciney, Vice-Président
 MARCHAND, L., Ecaussines d'Enghien, Secrétaire
 DERIVAUX, J., Bruxelles
 FIEVEZ, L., Cureghem
 MAGONET, P., Marche-en-Famenne
 MAITREJEAN, A., Tintigny
 STEVENS, H., Bruxelles
 VAN ACHTER P., Eghezée

Octobre 1980

DIVE M., Ciney, Président
 DERIVAUX J., Cureghem, Vice-Président
 GRATIA H, Ferrières, Secrétaire-Trésorier
 BATAILLE R., Chapon
 DEWAELE A., Cureghem
 LOMBA F., Cureghem
 MAGONET P., Marche-en-Famenne
 MAITREJEAN A., Tintigny.
 SOULIER A., Embourg

Octobre 1983

DEWAELE A., Cureghem, Président
 BOTTON E., Havelange, Vice-Président
 WYNANTS M., Elouges, Secrétaire-Trésorier
 BATAILLE R., Verlaine
 DEBIEVE A., Roisin
 DUPUIS V., Butgenbach
 LOMBA F., Cureghem
 ROSTENNE A., Jambes
 TOUSSAINT G., Libramont

Octobre 1986

DIVE M., Ciney, Président
 WYNANTS M., Elouges, Vice-Président
 COIGNOUL F., Cureghem, Secrétaire
 DEBIEVE A., Roisin
 DUPUIS V., Butgenbach
 HENIN Cl., Bruxelles
 ROSTENNE A., Jambes
 SOULIER A., Embourg
 TOUSSAINT G., Libramont

Octobre 1989

DIVE M., Ciney, Président
 SOULIER A., Embourg, Vice-Président
 COIGNOUL F., Cureghem, Secrétaire
 BOLAND P., Seraing
 BOTTON E., Havelange
 DONEUX A., Belgrade
 HENIN Cl., Bruxelles
 LOMBA F., Cureghem
 RUTTENS F., Beaumont

Octobre 1992

Fr. RUTTENS, Beaumont, Président.
 A. DONEUX, Belgrade, Vice-Président
 P. BOLAND, Seraing, Secrétaire
 E. BOTTON, Havelange
 F. LOMBA, Bruxelles
 Ch. BARCY, Wavre
 M.-R. DAWANCE, Namur
 Ch. GROSJEAN, Rotheux-Neupré
 G. TOUSSAINT, Libramont

Octobre 1995

M. HENROTEAUX, Liège, Président
 M.-R. DAWANCE, Namur, Vice-Présidente
 P. ROLAND, Sirault, Secrétaire
 A. MAITREJEAN, Tintigny
 B. NICKS, Embourg
 P. CASSART, Tilff
 Ch. BARCY, Wavre.
 Ch. GROSJEAN, Rotheux-Neupré.
 G. TOUSSAINT, Libramont.

Octobre 1998

P. ROLAND, Sirault, Président
 F. LOMBA, Hailot, Vice-Président
 A. MAITREJEAN, Tintigny, Secrétaire
 R. ACHEN, Bertrix
 G. BERTRAND, Braine-Le-Comle
 P. CASSART, Tilff
 J. GRUSLIN, Eghezée
 B. NICKS, Embourg
 R. WILLEME, Bouillon

Octobre 2001

R. ACHEN, Bertrix, Président
 J.-L. GLOWACKI, Ottignies, Vice-Président
 B. SIZAIRE, Vielsalm, Secrétaire
 B. BERTRAND, Liège
 G. BERTRAND, Braine-Le-Comte
 G. CZAPLICKI, Ferrières
 J. GRUSLIN, Eghezée
 Th. TRAMASURE, Limal
 J. VERSTEGEN, Clavier

Octobre 2004

P. ROLAND, Sirault, Président
 Th. TRAMASURE, Limal, Vice-Président
 B. SIZAIRE, Vielsalm, Secrétaire
 B. BERTRAND, Liège
 Th. BONCIRE, Jumet
 Ph. COLLIN, Libramont
 G. CZAPLICKI, Ferrières
 U. HASLER, Jemelle
 R. HONDERMARCQ, Horrues

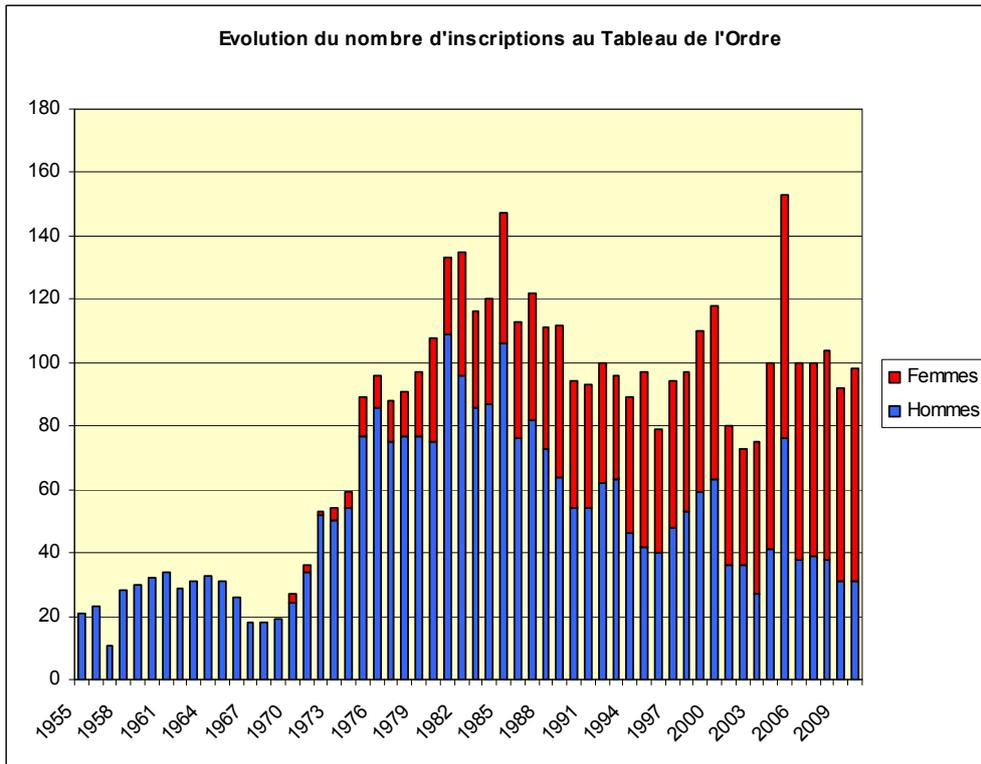
Octobre 2007

R. ACHEN, Bertrix, Président
 P. ROLAND, Sirault, Vice-Président
 J-L GLOWACKI, Ottignies, Secrétaire
 B. ANCION, Liège
 Th. BONCIRE, Jumet
 Ph. COLLIN, Libramont
 F. CROCHELET, Hellebecq
 R. HONDERMARCQ, Horrues
 J. RAUIS, Bruxelles

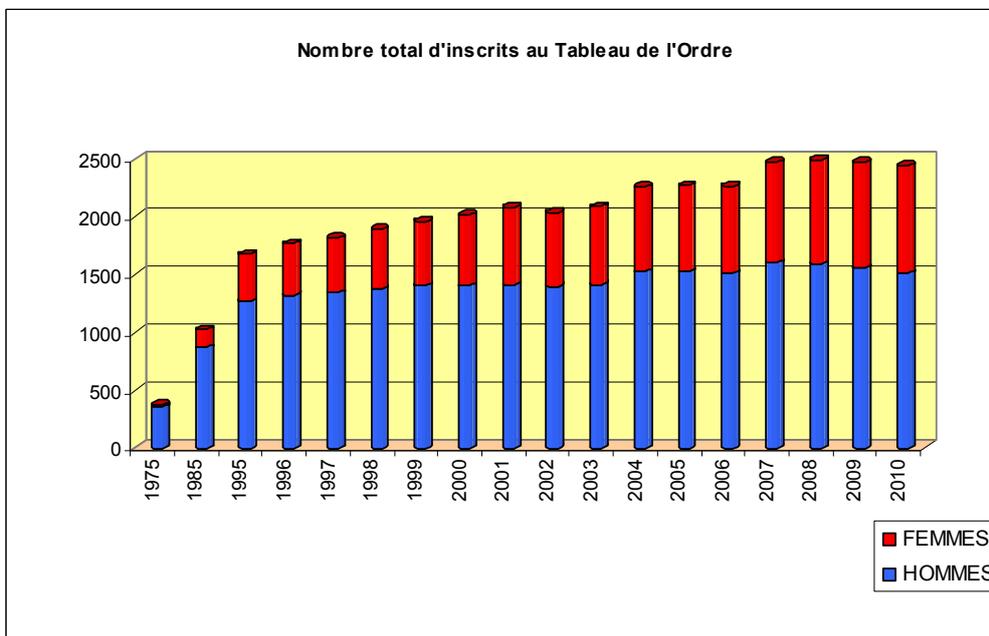
Octobre 2010

R. ACHEN, Bertrix, Président
 T. TRAMASURE, Limal, Vice-Président
 F. CROCHELET, Hellebecq, Secrétaire
 B. ANCION, Liège
 B. BERTRAND, Liège
 J-L GLOWACKI, Ottignies
 Cl. LEPERE, Rancimont
 Fr. NAVEAU, Thuin
 J. RAUIS, Bruxelles

Evolution du nombre d'inscription au Tableau de l'Ordre de 1955 à 2010

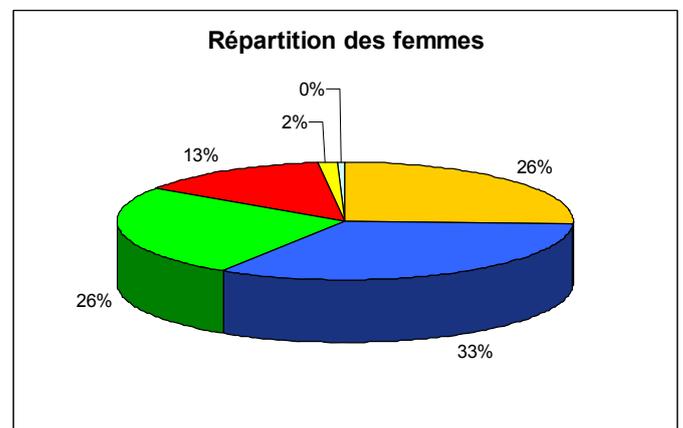
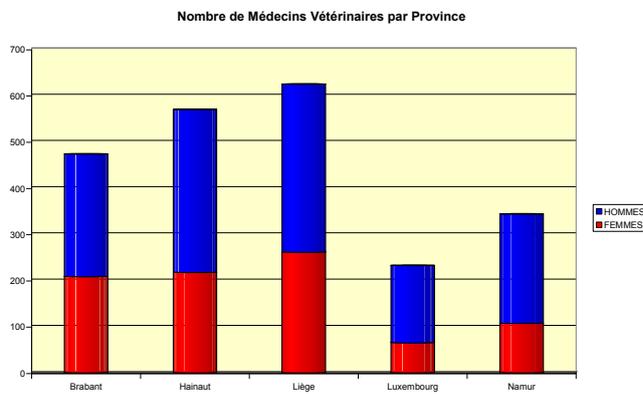
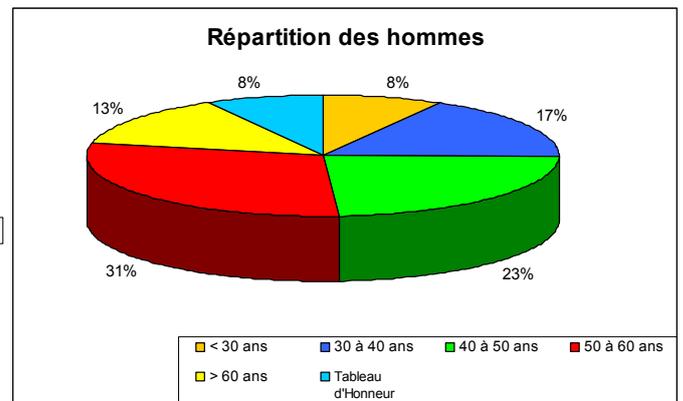
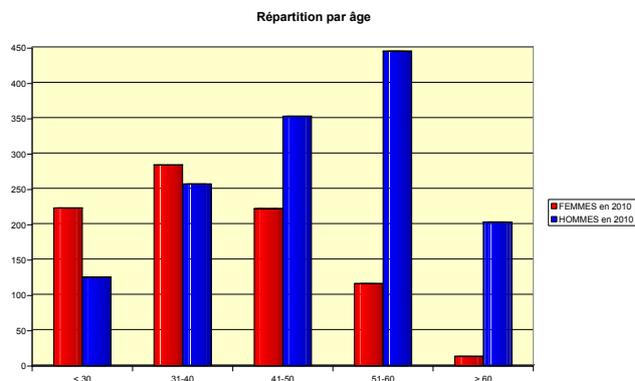


Nombre de Médecins Vétérinaires inscrits au Tableau de l'Ordre depuis 1975

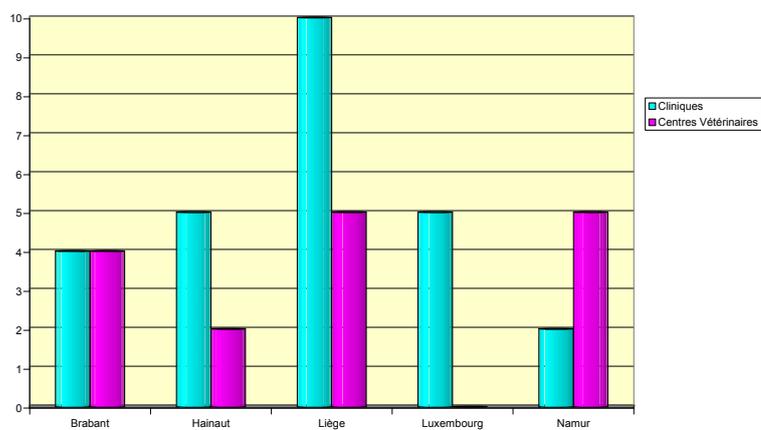


Statistiques 2010

62% d'hommes et 38% de femmes



Nb de "Cliniques Vétérinaires" et de "Centres Vétérinaires" par province



Point de Vue de l'Union professionnelle vétérinaire (UPV)

La formation continue vétérinaire

La mise à jour des connaissances des diplômés est probablement aussi ancienne que le diplôme lui-même. On retrouve en effet dans les archives de cercles vétérinaires de la fin du 19^e siècle des rapports de réunions faisant état de communications de professeurs ou de membres éminents de la profession venus entretenir les praticiens des évolutions des connaissances relatives aux pathologies animales.

De tout temps, des groupements de vétérinaires, des unions professionnelles et des sociétés scientifiques se sont donc souciés de diffuser les nouvelles connaissances auprès des différents acteurs de la profession, au travers de publications, de réunions délocalisées ou de congrès de plus grande ampleur. Ce souci de maintenir le niveau de connaissances des vétérinaires s'est considérablement développé avec les années comme en attestent les multiples revues, publications et congrès nationaux ou internationaux organisés dans les domaines les plus divers.

En juin 2000, le Président du Conseil Régional de l'Ordre, Paul Roland, prit l'initiative de réunir tous les acteurs de la formation continue en Belgique Francophone: Faculté de Liège, Union Professionnelle et ses sections et groupes de travail, Cercles locaux et Sociétés Scientifiques. L'objectif était d'apporter une réponse structurée de et par la profession aux obligations morales, légales, déontologiques et éthiques de formation continue, dans le cadre également d'un même mouvement européen.

Il en résultat la création de l'asbl Formavet, à qui fut confié le soin d'harmoniser et de structurer l'offre de formation en visant la qualité et la valorisation de la formation continue offerte à tous les praticiens. Toutes les forces vives de la profession (Ordre, Faculté, UPV et Cercles) sont impliquées et les Cercles se sont organisés pour la cause en créant la FAV: Fédération des Associations Vétérinaires de Wallonie et de Bruxelles.

D'emblée, Formavet s'attela à la rédaction d'un cahier des charges lui permettant d'attribuer un label de qualité aux divers aspects d'une formation continue à savoir le formateur, le contenu de la

formation et l'organisateur de la formation. Ce cahier des charges est régulièrement amendé pour répondre aux demandes de la profession mais également à l'évolution des modalités de formation continue.

Les informations sur tous les formations, labellisées ou non, sont mises à disposition des vétérinaires au travers du site Internet www.formavet.be

Depuis 2003, les vétérinaires exerçant en Région Wallonne ont accès aux subsides des chèques formation (15 euros par heure). Les vétérinaires exerçant en Région Germanophone ont eux aussi accès à un système d'aide financière. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les vétérinaires de la Région de Bruxelles. Ces aides financières, qui ont permis de diminuer le prix de revient pour les vétérinaires, ont contribué au développement de formations de qualité et à la mise en œuvre de divers moyens techniques (orateurs spécialisés, notes de qualité, supports informatiques, ateliers pratiques, travaux cliniques...) en toute indépendance.

En plus des acteurs associatifs déjà cités, des sociétés privées (Neo Animalia, BEVC...) proposent également des formations pour les vétérinaires. De même, l'industrie pharmaceutique et du matériel médical organise elle-même diverses séances d'information ou est partenaire des différents événements de formation.

L'obligation de formation continue, et donc la certification de participation, est déjà effective dans différents domaines professionnels: l'identification équine, la radioprotection, les contrats de chargés de mission pour l'AFSCA et tout récemment la « Démarche Qualité Vétérinaire » pour les vétérinaires prestant dans les exploitations laitières certifiées QFL. D'autres obligations quantifiées verront le jour dans les années à venir, quelles soient ordinaires (l'article 28 du code de déontologie le prévoit déjà), légales (dans le cadre de l'agrément vétérinaire ou d'un mandat sanitaire) ou privées (exigences de clients ou partenaires).

L'avenir est aussi à la mise en œuvre et la valorisation au sein de la profession des différentes technologies de la formation à distance (e-learning) et de la consultation des bases de données et des publications scientifiques (méthodologie EBM).

Christian MASSARD

La lutte contre les maladies infectieuses

Voici un domaine d'excellence pour les médecins vétérinaires, qu'ils soient praticiens en grands ou petits animaux, chercheurs, hygiénistes, fonctionnaires... tous mènent une lutte constante contre les épidémies et les zoonoses, anciennes, émergentes ou ré émergentes.

87 nouveaux pathogènes humains sont apparus depuis 1980 et 60 % des pathogènes humains et 85 % des maladies émergentes sont zoonotiques.

Sous l'impulsion de la FVE et en collaboration avec la Commission Européenne, un nouveau concept se répand avec un succès certain: "*one world, one health*".

L'Office International des Epizooties participe à présent à la diffusion de ce message et insiste sur la cohérence nécessaire entre la Santé Publique et la Santé Animale.

Les responsables de ces organismes soulignent le rôle éminent des praticiens de terrain, "premières sentinelles" de la lutte contre les zoonoses.

Le maillage vétérinaire des espaces ruraux est leur préoccupation constante et aboutit en la création de différents schémas d'épidémiologie (*Herd Health Plan, Farm Visitation Scheme, mandat sanitaire, ...*) qui se fondent tous sur la reconnaissance d'un réseau sanitaire fort, soutenu par la collaboration entre les services vétérinaires officiels et les praticiens indépendants.

Les succès majeurs de nos prédécesseurs furent le recul de la tuberculose et de la fièvre aphteuse.

Nous avons à notre tour participé à plusieurs victoires contre la peste porcine, la brucellose, la rage, l'ESB, la fièvre catarrhale, ...

Mais cette mission ne s'éteindra jamais. Les succès sont sans cesse remis en question par l'émergence

Bien-être animal

Elle est loin, la norme qui prescrivait aux praticiens ruraux d'intervenir par césarienne ou embryotomie lorsque le veau ne pouvait sortir par les voies naturelles sous la traction de 6 hommes ou de 2 chevaux !

A présent, le Conseil de l'Europe se soucie même de l'abattage et du transport des poissons. Un service "bien-être" fonctionne au sein du SPF Santé Publique et les cas de saisie d'animaux de ferme négligés ou maltraités, s'ils ne se banalisent pas, voient leur fréquence augmenter et sont surtout rapportés avec force détails dans la presse.

Le contexte socio-culturel démontre une sensibilité augmentée, un niveau de tolérance abaissé quant au bien-être animal et les vétérinaires ne s'en plaignent pas, mais il nous faut suivre cette évolution de près, voire la précéder pour éviter de sombrer dans l'excès. L'anthropomorphisme n'est en rien une voie d'accès au bien-être animal, nous devons le faire admettre par nos contemporains.

Notre rôle est de démontrer que nous avons des devoirs vis-à-vis de l'animal (voir la citation du code de déontologie de la Fédération Vétérinaire Européenne ci-dessous), mais que ce n'est pas un humain et qu'il faut le traiter en fonction de ses Comment faire accepter que les chiens de troupeau se portent beaucoup mieux "à la porte" que dans un appartement surchauffé ? *Et cetera.*

Les législations belge et européenne concrétisent cette évolution des mentalités:

14 août 1986 - Loi relative à la protection et au bien-être des animaux

24 mars 1987 - Loi relative à la santé des animaux.

22 décembre 1993 - Directive 93/119/CE du Conseil sur la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort

16 janvier 1998 - Arrêté royal relatif à la protection des animaux pendant l'abattage ou la mise à mort

de nouvelles affections (Q-Fever, syndrome hémorragique du veau nouveau-né, grippe porcine, influenza aviaire, *Porcine Reproductive and Respiratory Syndrome*, Staphylocoque doré multirésistant...) ou la réapparition d'anciennes épidémies du fait de transports internationaux, de changements de climats ou de biotopes, ...

L'inconscience de touristes et/ou de personnels de maintenance a réintroduit la rage et la fièvre aphteuse, entre autres, sur des territoires considérés comme éradiqués.

Dans un monde où l'incubation des maladies contagieuses est beaucoup plus lente que le déplacement des vecteurs, animaux, humains, produits alimentaires ou horticoles, la qualification, l'encadrement et la motivation d'universitaires de terrain seront des atouts prééminents dans une course contre la montre et passeront d'abord par la considération et le respect dus à leur compétence et leur dévouement.

besoins et de ses caractéristiques propres et non selon notre sensibilité.

Veterinarians should always take into account the five freedoms for assessing animal welfare:

Freedom from hunger and thirst,

Freedom from pain, injury and disease,

Freedom from fear and distress,

Freedom to express normal behaviour,

Freedom from discomfort.

Code of Conduct – FVE

En effet, les particuliers et les autorités, après s'être focalisés sur le bien-être des animaux de compagnie, portent leur intérêt sur les animaux d'élevage et même sur la faune sauvage, avec une méconnaissance parfois affligeante de leurs caractéristiques.

Il n'y a pas de raison de s'indigner devant des comportements naturels. Un poisson en hibernation supporte parfaitement un jeûne de plusieurs semaines et un ruminant choisit parfois d'aller ruminer hors de l'étable en plein gel, tant qu'il est à l'abri de l'humidité et du vent. Sans être affamée, une vache Holstein n'aura jamais l'aspect d'une Blanc-Bleu Belge et l'engraisser ne lui fera aucun bien.

20 juillet 1998 - Directive 98/58/CE concernant la protection des animaux dans les élevages

1er mars 2000 - Arrêté royal concernant la protection des animaux dans les élevages (législation consolidée)

17 mai 2001: Arrêté royal relatif aux interventions autorisées sur les vertébrés pour l'exploitation utilitaire de l'animal ou pour limiter la reproduction de l'espèce.

28 juin 2007 - Directive 2007/43/CE du Conseil du 28 juin 2007 fixant les règles minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande.

17 décembre 2008 - Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 17 mai 2001 relatif aux interventions autorisées sur les vertébrés pour l'exploitation utilitaire de l'animal ou pour limiter la reproduction de l'espèce.

Sans compter les recommandations et livres bleus du Conseil de l'Europe (T-AP) relatives à la protection des animaux dans les élevages (bovins, lapins, poulets, poissons, ...).

Nous avons devant nous une tâche colossale de vulgarisation, depuis que le consommateur exige de ne plus manger de produits que d'animaux "heureux et en bonne santé" selon l'expression consacrée.

A nous de distinguer le vrai du faux et de valoriser notre expertise en la matière, nous ne pouvons qu'y gagner en considération tout en rendant un signalé service aux animaux, à la société et aux détenteurs d'animaux, de compagnie comme de rente.

Equine, médecine de rente ou de compagnie ?

Le débat fut engagé dès l'organisation de l'UPV en sections et ne sera certainement jamais tranché.

Même la Commission Européenne n'a pu faire de choix. D'ailleurs, ce débat s'enclenche aussi pour d'autres animaux de rente ou de travail, ânes, chèvres, volailles, etc...

Quel statut doit-on affecter à un animal qui fait pratiquement partie de la famille, parfois pendant plusieurs dizaines d'années, puis se retrouve dans l'assiette d'un consommateur ?

L'idée de l'identification électronique assortie d'un "passeport - carnet de santé" mentionnant les traitements prodigués au cours de la vie de l'animal vient à l'origine de l'UPV, fut adoptée dans la foulée par l'UEVP, puis par la FVE ... et enfin par la Commission et le Parlement Européen (voir le chapitre "identification").

En effet, même dans les états où la viande chevaline n'est pas consommée, la situation n'est pas limpide. Pour rappel, la France, l'Italie et la Belgique sont les seuls états membres qui

L'Acte Vétérinaire et la certification vétérinaire

Pourquoi joindre ces deux notions ?

Toutes deux suscitent chez les professionnels des sentiments contradictoires:

- ◆ d'un côté, nous admettons que ces normes constituent un garde-fou pour la profession, aussi bien vis-à-vis des brebis galeuses que des profanes
- ◆ de l'autre, nous admettons difficilement que l'on nous impose des balises et, *a fortiori*, de devoir justifier notre pratique devant nos clients ou l'autorité;
- ◆ quant à devoir payer pour des contrôles que nous assumons volontairement, cela dépasse tout entendement.

admettent officiellement cette fin bouchère. Mais alors, où disparaissent les 2/3 des chevaux morts annuellement en Suède et qui ne se retrouvent pas au clos ? Dans le doute, les autorités européennes ont imposé avec sagesse une règle commune.

Cela précisait la vocation *post mortem* de l'animal, mais non le domaine d'activité vétérinaire.

Autant de praticiens en animaux de compagnie que de ruraux s'intéressent à cet animal, apprécié affectivement, sportivement ou ... gastronomiquement.

Dès avant 1990, des tentatives de créer un groupe de travail ont vu le jour, mais bien furtivement.

Et puis, en 2006, une délégation de praticiens équités fut accueillie en CA de l'UPV. Ces Confrères se sentaient souvent oubliés dans les débats engagés au sein du CPR, sans parler des praticiens en animaux de compagnie, qui ne s'y retrouvaient pas du tout.

L'équipe en question reçut le soutien total du CA pour structurer une commission "inter-section" (3 praticiens élus au CPR, 3 praticiens élus à la SAVAB, et 3 praticiens cooptés, qui furent plus tard élus directement par les membres).

Il était temps. Très vite, l'organisation de l'identification équine et la négociation de contrats d'assurances spécifiques ont permis aux membres de la Commission de démontrer leurs talents.

A présent, la pratique équine est bien épaulée en francophonie belge par un mouvement professionnel de qualité, qui a déjà organisé leurs créneaux de formation à l'intention des Confrères et Consoeurs (colloque, ateliers, ...), imposé ses conceptions de l'identification animale à certains partenaires réticents engagé fructueusement l'UPV dans des actions en justice pour exercice illégal participé à des congrès à l'étranger et s'embarque dans des projets de réseau d'épidémiologie équine belge.

Longue vie au dernier-né des rejetons de l'UPV, qui attend de pied ferme les maladies émergentes, anémie infectieuse, *West Nile Fever*, etc ... !

La certification et/ou la qualification

Mais l'évolution des mœurs est là, les faits sont têtus et nos clients fonctionnent de plus en plus comme des consommateurs de soins. A ce titre, les consultations d'avocats et les plaintes à l'Ordre pour fautes professionnelles deviennent banales.

Des principes comme la traçabilité, l'assurance qualité, la guidance, ... sont venus embrouiller encore une situation déjà passablement compliquée. Devant les exigences rapportées de l'étranger (assurances équités néerlandaises, laiteries allemandes, filières agro-alimentaires, chaînes de supermarchés, ...), l'UPV s'est résignée, d'abord de concert avec son homologue flamand, le VDV, à concevoir un programme de certification en

2000, les BPV, certifié par un organisme international.

Devant les montants prohibitifs exigés par ce partenaire gourmand, la désaffection fut grande vis-à-vis de la certification comme vis-à-vis des mouvements syndicaux. En Wallonie comme en petits animaux, vu la faible demande des clients, l'initiative ne reçut pas un accueil enthousiaste ... et même des réactions franchement agressives.

Cependant, la QFL (Qualité Filière Lait) devait appliquer à ses adhérents producteurs laitiers une charte imposant le recours à des partenaires eux-mêmes certifiés C'est sous la pression de leurs propres clients que les membres de l'UPV reprirent le dossier en main sous une forme "light" (bientôt imitée par nos Confrères flamands) en 2009. C'est ainsi que naquit la DQV, la Démarche Qualité Vétérinaire.

Parallèlement, les organes internationaux furent confrontés à une triste réalité lors de l'épidémie de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne: tous les vétérinaires européens ont reçu une formation généraliste, mais ils ne pratiquent pas tous la même profession. Constatant l'inexpérience des praticiens en petits animaux dans les cordons sanitaires dans les Highlands et autres lieux, les instances vétérinaires mettent sur pied une qualification intitulée "*acknowledged vet*", qui distinguerait les praticiens aguerris dans telle ou telle pratique.

L'acte vétérinaire

La lutte contre l'exercice illégal

Une fois l'acte vétérinaire défini et ses frontières tracées, encore faut-il inciter les autorités judiciaires et politiques à le faire respecter, d'où l'avalanche de procès pour exercice illégal qu'il nous a fallu engager avec la collaboration du Conseil de l'Ordre... et les budgets impressionnants engagés pour défendre ces causes (voir chapitre "UPV").

De plus en plus, les magistrats partagent notre position sur le bien-être animal, sur la traçabilité des médicaments, et sur les risques de résidus

Par ailleurs, les "paravétérinaires" sont de plus en plus nombreux à loucher sur nos prérogatives.

Certains d'entre eux sont faciles à identifier: infirmiers VT, éleveurs, ... mais le niveau de leurs interventions n'est pas simple à définir. Pour d'autres, c'est pire: que faire d'un dentiste VT, d'un échographiste, d'un kiné VT, d'un ostéopathe VT... ? Et de quelle façon les faire travailler ? Il y a des nuances entre «sous le contrôle» ou «sous l'autorité» ou «par référence» d'un VT ...

En 1991, est née la loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire. Nos jeunes Confrères et Consoeurs ne peuvent imaginer à quelles manœuvres de couloir, à quelles tractations en coulisses, à quelles démarches il a fallu recourir pour parvenir à un texte de qualité tel que celui qui fut finalement publié.

Rappelons la solidarité démontrée à l'époque par toute la profession, tous, praticiens ruraux ou en animaux de compagnie diffusant dans leurs salles d'attente des pétitions en faveur du maintien de la césarienne bovine parmi les actes vétérinaires. L'UPV en envoyait par paquets de 5000 au Cabinet, qui a crié grâce, submergé par les cartons qui envahissaient les bureaux et les couloirs.

En 2008, la FVE et l'UEVP sont arrivées à un document commun de plusieurs pages, qui a été présenté à la Commission Européenne et lui agréé, mais de là à le faire transcrire en droit national ...

Ces débats sont encore en cours.

dans les aliments. L'avenir des profanes et des vétérinaires d'autoroute semble s'obscurcir.

Quant aux autorités politiques et administratives, nous admettons que le dialogue rend finalement justice au bon sens, mais que penser de décisions telles que suggérer la certification par des praticiens d'actes prestés par des tiers ou déléguer officiellement la distribution des médicaments à des profanes ?

L'enfer de la lutte sanitaire est pavé de bonnes intentions et notre vigilance est constamment mise à rude épreuve.

La Société Belge de Buiatrie

Je vous parle d'un temps que les moins de trente ans ne peuvent pas connaître, un temps pas si éloigné où les moyens de communiquer l'information se bornaient au courrier postal, au téléphone fixe et au fax et où les formations proposées pour actualiser ses connaissances n'étaient pas encore pléthoriques. C'est cette époque qui a vu naître la Société Belge de Buiatrie (SBB), le premier groupe scientifique de formation continuée en médecine vétérinaire en Belgique.

Tout est parti d'une idée émise en 1980 dans l'avion qui ramenait au pays la délégation belge au XI^e Congrès Mondial de Buiatrie qui s'était tenu en Israël, à Tel-Aviv. J'imagine aisément que les participants belges à ce congrès international

bisannuel avaient été particulièrement enthousiasmés par les avancées scientifiques dans l'art de soigner les bovins entendues à cette occasion ainsi que par l'ambiance toujours empreinte d'une grande convivialité et d'échanges enrichissants qui caractérise le monde de la buiatrie, à tel point que, au retour, l'idée de reproduire tout cela à l'échelon national a dû s'imposer comme une évidence.

En tant que Président du Comité Fondateur, le Professeur Fernand Lomba a donné l'impulsion nécessaire à la création de la SBB, portée sur les fonds baptismaux le 11 mars 1981. Cette naissance a été rapidement suivie par l'organisation à Cureghem-lez-Bruxelles, grâce au

soutien moral et financier de l'USVB (Union Syndicale Vétérinaire Belge), de la première journée d'étude consacrée aux affections respiratoires enzootiques des jeunes bovins. Il faut probablement déjà voir dans le choix de ce thème la griffe de celui qui allait consacrer une grande partie de sa carrière scientifique à la physiologie et la physiopathologie du système respiratoire des grands animaux et qui a endossé, pendant 15 ans, le rôle combien ingrat de secrétaire-trésorier de la SBB, le Professeur Pierre Lekeux. L'expérience, les réussites et les relations qu'il a acquises dans ce cadre ne sont d'ailleurs certainement pas étrangères à sa désignation, en 1988, au poste de secrétaire général de la Société Mondiale de Buiatrie (WAB pour World Association for Buiiatrics). Il convient de préciser que, dès le départ, la SBB a été affiliée à la WAB et qu'elle comporte 2 comités régionaux, un francophone (SBFB) et un néerlandophone (VVB: Vlaamse Vereniging voor Buiatrie).

Le beau succès rencontré par la première édition (plus de 230 praticiens présents) a encouragé le comité organisateur à renouveler cette journée d'étude, d'abord à un rythme annuel, porté qu'il était par l'engouement général, ensuite tous les 2 ans. Les premières élections pour désigner les membres des comités régionaux se sont tenues lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre 1982, à l'occasion de la journée d'étude sur la physiopathologie des réservoirs gastriques des bovins. C'est à ce premier comité qu'il est revenu de proposer les statuts définitifs de la SBB. Le poste de Président du comité francophone a toujours été occupé par un praticien rural reconnu par ses pairs pour ses qualités professionnelles, éthiques et de meneur: Ghislain Jacobs pendant 10 ans, Marc Dive à sa suite durant 14 ans, Peter Haas depuis 4 ans. Les mérites des vice-présidents successifs n'étaient pas moindres, avec des praticiens dévoués comme Léonard Marchand, Ghislain Senden, Jean-Marie Lecomte et Christophe Uystepuyst. Le rôle de secrétaire-trésorier, cheville ouvrière de l'organisation des congrès successifs, a toujours été assuré par un membre de la Faculté, le Professeur Pierre Lekeux jusqu'en 1995, aidé dans cette tâche à partir de 1991 par Frédéric Rollin qui allait ensuite reprendre le flambeau.

Au début, la journée d'étude traitait d'un thème en particulier (l'infécondité bovine en 1983, l'adaptation du veau à la vie extra-utérine en 1985, l'optimisation de la production de viande bovine 2 ans plus tard, la chirurgie en 1989) mais, à partir de 1991, le besoin s'est fait sentir de diversifier les conférences, pour permettre d'aborder aussi les sujets d'actualité d'une part (BSE, fièvre aphteuse, FCO ...) et pour attirer un public plus large, d'autre part. A chaque fois, les meilleurs conférenciers nationaux et internationaux étaient recherchés qui faisaient la réputation de la journée de buiatrie: les Professeurs Jacques Espinasse, Matthaeus Stöber,

Yves Ruckebusch, Joao Cannas da Silva et Emile Bouchard en sont d'illustres exemples venus de l'étranger. Mais la tribune était aussi régulièrement donnée à de plus jeunes, histoire qu'ils puissent faire leurs armes en « affrontant » l'impressionnante assistance constituée de praticiens chevronnés. Il convient de préciser qu'une part importante du temps de parole, et c'est une particularité de la SBB, a toujours été consacrée à la séance de questions-réponses, exercice périlleux et stressant s'il en est.

Parallèlement à ces journées d'étude et en alternance avec celles-ci, la SBFB n'a jamais failli à son rôle de promotion, également essentiel, auprès des praticiens et de la sphère académique, du congrès mondial de buiatrie organisé tous les 2 ans par la WAB, l'association mère de toutes les autres disséminées sur les 5 continents. La mise sur pied par l'un ou l'autre membre motivé et dévoué de la SBFB (citons en particulier les Docteurs Jean-Marie Lecomte et Josy Arendt), en prélude ou à la fin de ces congrès, d'un passionnant voyage de découverte du pays d'accueil contribue largement à expliquer le nombre important de délégués belges participant habituellement à ces formations de remise à niveau incontournables. Ces périodes aux 4 coins du monde, empreintes d'énormément de bonne humeur et de convivialité, souvent aussi de la gouaille propre aux praticiens ruraux, ont laissé des souvenirs mémorables à tous ceux qui les ont vécus, accompagnés ou non de leur moitié ou de leur progéniture.

De son côté, le comité néerlandophone (VVB) organise traditionnellement son après-midi d'étude sur une base annuelle. Les relations entretenues avec les collègues francophones ont toujours été excellentes au point que, pour fêter dignement le 20^e et le 25^e anniversaire de la SBB, un congrès national a été organisé en commun à Bruges en 2000 et à Seneffe en 2005. Pour le 30^e anniversaire qui coïncide avec le 175^e de notre *alma mater*, les deux comités se sont à nouveau associés et collaborent étroitement à l'organisation d'un congrès international programmé les 8 et 9 septembre 2011 au Sart Tilman. Celui-ci accueillera les spécialistes européens en gestion de la santé bovine qui font partie du collège du même nom (ECBHM pour European College of Bovine Health Management). La SBB partageant de nombreux objectifs avec ce collège de spécialistes, il s'agit d'une opportunité unique de mieux faire connaître au reste de l'Europe la race bovine Blanc-Bleu Belge ainsi que le travail quotidien des praticiens exceptionnels qui ont permis sa sélection, tout en se tenant informé des dernières avancées en matière de traitement et de prévention des maladies bovines et d'optimisation de leurs productions.

Puisse ce dynamisme et cette volonté d'actualiser ses connaissances se perpétuer et se transmettre aux futures générations de médecins vétérinaires ruraux, du moins aussi longtemps que l'élevage

des bovins conservera une place non négligeable

dans notre petit pays.

Frédéric Rollin,

Secrétaire-Trésorier de la Société Belge Francophone de Buiatrie

La vie nationale et internationale de la Faculté et de la Profession

Les échanges ERASMUS

Lancé en 1987, le programme Erasmus concerne l'enseignement supérieur. Doté d'un budget annuel de 372 millions d'Euros (2007), il vise à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur en encourageant la coopération transnationale entre les universités, en stimulant la mobilité européenne et en améliorant la transparence et la reconnaissance académique des études et des qualifications dans l'ensemble de l'Union européenne et au-delà. Il concerne donc tout à la fois les étudiants et les enseignants. On estime que depuis sa création, 1.846.000 étudiants (soit 4 % de la population étudiante européenne) et près de 200.000 enseignants ont bénéficié d'un programme d'échanges de 3 à 12 mois réalisés dans le contexte d'un établissement d'enseignement ou en entreprise grâce à des bourses d'un montant moyen mensuel de 250 Euros. Ce programme a permis en 2007/2008 l'échange en Belgique d'environ 5000 étudiants. L'Université de Liège (ULg) n'est bien entendu pas restée étrangère à ce mouvement. A ce jour, elle a signé des accords avec 454 institutions universitaires de 27 pays européens mais également avec la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, la Turquie et la Suisse. Ces accords lui permettent d'échanger chaque année pas moins de 600 étudiants.

La faculté de médecine vétérinaire a pour sa part signé des accords (http://www.fmv.ulg.ac.be/cms/c_5000/accueil)

avec 23 différentes facultés de 8 pays dont l'Allemagne (Berlin), la Suisse (Berne/Zurich), l'Espagne (Barcelona, Caceres, Leon, Murcia, Cordoba, Las Palmas, Madrid, Zaragoza), la France (Maisons-Alfort, Toulouse), l'Italie (Bari, Bologna, Messina, Milano, Perugia, Sassari, Teramo), la Pologne (Warsaw, Oltzyn), le Portugal (Vila Real), et la Roumanie (Cluj-Napoca, Iasi). En 10 ans, elle a organisé l'échange de 267 étudiants (156 IN c'est-à-dire des étudiants en provenance de pays partenaires et 111 OUT c'est-à-dire des étudiants inscrits à l'université de Liège). L'ECTS (acronyme de European credit transfer system ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits), constitue le dénominateur commun à cette dynamique d'échanges. Il a pour but de donner une meilleure transparence au cursus, les cours (et les résultats ...) inhérents à celui-ci étant validés par les collègues de notre faculté. Ce programme d'échanges ne se limite pas aux étudiants. Il concerne également les enseignants qui peuvent donc y trouver une excellente occasion de créer ce faisant des collaborations scientifiques et/ou pédagogiques. Les étudiants OUT sont de plus en plus considérés par l'institution comme ses ambassadeurs. A ce titre, leur dossier de candidature n'est accepté que s'il fait la preuve de leurs capacités académiques et linguistiques.

Gageons que le nombre de ces dossiers poursuivra sa course ascendante démontrant par là que les voyages forment également la jeunesse

La représentation des vétérinaires belges à l'étranger - 200.000 vétérinaires pour l'Europe

Au niveau européen, les organismes de défense professionnelle vétérinaire se regroupent au sein de la Fédération Vétérinaire Européenne, la FVE. La FVE est une AISBL (Association Internationale Sans But Lucratif) de droit belge. Son siège et son secrétariat permanent (5 personnes actuellement) sont installés à Bruxelles depuis 1975.

Depuis 2010, la FVE regroupe 46 organisations vétérinaires nationales, 30 pays européens ou assimilés et 200.000 vétérinaires. Elle comporte quatre sections:

l'UEVP, Union Européenne des Vétérinaires praticiens, qui représente 130.000 vétérinaires

l'UEVH, Union Européenne des Vétérinaires Hygiénistes

l'EVERI, *European Veterinaries for Education, Research and Industry*

l'EASVO, *European Association of Veterinary State Officers*.

En outre, un groupe de travail réunit les SVB (*Statutory Veterinary Bodies*), autrement dit, les organisations chargées de l'accréditation des vétérinaires (Ordres ou services ministériels).

Le rôle de la FVE tient en un seul mot et une multitude de missions: le *lobbying*.

D'année en année, la législation européenne inspire davantage les normes nationales, régionales ou locales. Pour l'instant, plus de 75 % de ces dispositions légales nous viennent de prescrits de la Commission et du Parlement Européens.

La délégation belge, de 1975 à 2010, était constituée de l'UPV et du VDV (*Vlaamse*

DierenartsenVereniging). Depuis 2010, les représentants belges émanent du Conseil Supérieur de l'Ordre et de l'UPV, mais des membres de la FMV de Liège rejoignent fréquemment la délégation belge au titre de conseillers, notamment en matière de bien-être animal.

Grâce au travail de nos représentants, la Belgique, membre fondateur, fait partie du cercle très fermé de 6 pays européens sur 25 qui ont su réserver la prescription aux seuls vétérinaires. En clair: dans certains pays, un auxiliaire vétérinaire, pharmacien, certains éleveurs, certains marchands d'aliments ont la capacité de prescrire des médicaments sans l'intervention d'un vétérinaire. En outre, c'est grâce à l'impulsion de l'UPV et de la délégation autrichienne, bien vite rejointes par les vétérinaires équins européens (FEEVA), puis

Les dossiers en cours

La FVE et ses sections représentent les vétérinaires dans tous les groupes de travail et les commissions organisées par la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe. Voici un aperçu des matières traitées récemment par nos permanents et nos experts:

Formation Continue (harmonisation)

Praticiens reconnus, qualifiés, certifiés, ...: implications en matière de RC, d'assurances, de missions officielles ...

Directive SIM (Service in the Internal Market) et Animal Health Law

Acte vétérinaire

Code de déontologie européen

Reconnaissance des qualifications professionnelles, libre circulation des services

Lutte contre l'exercice illégal

Spécialisation vétérinaire en concertation avec l'EBVS (*European Board of Veterinary Specialization*)

Traçabilité et santé animale, biosécurité (*Animal Health Law*: animaux de rente, animaux de compagnie, importation privée ou professionnelle),

relayées par la FVE et l'UEVP, que la disponibilité des médicaments a fait l'objet d'une étude approfondie de la Commission et du Parlement Européen.

Cette analyse a donné lieu à la transcription du système de la "cascade" dans la directive "médicaments" (usage de médicaments enregistrés dans un autre pays européen, à défaut de produit de substitution enregistré en Belgique).

Les cotisations aux activités internationales sont indispensables, mais relativement onéreuses.

A titre d'exemples, la cotisation belge 2010 à l'UEVP était de 4.393 € et à la FVE, de 16.395 €.

Ce à quoi il faut ajouter les frais de voyage et de séjour des délégués lors des deux congrès annuels ainsi qu'aux réunions de travail.

lutte contre les zoonoses émergentes (Q Fever, Rift Valley Fever, West Nile Fever, Staphylocoque doré multirésistant, ...), *Farm Visitation Scheme* Médicaments (disponibilité, molécules orphelines, pharmacovigilance, usage responsable des antibiotiques, contacts avec l'EMA [Agence Européenne du Médicament], prescription, ...)

Hygiène des denrées alimentaires: Règlement Européen « Paquet Hygiène »; rôle et responsabilités des VT hygiénistes (fonctionnaires et indépendants CDM)

Bien-être animal (transport des animaux, élevages intensifs, ...)

Harmonisation des normes légales (intégration des nouveaux membres de l'UE)

Intégration sociétale des animaux de compagnie (action *Blue Dog*: soutien à l'initiative de la FECAVA: prévention des morsures canines aux enfants en bas âge)

Féminisation de la profession

Radioprotection

L'appréciation des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire

L'ECCVT (European Coordinating Committee for Veterinary Training) est constitué de délégués de la FVE

de l'AEVEV (Association Européenne des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire)

de l'EBVS (European Board of Veterinary Specialisation, qui structure les spécialistes vétérinaires)

et détient un mandat de la Commission pour l'établissement de la "liste positive" des établissements appréciés positivement par le "Visitation Scheme". Ce programme de visites est mené conjointement par des visiteurs désignés par l'AEVEV (les écoles et facultés VT) et la FVE.

A présent, se joignent à l'ECCVT les SVB (Statutory Veterinary Bodies, qui rassemblent les Ordres et

autres organes accréditeurs officiels) pour former l'EBVPD (European Board of Veterinary Professional Development).

La pression vers une Formation Continue obligatoire se fait davantage sentir, puisque les Ordres et les organismes homologues s'intéressent au dossier. Il est probable que la route vers les "acknowledged vets" (ou VT qualifiés) passera également par une FC normalisée.

L'AEVEV a atteint à présent le nombre respectable de 100 membres. Donc, une centaine de facultés et écoles VT européennes (ou non, comme la Turquie) subissent le programme de visite et d'évaluation de cet organisme qui pousse ses membres à diplômer des professionnels disposant d'un niveau de

compétence similaire et élevé, un des objectifs principaux de l'UE en matière d'enseignement.

Adresse de la FVE et des sections

rue Defacqz 1 à 1000 – Bruxelles

Téléphone 02 538 29 63, fax 02 537 28 28

www.fve.org

Les associations scientifiques internationales

La FECAVA (*Federation of European Companion Animal Veterinary Associations*) est apparue il y a une vingtaine d'années. Elle compte actuellement comme membres toutes les associations nationales de vétérinaires pour animaux de compagnie en Europe, ainsi que la plupart des associations spécialisées. Son rôle, dès le départ, fut d'harmoniser, autant que faire se peut, tous les aspects de la médecine et de la chirurgie vétérinaire en Europe.

Elle publie un "*reprint journal*" bisannuel, en anglais, l'EJCAP, reprenant les meilleurs articles publiés dans les différents pays. Elle organise un congrès annuel ainsi que de nombreux séminaires de 2 ou 3 jours portant sur des sujets spécifiques: imagerie, reproduction, dermatologie, comportement,...

Elle sponsorise des rencontres scientifiques au sein de pays européens émergents qui n'ont pas

attendu l'ouverture de la Communauté Européenne pour nous rejoindre ! La FECAVA, enfin, fait valoir le point de vue de ses membres auprès des instances européennes, administratives, politiques ou professionnelles sur des sujets qui les concernent, comme le bien-être animal, les Bonnes Pratiques, la circulation des animaux, l'accès aux médicaments, etc.

La FAFVAC (Fédération des Associations Francophones Vétérinaires pour les Animaux de Compagnie) regroupe les associations vétérinaires francophones sur les cinq continents et promeut la pratique des animaux de compagnie (formation, congrès, coopération, ...). Ses objectifs sociaux sont d'harmoniser les activités des différentes associations vétérinaires membres, de faciliter la diffusion de l'information scientifique en langue française, de promouvoir les projets concernant le bien-être des animaux de compagnie, de promouvoir la qualité de l'exercice dans les pays francophones et enfin d'établir et maintenir une collaboration avec les organisations professionnelles internationales.

www.favac.org

Nombre de vétérinaires/100.000 habitants Membres de l'AG de la FVE (source: FVE, 2005)

Bulgarie	705	Portugal	327
Lettonie	636	Italie	327
Estonie	615	Tchéquie	312
Espagne	568	Islande	286
Lituanie	535	Allemagne	279
Belgique	528	Pays-Bas	275
Slovaquie	516	Grèce	252
Irlande	476	Finlande	250
Suisse	447	Pologne	248
Danemark	405	Croatie	244
Malte	375	Royaume-Uni	244
Autriche	341	Slovénie	222
Roumanie	333	Suède	211
Hongrie	333		

Alain Schonbrodt

Vétérinaires Sans Frontières



DIERENARTSEN | VETERINAIRES
ZONDER GRENZEN | SANS FRONTIERES

BELGIUM

Vétérinaires Sans Frontières - Belgique (VSF) a été fondé en 1994, par 18 médecins vétérinaires belges, à l'instigation du Pascal Leroy qui avait réussi à convaincre des confrères flamands et wallons ainsi que les Facultés de Médecine vétérinaire de Liège et de Gand de s'inscrire dans un programme de soutien à l'agriculture et à l'élevage en vue de lutter contre la pauvreté dans les pays du Sud. Le capital de départ s'élevait à 400.000 francs belges (10.000 €).

La même année, Madeleine Onclin, diplômée Docteur en Médecine vétérinaire en 1983, est pressentie pour prendre la direction de VSF alors qu'elle est en formation de 3^{ème} cycle à la Faculté de Liège.

Quelques mois après sa création, Vétérinaires Sans Frontières se retrouvait dans un tourbillon humanitaire. L'UNICEF était à la recherche d'organisations spécialisées pouvant fournir une aide alimentaire aux victimes de la guerre civile qui sévissait au Soudan. Le Fonds de l'Enfance des Nations Unies menait un programme de vaccination contre la polio mais ne recevait que peu de soutien de la population locale. Les éleveurs n'acceptaient de collaborer à cette campagne que si la santé de leur bétail était également concernée. « Si nos animaux meurent, nos enfants n'auront aucun avenir » pouvait-on entendre à cette époque. Dans un pays où des maladies comme la peste bovine faisaient des ravages, Vétérinaires Sans Frontières pouvait apporter une expertise technique vitale.

Le projet d'appui à l'élevage à Toumodi (Côte d'Ivoire) ainsi que le programme «Operation Lifeline Sudan» figurent parmi les premiers projets lancés dès 1995.

Très rapidement, VSF est reconnue comme ONG (1995) et en 1996,

un deuxième projet au Soudan mène au lancement du Southern Sudan Animal Health Auxiliary Training Institute (SSAHATI). C'est également à cette époque que l'organisation reçoit sa première distinction: le prix de la Fondation Prince Laurent.

En 1997, le premier plan quinquennal (1998-2002) est développé sous la supervision du consortium ATIFA (VSF, AQUADEV et ABR) et approuvé par la Direction générale de la Coopération au

Développement belge (DGCD) et deux nouveaux projets voient le jour au Mali et aux Comores. En 1998, VSF se fait enregistrer auprès de l'US Agency for International Development (USAID) et le budget annuel franchit le cap du million d'euros. L'année suivante, le projet TLDP «Turkana Livestock Development Programme» (1999-2005) est lancé au Turkana (Kenya) et le budget annuel franchit le cap des 2 millions d'euros. C'est également à cette époque que VSF obtient également le Prix du Festival du film Vétérinaire à Saragosse, en Espagne, avec le film « Tant qu'il y aura des vaches », un film réalisé par Roger Job sur les éleveurs Dinka, au Soudan.

Dès 2000, un accord de collaboration de dix ans est initié avec le Fonds belge de Survie. Par la suite, VSF a été choisi pour mettre en œuvre le projet d'éradication de la peste bovine au Sud-Soudan et de nouveaux projets sont lancés au Rwanda et au Niger.

C'est à cette époque que la médiatisation de l'ONG prend de l'importance avec la désignation de l'actrice Marie Gillain, la marraine du programme TLDP, qui se rend au Turkana et avec la parution de nombreux articles dans la presse ainsi que la réalisation de plusieurs reportages télévisés.

En 2002, VSF s'installe dans les bâtiments de la Fondation Prince Laurent, Avenue Paul Deschanel, à Bruxelles. Un nouveau plan quinquennal (2003-2007) est développé et le Prix Armand Féron (Médecin vétérinaire diplômé de l'ULg) lui est délivré par le Département de Médecine Vétérinaire de l'Institut de Médecine Tropicale (IMT) d'Anvers.

De 2003 à 2004, le projet PROXEL (Réseau vétérinaire de proximité) est lancé au Niger, en collaboration avec le Fonds belge de Survie et un accord de coopération est passé avec le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO). Le budget annuel franchit le cap des 3 millions d'euros. Le chanteur compositeur Jan Leyers, parrain du programme TLDP, visite le projet Turkana au Kenya et augmente la visibilité de VSF en Flandre. La collaboration avec l'Association Belgique-Rwanda (ABR) est réalisée en vue d'élaborer le plan quinquennal (2003-2007), cofinancé par la DGCD. Par ailleurs,

l'amélioration de la chaîne de lait locale est lancée en Mauritanie.

VSF fête son 10e anniversaire en 2005 et organise pour l'occasion un symposium international qui reçoit la visite de Lokorio, chef du Turkana au Kenya.

En 2006, l'ONG est présente dans 10 pays africains : Niger, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Rwanda, Congo, Soudan, Kenya, Ouganda et Comores sont concernés par VSF. C'est également l'époque de la création de la Plateforme Belge pour la Santé et la Production Animale sous les Tropiques (Be-Tropilive) dont VSF est le cofondateur avec l'IMT et les Facultés de Médecine vétérinaire de Liège et de Gand. Le budget annuel franchit le cap des 7 millions d'euros.

2007 est l'année des récompenses ; VSF gagne le Prix Wallon de la Qualité puis le Prix de l'alphabétisation, décerné par la Fondation Roi Baudouin pour le Fonds 8 Septembre.

Deux nouveaux projets vont démarrer au Congo et en Ouganda. Au Soudan, c'est le début du projet Livestock Epidemiology Surveillance Program (LESP), mené en collaboration avec le Ministère soudanais de l'Agriculture.

L'activité de l'ONG prend également un nouveau tournant avec le programme d'éducation au développement en Belgique. VSF lance des actions de sensibilisation de la population belge aux relations Nord-Sud visant à stimuler la solidarité internationale. Des outils de sensibilisation, des séminaires pour étudiants en agriculture et médecine vétérinaire, ainsi que des voyages d'échange entre agriculteurs belges et africains sont organisés chaque année.

En 2008, le cap des 8 millions d'euros est franchi. L'ONG lance son nouveau programme triennal inscrit dans le cadre stratégique à 6 ans conclu avec la Coopération Belge. Son programme suivant (2011 - 2013) est également accepté incluant de nouveaux projets au Niger, en RD du Congo et en Belgique.

VSF prend la direction d'un consortium qui effectue un programme régional d'aide temporaire en Éthiopie, en Ouganda et en Somalie, financé par la Commission européenne. Dans le même temps, les projets en Mauritanie et dans les Comores sont terminés et transférés à la population locale.

En 2009, Madeleine Onclin quitte l'organisation pour rejoindre l'Union Européenne en tant que Chef de Section Développement rural, sécurité alimentaire et gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale. Pour VSF, un processus de changement de direction se met en place. Face à la gravité de la sécheresse au Turkana, VSF lance un programme d'urgence au Turkana, financé par ECHO. Le projet LUVUPEL

(Lutte contre la vulnérabilité par le petit élevage) au Congo fut l'un des 23 lauréats du programme Objectifs du Millénaire de la Loterie Nationale. Ce projet au Nord-Kivu a su convaincre le jury de sa contribution structurelle à la lutte contre la pauvreté et la faim.

En 2010, Vétérinaires Sans Frontières élargit son portefeuille de partenaires financiers et démarre un ambitieux projet au Niger soutenu par la Coopération Suisse. A l'instar de l'année 2005, Vétérinaires Sans Frontières a mis en place le COSAL, un programme d'urgence face à la sécheresse au Niger.

Des événements réguliers permettent également de faire connaître l'ONG auprès du grand public. A l'occasion de la journée mondiale du lait, le 1er juin, Vétérinaires Sans Frontières a pour la deuxième fois habillé le Manneken Pis de Bruxelles d'un habit d'éleveur africain. Tout au long de la journée, du lait sort de la fontaine afin d'attirer l'attention sur la production de lait en Afrique et les problèmes de pénurie. L'ONG était présente tout au long de l'exposition de Roger Job « Turkanas. Les premiers derniers hommes » au Musée de la Photographie à Charleroi de septembre 2010 à janvier 2011.

Dans le courant de l'année 2011, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) vont officiellement déclarer la peste bovine rayée de la surface de la terre. Vétérinaires Sans Frontières est fière d'avoir contribué à cette éradication, l'ONG s'est entièrement investie dans la lutte contre cette maladie, en éradiquant les derniers foyers de peste bovine au Sud Soudan.

Vétérinaires Sans Frontières est aujourd'hui reconnue pour son travail auprès des éleveurs africains. L'organisation a connu une croissance constante au fil des dernières années, grâce à son approche de travail axée sur les partenariats locaux et le professionnalisme de chacun de ses collaborateurs sur le terrain et au siège à Bruxelles. La clé de la réussite de VSF réside également dans la formidable dynamique créée au sein de la profession et l'élan de solidarité entre les médecins vétérinaires du nord et du sud du pays.

Vétérinaires Sans Frontières - Belgique

Avenue Paul Deschanellaan 36-38
1030 Bruxelles - Brussels

www.veterinaressansfrontieres.be
www.dierenartsenzondergrenzen.be

Annexes

Thèses de doctorat défendues dans la Faculté depuis 1984

Année	NOM	Prénom	Intitulé		Pays	Promoteur co-promoteur
1984	KINTABA	Kia-Ndofunsu	Sélection porcine	SV	Congo	R. Hanset
1985	THIRY	Etienne	Conditions de la réexcrétion nasale du bovine herpesvirus 1	SV	Belgique	P-P. Pastoret
1986	LETESSON	Jean-Jacques	Production et caractérisation d'anticorps monoclonaux spécifiques de produits du complexe majeur de l'histocompatibilité bovine (BoLA)	SV	Belgique	A. Depelchin
1988	MAINIL	Jacques	Escherichia Coli entérotoxigènes bovins : identification des facteurs et des plasmides de virulence par hydratation ADN-ADN	SV	Belgique	A. Kaeckenbeeck
1988	BALLIGAND	Marc	Etude des actions d'appui au sol chez le chien en déplacement	SV	Belgique	L. Lassoie
1989	DUBUISSON	Jean	L'infection du bovin par le Bovine Herpesvirus 4 : étude de la pathogénie et des mécanismes de neutralisation	SV	Belgique	P-P. Pastoret
1990	BROUCHIER	Bernard	La vaccination antirabique du renard roux	SV	Belgique	P-P. Pastoret
1990	BAKIMA	Mansiantima	Spécificités physiologiques et physiopathologiques du système respiratoire de la chèvre	SV	Congo	F. Lomba P. Lekeux
1990	VAN DEN BROEKE	Anne	La leucémogénèse par le virus de la leucémie bovine : cellule cible, expression virale et maintien de l'état tumoral	SV	Belgique	P-P. Pastoret Burny
1991	BUBLOT	Michel	Le génome du bovine herpesvirus 4 : caractérisation et étude des variations	SV	Belgique	P-P. Pastoret
1991	BONTINCK	Gaëtan	Structuration d'une population bactérienne du genre Acinetobacter. Recherche des congruences entre la micromorphotypie, la microélectrophorotypie rapide, la phénotypie biochimique et la phénotypie culturale	SV	Belgique	A. Kaeckenbeeck
1992	MATHIEU	André-Marie	Découpe à chaud et décontamination acide en filière bovine. Technologie d'avenir sous les tropiques ?	SV	Belgique	G. Maghuin-Rogister
1993	DAUBE	Georges	Typage moléculaire de <i>Clostridium perfringens</i> : application à l'étude de l'entérotoxémie bovine	SV	Belgique	Kaeckenbeeck
1993	GROBET	Luc	Diagnostics génomiques chez les animaux domestiques (spécialement les bovins et le porc)	SV	Belgique	R. Hanset
1993	DONNAY	Isabelle	Hormono-dépendance des tumeurs mammaires de la chienne. Etude épidémiologique et variation des récepteurs à oestrogènes, progestérone et épidermal growth factor dans les tissus mammaires normaux et pathologiques	SV	Belgique	J. Verstegen
1993	DA SILVA FONTES	Reginaldo	Influence des cellules épithéliales d'oviducte sur le développement d'embryons bovins <i>in vitro</i> : importance de la membrane basale	SV	Brésil	F. Ectors
1994	VANDENBROECK	Marc	Contribution à l'étude de la physiopathologie testiculaire: le modèle de la cryptorchidie unilatérale porcine	SV	Belgique	G. Maghuin-Rogister
1994	TOUATI	Kamal	Contribution à l'étude de la production et de la cryopréservation d'embryons et demi-embryons dans l'espèce bovine	SV	Belgique	J-F. Beckers
1994	DESTEXHE	Eric	Morphologie et biologie des tumeurs mammaires de la chienne. Evaluation des types cellulaires, de la ploïdie, des indices de prolifération. Modèles expérimentaux <i>in vivo</i> et <i>in vitro</i>	SV	Belgique	F. Coignoul
1994	PONCELET	Luc	Evaluation électrophysiologique de la moelle épinière chez le chien	SV	Belgique	M. Balligand
1994	DELAUNOIS	Annie	Approche physio-pathologique et pharmaco-toxicologique de l'œdème pulmonaire provoqué par les organo-phosphorés	SV	Belgique	M. Ansay
1995	GENICOT	Bruno	Validation technique et clinique du traitement par inhalation dans l'espèce bovine	SV	Belgique	P. Lekeux
1995	de FIGUEIREDO	José Ricardo	Isolement, caractérisation et culture de follicules préantraux chez les bovins	SV	Brésil	F. Ectors
1995	MAGER	Anne	Etude de la réponse immune à médiation cellulaire chez les bovins infectés par le virus de la leucose bovine (BLV)	SV	Belgique	P-P. Pastoret
1995	NDIBUALONJI	Victor	Implications des protéines de réserve dans les profils continus de l'acidoémie libre, de l'urémie et de la glycémie chez la vache en tarissement et en lactation	SV	Congo	J-M. Godeau

1995	KAFIDI	Nacer	Etude des caractères de production laitière partielle et à 305 jours en première lactation. Evaluation précoce des taureaux laitiers sur base de lactations terminées et non terminées	SV	Algérie	P. Leroy
1995	VANDERPLASSCHEN	Alain	Etude, <i>in vitro</i> , des interactions entre le <i>Bovine herpesvirus 4</i> et les cellules hôtes bovines	SV	Belgique	P-P. Pastoret
1995	DANIEL MACHADO DA SILVA	Lucia	Procréation médicalement assistée dans l'espèce canine. Investigations morpho-fonctionnelles et optimisation des techniques permettant d'arriver à la maîtrise de la reproduction	SV	Brésil	J. Verstegen
1996	VANDENHEEDE	Marc	Les réactions comportementales de peur chez les ovins domestiques : quantification, influence des androgènes et de facteurs environnementaux	SV	Belgique	Nicks
1996	REINHOLD	Petra	Validation de la technique des oscillations forcées monofréquentielles et de la technique des oscillations à impulsions pour l'exploration de la fonction respiratoire du veau	SV	Allemagne	P. Lekeux
1996	LONNEUX	Jean-François	Psoroptes ovis, agent de gale chez le bovin : étude des différents aspects de la réponse immunitaire, implications diagnostiques et thérapeutiques, évaluation de l'impact zootechnique	SV	Belgique	Losson
1996	ONCLIN	Karine	Régulation lutéale et contrôle de la gestation chez la chienne	SV	Belgique	J. Verstegen F. Ectors
1997	HANON	Emmanuel	Apoptose induite par le Bovine herpesvirus 1	SV	Belgique	P-P. Pastoret
1997	URBAIN	Bruno	Toxicité de l'ammoniac pour l'appareil respiratoire du porc	SV	Belgique	M. Ansay P. Gustin
1997	MAYOMBO	Pierre Asangule	Développement d'alternatives dans le rationnement de taurillons à l'engraissement	SV	Congo	L. Istasse
1997	BELEYAT	Fatima-Zohra	Le macrophage alvéolaire de mouton : caractéristiques morphologiques et fonctionnelles	SV	Algérie	Dewaele F. Coignoul
1997	BASTOS DA SILVA	Miriam	Contribution à l'étude de l'influence du facteur d'activation plaquettaire sur les plaquettes de l'espèce bovine	SV	Belgique	P. Lekeux
1997	VAN BRESSEM	Marie-Françoise	Histoire naturelle d'infections virales chez les cétacés	SV	Belgique	P-P. Pastoret K. Van Waerebeek
1997	GABRIEL	Annick	Etude morphologique du petit sésamoïde du cheval. Relations éventuelles avec la pathologie	SV	Belgique	Collin
1997	KASONIA	Kakule	Une reconnaissance des savoirs paysans. Plantes médicinales et Médecine Vétérinaire Traditionnelle d'Afrique Centrale. Mise à l'épreuve de la Pharmacopée Vétérinaire Traditionnelle	SV	Congo	M. Ansay
1997	VANDENPUT	Sandrina	Effets de la compostion en aéroallergènes et en poussière respirable dans les fourrages et litières sur la fonction pulmonaire des chevaux atteints de maladie pulmonaire obstructive chronique	SV	Belgique	P. Lekeux
1997	DUVIVIER	Dominique Hannia	Développement de l'inhalation de poudre sèche dans le cadre du traitement des dysfonctions respiratoires équine	SV	Belgique	P. Lekeux
1998	PRINGLE	John Kerry	Validation de la spectroscopie à l'infrarouge proche chez les grands animaux	SV	Canada	P. Lekeux
1998	CAUDRON	Isabelle	Approche orthopédique des affections ostéo-articulaires dégénératives de l'extrémité digitale du cheval : prévention et traitement	SV	Belgique	Serteyn
1998	MIGNON	Bernard	L'infection et le portage asymptomatiques de <i>microsporium canis</i> chez le chat : caractérisation et implication potentielle d'une subtilisase kératolytique	SV	Belgique	Losson
1998	DIEZ	Marianne	Contribution à l'étude des fibres alimentaires chez le chien : effets sur les paramètres fécaux, la digestibilité des nutriments et les métabolites sanguins	SV	Belgique	L. Istasse
1998	SNAPS	Frédéric	L'apport de l'imagerie par résonance magnétique dans le diagnostic de la dysplasie du coude chez le chien	SV	Belgique	M. Balligand
1998	PENNINCK	Dominique	L'apport de l'échographie dans le diagnostic des troubles gastro-intestinaux des carnivores domestiques	SV	Belgique	M. Spehl- Robberecht
1998	BENBAREK	Hama	Etude de l'activation des leucocytes polymorphonucléaires neutrophiles équine sur un modèle <i>ex vivo</i>	SV	Algérie	Serteyn G. Deby-Dupont
1999	VOTION	Dominique	Etude scintigraphique de la fonction pulmonaire équine	SV	Belgique	P. Lekeux
1999	METTENS	Pascal	Molécules costimulatrices, cellules dendritiques et immunothérapie antitumorale	SV	Belgique	J. Urbain P-P. Pastoret
1999	CHARLIER	Carole	Application des méthodes de cartographie génétique à l'étude des caractères monogéniques chez le bovin	SV	Belgique	M. Georges

1999	VAN DE WEERDT	Marie	Rôle du facteur d'activation plaquettaire sur la fonction pulmonaire dans l'espèce bovine	SV	Belgique	P. Lekeux
1999	PYPENDOP	Bruno	L'association médétomidine - midazolam - butorphanol : une contribution à l'anesthésie parentérale totale chez le chien	SV	Belgique	J. Verstegen D. Sersteyn
1999	Mc ENTEE	Kathleen	Investigation fonctionnelle, biochimique et structurale de l'insuffisance myocardique précoce chez le chien au repos et lors d'un test de stimulation cardiaque pharmacologique à la dobutamine	SV	Belgique	M. Henroteaux C. Clercx
1999	MEYER	Gilles	Etude comparative de la neuropathogénicité des herpesvirus bovins de types 1 et 5 et caractérisation des produits d'expression des gènes codants pour la glycoprotéine gH	SV	France	Thiry
1999	RENJIFO	Ximema	Interaction entre les cellules présentatrices d'antigènes et les cellules effectrices du système immunitaire adaptatif	SV	Colombie	P-P. Pastoret J. Urbain
1999	RAISIS	Anthéa	Etude du flux sanguin des membres postérieurs chez des chevaux sous anesthésie générale au moyen de l'ultrasonographie Doppler	SV	Australie	P. Lekeux
1999	BAYLY	Warwick	Effets de l'exercice de haute intensité sur la fonction pulmonaire équine : études physiologiques, physiopathologiques et pharmacologiques	SV	Australie	P. Lekeux T. Art
1999	BOSSAERT	Kristin	Influences de la réponse immunitaire du bovin et des paramètres climatiques sur l'épidémiologie de la fasciolose (<i>Fasciola Hepatica Linnaeus 1758</i>)	SV	Belgique	Losson
1999	BENAMOU	Agnès	L'endothéline dans la circulation pulmonaire du cheval : études in vitro et in vivo de son rôle vasoconstricteur	SV	France	P. Lekeux
2000	ZARROUK	Anissa	Les protéines associées à la gestation : reflet d'une insuffisance placentaire au cours de gravidités défailtantes chez la chèvre	SV	Tunisie	J-F. Beckers P-P. Pastoret
2000	NEMMAR	Abderrahim	Apport du dosage simultané de la substance P et de l'histamine à l'étude des interactions entre les fibres C, les fibres cholinergiques et les mastocytes au niveau pulmonaire	MV	Algérie	P. Gustin J-F. Beckers
2000	MARLIER	Didier	Etude des souches amyxomatoses du virus de la myxomatose et de leur rôle dans l'étiologie des maladies respiratoires du lapin	SV	Belgique	H. Vindevogel
2000	MURRAY	Rachel	L'exercice induit-il de l'adaptation ou de la dégénérescence au niveau de l'articulation medio-carpienne chez le cheval	MV	Grande Bretagne	P. Lekeux A. Goodship
2000	FARNIR	Frédéric	Contribution aux développements de méthodes de cartographie génétique exploitant le déséquilibre de liaison et l'identité par descendance	SPA	Belgique	M. Georges P. Leroy
2000	LEMAIRE	Mylène	Conséquences de l'infection par l'herpesvirus bovin de type 1 chez des veaux porteurs d'une immunité passive et obtention expérimentale d'animaux séronégatifs porteurs latents	SV	Belgique	E. Thiry
2000	NIMENYA	Herman	Ecotoxicologie des médicaments vétérinaires : cas particulier de la pollution azotée	MV	Burundi	M. Ansay B. Nicks
2000	COGHE	Joost	Evaluation de l'impact fonctionnel du complexe respiratoire bovin : validation de nouvelles technologies et critères objectifs du pronostic	MV	Belgique	P. Lekeux
2000	ESCUTENAIRE	Sophie	Epidémiologie descriptive et moléculaire de l'infection par hantavirus de mammifères sauvages dans le sud de la Belgique	MV	Belgique	P-P. Pastoret
2000	KAZADI	Jean-Marie	Interactions entre le vecteur et le trypanosome dans la détermination de la compétence vectorielle des glossines	MV	Congo	B. Losson
2000	UYSTERPRUYST	Christophe	Stratégies visant à améliorer l'adaptation du veau nouveau-né à la vie extra-utérine	MV	Belgique	P. Lekeux
2001	MOREAUX	Benoît	Rôle de la substance P et des récepteurs des tachykinines dans le réflexe de la toux chez le porc : effet de l'ammoniac	MV	Belgique	P. Gustin
2001	IGUER-OUADA	Mokrane	Procréation médicalement assistée dans l'espèce canine : analyse et préservation du sperme	MV	Algérie	J. Verstegen
2001	BERGHMANS	Stéphane	Contribution au clonage positionnel du gène <i>callipyge</i> , un gène ovin soumis à la surdominance polaire	MV	Belgique	M. Georges P. Leroy
2001	HAMERS	Claude	La variabilité du virus de la diarrhée virale bovine (BVDV)	SV	Belgique	P-P. Pastoret
2001	JACQUINET	Eric	Caractérisation d'une nouvelle sérine protéinase : l'épithélasine	SV	Belgique	J.R. Hoidal F. Coignoul
2001	CAMBIER	Carole	Transport de l'oxygène par le sang et oxygénation tissulaire chez le bovin en conditions physiologiques et pathologiques. Modulation pharmacologique de ces fonctions chez le veau sain	MV	Belgique	P. Gustin T. Clerbaux
2001	KIRSCHVINK	Nathalie	Etude du rôle des F2-isoprostanes en tant que marqueur et acteur du stress oxydant pulmonaire	MV	Belgique	P. Lekeux T. Art
2001	DRION	Pierre-Vincent	Contribution à l'étude de l'utilisation répétée de la gonadotrophine chorionique équine (eCG) dans le contrôle de la reproduction	MV	Belgique	J-F. Beckers

2001	EL FADILI	Moussa	Performances zootechniques et génétiques des races de mouton Maroc d'man et timahdite en race pure et en croisement	SPA	Maroc	P. Leroy
2002	BUREAU	Fabrice	Mécanismes d'activation et effets potentiels de l'inhibition sélective du facteur nucléaire kB dans l'inflammation allergique des bronches	MV	Belgique	P. Lekeux
2002	GOFFAUX	Frédéric	Etude structurale et fonctionnelle de l'îlot de pathogénicité des souches d' <i>Escherichia coli</i> attachantes et effaçantes d'origine bovine et canine	MV	Belgique	J. Mainil
2002	JAUNIAUX	Thierry	Causes de mortalité des mammifères marins sur les côtes continentales de la baie sud de la Mer du Nord	MV	Belgique	Coignoul S. Kennedy
2002	GRULKE	Sigrid	Les obstructions intestinales chirurgicales chez le cheval : approche clinique, activation leucocytaire et étude du pancréas	MV	Allemagne	Serteyn Deby-Dupont
2002	PERENYI	Zsolt	Investigations sur les protéines associées à la gestation de la vache	MV	Hongrie	J-F. Beckers O. Szenci
2002	JOLLY	Sandra	Mastocytes et histamine : contribution à l'étude des spécificités pulmonaires des bovins	MV	France	Coignoul D. Desmecht
2002	BROUTA	Frédéric	Caractérisation d'une métalloprotéase kératolytique de <i>Microsporium canis</i> et contribution à l'étude de son rôle dans la relation hôte-parasite	MV	Belgique	Mignon Losson
2002	SCHYNYS	Frédéric	Etude de la recombinaison et des intermédiaires de réplication de l'ADN chez l'herpèsvirus bovin 1	MV	Belgique	E. Thiry
2002	THOMAS	Isabelle	Détection des contaminants viraux sanguins chez l'homme par PCR	SV	Belgique	P-P. Pastoret
2003	SEGERS	Karin	Contribution au clonage positionnel de la mutation callipyge	SV	Belgique	M. Georges
2003	THOMAS	Anne	<i>Mycoplasma bovis</i> dans le complexe respiratoire bovin et propriétés de cyto-adhésion <i>in vitro</i>	MV	Belgique	J. Mainil
2003	MARKINE-GORIAJNOFF	Nicolas	Etude du gène Bo17 de l'herpèsvirus bovin de type 4	SV	Belgique	Vanderplasschen
2003	NGUEKAM		Le complexe taeniose-cysticerose du <i>A taenia solium</i> du Cameroun	SPA	Cameroun	Losson S. Geerts
2003	GOGEV	Sacho	Développement de l'adénovirus humain de type 5 recombinant comme vecteur vaccinal contre la rhinotrachéite infectieuse bovine	SV	Belgique	E. Thiry
2003	EL AMIRI	Bouchra	Investigations sur les glycoprotéines-associées à la gestation (PAGs) chez la brebis : isolement, purification et caractérisation	SPA	Maroc	J-F. Beckers J. Closset
2003	MARCOTTY	Tanguy	Optimisation et rationalisation de l'immunisation du bétail de la Zambie de l'Est contre <i>Theileria parva</i>	MV	Belgique	B. Losson J. Brandt
2003	YOUSAO ABDOU KARIM	Issaka	Prédiction de la composition de la carcasse et de la qualité de la viande du Piétrain stress négatif par l'ultrasonographie en temps réel	SPA	Bénin	P. Leroy
2003	MANTECA VILLANUEVA	Christophe	Etudes étiologique de l'entérototoxicité bovine	MV	Espagne	J. Mainil G. Daube
2003	BANGA-MBOKO	Henri	Influence de la gestation, des verminoses et des ulcères gastriques sur les concentrations sanguines en pepsinogène chez le porc	SPA	Congo	J-F. Beckers
2003	VAN ERCK	Emmanuelle	Evaluation qualitative et quantitative des dysfonctions respiratoires chez le cheval par la technique des oscillations à impulsions	MV	Belgique	P. Lekeux
2003	FAYE	Dethié	Interaction et impact de la trypanosomose, des helminthoses gastro-intestinales, du type génétique et du niveau de nutrition sur la santé et la productivité des chèvres naines en Gambie	MV	Sénégal	B. Losson S. Geerts
2003	WIRTH	Delphine	La "réponse au choc thermique" : contribution à sa caractérisation en tant que biomarqueur de stress et à l'étude de son rôle protecteur vis-à-vis d'une agression pulmonaire par le cadmium	MV	Belgique	P. Gustin E. Christians
2003	DESCAMPS	Frédéric	Isolement et caractérisation d'une famille de gènes de <i>Microsporium canis</i> codant pour trois protéases de type subtilisine et contribution à l'étude de leur rôle dans la relation hôte-champignon	SV	Belgique	B. Migon B. Losson
2003	CARSTANJEN	Bianca	Contribution à l'évaluation non invasive de l'os équin par ultrasonographie quantitative & marqueurs biochimiques osseux	MV	Allemagne	O.M. Lepage H. Amory
2004	CABARAUX	Jean-François	Finition de la femelle de réforme Blanc-Bleu Belgique cularde : influence de l'âge et du niveau énergétique de la ration	MV	Belgique	L. Istasse
2004	RETTIGNER	Chantal	Pathogénies des avortements à <i>Neospora caninum</i> : étude de la réponse immunitaire en relation avec l'état gestatif dans des modèles murin et ovin de néosporose congénitale	MV	Belgique	B. Losson
2004	DISPAS	Marc	Etude de l'efficacité de programmes de vaccinations répétées pour le contrôle de la rhinotrachéite infectieuse bovine	SV	Belgique	E. Thiry
2004	RONSSSE	Veerle	Epidémiologie de l'infection par l'herpèsvirus canin - relation avec les troubles de la reproduction	MV	Belgique	J. Verstegen

2004	NICKS	Baudouin	Aspect environnementaux et zootechniques de l'élevage de porcs charcutiers et de porcelets sevrés sur litières accumulées de paille ou de sciure	MV	Belgique	P. Lekeux
2004	JEUSETTE	Isabelle	Contribution à l'étude de l'obésité et du métabolisme lipidique chez le chien : relations entre les traitements nutritionnels, la perte de poids et les paramètres sanguins	MV	Belgique	M. Diez
2004	VAN BOST	Sigrid	Les souches nécrotogènes d' <i>Escherichia coli</i> : étude du rôle de la toxine CNF2 et de la toxine CDT-III dans un modèle expérimental d'infection chez le veau	MV	Belgique	J. Mainil
2004	MEURENS	François	Influence du délai de surinfection et de la parenté génétique sur la recombinaison de l'herpèsvirus bovin 1	MV	Belgique	E. Thiry
2004	DE MEERSCHMAN	François	Aspects deagnostiques et épidémiologiques de la néosporose bovine (<i>Neospora caninum</i>) en Belgique	MV	Belgique	B. Losson
2004	SAEGERMAN	Claude	Epidémiosurveillance des événements rares chez les bovins en Belgique	MV	Belgique	E. Thiry
2004	BUSONI	Valeria	Application de l'échographie et de l'imagerie par résonance magnétique à l'examen de l'appareil podotrochléaire du cheval	MV	Italie	Snaps J-M. Denoix
2005	MAHAMA	Charles Ibrahim	L'impact de l'occupation des sols et des changements environnementaux sur la prévalence et l'incidence de la trypanosomose bovine au Nord du Ghana	MV	Ghana	B. Losson
2005	DESMET	Christophe	Le facteur nucléaire - kB et la protéine activatrice-1 : rôles et potentiel en tant que cibles thérapeutiques dans l'inflammation asthmatique	SPA	Belgique	P. Lekeux F. Bureau
2005	GILLET	Laurent	Etude des interactions entre l'herpèsvirus bovin 4 et les cellules humaines	MV	Belgique	Vanderplasschen
2005	KORSAK KOULAGENKO	Nicolas	Mise au point et validation de méthodes de surveillance et de prévention de salmonella dans une filière porcine intégrée	MV	Belgique	Daube Clinquart
2005	DELCENSERIE	Véronique	Développement d'outils moléculaire de détection des bifidobactéries dans les aliments et évaluation de leur intérêt comme organismes indicateurs de contamination fécal	MV	Belgique	G. Daube
2005	LAITAT	Martine	Influence de la présentation de l'aliment et de l'équipement d'alimentation sur le comportement alimentaire et les performances de porcelets sevrés	SV	Belgique	Nicks
2005	HALLOY	David	Utilisation du biomonitoring de la toux pour le diagnostic des bronchopneumonies et la gestion de l'antibiothérapie chez le porcelet	MV	Belgique	P. Gustin
2005	DAVIS	Erica	Etude des effecteurs responsables du phénotype callipyge et des trans-inhibiteurs qui contribuent à la surdominance polaire	MV	USA	M. Georges
2005	DAIX	Virginie	Identification d'une nouvelle famille de protéines inhibitrices du complément exprimées par les tiques <i>Ixodes</i> appartenant au complexe <i>Ixodes ricinus</i>	SV	Belgique	Vanderplsschen
2005	DE MOFFARTS	Brieuc	Stress oxydant chez le cheval de compétition : marqueurs biochimiques et leur modulation nutritionnelle	MV	Belgique	P. Lekeux
2005	PIROTTIN	Dimitri	Clonage positionnel du gène mh chez le bovin blanc bleu Belgique et ingénierie génétique de la myostatine	SV	Belgique	M. Georges
2005	PEETERS	Dominique	Caractérisation de la réaction inflammatoire dans la bronchopneumopathie éosinophilique et l'aspergillose nasosinusale dans l'espèce canine	MV	Belgique	C. Clercx M. Day
2005	HAMAIDE	Annick	Contribution à l'étude de la fonction vésico-urétrale chez la chienne	MV	Belgique	J. Verstegen M. Balligand
2005	HUMBLET	Marie-France	Validation de l'haptoglobine sérique en tant que marqueur de l'inflammation aiguë dans l'espèce bovine	MV	Belgique	J-M. Godeau
2005	GBANGBOCHE	Armand	Performances zootechniques et paramètres génétiques des ovins Djallonké au Bénin	SPA	Bénin	P. Leroy F.A. Abiola
2006	DEWALS	Benjamin	Contribution à l'étude de la relation évolutive entre deux herpèsvirus d'artiodactyles africains : l'herpèsvirus bovin 4 et l'herpèsvirus alcélaphin 1	MV	Belgique	Vanderplasschen
2006	BOUTET	Philippe	Dosages de marqueurs biochimiques et identification de mécanismes moléculaires impliqués dans la persistance de la mammite bovine	MV	Belgique	P. Lekeux
2006	MOTTE	Sophie	Contribution à l'étude de la pathophysiologie de la régulation neurohumorale dans la cardiomyopathie dilatée expérimentale	MV	France	K. McEntee C. Clercx
2006	IDRISSA SIDIKOU	Djibo	Validation de l'haptoglobine sérique en tant que marqueur de l'inflammation aiguë dans l'espèce bovine	MV	Niger	J-F. Beckers B. Losson

2006	MUYLKENS	Benoît	Etude de la recombinaison chez l'herpèsvirus bovin 1 : virulence des virus recombinants délétés du gène de la glycoprotéine E et localisation génomique des événements de recombinaison	MV	Belgique	E. Thiry
2006	CUVELIER	Christine	Comparaison des performances zootechniques, de la qualité de la viande et des caractéristiques de la graisse intramusculaire chez des taurillons Blanc Bleu Belgique, Limousin et Aberdeen Angus à l'engraissement	MV	Belgique	L. Istasse
2006	LEROY	Michaël	Contribution à l'étude des propriétés antivirales de la protéine MX1 de Bos taurus	MV	Belgique	D. Desmecht
2006	BUI TRAN ANH	Dao	L'infection expérimentale de différentes lignées consanguines de souris (Mus musculus) par un virus respiratoire syncytial révèle des degrés variables de sensibilité	MV	Vietnam	D. Desmecht
2006	LEJEUNE	Jean-Philippe	Ostéo-arthropathie interphalangienne dégénérative juvénile chez le cheval ardennais	MV	Belgique	D. Serteyn
2006	FIEVEZ	Laurence	Rôles du facteur de transcription STAT5 dans l'homéostasie des neutrophiles et l'inflammation	SPA	Belgique	P. Lekeux F. Bureau
2006	COUETIL	Laurent	Caractérisation fonctionnelle et moléculaire de maladies inflammatoires du poumon chez le cheval de sport	MV	France	P. Lekeux T. Art
2006	SANDERSEN	Charlotte	Développement d'un protocole pharmacologique d'échographie de stress chez le cheval	MV	Allemagne	Amory G. Van Loon
2006	BOULANGER	Delphine	Etude de l'activité et des effets des inhibiteurs du facteur nucléaire kB dans la mammites à Staphylococcus aureus	SPA	Belgique	P. Lekeux F. Bureau
2007	SCHNEIDER	Nicole	Pathogénie cellulaire et moléculaire du stress oxydatif dans l'ostéo-arthropathie dégénérative équine	SV	Allemagne	D. Serteyn
2007	BRAS MARTINS FAISCA	Rui Pedro	Experimental infection of inbred mice (Mus musculus) strains by Sendai virus reveals a wide spectrum of innate resistance/susceptibility patterns	MV	Portugal	D. Desmecht
2007	AYAD	Abdelhanine	Nouvelles investigations sur les protéines trophoblastiques, hormones hypophysaires et gonadiques durant le premier trimestre de la gestation chez le bovin	MV	Algérie	J-F. Beckers J-L. Hornick
2007	SEUMOIS	Grégory	Etude de nouveaux mécanismes régulateurs de l'apoptose des granulocytes	SPA	Belgique	P. Lekeux F. Bureau
2007	SZALO	Ioan Mihai	Recherche d'adhésines spécifiques de souches entérohémorragiques et entéro-pathogènes bovines d'Escherichia coli (EHEC et EPEC) du séro-groupe O26	MV	Roumanie	J. Mainil
2007	PORTIER	Karine	Effets de l'oxygénation et de l'exercice sur la fluidité membranaire de l'Erythrocyte du cheval	MV	France	P. Lekeux J. Coudert
2007	CHAHED	Amina	Prévalence et caractérisation de souches d'Escherichia coli O157 productrices de shigatoxines isolées de denrées alimentaires d'origine animale en Belgique et en Algérie	SV	Algérie	G. Daube
2007	ZECCHINON	Laurent	Dissection moléculaire de l'interaction leucotoxine-bêta2-intégrine LFA (CD11a/CD18), responsable de la spécificité d'espèce de Mannheimia haemolytica envers les ruminants	SPA	Belgique	D. Desmecht
2007	VERMOUT	Sandy	Contribution à l'étude fonctionnelle des dipeptidyl peptidases et de la métalloprotéase MEP3 sécrétées par Microsporium canis	SV	Belgique	B Mignon Losson
2007	GUYOT	Hugues	Contribution au diagnostic et à la correction des carences en iode et sélénium chez les bovins	SV	Belgique	F. Rollin
2007	CASSART	Dominique	Contribution à l'étude de la myopathie atypique équine : aspects morphologiques et validation d'un test de la fonction mitochondriale	SV	Belgique	D. Desmecht F. Coignoul
2007	THIRY	Julien	Diversité virale et protection hétérologue dans le groupe des alpha-herpèsvirus de ruminants apparentés à l'herpèsvirus bovin 1	SV	Belgique	C. Buonavoglia A. Vanderplasschen
2008	BOSERET	Géraldine	Neuroplasticité saisonnière chez le canari adulte (Serinus canaria) : expression des protéines Doublecortin et Reelin et modulation par les hormones stéroïdes, la photopériode et l'environnement social	SV	Belgique	J. Balthazart J-F. Beckers
2008	DELGUSTE	Catherine	Contribution à l'étude pharmacologique et clinique du tiludronate chez le cheval	SV	Belgique	M. Doucet H. Amory
2008	HATUNGUMUKAMA	Gilbert	Performances laitières des bovins en station au Burundi	SV	Burundi	J. Detilleux
2008	DELOBEL	Agathe	CONFIDENTIEL : Contribution à l'étude de l'incorporation de matière grasse dans l'alimentation du cheval	SV	Belgique	J-L. Hornick L. Istasse

2008	GHAFIR	Yasmine	Pertinence des indicateurs de contamination fécale pour surveiller et maîtriser la contamination par Salmonella et Campylobacter dans les filières Belges de production de viande	SV	Belgique	G. Daube
2008	DIEGUEZ CAMERONI	Francisco	Productions de viande et de lait en prairie. Effets du chargement et de la fertilisation azotée minérale sur les performances animales et sur le cycle de l'azote	SV	Uruguay	I. Dufrasne
2008	BILLEN	Frédéric	Intérêt des tests microbiologiques dans le diagnostic de l'aspergillose naso-sinusal dans l'espèce canine et évaluation d'un nouveau protocole thérapeutique topique	SV	Belgique	C. Clercx D. Peeters
2009	VANDEN BERGH	Philippe	Identification du récepteur de la leucotoxine d'Actinobacillus pleuropneumoniae sur les leucocytes porcins (Sus scrofa)	SV	Belgique	D. Desmecht
2009	SCIPIONI	Alexandra	Etude génotypique de norovirus humains et bovins contemporains et mise au point de méthodes rapides de détection et de quantification	SV	Belgique	E. Thiry G. Daube
2009	DAHOUDA	Mahamadou	Contribution à l'étude de l'alimentation de la pintade locale au Bénin et perspectives d'améliorations à l'aide de ressources non conventionnelles	SV	Bénin	J-L. Hornick S.S. Toleba
2009	ANTOINE-MOUSSIAUX	Nicolas	Contribution à l'étude de la pathogénie de l'infection par Trypanosoma evansi	SV	Belgique	D. Desmecht P. Leroy
2009	DELHALLE	Laurent	Développement d'une méthodologie pour l'appréciation quantitative des risques appliquée à Salmonella spp dans la viande de porc en Belgique	SV	Belgique	G. Daube
2009	THIRION	Muriel	Etude des rôles du gène ORF73 dans la biologie de l'infection de l'herpèsvirus bovin 4	SV	Belgique	Vanderplasschen
2009	DELEUZE	Stefan	Maturation nucléaire et cytoplasmique de l'ovocyte équin : influence de la cysteamine	SV	Belgique	G. Goudet C. Hanzen
2009	BOLEN	Geraldine	Contribution à l'étude de l'imagerie par résonance magnétique du pied équin : effets sur l'image de la conservation des membres isolés, du champ magnétique, des séquences et des plans de coupe	SV	Belgique	V. Busoni F. Snaps
2009	CLAEYS	Stéphanie	Contribution au traitement de l'incontinence urinaire chez la chienne par soutènement urétral prothétique trans-obturateur	SV	Belgique	Hamaide
2009	BEDORET	Denis	Etude du rôle des macrophages interstitiels dans l'allergie des voies respiratoires	SV	Belgique	F. Bureau P. Lekeux
2009	NGUYEN	Minh	Clonage positionnel d'une mutation régulatrice dans le gène IGF2 porcin influençant la masse musculaire et la quantité de gras	SV	Vietnam	M. Georges C. Charlier
2009	RICHARD	Eric	Evaluation des causes médicales sub-cliniques de contre-performance et de leurs conséquences fonctionnelles chez le trotteur France	SV	France	P. Lekeux T. Art
2009	FORTIER	Guillaume	Etude des infections sub-cliniques par herpèsvirus chez le cheval athlète dans l'étiologie des maladies inflammatoires des voies respiratoires	SV	France	P. Lekeux E. Thiry
2009	DUCHATEL	Jean Pierre	Contribution au diagnostic et au contrôle de l'infection par le circovirus du pigeon (PiCV)	SV	Belgique	B. Losson D. Todd
2010	LEEMANS	Jerôme	Intérêt thérapeutique des bronchodilatateurs et corticostéroïdes inhalés dans un modèle expérimental d'asthme félin : modulation pharmacologique du bronchospasme et de l'inflammation allergique des voies respiratoires	SV	Belgique	P. Gustin N. Kirschvink
2010	BALDO	Aline	Implication d'une protéase à sérine de type subtilisine dans l'adhérence de Microsporium canis à l'épiderme félin	SV	Belgique	B. Mignon B. Losson
2010	WALLEMACQ	Hugues	Utilisation d'anticorps monoclonaux agonistes dirigés contre CD40 dans la prévention des mammites expérimentales à Staphylococcus aureus chez la souris	SV	Belgique	F. Bureau P. Lekeux
2010	RAMERY	Eve	Identification d'une nouvelle molécule d'intérêt chez le cheval atteint d'obstruction récurrente des voies respiratoires : La Pentraxine 3	SV	France	P. Lekeux F. Bureau
2010	DE LA REBIERE DE POUYADE	Geoffroy	Interactions entre neutrophiles, cellules endothéliales et kératinocytes dans la pathogénie de la fourbure équine : rôle de la myéloperoxydase et de l'élastase	SV	France	D. Serteyn
2010	MAUROY	Axel	Etude du risque zoonotique lié aux calicivirus entériques animaux par l'analyse des séquences détectées dans les espèces porcine et bovine et des interactions entre les norovirus bovins et les cellules	SV	Belgique	E. Thiry
2010	MICHEL	Benjamin	Protéome structural de l'Herpèsvirus cyprin 3	SV	Belgique	Vanderplasschen
2010	DIAW	Mamadou Tandiag	Valorisation des co-produits de la graine de coton exempte de glandes à gossypol en production de poulets au Sénégal	SV	Sénégal	J-L. Hornick
2010	LARIVIERE	Jean-Marc	Valorisation des ressources génétiques de l'espèce poule à travers l'étude génétique et phénotypique de la race	SV	Canada	P. Leroy

			ardennaise			
2010	PRAET	Nicolas	The epidemiology of taenia solium : towards the assessment of the burden of porcine and human cysticercosis	SV	Belgique	C. Saegerman
2010	SANDOR	Cynthia	Contribution au développement d'approches statistiques en vue d'identifier des gènes affectant des caractères complexes d'intérêt médical ou agronomique	SV	France	M. Georges
2010	NOBLE	Prisca	Etude biomécanique articulaire chez le cheval par tribométrie et analyse dynamique inverse	SV	Francee	D. Serteyn
2011	WARZEE	Barbara	Etude de l'expression et de la fonction de Zac1, un facteur de transcription suppresseur de tumeurs	SV	Belgique	F. Bureau
2011	BOONE	Idesbald	L'assurance qualité appliquée à l'appréciation quantitative des risques microbiologiques :étude d'un modèle de contamination par salmonella dans la filière porcine.	SV	Belgique	G. Daube
2011	ABDULLAH	Shaïf	The epidemiology of Rift Valley Fever in Yemen and the risk of re-introduction from the Horn of Africa	SV	Yémen	E. Thiry
2011	ZHANG	Wen-Hui	Effets protecteurs du formatérol et du bromure d'ipratropium vis-à-vis de l'inflammation et de l'emphysème pulmonaire induits par l'inhalation de cadmium chez le rat	SV	Chine	P. Gustin
2011	FLANDRE	Thierry	Validation d'une plate-forme d'investigation de la fonction respiratoire de la souris éveillée et non contrainte et établissement des patrons dysfonctionnels caractéristiques des infections par les virus influenza A, respiratoire syncytial murin et Sendai	SV	Belgique	D. Desmecht
2011	GLINEUR	Stéphanie	Caractérisation de la résistance de la souris SJL/J à l'infection par le pneumovirus murin, un modèle de bronchiolite infantile due au virus respiratoire syncytial humain	SV	Belgique	D. Desmecht
2011	MACHIELS	Bénédicte	Etude du gène Bo10 de l'herpèsvirus bovin 4	SV	Belgique	L. Gillet
2011	VERWILGHEN	Denis	Developmental orthopedic diseases in the horse: clinical, radiological and biochemical approach	SV	Belgique	D. Serteyn
2011	MARICHAL	Thomas	Rôle de l'ADN endogène et d'Interferon Response Factor-3 dans l'induction des réponses immunitaires médiées par les lymphocytes T auxiliaires de type 2	SV	Belgique	F. Bureau
2011	PORTER	Sarah	Development of epidemiological methodologies to improve the clinical detection of emerging diseases in veterinary medicine"	SV	Grande Bretagne	C. Saegerman
2011	MATHIJS	Elisabeth	Study of recombinant human and murine noroviruses in natural and experimental conditions	SV	Belgique	E. Thiry
2011	PHAM KIM	Dang	Relation entre l'utilisation d'antibiotiques et leur présence dans les produits d'origine animale commercialisés dans la région du delta du Fleuve Rouge - Vietnam	SV	Vietnam	M-L. Scippo
2011	FRAIPONT	Audrey	Evaluation de la condition physique du cheval d'endurance et identification de troubles sub-cliniques à l'origine de baisse de performance"	SV	Belgique	T. Art

MV : Médecine vétérinaire ; SV :Sciences vétérinaires ; SPA :Santé et productions animales ;

Docteurs Honoris causa attribués par la Faculté depuis 1986

Nom	Prénom	Pays	Titre	Année
ANDERSSON	Leif	Suède	Professeur à l'Uppsala University	2009
BIGGS	Peter	Grande Bretagne	Directeur honoraire Institut for Animal Health de Grande-Bretagne	
BLANCOU	Jean	France	Directeur honoraire de l'Organisation International des Epizooties	1999
CARMICHAEL	Leland	USA	Professeur de la Cornell University	1994
CHEVILLE	Norman	USA	Professeur de Université d'Iowa	1986
CONSTABLE	Peter	USA	Professeur à l'Université de Purdue	2011
DOLIVEUX	Roch	France	Président du Comité Exécutif de l'UCB	2011
DOMINGO	Esteban	Espagne	Professeur de l'Université Autonome de Madrid	1999
FENNER	Frank	Australie	Professeur à l'Australian National University	1992
FEY	Hans	Suisse	Professeur de l'Université de Berne	1980
GIRARD	Marc	France	Professeur à l'Institut Pasteur de Paris	
JARRETT	William	Ecosse	Professeur à l'Université de Glasgow	1986
KEHRLI	Marcus	USA	Docteur, Iowa State University	2011
KORNEGAY	Joe	USA	Professeur à l' University of North Carolina-Chapel Hill	2011
LARCHER	Gérard	France	Docteur vétérinaire, Président du Sénat de France	2011
MOON	Harley	USA	Professeur à l'Iowa State University	2001
PARODI	André-Laurent	France	Directeur honoraire de l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, membre de l'Académie nationale de médecine	2011
ROBERTS	Michael	USA	Professeur à l'Université de Missouri- Columbia	
ROBERTSON	Alan	Ecosse	Professeur à l'Université d'Edimbourg	
ROBINSON	Edward	USA	Professeur au Michigan State University	1992
STÖBER	Matthaeus	Allemagne	Professeur au Tierärztliche Hochschule Hannover	
VALLAT	Bernard	France	Directeur de l'Organisation mondiale de la santé animale	2011
VAN REGENMORTEL	Marc	Belgique	Professeur à l'Université de Strasbourg	2003
YAMANOUCHI	Kazuuya	Japon	Directeur du Nippon Institute for biological Science	2001
ZINKERNAGEL	Rolf Martin	Suisse	Professeur de l'Université de Zürich	1995

Liste des Professeurs émérites depuis 1986

- Pastoret Paul-Pierre
- Ansay Michel
- Hanset Roger
- Collin Bernard
- Dessy-Doizé Cécile
- Dewaele Albert
- Bienfait Jean-Marie
- Bienfait Valère
- Godeau Jean-Marie
- Maghuin-Rogister Guy
- Henroteaux Marc
- Kaeckenbeeck Albert
- Pouplard Louis
- Ruwet Jaen-Claude
- Vindevogel Henri

Autorités de la Faculté, membres du corps académique et membres du corps scientifique définitif au 1^{er} octobre 2011

Autorités de la Faculté



Pascal LEROY,
Doyen



Daniel DESMECHT,
Vice-Doyen



Dominique PEETERS,
Secrétaire académique



Eveline ORBAN,
Direction administrative

Membres du corps académique



Hélène AMORY



Nadine ANTOINE



Tatiana ART



Marc BALLIGAND



Jean-François BECKERS



Fabrice BUREAU



Cécile CLERCK



Antoine CLINQUART



Freddy COIGNOUL



Georges DAUBE



Stefan DELEUZE



Daniel DESMECHT



Marianne DIEZ



Johann DUBOIS



Frédéric FARNIR



Annick GABRIEL



Michel GEORGES



Luc GROBET



Pascal GUSTIN



Christian HANZEN



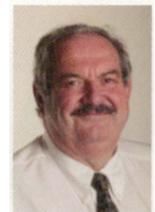
Jean-Luc HORNICK



Louis ISTASSE



Pierre LEKEUX



Pascal LEROY



Annick LINDEN



Bertrand LOSSON



Jacques MAINIL



Didier MARLIER



Bernard MIGNON



Baudouin NICKS



Dominique PEETERS



Frédéric ROLLIN



Claude SAEGERMAN



Charlotte SANDERSEN



Stéphane SCHURMANS



Marie-Louise SCIPPO



Didier SERTEYN



Frédéric SNAPS



Etienne THIRY



Marc VANDENHEEDE



Alain
VANDERPLASSCHEN

Membres du corps scientifique définitif



Frédéric BILLEN



Géraldine BOLEN



Valeria BUSONI



Dominique CASSART



Stéphanie CLAEYS



Catherine DELGUSTE



Isabelle DUFRASNE



Sigrid GRULKE



Hugues GUYOT



Annick HAMAIDE



Thierry JAUNIAUX



Nicolas KORSAK
KOULAGENKO



Martine LAITAT



Dimitri PIROTTIN



Kamal TOUATI



Sandrine VANDENPUT

Presses de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Liège

4000 Liège (Belgique)

D/2011/0480/32

ISBN 978 -2-87543 -002 -1

ISBN 978-2-87543-002-1



9 782875 430021